FONDO PIZZOFALCONE

10250

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio VI

Palchetto 9-

Num.° d' ordine

NAZIONALE

B. Prov.

1040

NAPOLI

B - Gnov
II
1040-1051

HISTOIRE
ROMAINE.

TOME PREMIER.

(10236 SGN

HISTOIRE ROMAINE,

DEPUIS

LA FONDATION DE ROME, jusqu'à la Translation de l'Empire par CONSTANTIN.

Traduite de l'anglois de LAURENT ECHARD.

TOME PREMIER.

Depuis l'an de Rome 535, jusqu'en 727.

Priz 3 liv. le vol. broché.

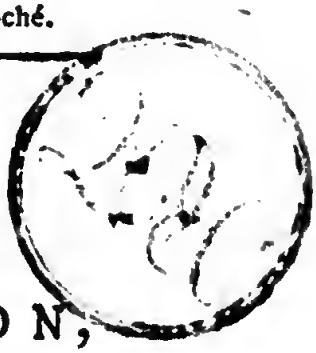

A AVIGNON,

Chez { ANTOINE AUBANEL, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Marc.
JEAN-ALBERT JOLY, Imprimeur-Libraire, rue Vieux-Sétier.

AN X. (1802.)

PRÉFACE.

Il faut tant de talens & tant d'heureuſes qualités pour écrire une Hiſtoire avec une élégante préciſion, que cette entrepriſe a été regardée par quelques-uns comme la plus difficile dont l'eſprit humain ſoit capable. Le petit nombre des Hiſtoriens excellens juſtifie ce ſentiment. On ne peut nier que l'Hiſtoire Romaine n'ait eu des Ecrivains célebres, & d'un eſprit ſupérieur ; cependant ils n'ont point échappé à la cenſure. Polybe, diſent certains critiques, eſt un auteur admirable, mais il aime trop à prêcher. Denys d'Halicarnaſſe eſt un critique habile, mais trop pointilleux ; c'eſt plutôt un compilateur d'antiquités, qu'un hiſtorien. Diodore de Sicile, ſi

prolixe dans les détails frivoles & fabuleux, touche ſuperficiellement les affaires des Romains. Dion Caſſius eſt un eſprit bizarre, partial, également porté à la flatterie & à la ſatyre. Appien, ſi verſé dans la ſcience militaire, eſt ſouvent en défaut, lorſqu'il traite les affaires civiles & politiques. Céſar n'a écrit qu'une partie de ſes exploits ; auſſi n'a-t-il donné ſon ouvrage que pour des Mémoires. Plutarque & Suétone ne peuvent être comptés parmi les hiſtoriens, n'ayant écrit que les vies de quelques particuliers. Tite Live, ajoutent les mêmes critiques, eſt un écrivain du premier ordre ; mais il eſt trop diffus, & étale les moindres circonſtances. Il eſt d'ailleurs trop crédule & trop ſuperſtitieux. On l'accuſe encore de je ne ſais quelle Patavinité,

dont il eſt preſque impoſſible de donner une idée juſte & préciſe. Enfin on reproche à Salluſte ſa longue préface, où il diſcourt à perte de vue ſur toutes choſes, en ſorte qu'elle pourroit ſervir à tel autre livre qu'on voudroit. Les autres écrivains n'ont pas été épargnés : c'eſt pour ne pas fatiguer le Lecteur, qu'on ſupprime un grand nombre de jugemens critiques.

Malgré ces différentes cenſures, la plupart des auteurs qu'on vient de nommer, ſont d'excellens modeles, & on ne ſauroit trop s'appliquer à les imiter. D'ailleurs c'eſt dans ces ſources qu'il faut puiſer les faits ; mais comme chaque écrivain en fournit ſeulement une partie, il faut fondre la matiere. C'eſt ce que L. ECHARD a fait avec beaucoup de ſuccès. Il a d'abord tâché d'é-

viter les défauts juſtement reprochés aux anciens ; mais en même tems il a tranſporté dans ſon Hiſtoire leurs plus beaux traits. Par-là il s'eſt mis dans la néceſſité de polir ſon Hiſtoire avec ſoin, afin qu'on ne lui reprochât point une bigarrure déſagréable.

Le but que s'eſt propoſé L. Echard, a été de donner une relation ſuivie des événemens les plus célebres de l'hiſtoire Romaine. Il l'a tirée avec une fidélité ſcrupuleuſe, des plus illuſtres Ecrivains : tels que Denys d'Halicarnaſſe, Tite Live, Plutarque, Dion Caſſius, Appien, Céſar, &c. Il n'a pas jugé à propos de charger la marge de citations ; mais il cite dans le corps de ſon Hiſtoire, quand il eſt obligé de rapporter quelque fait ſingulier, ou d'éclaircir quelque point douteux. Il a encore profité des

recherches de quelques auteurs Anglois & François, qui ont écrit ſur l'hiſtoire Romaine.

On ne peut trop louer la méthode qu'il a ſuivie. Il a judicieuſement diviſé ſon Hiſtoire en Livres, en Chapitres & en Paragraphes. Chaque fait célebre eſt marqué à la marge. Cette diviſion ſoulage infiniment la mémoire. C'eſt un grand art que de ménager au Lecteur l'occaſion de reprendre haleine. Pour connoître l'utilité de cet arrangement, il ſuffit de jeter les yeux ſur Tite Live. Quoique l'état monarchique ſoit clairement décrit dans cet Hiſtorien, cependant la grande variété des événemens empêche de s'en former une idée diſtincte. Quoi de plus incommode pour un Lecteur, que de ſéparer ce qu'un hiſtorien a brouillé ? L. Echard a entre-

mêlé partout autant de Chronologie & de Géographie qu'il en faut pour éclaircir cette Hiſtoire.

Le ſtyle de L. Echard n'eſt point fleuri, mais il eſt fort & nerveux. Il écrit avec cette noble ſimplicité, qui fait la principale beauté de l'hiſtoire, mépriſant l'enflure, les tours précieux & romaneſques. Il y a cependant un peu plus d'art dans les harangues qu'il a imitées d'après les anciens; les bornes étroites qu'il s'eſt preſcrites ne lui ayant pas permis de les traduire.

Cet ouvrage eſt non ſeulement utile aux gens du monde, mais encore aux perſonnes les plus habiles. On y trouve une idée générale des principales coutumes, des loix, & des magiſtratures des Romains, ſurtout de celles dont les Philologues ont donné une notion peu exacte.

C'eſt en démêlant les circonſtances particulieres des événemens, qu'on acquiert plus ſurement ces connoiſſances. Le tribunat populaire peut juſtifier ce qu'on vient de dire : on ne ſauroit bien comprendre la nature de cette charge, ſans lire l'hiſtoire de la création des tribuns du peuple & de leurs principales entrepriſes. Enfin pour rendre cet ouvrage intéreſſant, L. Echard y a fait entrer adroitement l'hiſtoire des ſciences, peignant toujours avec eſprit le caractere des principaux Ecrivains.

La traduction de cet ouvrage ſi eſtimé en Angleterre, a été très-bien reçue en France. Le ſtyle en eſt vif & élégant. L'auteur qui s'eſt chargé de polir la traduction littérale qui étoit depuis long-tems entre les mains des Libraires, a encore orné cette Hiſtoire de quelques traits fiers & hardis : mais

trop attentif à ces embelliſſemens, il a quelquefois négligé l'exactitude hiſtorique. La plupart des noms propres, ſurtout de trois premiers volumes, étoient défigurés, & la Chronologie marquée d'une maniere trop vague. Il étoit d'ailleurs échappé à cet ingénieux Ecrivain quelques autres mépriſes, auxquelles il étoit facile de remédier. On a tâché dans cette nouvelle édition de réparer ces défauts; mais on s'eſt abſtenu de faire des additions, dans la perſuaſion qu'une hiſtoire abrégée, déjà eſtimée du public, ne les demandoit pas. On s'eſt borné à la rendre plus correcte. L. Echard a mis à la tête de ſon Hiſtoire une longue Préface; mais comme elle roule principalement ſur quelques points de littérature Angloiſe, qui ſont fort indifférens pour les François, on a cru n'en devoir tranſporter ici que la ſubſtance,

TABLE
DES SOMMAIRES
Du premier Volume.

HISTOIRE ROMAINE.
INTRODUCTION.

I. *Etat de l'Italie avant la fondation de Rome.* II. *Etabliſſement des Latins.* III. *Les Grecs s'établiſſent dans le Latium.* IV. *Arrivée d'Evandre & d'Enée.* V. *Latinus, roi du Latium, reçoit Enée, & lui donne ſa fille Lavinie en mariage.* VI. *Enée bâtit la ville de Lavinie.* VII. *Son fils Aſcagne lui ſuccede.* VIII. *Lavinie accouche de Silvius.* IX. *Aſcagne bâtit Albe, où il regne. Silvius ſuccede à ſon frere Aſcagne.* X. *Jule, fils d'Aſcagne, ſe contente de la grande prêtriſe qui paſſe dans ſa famille.* XI. *Amulius uſurpe les Etats de Numitor ſon frere.* XII. *Rhea, fille de Numitor, violée.* XIII. *Elle accouche de Romulus & de Remus.* XIV. *Amulius leur oncle*

An du Monde. 2824.

3209.

les fait jeter dans le Tibre. XV. *Ils ſont ſauvés par le paſteur Fauſtulus, & nourris par Laurentia ſa femme.* XVI. *Capitaines des bandes militaires appelés* Manipulares. XVII. *Mort d'Amulius.* XVIII. *Numitor remonte ſur le trône.* XIX. *Projet de la fondation de Rome par Remus & Romulus.* XX. *Combat entre Romulus & Remus. Ce dernier y*
3225. *eſt tué.* XXI. *Romulus trace le plan de Rome.*

HISTOIRE ROMAINE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE I.

Depuis la fondation de Rome juſqu'à la mort de Romulus.

(Eſpace de 37 ans.)

An de Rome. I. I. ROMULUS *premier roi.* II. *Il établit un aſile à Rome, pour en augmenter les citoyens.* III. *Diviſion en tribus, curies & décuries.* IV. *Diſtinction des habitans en patriciens & plébéiens.* V. *Forme de gouvernement.*

VI. *Romulus ſe choiſit un conſeil entre les patriciens.* VII. *Partage du pouvoir entre le roi, le ſénat & le peuple.* VIII. *Inſtitution des gardes & des licteurs.* IX. *Enlevement des Sabines.* X. *Guerre à ce ſujet.* XI. *Premier triomphe de Romulus.* XII. *Il bâtit un temple à Jupiter Férétrien.* XIII. *Les Sabins déclarent la guerre aux Romains.* XIV. *Trahiſon de Torpéia.* XV. *Les Sabines enlevées procurent la paix.* XVI. *Union des deux peuples.* XVII. *Tatius eſt aſſaſſiné.* XVIII. *Guerre contre les Fidenates, &c.* XIX. *Romulus fait des nouvelles loix.* XX. *Romulus tué par les ſénateurs.* XXI. *Apothéoſe de Romulus.*

3. 4. 6. 12. 18. 21.

CHAPITRE II.

Numa Pompilius, II Roi de Rome.

(Eſpace de 44 ans.)

I. INTERREGNE *d'un an.* II. *Election de Numa Pompilius.* III. *Il refuſe la royauté.* IV. *Numa reçu à Rome avec une acclamation univerſelle.* V. *Amour de Numa pour la religion & pour la paix.* VI. *Ses ſentimens ſur la philo-*

38. 40.

ſophie. VII. *Numa inſpire le goût de l'agriculture aux Romains.* VIII. *Nouvelle diſtinction du peuple Romain.* IX. *Diminution de la trop grande puiſſance paternelle.* X. *Réglemens ſur le deuil.* XI. *Le calendrier réformé par Numa.* XII. *Origine du nom des mois.* XIII. *Mort de Numa.* XIV. *Vingt-quatre volumes ſur les cérémonies ſacrées mis dans ſon tombeau.*

CHAPITRE III.

Tullus Hoſtilius, III Roi de Rome.

(Eſpace de 33 ans.)

82. I. T. *Hoſtilius élu par le ſénat.* II.
84. *Motifs de la guerre entre les Romains & les Albains.* III. *Les Fidenates & les Veïens prennent occaſion de cette guerre pour attaquer les Romains & les Albains leurs ennemis communs.* IV. *Les trois Horaces & les trois Curiaces s'offrent de terminer le différend des Romains & des Albains, par un combat ſingulier.* V. *Horace triomphe des trois Curiaces.* VI. *Horace tue ſa*
85. *ſœur.* VII. *Métius Suffétius trahit les*

Romains. VIII. *Deſtruction d'Albe.* IX. *Hoſtilius fait la guerre aux Sabins.* X. *Mort d'Hoſtilius.* 88.

CHAPITRE IV.

Ancus Marcius, IV Roi de Rome.

(Eſpace de 24 ans.)

I. ANCUS *Marcius eſt élu.* II. *Il eſt auſſi religieux que Numa ſon aïeul.* III. *Il aime la paix & les arts.* IV. *Les Latins veulent faire la guerre à Ancus Marcius qui les prévient.* V. *Il fait déclarer la guerre aux Latins par les hérauts nommés Féciales.* VI. *Ancus remet dans l'obéiſſance les Veïens, les Fidenates & les Volſques.* VII. *Il embellit Rome, & bâtit le temple de Jupiter Férétrien.* VIII. *Il fait conſtruire une priſon pour les malfaiteurs.* IX. *Fondation du port d'Oſtie.* X. *Lucumon, depuis nommé Tarquin, s'établit à Rome; gagne l'amitié du roi & du peuple.* XI. *Mort d'Ancus, après avoir régné vingt-quatre ans.* 115. 117. 120.

CHAPITRE V.

Depuis la mort d'Ancus Marcius juſqu'à celle de l'ancien Tarquin, autrement Tarquinius Priſcus.

(Eſpace de 38 ans.)

638. I. *Interregne pendant lequel Tarquin prend le gouvernement.* II. *Il eſt élu roi.* III. *Il introduit les plébéïens dans le ſénat, diſtingue les ſénateurs nobles d'avec les plébéïens.* IV. *Il fait la guerre aux Latins.* V. *Il la fait enſuite aux Sabins, qu'il force à demander la*
643. *paix.* VI. *Les villes d'Hétrurie ſe joignent à quelques autres villes pour faire la guerre aux Romains, puis reconnoiſſent Tarquin pour leur roi.* VII. *Les Sabins ſe révoltent, & ſont vaincus.* VIII. *Tarquin embellit Rome par des édifices ſomptueux.* IX. *Il jette les fondemens du Capitole.* X. *Deſſeins ambitieux de Tarquin découverts, par la pénétration de l'augure Actius Navius.* XI. *Le même Actius pénetre la penſée de Tarquin qui le fait mourir.* XII. *Mort de Tarquin après trente-huit ans de regne.*

CHAPITRE VI.

Servius Tullius, VI Roi de Rome.

(Eſpace de 44 ans.)

I. *SERVIUS élu par le peuple.* II. *Il augmente la ville de Rome, dont il fait une nouvelle diviſion.* 176. 177.
III. *Nouvelle diviſion du peuple, ſuivant l'état de leurs biens, en ſix claſſes.* IV. *Origine du luſtre.* V. *La coutume de l'affranchiſſement des eſclaves.* VI. *Etabliſſement des juges.* VII. *Servius Tullius fait marquer la monnoie.* VIII. *Il fait la guerre aux Hétruriens vingt ans durant & en triomphe trois fois.* IX. *Mort de Tullius.* 182.
X. *Lucius Tarquinius veut s'emparer du trône, & faire mourir ſa femme & ſon frere.* XI. *Il fait aſſaſſiner Servius.* 186. 188.
XII. *Impiété de Tullie.* 199.

CHAPITRE VII.

Lucius Tarquin, ſurnommé le Superbe, VII Roi. Son banniſſement. L'état monarchique aboli à Rome.

(Eſpace de 25 ans.)

220. I. SERVIUS *Tullius privé de la ſépulture.* II. *Tarquin s'attribue un pouvoir deſpotique.* III. *Brutus contrefait*
223. *le fou pour éviter la mort.* IV. *Tarquin triomphe des Sabins, & fait la*
242. *guerre aux Volſques.* V. *Il acheve de bâtir le temple de Jupiter.* VI. *Les livres des Sibylles.* VII. *Les Quindé-*
244. *cemvirs.* VIII. *Aventure de Lucrece.* IX.
245. *Tarquin eſt détrôné, & la royauté eſt abolie.*

LIVRE SECOND.

CHAPITRE I.

Depuis le banniſſement de Tarquin juſqu'au premier Dictateur. Premiere interruption de la puiſſance conſulaire.

(Eſpace de 10 ans.)

I. *Création des conſuls.* II. *Brutus & Collatin premiers conſuls.* III. *Conſpiration en faveur de Tarquin.* IV. *Brutus fait mourir ſes enfans.* V. *Collatin abdique le conſulat.* VI. *Tarquin marche contre les Romains.* VII. *Combat ſingulier de Brutus & du fils de Tarquin.* VIII. *Origine des éloges funebres.* IX. *Belle action de Valerius.* X. *Loix de Valerius.* XI. *Inſtitution des Queſteurs.* XII. *Lucretius élu conſul, meurt, Horatius lui ſuccede.* XIII. *Premier traité entre les Romains & les Carthaginois.* XIV. *Rome eſt aſſiégée par Porſenna, roi de Cluſium.* XV. *Pont défendu par Horatius Cocles.* XVI. *Action héroïque de Murcius.* XVII. *Action de Clelie.* XVIII. *Porſenna leve le ſiége.* XIX. 245. 246. 247. 248.

249. *Guerre contre les Sabins.* XX. *Mort*
251. *de Valerius Publicola.* XXI. *Différentes*
252. *ſortes de triomphes.* XXII. *Nouvelles*
253. *tentatives de Tarquin.* XXIII. *Origine*
255. *de la dictature. Lartius Rufus premier dictateur.*

CHAPITRE II.

Autorité du Dictateur. Diminution de l'autorité conſulaire. Les Tribuns en ſont la cauſe.

(Eſpace de 5 ans.)

257. I. *A. Poſthumius dictateur.* II. *Bataille*
258. *de Rhegille.* III. *Mort de Tarquin.* IV. *Plaintes & murmures du peuple contre*
259. *les uſuriers.* V. *Le peuple mécontent ſe ſépare des Patriciens.* VI. *Le ſénat envoie des députés au peuple pour le ramener à Rome.* VII. *Réconciliation du*
260. *peuple avec le ſénat.* VIII. *Création des Tribuns.*

CHAPITRE III.

Depuis la création des Tribuns juſqu'à la ſeconde ceſſation du pouvoir conſulaire, cauſée par les Décemvirs.

(Eſpace de 42 ans.)

I. *Marcius prend Corioles, & eſt ſurnommé Coriolan.* II. *La famine cauſe une nouvelle diſſention entre le peuple & le ſénat.* 261.
III. *Marcius Coriolan ſe déclare contre le peuple.* IV. *Coriolan eſt accuſé.* V. *Il eſt banni.* VI. *Il ſe met à la tête des Volſques, & fait la guerre aux Romains.* 262. 263.
VII. *Il veut aſſiéger Rome.* VIII. *Veturie, mere de Coriolan, & Volumnie ſa femme, viennent le trouver, & le fléchiſſent.* IX. *Mort de Coriolan.* 265. 267.
X. *Ambition de Caſſius.* XI. *Loi* Agraria *pour la diviſion des terres conquiſes.* 268.
XII. *Punition de Caſſius.* XIII. *Diſſentions entre le ſénat & le peuple au ſujet de la loi* Agraria. 269.
XIV. *Réſolution généreuſe des Fabius.* 274.
XV. *Tous les Fabius ſont taillés en pieces.* 276.
XVI. *Nouveaux troubles à Rome.* 280.
XVII. *Etabliſſement des comices par tribus.* 282.
XVIII. 293.

Herdonius s'empare du Capitole, &
294. *ſouleve les eſclaves de Rome.* XIX. *Quin-*
296. *tius Cincinnatus élu conſul.* XX. *Il re-*
tourne à ſon champ. XXI. *Il eſt élu*
dictateur. XXII. *On bâtit ſur le mont*
298. *Aventin.* XXIII. *Diſcours de Siccius Den-*
302. *tatus.* XXIV. *Création des Décemvirs.*

CHAPITRE IV.

Depuis la création des Décemvirs juſqu'à la troiſieme ſuſpenſion de l'autorité conſulaire par les Tribuns militaires.

(Eſpace de 7 ans.)

303. I. *Loix des douze Tables.* II. *Nouveaux décemvirs élus.* III. *Tyrannie des*
décemvirs. IV. *Diviſion des loix Ro-*
304. *maines. Origine du droit civil.* V. *Appius fait Siccius lieutenant général, afin de le faire périr.* VI. *Siccius eſt maſſacré.* VII. *Hiſtoire de Virginie.* VIII. *Abolition du décemvirat.* IX. *Mort du décemvir Appius.* X. *Punition des*
307. *autres décemvirs.* XI. *Action honteuſe*
308. *de la République.* XII. *On permet les alliances réciproques de la nobleſſe &*
309. *du peuple.* XIII. *Création des Tribuns militaires.*

Digitized by Google

CHAPITRE V.

Depuis la création des Tribuns militaires, jusqu'à l'incendie de Rome.

(Espace de 54 ans.)

I. *Création des Censeurs.* II. *Quelle étoit leur autorité.* III. *Conjuration de Sp. Melius découverte & punie.* IV. *Tribuns militaires, au lieu de consuls.* V. *La peste est suivie de la guerre.* VI. *Réduction de la fonction des censeurs.* VII. *Rétablissement des tribuns militaires, puis des consuls.* VIII. *Tribuns militaires.* IX. *Les Romains battus ont leur revanche.* X. *Rétablissement des consuls.* XI. *Tribuns militaires.* XII. *Consuls.* XIII. *Interregne.* XIV. *Tribuns militaires.* XV. *Complot des esclaves pour brûler Rome.* XVI. *Dictateur.* XVII. *Interregne.* XVIII. *Consuls.* XIX. *Tribuns militaires.* XX. *Etablissement de la solde.* XXI. *Siége de la fameuse ville de Veïes.* XXII. *Tribuns militaires.* XXIII. *Camilius élu censeur.* XXIV. *Elu tribun militaire.* XXV. *Elu dictateur.* XXVI. *Prise de Veïes par Camille.* XXVII. *Siége de Falere.* XXVIII. *Trahi-*

310.
313.
315.
318.
319.
327.
330.
331.
332.
334.
339.
345.
348.
353.
557.
359.

360. *ſon d'un maître d'école.* XXIX. *Conſuls & tribuns militaires, ſucceſſivement.*
362. XXX. *Banniſſement de Camille.* XXXI.
363. *Les Gaulois aſſiégent Cluſium.* XXXII. *Rome prend le parti de Cluſium.* XXXIII. *Bataille de l'Allia, où les Romains ſont taillés en pieces par les Gaulois.* XXXIV. *Les Gaulois entrent dans Rome.* XXXV. *Pillage & embraſement de Rome.*

CHAPITRE VI.

Depuis l'incendie de Rome juſqu'à la guerre des Samnites, où les Romains commencerent à étendre leurs conquêtes.

(Eſpace de 46 ans.)

I. *Camille défait un parti des Gaulois.* II. *Le Capitole ſauvé par le cri des oies.* III. *Les Romains capitulent. Iniquité de Brennus.* IV. *Camille ſurvient*
365. *& annulle les conditions du traité.* V.
370. *Toute l'armée des Gaulois eſt défaite*
373. *par Camille.* VI. *Tribuns militaires.*
377. VII. *Victoire de Camille.* VIII. *Supplice*
386. *de Manlius.* IX. *Camille vient au ſecours des Romains battus, & remporte la victoire.* X. *Nouvelles diſſentions à*

Rome. XI. *Camille défait encore les Gaulois.* XII. *Révolte du peuple contre le dictateur Camille.* XIII. *Le ſénat accorde au peuple le droit d'avoir un conſul plébéïen, & les Tribuns militaires ſont abolis.* XIV. *Création d'un préteur : fonctions & prérogatives de cette charge.* XV. *Réglement pour l'édilité.* XVI. *La peſte afflige Rome, & le grand Camille en meurt.* XVII. *Origine de la comédie à Rome.* XVIII. *Clou fixé dans la muraille du temple de Jupiter.* XIX. *M. Curtius ſe précipite dans un gouffre.* XX. *Les Romains vaincus par les Herniques & enſuite vainqueurs.* XXI. *Combat ſingulier entre Manlius & un Gaulois.* XXII. *Union des Romains & des Latins.* XXIII. *Les Gaulois battus.* XXIV. *On acquitte aux dépens du fiſc, toutes les dettes des particuliers.* XXV. *La cenſure conférée à un plébéïen.* XXVI. *Victoire remportée ſur les Gaulois.* XXVII. *Combat de M. Valerius avec un Gaulois.* XXVIII. *Circonſtance du corbeau.* XXIX. *L'armée des Gaulois vaincue.* XXX. *Premier période de la grandeur de Rome. Alliance avec Carthage.*

387.

388.

389.

391.

395.

402.

403.

404.

405.

CHAPITRE VII.

Depuis la guerre des Romains contre les Samnites, juſqu'à celle de Pyrrhus Roi d'Epire.

(Eſpace de 63 ans.)

410. I. QUELS *étoient les Samnites.* II. *Origine de la guerre que les Romains leur déclarent.* III. *Les Samnites ſont battus.* IV. *Bataille ſanglante où les*
411. *Samnites ſont taillés en pieces.* V. *Inſigne trahiſon des ſoldats Romains prévenue par les chefs & punie par le*
412. *ſénat.* VI. *Paix conclue avec les Sam-*
413. *nites.* VII. *La guerre déclarée aux Latins.* VIII. *Action héroïque de Decius.*
414. IX. *Manlius fait mourir ſon fils.* X. *La guerre recommence avec les Latins, qui ſont vaincus.* XI. *Jalouſie du conſul*
415. *Emilius.* XII. *Châtiment de la ville*
416. *d'Antium.* XIII. *Supplice d'une veſtale.*
422. XIV. *Guerre avec les Sidicins.* XV. *Da-*
424. *mes Romaines empoiſonneuſes.* XVI. *Guerre avec les Privernates qui ſont vaincus.* XVII. *Guerre avec Fregelles &*
427. *Palépolis.* XVIII. *Priſe de Palépolis, aujourd'hui Naples.* XIX. *Effet de l'u-*
428. *ſure à Rome,* XX. *Guerre contre les Veſtins*

Veſtins & contre les Samnites : les Veſtins ſont battus. XXI. *Les Samnites ſont défaits par Fabius, qui les attaque ſans en avoir reçu l'ordre du dictateur.* XXII. *Les Samnites ſont encore battus,* 431.
& ſe ſoumettent aux vainqueurs. XXIII. *Les Romains refuſent d'accorder la paix aux Samnites.* XXIV. *Les Romains ſont punis de leur orgueil par un ſtratageme des Samnites.* 432.
XXV. *Fourches Gaudines.* XXVI. *Humiliation des Romains.* XXVII. *Les Romains ſe vengent.* 433. 436.
XXVIII. *Création de deux nouvelles tribus.* XXIX. *Conſtruction du grand chemin nommé* Via Appia. XXX. 441. 449.
Les Samnites renouvellent leur ancienne alliance avec les Romains. XXXI. *Les Eques ſont entierement domptés par les Romains.* XXXII. *On multiplie le nombre des pontifes & des augures.* XXXIII. 452. 453.
On forme deux nouvelles tribus. XXXIV. 458.
Les Samnites attaquent les Romains & ſont battus. XXXV. *Ils ſont taillés en pieces.* XXXVI. *Ils battent les Romains.* XXXVII. *Ils ſont battus par Fabius Maximus pere du conſul qu'ils avoient vaincu, & font leur paix.* XXXVIII. *Ils recommencent la guerre, & ſont vaincus.* XXXIX. *Sédition du* 460. 461. 462. 464.

471. *peuple Romain.* XL. *Les Lucaniens dompтés par les Romains.* XLI. *Guerre contre les Tarentins, & ce qui l'occaſionne.*

CHAPITRE VIII.

Depuis la premiere guerre contre Pyrrhus juſqu'à la premiere guerre Punique ou des Carthaginois, lorſque les Romains commencerent à porter les armes hors de l'Italie.

(Eſpace de 15 ans.)

473. I. *Pyrrhus paſſe en Italie au ſecours des Tarentins.* II. *Portrait des Tarentins.* III. *Réponſe fiere du conſul Lavinus à un envoyé de Pyrrhus.* IV. *Bataille ſanglante.* V. *Pyrrhus met les Romains en fuite par le moyen de ſes éléphans.* VI. *Il s'avance du côté de Rome.* VII. *Vigilance & fermeté des Romains.* VIII. *Il envoie un ambaſſadeur à Rome.* IX. *Réponſe du ſénat.* X. *Fabricius refuſe les préſens de Pyr-*
474. *rhus.* XI. *Seconde bataille.* XII. *Les*
475. *Romains ſont battus.* XIII. *Généroſité de Fabricius.* XIV. *Pyrrhus abandonne*
478. *l'Italie & paſſe en Sicile.* XV. *Il revient en Italie.* XVI. *Il eſt battu par les Ro-*

mains. XVII. *Camp de Pyrrhus.* XVIII. *Pyrrhus s'en retourne en Epire.* XIX. 480.
Ambaſſadeurs de Ptolomée Philadelphe. XX. *La ville de Tarente eſt démolie* 481.
par les Romains. XXI. *Equité des Ro-* 485.
mains. XXII. *La monnoie d'argent commence à avoir cours à Rome.*

CHAPITRE IX.

Depnis le commencement de la premiere guerre Punique, juſqu'au tems que les Romains ſe rendirent auſſi redoutables par mer que par terre.

(Eſpace de 47 ans.)

I. OCCASION *de la premiere guerre* 489.
des Romains & des Carthaginois. II. *Les Carthaginois ſont battus, & Meſſine eſt délivrée.* III. *Alliance des Romains* 490.
avec Hieron roi de Syracuſe. IV. *Alliance avec les villes de Meſſine & de Catane.* V. *Priſe d'Agrigente.* VI. *Les* 491.
Romains apprennent l'art de la navi- 492.
gation. VII. *Les Carthaginois vaincus* 493.
par les Romains dans un combat naval. VIII. *Les Romains ſe rendent maî-* 494.
tres des iſles de Sardaigne & de Corſe.
IX. *Les Romains portent la guerre en* 497.

Afrique. X. *Les Carthaginois ſont battus.* XI. *Défaite des Romains ; Régu-*
498. *lus eſt pris priſonnier.* XII. *Combat naval où les Carthaginois ſont vaincus.*
XIII. *Toute la flotte des Romains périt*
500. *par une tempête.* XIV. *Une autre flotte*
503. *a le même ſort.* XV. *Inſigne victoire des Romains.* XVI. *Les Carthaginois envoient au ſénat des ambaſſadeurs pour demander la paix : Régulus les accompagne.* XVII. *Régulus s'oppoſe à la paix.* XVIII. *Supplice de Régulus.* XIX. *Vengeance de la femme de Régulus.*
508. XX. *Les Romains remportent ſur mer*
511. *une victoire ſur les Carthaginois.* XXI.
512. *Fin de la premiere guerre Punique.* XXII.
524. *Naiſſance des lettres à Rome.* XXIII.
525. *Guerre contre les Illyriens.* XXIV. *Con-*
526. *ditions de la paix.* XXV. *Les Gaulois*
528. *ſont la guerre aux Romains.* XXVI. *Ils*
531. *combattent & ſont vaincus.* XXVII. *Au-*
533. *tre défaite des Gaulois.* XXVIII. *Conſtruction du Cirque & du grand chemin*
534. *de Flaminius.* XXIX. *Ambaſſadeurs en-*
535. *voyés à Carthage.* XXX. *Rome déclare la guerre aux Carthaginois.*

Fin de la Table des Sommaires du premier Volume.

HISTOIRE

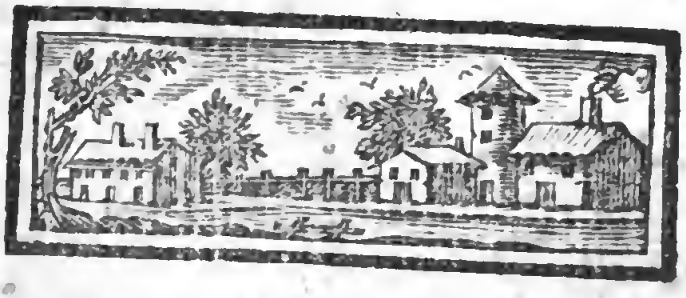

HISTOIRE ROMAINE.

INTRODUCTION.

I. Etat de l'Italie avant la fondation de Rome.

A La naiſſance de Rome, l'Italie ne comprenoit que la moitié des pays qu'elle contient aujourd'hui. Elle renfermoit cependant différens peuples dans ſon ſein. Tels étoient par exemple les Aborigenes, les Hétruriens, les Umbriens, les Samnites, les peuples de la Campanie, de la Pouille, de la Calabre, de la Lucanie, & de Brunduſe. Je paſſe ſous ſilence d'autres peuples moins conſidérables, qui furent bientôt confondus avec leurs voiſins, dont la puiſſance ſe trouva ſupérieure à la leur. L'autre partie de l'Italie, ſelon la dénomination préſente, étoit poſſé-

dée par les Gaulois, diviſés en Senonois, Inſubriens, &c. Après l'avoir conquiſe ſur les Hétruriens, ils lui donnerent le nom de leur patrie, & l'appellerent Gaule. Mais afin d'ôter l'équivoque, ils la nommerent Gaule-Cis-Alpine, c'eſt-à-dire, Gaule en-deçà des Alpes, ou *Togata*, à cauſe des habits longs que portoient les anciens habitans, & que porterent auſſi les nouveaux. Les Liguriens & les Venetes en occupoient en même-tems une portion. Toute cette ſeconde partie compoſoit à-peu-près ce qu'on nomme à préſent la Lombardie.

II. Etabliſſement des Latins.

De tous ces différens peuples de l'ancienne Italie, celui des Aborigenes, depuis appellés Latins, a été le plus diſtingué non par aucune prérogative particuliere, mais par la prédilection des hiſtoriens Romains, qui ont affecté d'en relever les moindres actions ſans ſe mettre en peine de donner aux autres peuples d'Italie les éloges qu'ils méritoient. Les Aborigenes deſcendoient des Oenotriens, qui vinrent d'Arcadie s'établir dans le Latium, & en chaſſerent les Sicules, qui l'habitoient auparavant. Ce Latium que le Tibre arroſoit, n'avoit que trente milles de longueur & ſeize de largeur, & n'étoit qu'une quatrieme partie de ce qu'eſt aujourd'hui

la Campagne de Rome dans l'Etat Eccléſiaſtique.

Il y avoit des Rois dès les premiers tems, & plus de 200 ans avant la ruine de Troye, & par conſéquent plus de 1300 ans avant Jeſus-Chriſt : & ces Rois, ſi l'on en excepte quelques-uns de la Grece, étoient les premiers que l'Europe eût vus juſqu'alors. Laurentum, ſituée à l'embouchure du Tibre, étoit la capitale du Latium, & le ſéjour de ſes Souverains. Poſſeſſeurs d'un ſi petit Etat, ils commandoient pourtant à pluſieurs nations, à cauſe des différentes colonies, qui charmées de la beauté du climat, y avoient fixé leur demeure. Les plus remarquables furent la colonie des Pelaſges, déſerteurs, ſi l'on peut parler ainſi, de la Theſſalie, & celle, qui ſuivit Saturne fuyant de Crete, pour éviter la perſécution de ſon fils Jupiter. C'eſt à la fuite clandeſtine du Chef de cette ſeconde colonie, qu'eſt dû le changement de nom d'*Aborigenes*, en *Latins*, (*à latendo.*) Evandre conducteur d'une colonie d'Arcadiens, ſe plût dans ce même pays, & le préféra à tous ceux qu'il avoit parcourus. L'Hercule des Grecs en fit autant avec la ſienne : & depuis lui, Enée y vint avec ſes Troyens, qui furent les derniers étrangers, (ſuivant le témoi-

III. Les Grecs s'établiſſent dans le Latium.

IV. Arrivée d'Evandre & d'Enée.

gnage de Denis d'Halicarnaſſe,) pour qui le Latium devint une nouvelle patrie.

Ceux-ci étoient réduits à douze cens hommes, ou (comme d'autres le prétendent) à ſix cens ſeulement, quand ils arriverent en Italie, échappés à la fureur des flammes qui venoient de réduire Ilium en cendres, & ſauvés des flots de la mer ſur laquelle ils avoient erré trois ans. Leur calamité plus connue que celle de tant d'autres villes célebres, a fait la plus ſûre époque de la Chronologie. Cette époque commença l'an du Monde 2824 & quatre cens ans avant la fondation de Rome, pendant que Latinus régnoit ſur le Latium. Ce Prince généreux, compatiſſant aux malheurs d'Enée & de ſes compagnons, le reçut avec bonté : & pour le retenir chez lui par des liens auſſi forts que doux, il lui donna Lavinie ſa fille en mariage. Turnus Roi des Rutules, ne vit qu'avec déplaiſir un étranger poſſeſſeur d'un bien qu'il avoit lui-même deſiré, & il eſſaya de s'en venger en lui déclarant la guerre. Elle ne fut pas longue : la mort de Turnus rendit bientôt la tranquillité au Latium, & aſſura à Enée le ſceptre que Latinus lui laiſſa en mourant comme un héritage qui appartenoit à l'époux de ſa fille.

An du Monde. 2824.

Latinus Roi du Latium reçoit Enée, & lui donne ſa fille Lavinie en mariage.

VI. Enée bâtit la ville de Lavinie.

Enée maître de l'Etat, fonda une nouvelle ville, à l'orient de Laurentum, & à cinq ou ſix milles de cette capitale. Il la nomma Lavinie, en conſidération de ſa femme; & afin que les Troyens & les Latins ne formaſſent plus qu'un même peuple, il fit du nom de ceux-ci un nom commun à tous les deux. Le regne d'Enée, tué dans la guerre qu'il eut contre Mezence Roi des Hétruriens, aujourd'hui les Toſcans, dura peu. Les Latins plein de vénération pour la mémoire de ce vertueux Prince, lui éleverent un temple ſous le nom de *Jupiter Indiges* : ce qui eſt une pure apothéoſe; car *Indiges* ſignifie *Déifié.*

VII. Son fils Aſcagne lui ſuccede.

Aſcagne Fils d'Enée & de Créuſe, ſuccéda à ſon pere, quoique le royaume appartînt de droit à ſa belle-mere Lavinie. Elle étoit groſſe, quand ſon époux mourut : ainſi Aſcagne étoit doublement coupable. La crainte qu'elle eut de l'uſurpateur de ſon trône, l'obligea à ſe retirer dans une forêt, où elle accoucha d'un fils qu'elle nomma Silvius, du lieu où étoit né. Il y a apparence que leur diviſion ceſſa; car on voit par l'hiſtoire, que ſon beau-fils lui céda Lavinium, trente ans après qu'Enée l'eut fondée; & qu'il alla demeurer à douze milles, au nord de cette même ville, où il bâtit Albe la longue, qui devint le ſé-

VIII. Lavinie accouche de Silvius.

IX. Aſcagne bâtit Albe, où il regne, Sylvius ſuccede à ſon frere Aſcagne.

jour de ſes Rois. Jule fils d'Aſcagne n'hérita point de la couronne, qui paſſa à Silvius, par un Réglement du peuple conſtitué arbitre entre les deux prétendans. Et parce qu'il n'étoit pas juſte auſſi de dégrader Jule de toute dignité, on lui laiſſa la grande prêtriſe qui paſſa avec ſon nom à la famille des Jules.

X. Jule fils d'Aſcagne ſe contente de la grande Prêtriſe qui paſſe dans ſa famille.

Treize Rois deſcendans de Silvius, régnerent environ pendant 400 ans à Albe dans l'ordre que voici : Enée - Silvius 31. ans. Latinus 52. Albon 39. Capet premier 26. Capys 28. Capet II, 13. Tiburinus 8. Agrippa 24. Alladius 19. Aventin 37. Procus 23. Amulius 42. Numitor fut le dernier de tous. Tiburinus donna ſon nom au Tibre, appellé auparavant Albula, & Aventin le ſien à une des ſept collines ſur leſquelles Rome fut bâtie. Tous ces Princes ne régnerent préciſément que ſur l'ancien Latium, qui n'étoit alors que la ſixieme partie de ce qu'il fut du tems d'Auguſte, où il comprenoit les Rutules, les Volſques, les Eques, les Herniques, & les Arunciens. Jamais contrée d'une ſi petite étendue n'eut tant d'habitans ni de villes que celle-là. Et l'on remarque que la ſeule cité d'Albe, avant ſa deſtruction, avoit été comme la mere de de trente autres dans le Latium.

Amulius & Numitor les deux derniers

de ſes Rois étoient freres. Pour ne point démembrer leur Etat, ils convinrent que l'un d'eux l'auroit tout entier, & que les tréſors apportés de l'ancienne Troye, & conſervés juſqu'à ce tems-là, ſeroient le partage de l'autre. Amulius fut celui auquel ils échurent ; mais il ne les employa qu'à corrompre les ſujets de ſon frere, pour le détrôner enſuite. Il réuſſit dans ſon deſſein ; & afin de s'aſſurer le ſceptre uſurpé, il fit tuer à la chaſſe Lauſus fils de Numitor, & contraignit la ſœur du jeune Prince mort, à s'enfermer avec les Veſtales. Il y avoit déjà quatre ans qu'elle s'étoit conſacrée au ſervice de Veſta, lorſque ſortant un jour du temple pour aller puiſer de l'eau, un homme amoureux d'elle en obtint par violence, ce qui s'appelle faveur, quand on l'obtient de gré à gré. Voilà la maniere dont quelques Auteurs racontent l'aventure ; il y en a qui ſuppoſent qu'Amulius même fut l'auteur de cette action, & qu'il la commit plutôt par politique que par amour. Quoi qu'il en ſoit, il eſt toujours conſtant, qu'afin de ſauver l'honneur de ſa famille, il imputa au Dieu Mars le ſcandale qui cauſoit la groſſeſſe de la Veſtale, & qu'il inventa la circonſtance ſi exagérée dans toutes les hiſtoires : » Que » Rhea avoit été violée dans un bois

An du Monde. 3209.

XI. Amulius uſurpe les Etats de Numitor ſon frere.

XII. Rhea fille de Numitor violée.

» consacré au Dieu de la Guerre, sans » avoir pu résister à un Etre puissant, » que la majesté, les éclairs & le ton- » nerre accompagnoient. » On en crut ce qu'on voulut ; cependant le terme de l'accouchement vint, & elle mit deux fils au monde, Romulus & Remus. Leur oncle, qui étoit un ambitieux sans pitié, les fit à l'instant jeter dans le Tibre, & condamna la mere ou à la mort, ou à une prison perpétuelle. Le courant du fleuve, aidé d'un vent assez fort, poussa les enfans sur le rivage ; & deux bergers, Faustulus & Amulius, se rencontrant là heureusement, les emporterent par compassion. Le premier encore plus généreux que l'autre, se chargea de les élever, & les donna à nourrir à Laurentia sa femme, surnommée la *Louve* peut-être à cause de ses prostitutions : & c'est sur cela apparemment qu'est fondée la Fable de la Louve qui les allaita.

XIII. Elle accouche de Romulus & de Remus.

XIV. Amulius leur oncle les fait jeter dans le Tibre.

XV. Ils sont sauvés par le pasteur Faustulus, & nourris par Laurentia sa femme.

A mesure qu'ils avançoient en âge, on remarquoit en leurs actions une noblesse & un courage, qui répondoient à l'idée qu'on avoit de leur illustre origine, que rien d'ailleurs ne démentoit, malgré la basse éducation qu'ils recevoient de Faustulus. Le hasard fit même que leur vil commerce avec les bergers les tira de l'obscurité, & leur fit connoître leur

véritable condition. Voici comme on raconte ce fait. S'étant un jour rencontrés avec les bergers d'Amulius, ils eurent avec eux quelque conteſtation ; & des paroles ils en vinrent aux mains. Il y a apparence que les deux freres plus fiers, mais moins forts, n'eurent pas l'avantage dans ce petit combat, puiſque Remus y fut pris, & mené devant le Roi, qui l'envoya en priſon, & l'y retint long-tems. Romulus au déſeſpoir de la captivité de ſon frere, ſe montra un jour ſi affligé à Fauſtulus, que ce bon homme qui ne cherchoit qu'à le conſoler, lui raconta toutes les cruautés d'Amulius envers la famille de Numitor, & lui dit qu'ils en auroient été eux-mêmes les victimes, ſi la Divinité qui veilloit à leur conſervation, ne l'eût conduit lui & un de ſes amis au lieu où on les avoit expoſés ſelon l'ordre de leur oncle ; & s'il ne les eût emportés ſecrétement chez lui, & nourris l'un & l'autre comme ſes propres enfans.

L'on comprend facilement les impreſſions que dut faire ce récit ſur un jeune homme fier & courageux. Romulus plein de reſſentiment, ne penſa plus qu'à enlever ſon frere des priſons d'Amulius. Et ſans réfléchir ſur les difficultés de l'entrepriſe, il aſſembla tous les bergers de ſa connoiſſance, avec d'autres jeunes

gens téméraires qui ſe flattoient de l'eſpérance du butin. Voyant ſa troupe plus nombreuſe qu'il n'avoit cru, afin d'éviter la confuſion, & que chacun pût ſe rallier facilement, il la partagea en pluſieurs compagnies, auxquelles il donna des chefs, & pour enſeignes, divers petits faiſceaux d'herbes, attachés au bout d'une perche. Comme les Latins appelloient *Manipuli* tout ce qui étoit lié enſemble, de là vient qu'ils nommerent depuis *Manipulares* les capitaines ou chefs des bandes militaires. Remus averti de la réſolution de ſon frere travailla de ſon côté, & l'événement paſſa leur eſpérance. Amulius, comme tous les tyrans, effrayé mal-à-propos d'une auſſi foible conſpiration, fut ſurpris & tué avant que de s'être mis en défenſe, & Remus incontinent délivré. Numitor profitant de la conjoncture, remonta ſur le trône quarante-deux ans après en avoir été chaſſé.

XVI. Capitaines des bandes militaires appelés *Manipulares*.

XVII. Mort d'Amulius.

XVIII. Numitor remonte ſur le trône.

Dans ce cours de proſpérités imprévues, les deux jeunes freres animés d'un preſſentiment de gloire, ſe propoſerent de jeter les fondemens d'une ville, au lieu même où Fauſtulus les avoit trouvés expoſés. Ils communiquerent ce deſſein à leur ayeul qui l'approuva, & qui leur marqua lui-même une étendue de terre convenable à leur projet, ſur le bord du Tibre,

à quatorze milles d'Albe, entre le ſeptentrion & l'occident. Il y a dans tous les pays des eſprits toujours mécontens du gouvernement, & ſouvent ſans raiſon. Il s'en trouvoit dans Albe pluſieurs de ce caractere, & que des motifs d'intérêt avoient auſſi attachés à Amulius; Numitor les deſtina à peupler la ville future, & accorda de magnifiques priviléges à tous ceux qui iroient l'habiter. Un inſtinct ſecret porta les deſcendans de la colonie Troyenne, qui vivoient tranquilles à Albe, à préférer le ſéjour de Rome naiſſante à celui d'un lieu ſi cher à leurs peres.

XIX. Projet de la Fondation de Rome par Remus & Romulus.

Un faux préjugé perſuada à Romulus & à Remus, que s'ils mettoient de l'émulation entre les ouvriers, leur travail avanceroit davantage; & dans cette intention, ils les diviſerent en deux bandes, qui dégénérans bientôt en faction, ne voulurent plus la même choſe. On diſputa principalement avec chaleur ſur le choix du terrain, dont l'enceinte avoit été marquée par Numitor. Romulus prétendoit bâtir ſur le mont Palatin, & ſon frere ſur l'Aventin. Numitor conſulté, ordonna qu'on ſe régleroit par le vol des oiſeaux. Ses petits-fils ſuivirent ſon conſeil, & ſe retirerent ſéparément ſur les collines qu'ils affectionnoient. Remus le premier apperçut ſix vautours:

Romulus plus heureux ou moins ſincere, ſoutint qu'il en avoit vu douze, & le voilà maître du lieu. La préférence du ſort aigrit celui auquel il n'avoit pas été favorable; l'aigreur produiſit la haine, & la haine éclata. On prit les armes, on ſe bâtit, & Remus avec pluſieurs des ſiens, fut tué ſur la place. Pliſtinus frere de Fauſtulus, périt auſſi dans cette action. Les Hiſtoriens racontent qu'avant le combat, Remus inſulta plus d'une fois Romulus, & qu'il ſauta avec mépris par-deſſus les nouveaux remparts, pour montrer qu'on n'y avoit pas obſervé les proportions néceſſaires.

XX. Combat entre Romulus & Remus. Ce dernier y eſt tué.

Romulus âgé pour lors de dix-huit ans, ſe voyant ſans aucun concurrent, commença à bâtir ſans obſtacle cette ville célebre, que les Romains longtems après nommerent la métropole du monde, & la ville éternelle. Ce fut au ſentiment de Varon la quatrieme année de la ſixieme Olimpiade: ce qui revient à l'an du monde 3252, le ſixieme du regne de Joatham Roi de Juda, & le ſeptieme de Phacée Roi d'Iſraël, 428 ans après la priſe de Troyes, 121 depuis la fondation de Carthage, 214 avant le commencement de l'empire des Perſes, & 752 avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt.

An du Monde. 3225.

Romulus élevé dans la ſuperſtition, crut qu'il étoit de la piété de conſulter les augures ſur ce qui lui reſtoit à faire. Ceux d'Hétrurie étoient les plus fameux; on les appella, & ils commencerent leurs cérémonies, ſelon Plutarque, le 21 d'Avril jour révéré des Romains, comme celui de la naiſſance de leur empire. Romulus docile à leurs leçons, monta ſur le mont Palatin: & là attachant une jeune geniſſe & un jeune bœuf à un ſoc de charrue, il leur fit tracer un ſillon autour de ſes remparts. Cette action paſſa en coutume chez les Romains, toutes les fois qu'ils voulurent dans la ſuite ou bâtir ou détruire une ville. Un autre uſage ſe forma encore de-là, ce fut d'élever ce ſoc, quand on devoit ſuſpendre les portes d'une maiſon, dites *portæ* (*à portando aratro;*) l'eſpace marqué par le ſillon s'appelloit *pomœrium* (de *poſt murum* ou *ponè mœnia*) c'eſt-à-dire, après ou derriere les murs. La nouvelle ville n'avoit qu'un mille de circuit, & formoit un carré qui ne contint d'abord que mille maiſons. Elle étoit fermée de quatre portes; ſavoir, *Romulæa*, *Janualis*, *Muciovis*, & *Carmentalis*: & tout ſon territoire au-dehors étoit de ſept à huit milles en longueur. Telle fut Rome dans ſes com-

XXI. Romulus trace le plan de Rome.

mencemens. Dans la ſuite ſes Rois l'embellirent, ſes conſuls la rendirent puiſſante & redoutable, & ſes Empereurs enfin porterent ſa magnificence & ſa ſplendeur à un degré qui n'a jamais eu rien de comparable.

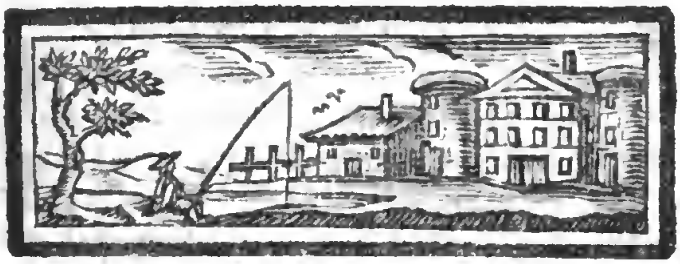

HISTOIRE ROMAINE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

Depuis la fondation de Rome juſqu'à la mort de Romulus.

(Eſpace de trente-ſept ans.)

An DE ROME, 1.

ROMULUS ayant laiſſé à ſes ſujets la liberté de choiſir le genre de gouvernement qu'ils eſtimoient le meilleur, ils préférerent le Monarchique à tout autre. Après cette détermination, il étoit naturel qu'ils choiſiſſent pour Roi, celui qui les avoit raſſemblés, & qu'ils regardoient comme leur bienfaiteur. Romulus fut donc élu. Le nombre des habitans de Rome ne montoit alors qu'à trois mille hommes de pied, & à trois cens hommes de cheval, & il n'y avoit

I. Romulus premier Roi.

pas là de quoi peupler ſuffiſamment une ville. Romulus s'aviſa d'en faire un aſile ouvert à tous les criminels, & de cette maniere il augmenta le nombre de ſes ſujets. Les vices que ceux-ci y apporterent auroient tout perverti ſans l'ordre & la police que Romulus introduiſit dans ſa nouvelle cité. Il fit trois claſſes des habitans, qu'il nomma tribus (du nombre de trois.) Chaque claſſe ſe ſubdiviſoit en curies, ce qui répond aſſez à nos Paroiſſes; car chacune de ces curies avoit ſon temple particulier, ſes ſacrifices, & ſon Prêtre qui s'appelloit *Curio*. Il y en avoit de plus un ſupérieur à tous les autres, & l'on nommoit celui-là *Curio - Maximus*, c'eſt-à-dire, le grand Prêtre. Les curies furent encore ſubdiviſées en décuries, qui étoient régies par autant d'officiers qu'il y avoit de décuries. Les tribus étoient proprement ce que ſont nos quartiers dans de grandes Villes. On diviſa les terres en autant de parts qu'il y avoit de curies, & par conſéquent en trente. L'on ſéqueſtra deux parts de ces terres, dont l'une fut appliquée aux dépenſes publiques, & l'autre au ſervice des Dieux. Pendant bien des années, les affaires de l'Etat ſe réglerent à la pluralité des ſuffrages, qui ſe prenoient ſelon le rang des curies, où tout particulier opinoit, & c'eſt ce qu'on appelloit

An de Rome. I.

II. Il établit un aſile à Rome, pour en augmenter les Citoyens.

III. Diviſion en tribus, curies & décuries.

Comitia Curiata, assemblée des curies.

An de Rome. I.

Romulus en séparant le peuple par classes, n'avoit rien donné à la naissance & au mérite : il s'apperçut de son erreur, & fit une seconde séparation, ou pour mieux dire, deux états de ses sujets sous le nom de patriciens & de plébéïens. Les premiers étoient ceux auxquels la naissance ou l'âge donnoit une espece d'autorité naturelle. Leur sagesse les éleva aux emplois les plus honorables, comme à prendre soin de la religion, à administrer la justice ; & à conseiller le Roi. Les seconds, qui étoient ce qu'est chez nous le tiers état, ne se mêloient point des affaires publiques, parce que, ç'auroit été commettre le supérieur avec l'inférieur, & retomber dans la confusion que Romulus vouloit éviter. Mais de peur que la différence des conditions n'altérât l'union si nécessaire aux sociétés, il réunit & attacha ces deux différens ordres par des liens d'une dépendance réciproque. Il mit les petits sous la protection des grands, avec l'entiere liberté du choix de leurs protecteurs. Le devoir du protecteur consistoit à donner conseil à ses cliens, à les défendre de l'oppression, à veiller au bien de leurs affaires domestiques, & enfin à leur procurer la douceur & la tranquillité qui dépendoient de lui. Les plébéïens de leur part devoient secou-

IV. Distinction des habitans en patriciens & plébéïens.

V. Forme de gouvernement.

An de Rome. 1.

rir dans les occaſions ceux qu'ils avoient choiſis pour protecteurs, payer la rançon de leurs enfans faits priſonniers de guerre, & ſubvenir aux dépenſes inſéparables des emplois & des dignités de ces mêmes patrons. Et afin que cette union demeurât indiſſoluble, il étoit défendu de ſe plaindre de ſes mutuelles dépendances, ou de prendre un parti contraire à celui dans lequel on s'étoit engagé. Si le protecteur ou le protégé tomboit en contravention, il étoit permis au complaignant de ſe faire juſtice à lui-même, & de tuer celui qui avoit manqué à ſon engagement. Ainſi les droits de protection & de reconnoiſſance fondoient des obligations auſſi fortes que celles de la nature : & plus le praticien avoit de cliens, & d'égards pour eux, & plus il acquéroit de gloire & de réputation. Rien ne prouve mieux la ſageſſe & la ſolidité de cet engagement que ſa longue durée, qui juſqu'à Caïus Gracchus, (le premier qui fut aſſez hardi pour l'affoiblir,) ne reçut pas la moindre diminution pendant ſix cens ans. L'avantage que les plébéïens retirerent d'une conſtitution qui honore tant ſon auteur, leur fit naître l'envie d'être protecteurs à leur tour, dans les colonies, & dans les villes alliées de la République, ſe réglant en tout ſur ce que leurs protecteurs faiſoient à leur égard. Ils de-

venoient à leur exemple le conſeil de leurs cliens, & régloient leurs différends avec autant d'équité, que ſouvent le Sénat autoriſoit leurs déciſions, ou leur renvoyoit le jugement des affaires de ces colonies, quand leurs cauſes étoient portées à ſon Tribunal. An de Rome. 1.

VI. Romulus ſe choiſit un conſeil entre les patriciens.

Romulus cherchant à ſe ſoulager du poids du gouvernement, choiſit cent d'entre les patriciens pour être ſes aſſeſſeurs, & il donna à ce corps de Magiſtrats le nom de Sénat. Les Hiſtoriens ne conviennent pas de ce qui donna lieu à cette dénomination : les uns aſſurent qu'elle fut priſe de l'âge avancé des Sénateurs, & les autres *à ſinendo*, parce que rien n'étoit jugé dans le Sénat qu'ils ne l'euſſent permis, ou plutôt qu'ils n'y euſſent conſenti. Denis d'Halicarnaſſe prétend que Romulus les appella par diſtinction, *Patres Conſcripti*, & que c'eſt comme qui diroit.» Des perſonnages vénérables par leur » âge, & par leur diſtinction. » Chaque tribu fournit trois de ces Sénateurs, & chaque curie autant. On leur aſſocia un Magiſtrat particulier, ſur lequel rouloit le gouvernement civil, lorſque le Prince alloit à l'armée : ſon véritable titre étoit *Præfectus Urbis*, Gouverneur ou Intendant de Rome.

Le détail du gouvernement eſt infini, & ce n'eſt pas l'ouvrage d'un jour. Ro-

An de Rome. 1.

mulus avoit voulu d'abord prévenir les plus grands déſordres, & il n'avoit fait que des loix générales, ſans que chacun ſût quelle devoit être ſa fonction particuliere. Après que l'état eut pris cette premiere forme, le Roi deſcendit à ce qui la devoit perfectionner, & il régla quels ſeroient à l'avenir les devoirs du Roi, du Sénat & du peuple. Il ſe réſerva à lui & à ſes ſucceſſeurs de faire obſerver la religion, les loix, les coutumes reçues; de juger les principales conteſtations; de déclarer les procès dont il prétendoit renvoyer la connoiſſance au Sénat; d'avoir une inſpection ſinguliere ſur le Sénat, auſſi bien que ſur le peuple; & de convoquer les tribus toutes les fois qu'un conſentement général ſeroit requis. Il ſe réſerva encore le droit de ratifier ce qui avoit été jugé devant un autre tribunal que le ſien, afin de joindre à l'équité du jugement, le ſceau de l'autorité néceſſaire en pluſieurs occaſions. La guerre lui parut être une dépendance de la royauté; il en fit ſon partage. Un pouvoir abſolu au dehors convient à ce partage, & il l'y joignit. Chargé de tant de fonctions, il n'en laiſſa qu'une ſeule au Sénat, qui étoit d'examiner à fond, & enſuite de réſoudre les queſtions propoſées par le Souverain. Pour ce qui regarde le peuple, il lui renvoya le choix des magiſtrats,

VII. Partage du pouvoir entre le Roi, le Sénat & le peuple.

la conſtitution des loix, & auſſi le ſoin d'aider le Roi de ſes conſeils en tems de guerre, ſi le Prince jugeoit à propos de s'en ſervir. Ces prérogatives qui ſembloient tout à l'avantage du peuple, n'ôtoient rien néanmoins au Sénat du pouvoir qu'il tenoit de ſon inſtitution, parce qu'il intervenoit toujours dans les aſſemblées du peuple; & qu'ainſi nul réglement ne s'y faiſoit ſans lui. An de Rome 3.

VIII. Inſtitution des gardes & des licteurs.

Il eſt juſte que le Prince qui veille à la ſureté des peuples, trouve la ſienne en procurant celle des autres. Romulus y pourvut par le choix de trois cens jeunes hommes de la plus haute réputation de courage dans les curies, qu'il deſtina à la garde de ſa perſonne. Ils furent appellés *Celeres*, de leur célérité à exécuter ſes commandemens. Le chef ou le colonel de ces gardes, connu ſous le nom de Tribun, avoit ſous lui trois capitaines, nommés centurions, parce que leurs compagnies étoient de cent hommes, & divers officiers ſubalternes. La lance & l'épée ſervoient d'armes ordinaires à ces gardes, qui environnoient le Roi en tout tems, mais principalement à la guerre, où ils devoient être les premiers à l'attaque, & les derniers à la retraite. Quant aux douze licteurs ou huiſſiers qui ſuivoient auſſi par-tout le Roi, ils n'étoient point cenſés ſes gardes, mais des miniſtres inférieurs prêts

à exécuter ſes ordres quels qu'ils fuſſent.
An de Rome. 3. Lorſqu'il ſortoit en public, ces licteurs le précédoient, portant des faiſceaux de verges, ou de petites baguettes liées enſemble, & des haches, qui étoient le ſymbole de la puiſſance, & les inſtrumens des peines impoſées aux coupables. Un hiſtorien Grec faiſant réflexion ſur la prudence & la ſolidité de la politique de Romulus, l'a regardée comme un préſage certain de la durée de ſon empire, & n'a point héſité à la préférer à tout ce que les anciens légiſlateurs, ſans excepter ceux de ſa patrie, ont laiſſé de plus parfait en ce genre. Ce ſage Prince ajouta à l'excellence de ſes loix l'exercice de la juſtice habituelle, en banniſſant les arts & les profeſſions qui tendoient au luxe & au relâchement des mœurs. Les Romains, à ſon exemple encore long-tems après lui, les eurent en horreur, & ne les permirent qu'aux eſclaves & aux étrangers.

An de Rome. 4. Les nations voiſines de Rome, regardoient d'un œil jaloux cette ville naiſſante: ce qui rendit Romulus plus attentif à la conſervation de ſon Etat. Mais ce qui l'occupoit bien davantage, étoit de donner des femmes à tant d'hommes qui n'en avoient point: pour perpétuer ſon empire, il falloit perpétuer ſes Sujets. Il conſulta & ſon ayeul & le Sénat ſur les meſures qu'il devoit

prendre à cet égard. Il eſt à croire que ce qu'il fit bientôt après fut le réſultat de leurs conférences. Il feignit de vouloir célébrer des jeux à l'honneur de Neptune, & en indiqua le jour. La magnificence du ſpectacle promis excita la curioſité des étrangers, qui accoururent en foule à la prétendue ſolennité, & y amenerent leur famille. La fête commença par l'allégreſſe, & finit bien différemment. Les Romains à un certain ſignal mettent l'épée à la main, & enlevent de force les filles étrangeres, à deſſein d'en devenir inceſſamment les époux. Six cens quatre-vingt trois filles furent enlevées en cette occaſion. Mais afin d'éloigner toute image de rapt & de violence, Romulus voulut qu'on obſervât pour les mariages, les cérémonies qui ſe pratiquoient dans les pays d'où étoient les filles, mais ſur-tout celle du feu & de l'eau; & cette derniere ſubſiſta à Rome pendant pluſieurs ſiecles.

An de Rome 4.

IX. Enlevement des Sabines.

Le droit des gens violé envers tant d'étrangers, dont les Sabins étoient le plus grand nombre, anima tous les peuples limitrophes. Les villes de Cenine, d'Antemne & de Cruſtumium, plus promptes à la vengeance, commencerent la guerre. Les deux premieres, diſtantes de Rome de trois ou quatre milles, & peuplées d'Aborigenes, ſuccomberent dans leur entrepriſe, & y perdi-

X. Guerre à ce ſujet.

An de Rome. 4

rent Acron leur Roi, qui périt dans un combat ſingulier avec Romulus. La troiſieme voiſine des Sabins, & qui ſe vantoit d'être une colonie d'Albe, eut le même ſort que Cenine & Antemne. Les terres conquiſes furent partagées entre une certaine quantité de Romains, & trois mille des principaux habitans des Villes ſoumiſes, que le peuple victorieux adopta pour concitoyens, avec les mêmes priviléges que lui; ce qui rendit Rome très-floriſſante. Romulus y entra en triomphe, chargé d'un butin conſidérable. Les armes d'Acron, qu'il avoit tué de ſa main étoient un des grands ornemens de cette pompe; & pour diſtinguer ce trophée royal, on lui donna le nom d'*opima ſpolia*, ou de riches dépouilles.

XI. Premier triomphe de Romulus.

XII. Il bâtit un temple à Jupiter Férétrien.

Romulus, reconnoiſſant les faveurs qu'il avoit reçues du Ciel en cette guerre, voua un temple à Jupiter Férétrien, ainſi dit de *ferre* porter, ou de *ferire*, frapper: & marqua ſur le mont, que l'on nomma dans la ſuite *Capitolin*, la place où l'on devoit élever cet édifice. La valeur de Romulus, & ſa clémence, pour les vaincus, lui acquirent une eſtime ſi générale, que non-ſeulement des perſonnes de la plus éminente condition, comme Cœlius, dont on impoſa le nom à une montagne de Rome, mais encore des nations entieres ſe mirent

mirent ſous ſa protection, & reçurent des colonies Romaines.

An de Rome. 6.

XIII. Les Sabins déclarent la guerre aux Romains.

Ces ſuccès déconcerterent quelque tems les projets des Sabins, dont la vengeance plus tardive ſe fit auſſi mieux ſentir. Revenus de leur étonnement, ils aſſemblerent leurs troupes à Cures, capitale de leur pays, ſous les ordres de T. Tatius leur Roi. Romulus avant que d'aller au-devant des ennemis, fortifia les monts Capitolin & Aventin, & dans cet intervalle de temps, il reçut du ſecours des Hétruriens, & de Numitor ſon grand pere.

Quelque juſte que fût la guerre que les Sabins vouloient faire aux Romains, ils obſerverent les mêmes formalités, que s'ils n'avoient pas eu à punir des raviſſeurs. Ils envoyerent les ſommer de leur rendre leurs filles enlevées, & de leur livrer les auteurs de la violence commiſe. La demande étoit raiſonnable, mais étant impoſſible d'y ſatisfaire, elle fut bientôt ſuivie d'un refus. La campagne s'ouvrit incontinent après. L'armée des Sabins étoit de vingt-cinq mille hommes de pied & de mille chevaux, & celle des Romains de vingt mille hommes d'infanterie, & de huit cent de cavalerie.

Tatius avoit eſpéré de ſe ſaiſir des hauteurs que Romulus venoit de fortifier. Quand il les eut reconnues, au

lieu de les attaquer, il s'arrêta à les bloquer. Le haſard le rendit maître plutôt qu'il ne penſoit d'un de ces poſtes, que lui livra en trahiſon Tarpeïa fille de Sp. Tarpeïus, qui commandoit au mont Capitolin. Eblouie d'une eſpece de braſſelets que des Sabins diſtingués portoient à titre de récompenſe militaire, elle les demanda pour prix de ſa perfidie. Ils le lui promirent : enſuite comme ſi elle ſe fût mal expliquée, & qu'elle eût demandé leurs boucliers, ils les lui jetterent à la tête, & l'en aſſommerent. Ils occuperent cependant la colline, qui en prit le nom de *Tarpeïenne*, qu'elle garda juſqu'à la conſtruction du Capitole qui le lui fit perdre, mais non pas ſi abſolument, qu'il n'y reſtât un morceau de rocher en pointe, qui conſerva ce nom odieux : & ce fut de ce lieu fatal que l'on précipita depuis les criminels d'état.

An de Rome. 6.

XIV. Trahiſon de Torpeïa.

Les Sabins ayant remporté cet avantage ſur les Romains ne chercherent plus qu'à traîner la guerre en longueur. Ces derniers en ſouffrirent la premiere incommodité, & les autres s'en reſſentirent auſſi. Une guerre ſi lente ennuya les deux armées, qui auroient mieux aimé la paix. Il y avoit de la honte à la demander. On en vint par honneur à une bataille, qui dura pluſieurs jours. Les Romains plierent à la premiere

XV. Les Sabines enlevées procurent la paix.

charge, & les Sabins les pouſſerent juſqu'au palais du Roi, qui tenoit lieu de citadelle à la ville. Là les Romains ſe rallierent, & recommencerent le combat avec opiniâtreté, & même avec ſuccès. Le choc alloit devenir terrible ; mais les Sabines, par le conſeil d'Herſilie, une de leurs compagnes, ſe jetterent entre les combattans les cheveux épars, ſigne de douleur ancien & naturel, tenant entre leurs bras les enfans nés de leurs mariages, & pouſſans des cris lamentables. Leur voix, leurs larmes, leurs poſtures ſuppliantes, ſuſpendirent l'animoſité des guerriers ; & cette treve d'un moment diſpoſa les deux peuples à la paix. Ces mêmes femmes, qui avoient occaſionné la guerre, devinrent médiatrices entre leurs parens & leurs maris ; & après ſix ans de haine & d'hoſtilités, on ſouſcrivit de part & d'autre aux articles ſuivans : » Que Romulus & Tatius » régneroient enſemble à Rome, avec un » égal pouvoir ; que la ville commune » aux deux peuples retiendroit ſon pre- » mier nom, mais que ſes habitans porte- » roient celui de Quirites, à cauſe de Cu- » res, lieu de la naiſſance de Tatius ; & » que l'un & l'autre peuple n'en faiſant » plus qu'un ſeul, tous les Sabins qui vou- » droient à l'avenir fixer leur demeure à » Rome, jouiroient des mêmes exemp- » tions que les anciens citoyens. »

An de Rome. 6.

An de Rome. 12. XVI. Union des deux peuples.

An de Rome. 12,

Cette augmentation d'habitans demandoit l'accroiſſement de la ville. On enferma dans ſon enceinte le mont Capitolin, & on le donna aux Sabins pour y loger. Et afin que le nouveau peuple n'eût point ſujet de ſe plaindre des prérogatives que juſques-là l'autre avoit ſur lui, Romulus fit Sénateur, cent des plus qualifiés d'entre les Sabins ; ce qui doubla le Sénat, auparavant compoſé d'un pareil nombre. Il augmenta, mais non en pareille proportion, la légion ainſi appellée *ab eligendo* ; & au lieu qu'elle n'étoit auparavant que de trois mille hommes, il la mit à quatre ; d'où vient qu'on la nomma *quadrata*. Quelque tems après elle ceſſa d'être limitée, & l'on y comprit tous ceux qui paroiſſoient propres aux armes. La mémoire de l'heureuſe union des deux peuples, fut honorée de diverſes fêtes, comme des *Matronalia*, des *Carmentalia*, &c. Et afin d'éterniſer la noble action de ces femmes généreuſes, qui avoient procuré la paix au péril de leur vie, on leur accorda de grands priviléges, & elles furent diſpenſées de toute ſorte de travail, hormis de celui de filer & d'employer les laines à des étoffes utiles. Pour complaire encore davantage aux Sabins, on changea les noms des Tribus. La premiere s'appella *Ramnenſis* de *Romulus* ; la ſeconde, *Tatienſis* de *Tatius* ;

& la troiſieme, *Luceres* de *Lucus*, ce bocage dans lequel on avoit bâti le Temple de l'Aſile.

An de Rome. 12. XVII. Tatius eſt aſſaſſiné.

Les deux Rois régnerent tranquillement cinq années. La ſixieme Tatius fut aſſaſſiné par des habitans de Lavinie, lorſqu'il alloit chez eux aſſiſter à un ſacrifice. Ce meurtre étoit l'effet d'une vengeance des Laviniens, irrités d'avoir vainement imploré la juſtice de Tatius contre des voleurs publics qu'il protégeoit, & de ce qu'il avoit fait tuer les Ambaſſadeurs qu'ils lui avoient envoyés, pour demander réparation de pluſieurs violences exercées contre leur Nation. Romulus plus équitable donna aux Laviniens toute la ſatisfaction qu'ils ſouhaitoient, & s'acquitta en même tems envers ſon Collégue des honneurs funebres dus à ſon rang & à leur union.

An de Rome. 18. XVIII. Guerre contre les Fidénates, &c.

Reſté ſeul arbitre de la paix & de la guerre, il alla punir Fidenes à cinq milles de Rome, de ce qu'elle avoit, dans un tems de diſette, retenu les munitions qu'on voituroit par ordre de ce Prince dans ſa Capitale. Elle ne réſiſta pas long-tems. Il ſubjugua enſuite Camerie, & y envoya ſelon ſa coutume une petite colonie de Romains, afin de tenir en reſpect les habitans. Il paſſa de là à Cruſtumium, ſur laquelle il uſa de repréſailles, pour le maſſacre qu'on y avoit fait des Romains qui y réſidoient.

An de Rome. 18.

Après ces trois expéditions, il s'en retourna à Rome, & y triompha une seconde fois.

Les Veïens s'intéreſſerent à la calamité de leurs voiſins, & envoyerent demander à Romulus qu'il retirât ſa garniſon de Fidenes, & qu'il rendît à cette ville, originairement indépendante, la liberté qu'elle avoit auparavant. Les Veïens étoient des douze peuples qui habitoient l'Hétrurie, le plus puiſſant en richeſſes & en forces; & ils avoient pour capitale Veïes, à douze milles au nord de Rome, ſituée ſur un rocher eſcarpé, qui la rendoit la meilleure place du Latium. Quand ils ſurent qu'on n'avoit eu nul égard à leurs prieres, ils s'avancerent en corps d'armée vers Fidenes, afin de la délivrer par la force : mais après deux rudes combats, Romulus demeura vainqueur. Leurs défaites réitérées les firent penſer ſérieuſement à devenir amis des Romains, avec leſquels ils conclurent un traité où le parti victorieux eut tout l'avantage; car il y fut ſtipulé expreſſément : " Que les Veïens céderoient une „ ſeptieme partie de leur domaine, avec „ les ſalines qu'ils avoient ſur les bords „ du Tibre; & que pour garantie de „ l'exécution du traité, ils donneroient „ un nombre d'ôtages tirés des plus con„ dérables familles. „

Voilà la derniere guerre qu'eut Romulus à ſoutenir. Sur la fin de ſon regne, il employa le loiſir de la paix à affermir l'empire qu'il avoit ſi heureuſement formé. Il ajouta de nouvelles loix à celles qu'il avoit déjà données, mais plus détaillées, & dont pluſieurs n'ont pas été écrites. Il en fit une particuliere touchant le mariage, par laquelle il régla avec tant de ſageſſe les droits & l'autorité du mari, que durant 520 ans, Rome ne connut point le divorce ſi commun chez les autres nations. Le pouvoir qu'il donna aux peres ſur leurs enfans étoit outré : il leur permit de les vendre, de les faire fuſtiger ; & qui plus eſt, de les mettre à mort, quelque rang que tinſſent dans la République ces mêmes enfans. Il ne ſtatua rien de particulier ſur le parricide, bien qu'il fît de ce terme le nom générique du meurtre ; concevant à la vérité qu'on pouvoit tuer, mais non que ce crime pût avoir un pere ou une mere pour objet. En effet, on doit dire à la louange de Rome, que ſix cens ans ſe ſont paſſés ſans y avoir vu d'exemple d'une action auſſi contraire aux ſentimens de la nature.

An de Rome. 18. XIX. Romulus fait de nouvelles loix.

Il fit comme deux états de tout le peuple, l'un civil, & l'autre militaire ; & il leur partagea également les terres, les eſclaves & l'argent pris ſur les na-

tions vaincues. Il ordonna qu'on tiendroit tous les neuf jours un marché public, qu'on nomma à cauſe de cela *Nundinæ*. Il ne permit pas qu'on tuât ni qu'on vendît un ennemi priſonnier qui étoit d'âge viril, ni qu'on laiſsât incultes les terres conquiſes. Auſſi il commençoit toujours par y envoyer des colonies pour les habiter, ou par accorder aux étrangers, qui vouloient s'y établir, les mêmes immunités qu'aux Romains. Il ne laiſſoit pas long-tems indécis les procès, & il les terminoit ou par lui-même, ou par des Juges qu'il ſubſtituoit en ſa place. Et comme il étoit convaincu que la crainte eſt le frein le plus puiſſant, pour arrêter les paſſions contraires à l'eſprit de ſociété, il imprimoit la terreur dans le cœur des méchans, par un appareil de puiſſance & de majeſté, qui leur faiſoit redouter les jours qu'il deſtinoit à rendre la juſtice. Il tenoit ſes audiences dans le lieu le plus éminent du *Forum*, (c'étoit la place publique,) environné de ſes gardes, & accompagné de ſes licteurs, qui auſſitôt que l'arrêt étoit prononcé, puniſſoient les coupables, ou par les faiſceaux, ou par la hache, ſi le crime étoit capital.

An de Rome. 18.

Avec tant de vues d'équité & d'amour de l'ordre, Romulus oublia à ſe régler lui-même; & plein d'une confiance

née ſans doute de tant d'événemens heureux, il commença d'abuſer de ſon pouvoir ; car il ne convoquoit plus le Sénat, que pour lui faire ratifier des arrêts ſur leſquels ce Prince ne l'avoit point conſulté : il gouvernoit enfin d'une maniere arbitraire & tyrannique. Le peuple, qui l'aimoit, ſentit avec douleur ce changement. La Nobleſſe & le Sénat ne purent le ſupporter long-tems, & ils arrêterent par une mort précipitée le cours d'une autorité abuſive, dont le moindre progrès eſt à craindre. La plus commune opinion eſt que Romulus fut tué au milieu du Sénat, & que chaque Sénateur, pour dérober au peuple la connoiſſance d'une action ſi barbare, emporta ſous ſa robe, les membres de ſon corps mis en pieces.

An de Rome, 18.

An de Rome, 21.

XX. Romulus tué par les Sénateurs.

Le ſecret gardé ſur cet attentat, joint à l'impoſſibilité de trouver ces membres épars, fit ajouter foi aux bruits qui ſe répandirent de l'enlevement de Romulus au Ciel, & au diſcours fabuleux de Julius Proculus, un des plus diſtingués d'entre les Patriciens, qui ſoutint avec ferment, " Que Romulus lui étoit ap-
" paru, & l'avoit aſſuré, que les Dieux
" immortels ne l'avoient laiſſé au mon-
" de, qu'autant de tems qu'il en falloit
" pour jeter & affermir les fondemens
" d'un Empire dont la gloire devoit ſur-
" paſſer celle de tous les autres ; & qu'en

An de Rome. 21.

„ diſparoiſſant il avoit ajouté : Faites „ ſouvenir mes ſujets qu'ils ne parvien- „ dront au comble de la grandeur que „ je leur annonce, que par un exercice „ continuel de valeur & de tempérance ; „ que je veux être pour eux une divinité „ propice, & qu'ils m'invoquent à l'a- „ venir ſous le nom de Quirinus. „ Ce diſcours accompagné de tant de circonſtances, produiſit ſon effet ; on ne douta plus que Romulus ne fût au nombre des Dieux : le jour de ſa mort devint la plus ſolennelle fête des Romains ; & on bâtit un Temple en l'honneur de cette nouvelle Divinité, ſur celle des ſept montagnes qui prit le nom de Quirinal, de l'édifice élevé à la gloire de Quirinus.

XXI. Apothéoſe de Romulus.

Ce Prince régna trente-ſept ans, & dans cet eſpace de temps le nombre des habitans de Rome ſe multiplia ſi prodigieuſement, qu'on y comptoit, lorſqu'il mourut, quarante-ſept mille hommes capables de porter les armes. Numitor ſon ayeul, après une vie très-longue, l'avoit laiſſé héritier de ſon Etat ; mais Romulus préféra toujours Rome à Albe, à laquelle il donna un Vice-Roi, ſans la priver cependant des priviléges inſéparables d'un Etat libre ; ce qui, ſelon toutes les apparences, ne plut pas au Sénat. Cet héritage uni aux conquêtes du Fondateur, étendit ſa puiſſance

ſur le pays des Sabins, ſur une portion de l'Hétrurie, & ſur la moitié du Latium.

An de Rome, 21.

CHAPITRE II.

Numa Pompilius, II Roi de Rome.

(Eſpace de 44. ans.)

An de Rome, 38. I. Interregne d'un an.

IL y eut d'étranges conteſtations dans le Sénat ſur le choix d'un nouveau Roi. Pour éviter les déſordres de l'anarchie, on réſolut en attendant la réunion des ſuffrages, que les Peres-conſcrits ſe partageroient par décuries, & qu'en tirant au ſort, celle qui l'auroit favorable, gouverneroit pendant cinquante jours, avec une autorité pareille à celle d'un Roi; & que chaque particulier dont elle ſeroit compoſée, exerceroit cinq jours de ſuite le pouvoir donné par le ſort à la décurie. On nomma interregne ce gouvernement ſingulier & bizarre; & au lieu qu'il ne devoit tout au plus durer qu'un mois & demi, il fut prolongé pendant un an. Le peuple murmura hautement de ce délai, qu'il jugea un pur artifice; & il ſe plaignit qu'en faiſant ſemblant de redouter un tyran en la perſonne du Prince qu'on prétendoit élire, on lui en donnoit une infinité ſucceſſivement. Il fallut donc de

An de Rome. 38.

néceſſité procéder à une élection, que les Romains & les Sabins, qui compoſoient alors le Sénat rendoient de jour en jour plus difficile, les uns & les autres tâchant à la faire tomber ſur une perſonne de leur nation. Ne pouvant à cauſe de cette partialité convenir d'un ſujet, ils s'accorderent enfin ſur la maniere d'en choiſir un : ce fut de tirer au ſort, & de laiſſer au parti ſur lequel il tomberoit, le droit d'élection, mais avec cette reſtriction, qu'il ne pourroit élire qu'un membre de la faction oppoſée : c'eſt-à-dire, que ſi la nomination appartenoit aux Romains, ils ne pourroient donner la couronne qu'à un Sabin ; & qu'au contraire, ſi le haſard en rendoit maîtres les Sabins, ils ſeroient obligés de la mettre ſur la tête d'un Romain. On a regardé avec raiſon cet expédient comme un raffinement de politique, par lequel le Prince élu ne pourroit s'empêcher d'avoir une égale affection pour les deux partis, parce que ſi d'un côté l'amour de la nation le déterminoit à favoriſer dans les occaſions ſes compatriotes, de l'autre côté le devoir de la reconnoiſſance l'engageroit à rendre juſtice à ceux de qui il tenoit & ſa puiſſance & ſa gloire. Le droit d'élection échut aux Romains, qui nommerent pour Roi, avec le conſentement du peuple, Numa Pompilius, âgé alors de quarante ans.

II. Election de Numa Pompilius.

Il y avoit déjà assez long-tems qu'il s'étoit retiré à Cures, capitale du pays des Sabins ; & qu'il y vivoit en réputation d'un personnage d'une rare vertu, qui méritoit la plus haute dignité. Proculus & Volesius, l'un Romain, & l'autre de même pays que le Roi, furent les Ambassadeurs envoyés pour lui offrir la couronne. Ils le trouverent chez lui s'entretenant avec son pere, & avec Marcius l'un de ses parens. Ils le saluerent, & lui exposerent le sujet de leur commission. Après les avoir écoutés avec une modestie que leurs offres n'altérerent point, il leur répondit : « Il n'y » a aucune révolution dans la vie, qui » n'ait ses inconvéniens à craindre, & si » ce n'est au commencement, c'est au » milieu ou à la fin. Je suis content de » ma condition, & je risquerois trop à » la changer. Ma vie est douce & tran» quille, & celle que vous venez m'of» frir est pénible & tumultueuse : Quelle » différence ! Je vous avouerai donc » franchement, Romains, que bien » loin d'accepter vos offres généreuses, » j'en suis effrayé ; & le premier souve» nir qu'elles ont réveillé en moi, c'est » celui de la mort de Tatius, causée, » selon la voix publique, par les artifi» ces de Romulus. Je n'ai pas non plus » oublié la destinée de Romulus, dont » on prétend que l'auteur est ce Sénat

An de Rome, 34.

III. Il refuse la Royauté.

An de Rome. 38.

„ même qui vient de m'élire. Et pour „ ne vous parler que de ce dernier Roi, „ s'il eſt vrai qu'étant d'une extraction „ divine, conſervé par miracle au ber- „ ceau, élevé de même, il a pourtant „ ſuccombé & fait une triſte fin : quelle „ apparence qu'un ſimple mortel com- „ me moi, puiſſe vaincre tous les obſta- „ cles que je prévois à régner ſurement? „ Et ſuppoſé même que j'euſſe aſſez de „ fermeté & de bonheur pour les ſur- „ monter, je vois dans la diſconve- „ nance de nos mœurs & de nos incli- „ nations, une plus grande difficulté, „ capable ſeule de me dégoûter du trône, „ ſur lequel vous prétendez m'élever. Il „ vous faut, Romains, un Roi actif „ & belliqueux, pour entretenir chez „ vous cette humeur martiale, à la- „ quelle vous devez tous vos ſuccès; la „ mienne ne me porte qu'à la paix, „ qu'à la lecture, & à honorer les „ Dieux; & ce caractere que je ne veux „ point changer, me rendroit infailli- „ blement l'objet du mépris & des ou- „ trages d'un peuple, qui ſeroit cepen- „ dant obligé à me reſpecter. „

Les Ambaſſadeurs admirerent une réponſe ſi ſage : mais bien loin de les perſuader, elle ne ſervit qu'à redoubler leurs vives inſtances. Son pere, & leur parent commun, joignirent leurs prieres à celles de Proculus & de Voleſus ;

& Marcius plus preſſant encore que le pere de Numa, prouva : " Qu'il ne An. de Rome 38. „ ſuffiſoit pas toujours de ſe borner à „ la fortune préſente ; qu'on devoit ſouvent autant aux autres qu'à ſoi-même ; „ que les Dieux en nous donnant la „ modération, l'amour de la juſtice, & „ le déſir de les honorer, vouloient „ voir briller leurs préſens ; & que plus „ l'éclat de la vertu partoit d'un lieu „ éminent, & plus elle avoit de force „ & ſervoit d'exemple. Il ajouta que les „ Romains ſavoient, auſſi-bien que „ les autres, reſpecter le mérite : que „ Tatius, tout étranger qu'il étoit, „ avoit eu leur eſtime ; & que la mémoire de Romulus leur étoit ſi précieuſe, qu'ils lui rendoient même des „ honneurs divins après ſa mort. Qu'il „ ne devoit pas s'imaginer que le peuple „ qui l'appelloit, fût ſi porté à la guerre, „ que les exemples de juſtice & de religion ne puſſent le retenir ; que ſon intérêt, auſſi-bien que celui du Prince, „ étoit de jouir des biens dont il étoit „ en poſſeſſion par droit de conquête ; & „ qu'il ne verroit qu'avec plaiſir un Roi „ auſſi bon que puiſſant affermir un Etat „ plus étendu par la guerre, qu'il n'étoit aſſuré ; & borner tous ſes ſoins à „ procurer à ſes peuples un repos dont „ la vertu ſeroit la baſe. „ Numa perſuadé par les raiſons d'un parent, qui

étoit ſon ami, partit avec les Ambaſſadeurs, après avoir ſacrifié ſolennellement. Le ſénat & le peuple vinrent au-devant de lui juſqu'à moitié chemin, & le proclamerent Roi à ſon arrivée. La joye fut ſi univerſelle en cette occaſion, qu'on eût dit que Rome acquéroit moins un nouveau Roi qu'un nouveau Royaume.

An de Rome. 38.

IV. Numa reçu à Rome avec une acclamation univerſelle.

An de Rome. 40.

Numa ne démentit point les idées avantageuſes qu'on avoit de lui. Il commença ſon regne par des loix qui intéreſſoient également & les Dieux & les hommes. Il congédia bientôt la garde établie par ſon prédéceſſeur pour la ſureté du Prince, ne voulant devoir la ſienne qu'à l'amour de ſon peuple; & il bâtit à Janus un Temple qui devoit être fermé durant la paix & ouvert pendant la guerre. Comme ſon regne entier en fut exempt, il ne vit point ce Temple ouvert. Cet événement a paru à tous les Hiſtoriens, digne d'être tranſmis à la poſtérité; & ils ont remarqué que depuis Numa juſqu'à Tibere, il n'avoit été fermé que quatre fois ſeulement. Il n'y avoit alors à Rome que deux Flamines, ou Prêtres de Jupiter & de Mars. Numa en créa un troiſieme, afin que Romulus eût auſſi le ſien, qui à l'exemple des autres, prit ſon nom de celui à l'honneur duquel il étoit conſacré. Il fonda auſſi quatre places de Veſtales,

& il accorda à ces Vierges le privilége de faire porter les faiſceaux devant elles, & de délivrer les coupables condamnés à mort, lorſqu'elles ſe trouveroient dans le même chemin qu'eux, pourvu qu'elles juraſſent que cette rencontre étoit un effet du haſard. Il inſtitua encore les Saliens & les Féciales, à l'honneur du Dieu Mars. La fonction des premiers étoit de porter les *ancilia* ou boucliers ſacrés ; & celle des ſeconds, de juger ſi la guerre qu'on vouloit entreprendre, étoit légitime ou non. Quand ils la croyoient juſte, c'étoit à eux à la déclarer, ce qui ne ſe faiſoit qu'avec des cérémonies extraordinaires. An de Rome 40.

V. Amour de Numa pour la religion & pour la paix.

La répugnance que Numa avoit à la guerre, ne laiſſoit pas quelquefois de lui faire craindre que le cœur du peuple ne s'amollît par une longue paix ; c'eſt pourquoi il mettoit tout en uſage pour inſpirer à ſes ſujets la religion & la crainte des Dieux, comme s'il eût été perſuadé, qu'une ame pénétrée de ces maximes ne pouvoit ni dégénerer, ni s'affoiblir. Il employa même juſqu'à l'impoſture pour les autoriſer, feignant un commerce intime avec la Déeſſe Egerie, qui l'inſtruiſoit par des apparitions fréquentes & des viſions prophétiques. Quoique la religion s'accorde mal avec le menſonge, il faut pourtant tomber d'accord que Numa en avoit, & que

la ſienne, qui approchoit beaucoup de celle de Pythagore, étoit plus dégagée de l'erreur que celle qui étoit reçue de ſon tems. Car il enſeignoit que le principe qui donna l'être aux créatures étoit au-deſſus des ſens; qu'il étoit inviſible, immortel & exempt de toute mutation: & ce fut par une juſte conſéquence de ſa doctrine, qu'il défendit de repréſenter la Divinité ſous aucune forme corporelle, & de mettre des Idoles dans les Temples; ce que les Romains obſerverent l'eſpace de cent ſoixante-dix ans, à la fin deſquels ils ſe livrerent à tous les genres d'idolâtrie. Sa principale attention après le culte des Dieux, fut de former ſes ſujets à l'agriculture, parce que d'elle dépend la ſubſiſtance des Etats. Et afin d'attacher néceſſairement le commun peuple à cette profeſſion, il lui donna à cultiver les terres conquiſes, après les avoir diviſées en différentes parties, afin que les Romains appriſſent tout enſemble à mettre en œuvre leurs propres talens, & à tirer du ſein de la terre les biens qu'elle renferme pour les diſtribuer à l'homme ſelon ſes beſoins. Il nomma *pagi*, c'eſt-à-dire, bourgs ou villages, une étendue de terre occupée par un certain nombre de ces familles, qui devoient s'appliquer au labourage & aux autres travaux de la campagne; & en chacun de ces

An de Rome. 40.

VI. Ses ſentimens ſur la philoſophie.

VII. Numa inſpire le goût de l'agriculture aux Romains.

bourgs, il conſtitua un Juge, dont l'emploi étoit de terminer les différends qui pouvoient naître dans ces petites ſociétés. Et de peur que des factions ne ſe formaſſent entre les Romains & les Sabins, qui en compoſant un même corps, conſervoient l'antipathie naturelle à deux nations que la ſeule politique avoit réunies, il entreprit de les lier d'amitié les uns aux autres plus étroitement que n'avoit fait ſon Prédéceſſeur, en les rangeant ſelon les profeſſions, en diverſes claſſes; & il accorda à chacune de ces communautés leurs cours de juſtice ſéparées, & des priviléges particuliers. Le ſuccès qui ſuivit cette diſtinction d'états, fit bien voir qu'elle étoit le chef-d'œuvre de la politique de Numa.

An de Rome, 40.

VIII. Nouvelle diſtinction du peuple Romain.

Son caractere doux & bienfaiſant ne lui permit pas de laiſſer ſubſiſter plus long-tems la loi de Romulus, touchant le pouvoir exceſſif des peres ſur leurs enfans. Mais n'oſant l'abroger entierement, il borna aux ſeuls enfans non mariés cette dure loi qui s'étendoit à tous: & il allégua pour raiſon, qu'il n'étoit pas juſte qu'une femme libre ſe trouvât malheureuſement l'épouſe d'un eſclave, & eſclave elle-même. Il régla le tems du deuil, en défendant de le porter plus de mois pour un enfant qu'il n'avoit d'années; en ſorte que s'il n'étoit âgé que de trois ans, le deuil ſe termi-

IX. Diminution de la trop grande puiſſance paternelle.

noit à trois mois, & à dix, s'il avoit dix ans. Il ordonna même que dix mois ſeroit le terme de tout deuil en général, ſans en excepter celui des veuves, auxquelles la même loi interdiſoit les ſecondes noces avant ce tems expiré : & ſi quelques-unes pour des circonſtances honteuſes, étoient comme forcées à prévenir le tems preſcrit, elles devoient expier leur faute par le ſacrifice d'une vache pleine.

An de Rome. 40.

X. Réglemens ſur le deuil.

XI. Le Calendrier réformé par Numa.

La réformation du Calendrier faite par ce Prince, n'a pas été un de ſes moindres ouvrages. Il s'y étoit gliſſé, ſous le regne de Romulus, tant de confuſion, que l'on ne comprenoit plus rien aux mois, dont quelques-uns avoient ſouvent trente-cinq jours, & d'autres à peine vingt. Ce dérangement, né en partie de ce qu'on n'avoit pas diſtingué l'année ſolaire de la lunaire, qui a onze jours de moins, fut réparé ainſi. On multiplia deux fois le nombre onze, & à chaque année depuis celle de la réformation on intercala un mois de vingt-deux jours, après celui de Février, nommé par les Romains *Mercedonius*, parce qu'alors on payoit les gages dus aux domeſtiques mercénaires. Numa changea auſſi l'ordre des mois, & il voulut que Janvier & Février fuſſent les deux premiers de l'année, au lieu que ſous le regne pré-

cédent ils étoient les derniers. Janvier prenoit ſon nom de Janus le plus ancien Dieu, ou plutôt un des anciens Rois d'Italie; & Février, des expiations qu'on faiſoit en ce tems-là, & qu'on appelloit *Februa*. Mars fut ainſi nommé du nom du Dieu de la guerre; & avant la réformation de Numa, il étoit à la tête de tous les autres mois, parce qu'on le prétendoit pere de Romulus. Avril venoit d'Aphrodite appellée Venus par les Latins, parce qu'alors les femmes lui rendoient un culte particulier, portant ſur leurs têtes des couronnes de myrte : Mai de Maïa, mere de Mercure; Juin de Junon, ou, ſelon quelques-uns, de *Juventus*, d'autant que la chaleur de ce mois eſt le ſymbole de la jeuneſſe. Les ſix autres; *Quintilis*, *Sextilis*, *September*, *October*, *November*, *December*, conſerverent, ſans nul égard à leur nouvelle qualité numérique, les mêmes noms qu'ils avoient, lorſque Mars commençoit l'année. Les deux premiers de ces ſix perdirent pourtant, mais bien des ſiecles après, les noms de *Quintilis* & de *Sextilis*, pour prendre ceux de *Julius* & d'*Auguſtus*, dérivés de Jule & d'Auguſte Empereurs Romains.

An de Rome, 40.

XII. Origine du nom des mois.

Numa mourut, toujours occupé des ſoins de l'Etat, après quarante-trois ans de regne & âgé de quatre-vingt. Il avoit épouſé Tatia fille de Tatius, de

XIII. Mort de Numa.

laquelle il n'eut que la ſeule Pompilia. La coutume du tems étoit de brûler les corps morts, mais Numa ordonna expreſſément qu'on enterrât le ſien, qui fut enfermé dans un cercueil de pierre & placé au bas du Mont Janicule. On dépoſa dans ce tombeau douze volumes des cérémonies ſacrées que ce Prince avoit recueillies, écrits en Latin, & autant d'autres compoſés en Grec ſur le même ſujet. Le tems qui détruit tout, avoit épargné durant quatre cens ans ces précieux ouvrages qu'on ne ſauroit trop regretter : ils périrent par l'ordre du Sénat, qui apprenant qu'on les avoit retirés du tombeau de Numa, commanda qu'ils fuſſent brûlés ; comme ſi le peuple n'eût pas été digne de participer à la connoiſſance des myſteres qu'ils contenoient.

An de Rome. 40.

XIV. 24. vol. ſur les cérémonies ſacrées mis dans ſon tombeau.

CHAPITRE III.

Tullus Hoſtilius, III Roi de Rome.

(Eſpace de 33. ans.)

NUMA étant mort, l'autorité ſouveraine fut dévolue pour la ſeconde fois au Sénat, qui après un aſſez long interregne, éleva ſur le trône Tullus Hoſtilius, petit-fils du vaillant Hoſtius Hoſtilius, qui avoit défendu courageuſement le mont Tarpeïen, avant la trahiſon qui en rendit maîtres les Sabins; il avoit épouſé la fille d'Herſilie. Son tempérament audacieux & entreprenant, l'écarta des voies que ſon Prédéceſſeur avoit tenues, & ſoit qu'il ſuivît en cela ſon humeur, ou qu'il eût la noble ambition de marcher ſur les traces de ſon ayeul, il ne perdit aucune occaſion de faire la guerre. Il ſe concilia d'abord par ſa libéralité l'amitié du peuple, auquel il donna cette portion de terre reſervée pour les charges de l'Etat dans le tems du premier partage entre les Curies : diſant que ſon propre patrimoine ſuffiroit à ſes dépenſes. Il donna auſſi plus d'étendue à la ville de Rome, afin que les habitans fuſſent logés plus commodément : & il y joignit à cet effet le mont Cœlius, ſur lequel il fit

An de Rome. 82. I. T. Hoſtilius élu par le Sénat.

bâtir ſon Palais, & où pluſieurs des principaux citoyens s'établirent auſſi.

An de Rome. 84.

II. Motifs de la guerre entre les Romains & les Albains.

Mais dans le tems qu'il étoit le plus occupé de ces travaux, il ſe préſenta un moment heureux pour la guerre, & il ne le laiſſa pas échapper. C. Cluilius Gouverneur, ou ſi l'on veut Dictateur d'Albe, jaloux des proſpérités de Rome, donna ſecrétement commiſſion à des gens ſans aveu, de piller les terres des Romains, dans l'eſpérance que cela pourroit produire une rupture entre les deux peuples. Ce qu'il ſouhaitoit arriva. Ceux qui étoient offenſés coururent à la vengeance; & Cluilius attentif au ſuccès de ce piege, perſuada à ſes compatriotes, que ce qui n'étoit véritablement qu'une repréſaille étoit une inſulte, & qu'il la falloit repouſſer les armes à la main. Et afin que cette infraction parût un acte de juſtice, avant que de déclarer la guerre, il engagea la ville d'Albe d'envoyer des Ambaſſadeurs pour demander réparation de l'offenſe. Hoſtilius, du moins auſſi fin que ſon ennemi dont il découvroit l'artifice, reçut ces Miniſtres publics avec une démonſtration de civilité qui les trompa: & les retenant auprès de lui ſous divers prétextes, il gagna aſſez de tems pour envoyer à leur inſçu ſes Ambaſſadeurs à Albe ſe plaindre de la paix violée, & exiger une ſatisfaction proportionnée à l'injure.

l'injure. Cluilius répondit avec toute la hauteur d'un homme déterminé à faire la guerre. Après le retour des Ambaſſadeurs Romains, Hoſtilius donna audience de congé à ceux d'Albe, ſe plaignit de la réponſe inſolente de leur Maître, & déclara que puiſqu'ils déſiroient la guerre, il la leur déclaroit le premier, & qu'ils s'attendiſſent à la voir inceſſamment commencer. Comme on n'aſpiroit qu'à cela de part & d'autre, les deux armées ſe mirent auſſi-tôt en campagne. Elles ſe rencontrerent à cinq milles de Rome, dans un lieu qu'on appella depuis la foſſe de Cluilius, parce qu'au moment que les ordres ſe donnoient pour le combat, on trouva ce Général mort dans ſa tente, ſans qu'on en pût deviner la cauſe. Il eut pour ſucceſſeur au commandement Metius Suffétius, auſſi féroce & auſſi brouillon que lui. Les Fidénates & les Veïens ſoumis aux Romains ſous le regne de Romulus, qui faiſoient des préparatifs ſecrets ſous le regne de Numa, à deſſein de ſecouer le joug à la premiere occaſion, virent commencer cette guerre avec joie. Ils ne redoutoient guere moins le peuple d'Albe que celui de Rome : réſolus de profiter de l'événement, ils mirent une armée ſur pied, à deſſein de tomber ſur les deux partis à la fois, auſſi-tôt qu'ils les verroient af-

An de Rome. 84.

III. Les Fidénates & les Veïens prennent occaſion de cette guerre pour attaquer les Romains & les Albains leurs ennemis communs.

foiblis par la bataille qu'ils s'alloient livrer. Cette nouvelle ſe répandit dans les deux camps & y produiſit un accommodement, qui prévint la perfidie des Fidénates & de leurs Alliés. Car afin de réſerver des forces contr'eux, l'on convint de terminer le différend qui cauſoit la guerre, par un combat de trois contre trois, choiſis de chaque nation; & que l'on ſuivroit la deſtinée du vainqueur, comme ſi l'un des deux peuples avoit ſubjugué l'autre.

An de Rome. 84.

On ne ſauroit s'imaginer combien de vaillans hommes ſe préſenterent des deux côtés, dans l'eſpérance d'être les arbitres de la gloire de leur Patrie. Mais la fortune avoit déjà deſtiné l'honneur de cette journée à des hommes, que la nature ſembloit avoir produits exprès pour ce combat extraordinaire. Sequinius citoyen d'Albe, avoit eu deux filles mariées, l'une à Curiace du même pays que ſon beau-pere, & l'autre à P. Horace habitant de Rome. Elles avoient accouché en même tems chacune de trois jumeaux, qui parvenus à l'âge viril, étoient également courageux & zélés pour leur Patrie. Ces jumeaux s'offrent de part & d'autre, & on leur accorde la préférence.

IV. Les trois Horaces & les trois Curiaces s'offrent de terminer le différend des Romains & des Albains, par un combat ſingulier.

Ainſi le ſort attacha à la bravoure de ces ſix guerriers la gloire d'Albe ou de Rome, qui tour à tour ſe ſentoient agi-

tées de joie & de crainte. Le jour marqué étant venu, les Juges prennent leur place, & le combat commence. Les trois Curiaces ſont les premiers bleſſés ; mais il en coûte la vie à deux des Horaces. Le troiſieme qui n'avoit aucune bleſſure, ſe trouvant ſeul contre trois, joint la ruſe à la valeur, & fait ſemblant de fuir, pour ſéparer ſes ennemis qui ſe réuniſſoient pour le combattre. Les Curiaces en effet ſe ſéparent pour le pourſuivre : Horace les tue l'un après l'autre, & par ce ſuccès fait triompher Rome.

An de Rome 84.

V. Horace triomphe des trois Curiaces.

Il ſemble que toute la famille d'Horace devoit ſe réjouir de ſa victoire. Mais que ne fait point l'amour ! La ſœur de cet Horace, moins ſenſible à la gloire de ſa maiſon, qu'à la perte d'un des Curiaces, dont elle devoit être la femme s'il eût vaincu ſon ennemi, ne put cacher ſa douleur aux yeux de ſon frere, qui indigné des larmes qu'elle verſoit, & enivré de ſa gloire, lui plongea ſon épée dans le ſein. Ce meurtre fut regardé comme un crime énorme, & le vainqueur fut accuſé dans les formes. Hoſtilius, qui ne voulut pas connoître de ce crime, créa à cette occaſion des Magiſtrats, qu'on nomma Duumvirs (du nombre de deux) & qui devoient juger des crimes capitaux. Horace fut par eux condamné à mort. Il appella de leur jugement devant le peuple, qui

VI. Horace tue ſa ſœur.

An de Rome. 85.

plus humain & plus reconnoiſſant, le renvoya abſous. Le pere ſe montra preſque auſſi cruel que ſon fils, en approuvant en quelque ſorte le meurtre de ſa fille, & en la privant de l'honneur d'être enſevelie dans le tombeau de ſes ancêtres; pour apprendre à ſes concitoyens, par cette conduite ſévere, à préférer l'amour de la patrie & du bien public à tout ce qu'on a de plus cher. Quoiqu'Hoſtilius ne ſe prévalût point de tout l'avantage qu'il pouvoit retirer de la victoire d'Horace, il ne ſe crut pas moins digne des honneurs du triomphe.

VII. Metius Suffétius trahit les Romains.

Les Fidénates & les Veïens perſuadés que leur deſſein étoit découvert, jugerent qu'il leur étoit plus avantageux de commencer la guerre, que d'attendre qu'on la leur fît. Metius Suffetius piqué de la défaite des trois Albains, ne contribua pas peu à les y animer, en leur promettant du ſecours. On ne peut douter qu'il ne fût porté à les favoriſer, & ſi ſon alliance ne leur fut pas utile, ils connurent au moins ſes intentions. Les Romains & les Albains avoient une égale envie de ſe venger, mais avec des vues différentes. Ils marchent enſemble contre leurs ennemis communs, & le combat s'engage. Dès le premier choc, Suffétius ſéparant ſes troupes, les tient dans l'inaction, comme ſi c'eût été un corps de réſerve, & laiſſe les Romains

combattre ſeuls, dans le deſſein de ſe déclarer pour le parti vainqueur. L'inaction des Albains ſurprend & allarme leurs Alliés. Hoſtilius voit le péril, mais il le diſſimule : & ſuppoſant que la trahiſon de Suffétius étoit un ſtratageme concerté entr'eux deux, il exhorte les ſiens à faire leur devoir. Les Veïens à portée d'entendre ce diſcours, ſe défient de Suffétius, & ne ſavent s'ils doivent ou combattre ou fuir. Les Romains profitant de cette incertitude, pouſſent avec ardeur l'ennemi, le rompent & remportent la victoire. Elle leur étoit moins due, qu'à la préſence d'eſprit & à la fermeté d'Hoſtilius, & ce fut avec raiſon qu'elle lui mérita un ſecond triomphe. An de Rome. 85.

Il ne falloit pas laiſſer impunie l'infidélité de Suffétius, mais il en falloit ménager l'occaſion; & ſi on laiſſoit retourner les troupes d'Albe dans leurs quartiers avec leur chef, on perdoit le moment de la punition. Auſſi Hoſtilius donne ordre qu'on aſſemble ces troupes. Il leur expoſe la conduite de leur Général, & s'en plaint vivement. Mais comme il n'étoit pas poſſible de l'excuſer, il fut arrêté à l'inſtant, & condamné à être tiré par des chevaux indomptés & à être mis en pieces; ce qui fut exécuté ſans que perſonne oſât murmurer de la rigueur du ſupplice. La ruine d'Albe

suivit de près la mort de Suffétius : & l'arrêt rendu en secret par Hostilius, fut exécuté avec diligence. Marcus Horatius, le vainqueur des Curiaces, à la tête d'un gros détachement, fut chargé de cette expédition. Il s'empare de la Ville, en fait détruire l'enceinte, en renverse les fortifications, & conduit tous les habitans à Rome. Ainsi fut détruite une Ville aussi florissante par le nombre & la noblesse de ses habitans, que par ses richesses & par quatre cens quatre-vingt-sept ans d'une prospérité continuelle.

An de Rome. 85.

VIII. Destruction d'Albe.

On peut fixer ici la premiere époque de la grandeur de Rome, qui, depuis la destruction d'Albe, n'eut à combattre durant un assez long-tems que de foibles ennemis.

Le Mont Cœlius fut presque entierement peuplé de cette Colonie étrangere qui obtint des privilèges semblables à ceux des Sabins. On aggrégea même sa principale Noblesse au corps du Sénat, savoir les Tulliens, les Serviliens, les Quintiens, les Geganiens & les Curiaces. Hostilius tira de ces nouveaux citoyens dix troupes de cavalerie qu'il joignit à la sienne : & soutenu de ce renfort, après avoir remis Fidenes sous l'obéissance, il tourna ses armes contre les Sabins, qui traversoient en toutes rencontres le commerce des Romains.

IX. Hostilius fait la guerre aux Sabins.

La bataille ſe donna dans un bois nommé *Malitioſa Sylva*. La cavalerie d'Hoſtilius eut l'honneur entier de la victoire, qui fut ſuivie de la ſoumiſſion des Sabins, & enſuite de la paix. Hoſtilius triompha alors pour la troiſieme fois. An de Rome. 88.

Les Latins ne ſe corrigeoient point par l'exemple de leurs voiſins, ils avoient ſans ceſſe de troupes en campagne, avec leſquelles ils inquiétoient continuellement les Romains, ſans riſquer des combats déciſifs. Ceux-ci qui étoient peu accoutumés à l'inſulte, s'en vengerent. Ce fut durant ces petites guerres, qu'ils ſurprirent Medallie ou Medullie, une de leurs colonies dès le tems de Romulus; & qui fut livrée au pillage pour la punir de ſa défection.

La peſte & la famine, fléaux qui ſe ſuivent ſouvent, ſuccéderent à tant de guerres. Rome fut effrayée de ces maux accompagnés de pluſieurs prodiges, & le Roi croyant en trouver la cauſe dans ſon indifférence à pratiquer les pieuſes cérémonies inſtituées par ſon Prédéceſſeur, ſe mit en devoir de les obſerver plus fidellement. Mais il ne put donner un tems fort long à ſa ferveur, ayant été ſurpris d'une mort ſubite. Quelques Auteurs prétendent qu'il fut frappé de la foudre, ainſi que toute ſa famille; d'autres tiennent avec plus d'apparence qu'il périt dans une conjuration ſecrete

X. Mort d'Hoſtilius.

An de Rome. 88.

contre ſa perſonne, ſans que ſa prévoyance à remettre ſur pied les trois cens gardes appellés *Celeres*, lui fût d'aucune utilité. Il aggrandit la ville de Rome, ſans vouloir preſque en accroître le domaine, préférant la ſolidité d'un petit Etat, à l'inſtabilité d'un grand Empire.

CHAPITRE IV.

Ancus Marcius, IV Roi de Rome.

(Eſpace de vingt-quatre ans.)

An de Rome. 115.

APRÈS un interregne pareil aux précédens, quoique plus court, le Sénat élut Ancus Marcius, qui eut l'approbation du peuple en la maniere accoutumée. Il eut le ſurnom d'Ancus d'une tumeur qu'il avoit au bras, comme le rapporte Feſtus, & qui l'empêchoit de l'étendre. Ils étoit fils de Pompilia fille de Numa, & de Marcius, fils de celui qui, après avoir perſuadé à Numa ſon parent d'accepter la couronne que les Romains lui offroient, ſe tua de regret de ce que ce Prince étant mort il ne lui avoit pas ſuccédé. Ancus héritier de la piété de ſon ayeul, renouvella les anciennes cérémonies ; & voulant exciter le peuple à les pratiquer, il

I. Ancus Marcius eſt élu.

II. Il eſt auſſi religieux que Numa ſon ayeul.

lui persuada que les calamités du dernier regne étoient un effet de la colere des Dieux vengeurs de leur culte mépriſé. Il ne parloit jamais qu'avec un ſingulier reſpect des loix de ſon grand pere, & exagéroit en toute occaſion le bonheur d'un regne paiſible. Il ne négligea rien de ce qui étoit capable d'y conformer le ſien, & principalement de ce qui pouvoit porter ſes ſujets à cultiver les arts, fruit de la paix.

An de Rome, 115.

III. Il aime la paix & les arts.

La fortune ne fut point d'intelligence avec ſes inclinations; car à peine s'étoit-il formé un plan de vie ſemblable à celui de Numa, qu'il ſe trouva contraint de l'abandonner. Les Latins le jugeant un Prince mou & pareſſeux, infeſtoient fréquemment le territoire de Rome. Il ne put ſe diſpenſer de ſe mettre en état de repouſſer la force par la force, en ſe préparant à la guerre. Mais il ne la commença qu'après bien des cérémonies. Il envoya des Ambaſſadeurs ſur la frontiere ennemie, vêtus d'une façon particuliere, pour demander par un diſcours, dont l'uſage avoit réglé tous les termes, la réparation des dommages faits à ſes ſujets. Les Latins ne rendirent aucune réponſe durant trente-trois jours, qui étoit le tems preſcrit pour donner ſatisfaction. Les Ambaſſadeurs retournerent donc au Sénat qui délibéra de nouveau. Il conclut qu'il falloit en-

IV. Les Latins veulent faire la guerre à Ancus Marcius qui les prévient.

An de Rome. 115. V.

voyer déclarer la guerre par les Hérauts d'armes, nommés Feciales. Ces Hérauts, outre leurs robes de cérémonies qui indiquoient leurs fonctions, tenoient en leurs mains des javelots garnis de fer, dont les extrémités étoient enſanglantées & brûlées. Arrivés ſur les lieux, ils déclarerent à haute voix en préſence de trois témoins, & aux noms des Dieux & du peuple Romain, la guerre aux Latins, & en partant jetterent ſur la terre ennemie pluſieurs de leurs javelots. Ce préliminaire étoit une cérémonie empruntée des Equicoles, habitans d'une partie du Latium, & adoptée par Numa.

Il fait déclarer la guerre aux Latins par les Hérauts nommés Feciales.

Une guerre entrepriſe avec tant de juſtice promettoit un heureux ſuccès; elle l'eut en effet. Politorium ville des Latins entre l'Orient & le Midi de Rome, & qui n'en étoit éloignée que de quatorze ou quinze milles, éprouva d'abord la fureur des armes Romaines: elle fut priſe d'aſſaut; & les habitans ſelon la coutume furent menés à Rome, dont ils devinrent citoyens. Le mont Aventin qu'on leur donna pour demeure, ne tarda pas de l'être auſſi des peuples de Tellene & de Ficanie, villes voiſines de l'autre, & qui ſubirent une pareille peine. Medallie, place très-forte, ſe ſoumit auſſi à la fin, de même que Politorium, que les Latins avoient repriſe,

parce qu'elle étoit ſans garniſon. La perte de tant de villes irrita les Latins, au lieu de les abattre, & les engagea, pour les recouvrer, à des efforts extraordinaires qui ne ſervirent qu'à manifeſter leur impuiſſance. Ancus les vainquit par-tout, & ajouta aux fruits de la victoire ceux de la paix accordée aux vaincus.

An de Rome 117.

Les Veïens, les Fidénates & les Volſques toujours attentifs à profiter de la diverſion des forces Romaines, avoient eſſayé de ſe rendre la liberté. Ancus les remit en l'état où il les avoit laiſſés en allant contre les Latins. Un petit reſte de Sabins, échappé des guerres précédentes, fortifié par l'oubli, & aſſez hardi pour prétendre une condition meilleure que ſes anciens compatriotes, fut auſſi défait par ce même Prince.

An de Rome 120.

VI. Ancus remet dans l'obéiſſance les Veïens, les Fidenates & les Volſques.

Au retour de ces glorieuſes campagnes, Ancus s'appliqua à embellir Rome. Il y rebâtit d'une maniere plus ſuperbe qu'auparavant le Temple de Jupiter Férétrien; fortifia le Janicule au-delà du Tibre, cette partie de la Ville, étant juſqu'alors trop expoſée, & y fit un pont de bois, par lequel elle communiquoit avec les autres. Il ajouta encore aux fortifications du Janicule, une large tranchée qui le couvroit du côté de la plaine. C'eſt ce qu'on appelloit *Foſſa Quiritium*.

VII. Il embellit Rome, & bâtit le temple de Jupiter Férétrien.

An de Rome. 120.

Le défaut ordinaire aux grandes Villes, ſur-tout quand elles ſont habitées de gens raſſemblés ſans choix, c'eſt de nourrir dans leur ſein quantité de ſcélérats, ennemis du repos public, qui communément devenus pauvres par oiſiveté, remédient à leur miſere par violence; & qui paſſant d'un vice à l'autre, deviennent capables de tous les excès. Ancus Marcius après avoir bien réfléchi ſur la maniere de réprimer ces déſordres dans Rome, n'en imagina point de plus ſûre, que la vue d'un lieu deſtiné à renfermer les malfaiteurs. C'eſt pourquoi il fit élever au centre de la Ville, vis-à-vis du *Forum*, une vaſte priſon, où l'on détenoit avec une extrême ſéverité tous les criminels. Cet ouvrage étant achevé, il aggrandit le *Pomœrium*, c'eſt-à-dire, l'eſpace qui étoit entre les murs de la Ville & la campagne : il étendit auſſi juſqu'à la mer le territoire de Rome, par la conquête qu'il fit de la forêt Mœſienne ſur les Veïens. Et afin de faciliter le commerce maritime à ſes ſujets, il fonda à l'embouchure du Tibre, à dix milles de Rome, au midi, la ville d'Oſtie, où les marchandiſes abordant dans de grands vaiſſeaux, étoient de-là tranſportées ſur des barques aux portes de la Capitale. Dans la ſuite, s'appercevant que ce lieu étoit propre aux ſalines,

VIII. Il fait conſtruire une priſon pour les malfaiteurs.

An de Rome. 127. IX. Fondation du port d'Oſtie.

il ordonna qu'on y en fît pluſieurs.

L'accueil gracieux que les étrangers avoient toujours reçu à Rome, y en attiroit continuellement de nouveaux. Mais de tous ceux qui s'y établirent alors, aucun ne s'y acquit une plus grande conſidération que Lucumon. Il étoit de Tarquinie en Hétrurie, homme également recommandable par ſes richeſſes & par ſa vertu. Demaratus ſon pere, riche marchand de Corinthe, fatigué des troubles qui agitoient ſa Patrie, l'avoit quittée pour ſe retirer à Tarquinie, & s'y étoit marié à une femme de condition, de laquelle il eut Lucumon, & un autre fils mort aſſez jeune. Lucumon crut s'appercevoir que la qualité d'étranger dans la ville de Tarquinie y ſeroit préjudiciable à ſon élévation; il l'abandonna, & vint demeurer à Rome avec ſa famille. Sa généroſité & ſes manieres nobles le firent connoître au Roi, mais ſous le nom de Lucius qu'il avoit nouvellement pris, avec le ſurnom de Tarquinius, qui indiquoit ſon pays natal. Ancus paſſant promptement de la connoiſſance à l'amitié, accorda à cet étranger & à tous ceux qui l'avoient ſuivi, & des terres & des priviléges honorables. Ces bienfaits, quoique très-grands, étoient pourtant dus en quelque ſorte à Lucius, pour le récompenſer de ce qu'il avoit voulu,

An de Rome. 127.

X. Lucumon depuis nommé Tarquin, s'établit à Rome; gagne l'amitié du Roi & du peuple.

par amour pour Rome, disposer de son patrimoine en faveur de l'État. L'affection du peuple envers Lucius n'étoit pas moindre que celle du Roi, & l'étranger s'acquéroit de jour en jour une estime générale. Sa valeur à la guerre & sa sagesse dans les conseils acheverent de charmer tous les citoyens; & la dignité de Sénateur lui fut bientôt après conférée comme une récompense nécessaire.

An de Rome. 127.

XI. Mort d'Ancus, après avoir régné vingt-quatre ans.

Ancus, après avoir passé les dernieres années de sa vie à faire le bonheur de ses sujets, mourut la vingt-quatrieme année de son regne, avec une réputation égale à celle de ses prédécesseurs. Il laissa deux fils encore enfans sous la tutelle de Lucius Tarquinius, qu'il préféra dans une occasion si délicate à d'anciens amis, & même à de proches parens. Il affermit considérablement la domination Romaine dans le Latium, & ajouta au territoire de Rome diverses places qu'il enleva aux Veïens en Hétrurie.

CHAPITRE V.

Depuis la mort d'Ancus Marcius juſqu'à celle de l'ancien Tarquin, autrement Tarquinius Priſcus.

(Eſpace de trente-huit ans.)

An de Rome 138. I. Interregne pendant lequel Tarquin prend le gouvernement.

LE peuple conſentit que le Sénat ſelon l'uſage introduit, réglât les affaires pendant l'interregne. Le crédit & les intrigues de Lucius Tarquinius lui firent concevoir l'eſpérance de parvenir au trône. Et parce qu'il craignoit que la préſence des fils d'Ancus, dont l'aîné avoit déjà quatorze ans, n'y fût un obſtacle, il les engagea à une partie de chaſſe, & le même jour il propoſa au Sénat de l'élire Roi. Il appella les exemples au ſecours de ſa prétention, & alléguant ceux de Tatius & de Numa, il y fit remarquer des ſingularités qui ne ſe rencontroient point en lui : « Que le » premier avoit joint à la qualité d'é» tranger celle d'ennemi du peuple Ro» main, & que le ſecond étoit à peine » connu de ceux ſur leſquels il devoit » régner. Pour moi, diſoit-il, je me » trouve dans de plus favorables circonſ» tances : ami des Romains, prodigue » de mes biens envers eux, connu par

» les plus grands emplois tant civils que
» militaires, que veut-on davantage ? »
An de Rome. 138. A ces raiſons ſpécieuſes, il joignit un long détail de ſes ſervices & de ſes libéralités ; & à force de ſe louer, il perſuada enfin qu'il étoit digne de régner, & fut élu Roi.

II. Il eſt élu Roi.

Au commencement de ſon regne, il affecta de ſe rendre populaire, & choiſit cent des plus notables Plébéïens qu'il aggrégea au corps du Sénat, compoſé depuis ce tems-là de trois cent perſonnes. A la vérité, afin qu'il y eût quelque différence entre les premiers Sénateurs créés par Romulus & ces derniers ; ceux-là s'appellerent par diſtinction *Patres conſcripti*, & ceux-ci, *Patres minorum gentium*, ou de moindre qualité. Il n'y avoit avant lui que quatre Veſtales, il en créa trois nouvelles, ſelon la commune opinion ; car Plutarque prétend qu'elles étoient déjà ſix, & qu'ainſi il n'en ajouta qu'une ſeptieme.

III. Il introduit les Plébéïens dans le Sénat, diſtingue les Sénateurs nobles d'avec les Plébéïens.

Il ſignala la premiere année de ſon avénement à la couronne, par les conquêtes qu'il fit ſur les Latins, auxquels il enleva diverſes places, entr'autres Collatie à cinq milles de Rome entre le ſeptentrion & l'orient. Il en donna le gouvernement à Aruns Tarquin, ſon neveu, fils unique & poſthume de ſon frere, qui étoit mort depuis pluſieurs années. Cet Aruns, ſurnommé Ege-

IV. Il fait la guerre aux Latins.

rius, parce qu'il n'avoit point de bien, prit alors le ſurnom de Collatin, qui devint celui de tous ſes deſcendans.

An de Rome. 138.

V. Il la fait enſuite aux Sabins, qu'il force à demander la paix.

La punition des Sabins ſuivit de près celle des Latins. Ils s'étoient révoltés auſſi-bien que ces derniers. Tarquin leur livra combat ſur les bords de l'Anio, & y pratiqua un ſtratageme heureux. Les Sabins avoient derriere eux un pont de bois, pur lequel ils tiroient leur ſubſiſtance, & qui favoriſoit leur retraite, en cas qu'ils euſſent été obligés de la faire. Tarquin s'appercevant du double uſage de ce pont, y fit mettre le feu pour inquiéter les ennemis pendant la bataille, en les occupant à éteindre le feu, & auſſi pour leur couper la retraite quand il les auroit mis en fuite. L'occaſion lui ſuggéra ce deſſein. Viſitant les environs de ſon camp, il avoit remarqué le long du fleuve une grande quantité de bois abattu à une petite diſtance du pont. Cette conjoncture & celle du vent, lui fit naître la penſée d'embraſer le bois & de le jeter dans la riviere, ne doutant point que la flamme portée vers le pont ne le conſumât en peu de tems. Il ordonna à un détachement de ſoldats d'exécuter ce projet; ils obéirent exactement, & le pont fut conſumé, ſans que tout le ſecours qu'on y donna pût retarder ſa ruine.

Les Sabins, à qui la bataille déjà en-

gagée n'ôtoit point la vue de ce ſpectacle, en frémirent : la frayeur s'empare de leur eſprit, ils prennent la fuite ; & la plupart ſe flattant d'arriver au pont avant qu'il fût conſumé, ou tombent dans l'eau, ou s'y précipitent. Les armes & les corps morts flottans de toutes parts, & entraînés par le courant de l'eau dans le Tibre, porterent à Rome la premiere nouvelle de la victoire. Tarquin ſut en profiter en grand capitaine ; il entra dans les pays des Sabins, qui revenus de leur terreur, attendoient les Romains de pied ferme, mais avec des troupes nouvellement levées, qui ne firent pas une longue réſiſtance. Les vaincus, pour ne pas tout perdre, ſe réſolurent à demander la paix.

An de Rome. 138.

An de Rome. 143. VI.

Tarquin n'avoit pas encore joui deux ans du repos qu'il s'étoit procuré par les armes, quand il fallut les reprendre, pour défendre ſon Etat contre une ligue de toutes les villes d'Hétrurie, ou plutôt des nations voiſines de Rome, qui prétexterent qu'on détenoit, contre ce qui étoit dû à leurs alliances avec le peuple Romain, quantité de captifs de leurs ſujets. Si la plainte eût été ſincere, ils ſe ſeroient adreſſés à Tarquin ; mais comme l'envie, plutôt que la juſtice, étoit cauſe de leur confédération, le traité fut conclu avant que d'en avoir trouvé un motif raiſonnable. L'article de ce

Les villes d'Hétrurie ſe joignent à quelques autres villes pour faire la guerre aux Romains, puis reconnoiſſent Tarquin pour leur Roi.

traité, qui portoit : Que toute ville, qui refuſeroit de s'unir contre les Romains, ne ſeroit plus réputée alliée des autres, prouve aſſez que la haine l'avoit dicté. Toute la diligence du Roi à prévenir les ennemis, n'empêcha point la priſe de Fidenes, colonie Romaine : mais il arrêta bientôt leurs autres deſſeins, par les avantages continuels qu'il remporta ſur eux, les ayant défaits autant de fois qu'ils ſe préſenterent devant lui. Ces villes, après bien des années de guerre, ſentirent enfin qu'elles s'épuiſoient inutilement ; & apprenant d'ailleurs que Tarquin faiſoit des levées extraordinaires, elles ne voulurent point attendre la derniere extrémité, & demanderent la paix. On eût pu douter de leur ſincérité, ſi leurs offres ne l'euſſent juſtifiée. Mais reconnoître Tarquin pour leur Roi, & lui envoyer par avance, comme un gage de leur ſoumiſſion volontaire, tous les ornemens que leurs Rois avoient coutume de porter, c'étoit diſſiper toute ſorte de ſoupçons. An de Rome. 143.

Les marques de la royauté étoient chez eux, la couronne d'or, la chaiſe d'ivoire, le ſceptre ſurmonté d'un aigle, le manteau de pourpre brodé d'or, & la robe de même, ornée de découpures, & preſque ſemblable à celle des Rois de Perſe & de Lydie, excepté que celles des Hétruriens n'étoient pas carrées,

mais en demi-cercle. Ce fut sur le modele de ces ornemens, qu'on fit à Rome les habits de cérémonie des augures, & des féciaux, ou hérauts d'armes, & divers autres qui depuis furent en usage. Une guerre de neuf ans terminée avec tant de gloire, méritoit que Tarquin triomphât, comme il fit pour la seconde fois.

An de Rome, 143.

An de Rome. 153.

VII. Les Sabins se révoltent, & sont vaincus.

Les Sabins toujours foibles & mutins, voulurent encore troubler le repos des Romains. Aussitôt vaincus qu'aggresseurs, ils payerent cette témérité par un assujettissement aux mêmes loix que les Hétruriens, & procurerent un troisieme triomphe à Tarquin. Victorieux & tranquille, il employa son loisir à fortifier & à embellir Rome. Ses murs faits précipitamment & à plusieurs fois, selon que les Rois précédens en avoient voulu accroître l'enceinte, ne lui paroissant point dignes d'une Capitale, il en fit faire de nouveaux, qui furent construits de larges pierres carrées d'une pesanteur prodigieuse. Il aimoit les beaux édifices; & trouva que le *Forum* n'avoit pas reçu toute la perfection qu'il pouvoit avoir, il le décora de galeries, de portiques, & de boutiques commodes & belles. Les égouts publics, c'est-à-dire, ces larges & profonds canaux par où s'écouloient les immondices de la ville, furent un de ses ouvrages. Rien n'en

VIII. Tarquin embellit Rome par des édifices somptueux.

fait mieux connoître l'immenſité, que de ſavoir que chaque fois qu'on les nettoyoit par ordre des cenſeurs, il en coûtoit mille talens, qui valoient trois millions de livres de notre monnoie. Denys d'Halicarnaſſe, qui vivoit ſix cens ans après, admiroit encore la magnificence de cet ouvrage, & avouoit que la grandeur des Romains paroiſſoit juſques dans ces égouts, ainſi que dans les aqueducs & dans les grands chemins, dont il reſte encore des veſtiges. Ce Prince attentif à tout, & même aux plaiſirs du peuple, ajouta la commodité aux ſpectacles du Cirque, qui étoit une grande place entre le mont Palatin & l'Aventin, en y faiſant conſtruire des ſiéges pour chaque ſpectateur, ſuivant ſa naiſſance ou ſes emplois.

An de Rome. 153.

Le Temple que Tarquin, pendant la guerre avec les Sabins, fit vœu d'élever ſur le mont Capitolin, en l'honneur de Jupiter, de Junon & de Minerve, n'auroit pas été le moindre de ſes deſſeins, s'il eût vécu le tems néceſſaire pour l'achever. On en juge aiſément par le ſeul emplacement du lieu, pour lequel il fallut couper un rocher qui occupoit une grande partie de la montagne, & qu'on mit de niveau au reſte du terrain, qui n'auroit point eu autrement l'étendue deſtinée à ce Temple, qui fut depuis celui du Capitole.

IX. Il jette les fondemens du Capitole.

An de Rome. 153.

X. Deſſeins ambitieux de Tarquin découverts, par la pénétration de l'augure Actius Navius.

On n'eſt point capable de tant de choſes ſans l'être d'ambition. Il eſt difficile d'attribuer à un autre ſentiment la réſolution de Tarquin, d'augmenter le nombre des compagnies des gardes que Romulus avoit formées, & d'en créer trois nouvelles, ce qui en eût fait ſix. Actius Navius, un des plus fameux augures de ſon tems, en pénétra le motif ſecret, & en démontra la conſéquence périlleuſe : ce qui détourna Tarquin de ce deſſein pour un tems; car il l'exécuta depuis, mais indirectement, en mettant à deux cens hommes les compagnies qui n'étoient qu'à cent. Je ne ſais ſi Tarquin crut impoſer à Navius par une ſemblable fineſſe. Il devoit cependant être convaincu de ſa grande pénétration, ſi l'hiſtoire que l'on raconte eſt véritable : que ce Prince voulant éprouver ſi la ſcience du devin répondoit à ſa réputation, lui demanda un jour : Ce que je penſe eſt-il poſſible? Il l'eſt, répondit ſur le champ ce devin.

XI. Le même Actius pénétre la penſée de Tarquin qui le fait mourir.

» Je penſois, dit le Roi, au moyen de » couper avec un raſoir la pierre qui » ſert à l'éguiſer. Qui t'en empêche? » repartit l'augure; coupe ſeulement. » Tarquin eſſaie, & en effet la pierre fut coupée.

Un fait ſi ſurprenant acquit beaucoup de mérite à tous les augures, & fit un honneur infini à Navius, qui diſparut

néanmoins depuis. On ne jugea pas ſa retraite naturelle, & les deux fils d'Ancus qui conſervoient toujours le ſouvenir du ſceptre que Tarquin avoit uſurpé ſur eux, lui reprocherent la mort de cet augure, comme un meurtre qui tenoit du ſacrilége. Il s'en juſtifia : mais l'on prétend qu'il dut en partie ſa juſtification à l'éloquence de ſon gendre, qui plaida parfaitement pour l'accuſé. Les accuſateurs de leur côté pour ne point paroître injuſtes, en s'obſtinant à déclamer contre un homme déclaré innocent, feignirent de ſe réconcilier avec lui ; mais cette feinte réconciliation cachoit l'envie de le perdre, qu'ils ſatisfirent trois ans après. Ils s'étoient pour cela aſſurés de pluſieurs ſoldats déterminés à tout riſquer. Ils les déguiſerent en bergers, mais armés ſous leurs faux habillemens ; enſuite ils les envoyerent, comme des gens qui ont querelle enſemble, demander d'être jugés par le Roi. Alors ces traîtres ſe jettent ſur lui, & le tuent. Sa mort fut vengée ſur le champ. Ainſi finit Tarquin, que l'on ſurnomma l'ancien, après que le dernier de ce nom eut été banni de Rome, de peur que l'équivoque des noms ne ternît la gloire du premier. Tarquin mourut la trente-huitieme année de ſon regne, & la cinquante-ſixieme de ſon âge. Ce fut le premier de tous les Rois qui introduiſit

An de Rome 153.

Mort de Tarquin après trente-huit ans de regne.

la magnificence dans Rome, & la coutume de triompher dans un char. Sous son regne, Rome acquit une plus grande autorité dans le pays des Sabins, & fit des conquêtes dans l'Hétrurie & dans le Latium.

An de Rome. 153.

CHAPITRE VI.

Servius Tullius, VI Roi de Rome.

(Espace de quarante-quatre ans.)

An de Rome. 176.

SERVIUS Tullius succéda sans obstacle à son beau-pere. Il eut pour mere Ocrisie, femme de qualité, qui étoit sur le point d'accoucher de lui, quand Tarquin la fit prisonniere, à la prise de Corniculum ville du Latium, & la mit auprès de Tanaquile son épouse. Ce fut donc dans le Palais, qu'il naquit, & où il reçut de sa mere le surnom de Servius, qui désignoit leur commune captivité. La Reine qui se mêloit de la divination, conçut de grandes espérances du petit Servius, de ce qu'elle apprit qu'on avoit vu sur son berceau une flamme voltigeant & faisant un cercle autour de sa tête, & prit l'enfant en affection. La prévention de la Reine passa d'elle au Roi, qui se chargea de l'éducation du jeune esclave, qu'il honora

nora enfin de ſon alliance en lui donnant ſa fille en mariage. An de Rome. 176.

La qualité de gendre d'un Roi déjà vieux, fit naître des ſentimens d'ambition dans le cœur de Tullius qui penſa dès-lors à lui ſuccéder. Il s'attacha à gagner l'amitié des Romains, & la gagna en effet par toutes les voies que la vertu permet. Heureuſement pour lui, les deux freres de ſa femme n'étoient pas en âge de régner ; & la Reine Tanaquile oubliant ce qu'elle devoit à ſes propres enfans, travailla même à leur préjudice, à faire de ſon gendre le ſucceſſeur de ſon mari. Car Tarquin étant mort de la maniere dont on l'a dit, la Reine, au lieu de le déclarer, feignit qu'il n'étoit que bleſſé, afin que Tullius eût le tems de s'aſſurer du peuple, & avant toutes choſes, de faire bannir les fils de Marcius. L'artifice réuſſit ; & Tullius ne voyant plus rien qui traverſât ſon élection, annonça publiquement que le Roi venoit d'expirer, & fit faire ſes obſeques. Les devoirs funebres finis, il commença d'agir en Roi, ſans prendre cependant d'autre qualité que celle de tuteur des enfans de Tarquin ; mais la Reine plus hardie, lui cria des fenêtres du Palais, que ſon mari en mourant l'avoit chargé de la conduite de l'Etat, & qu'il ne ſe refuſât pas à cette marque de confiance.

An. de Rome. 176.

Le dénouement de l'intrigue ouvrit les yeux au Sénat, qui vit trop tard que le peuple, ſurpris par Tullius, ſeroit maître de l'élection. Il ſouffrit ce qu'il n'étoit plus poſſible d'empêcher, aimant mieux laiſſer régner un uſurpateur, que de l'avoir pour ennemi. Tout étant ainſi préparé à une élection certaine, Tullius invite le peuple de ſe trouver au *Forum* où il ſe rendit lui-même, accompagné d'Ocriſie, de la Reine mere, des deux jeunes Princes, & de tous leurs parens. Il étoit en grand deuil, & montrant tous les ſignes d'une profonde douleur, il ſe plaignit : « d'être » réduit par les cabales des praticiens » dans la plus triſte condition, ſans ſe » l'être attirée que par des ſervices con- » tinuels : qu'ils prétendoient rappeller » les Marciens, meurtriers du feu Roi, » & expoſer par-là la poſtérité de ce » Prince aux mêmes dangers ſous leſ- » quels il venoit de ſuccomber, & dont » lui-même ſeroit bientôt la victime : » qu'il étoit diſpoſé à renoncer à toutes » ſes prétentions, ſi c'étoit la volonté » du peuple qu'il ne cherchoit qu'à » contenter. » Il n'eut pas le tems d'en dire davantage : on lui ordonna de retenir le gouvernement. Les prieres & les larmes intervinrent, & quelques gens apoſtés élevant la voix, dirent qu'il falloit l'élire Roi, & aſſembler

I. Servius élu par le peuple.

inceſſamment les curies. La multitude applaudit à la propoſition. Il les remercia de leur bonne volonté, qu'il attribua à ſes ſervices & à ſes bienfaits. Il en promit de plus grands encore, & s'obligea d'acquitter leurs dettes, & de partager aux plus pauvres les terres deſtinées pour les dépenſes publiques, s'il parvenoit à la couronne. En même tems il indiqua un jour pour l'aſſemblée nommée *Comitia Curiata*, où il fut déclaré Roi, à la pluralité des ſuffrages, en dépit du Sénat qui refuſa alors de continuer ce choix, que d'abord par crainte & par politique il s'étoit réſolu d'agréer. An de Rome 176.

Servius tint le plutôt qu'il put ſa promeſſe, & fit le partage des terres: & dans la premiere aſſemblée des comices, il publia cinquante différentes loix touchant les contrats, & la maniere de prévenir la léſion. Outre les quatre montagnes enfermées dans l'enceinte de Rome, il en reſtoit encore trois hors des murs, & qui en étoient très-proche, ſavoir, la Quirinale, la Viminale & l'Eſquiline; il les joignit à la ville, comme on avoit fait les autres, par une muraille auſſi forte que celle de Tarquin, & il voulut avoir ſon palais ſur l'Eſquiline. Quoi que l'on ait dit depuis de la grandeur immenſe de Rome, il y a néamoins des Auteurs qui croyent

An de Rome. 177. II.

Il augmente la ville de Rome, dont il fait une nouvelle diviſion.

An de Rome. 177.

que c'eſt là ſa derniere enceinte, & que les fauxbourgs qui contenoient bien plus de monde que la ville, reçurent ſeuls l'étendue que d'autres donnent à la ville même.

Rome, avant ce nouveau circuit, n'étoit diviſée qu'en trois quartiers, & autant de tribus. Tullius Hoſtilius en fit quatre, & nomma les quatre tribus, Palatine, Suburrane, Colline & Eſquiline. Et parce que Romulus avoit diſtingué le peuple en tribus ou curies, ſelon leurs rangs proches ou éloignés dans les cérémonies des ſacrifices, Tullius ſuivant une autre regle, le diviſa à proportion des biens de chacun, en ſix rangs ou claſſes, à deſſein de connoître par ce moyen ceux qui ſeroient les plus propres à la guerre, & les reſſources de l'état par rapport aux finances. Ces claſſes diviſées en centuries, ne leur ôterent point leur premiere dénomination, quoique devenues plus nombreuſes déſormais, étant de cent quatre-vingt-treize hommes. La premiere claſſe contenoit tous ceux qui étoient riches de cent dix mille *as*, c'eſt-à-dire, cinq mille cinq cent livres de notre monnoie, & avoit quatre-vingt-dix-huit centuries, dans leſquelles les chevaliers étoient compris. La ſeconde, comprenant ceux qui avoient ſoixante-quinze mille *as*, c'eſt-à-dire, trois mille ſept

III. Nouvelle diviſion du peuple, ſuivant l'état de leurs biens, en ſix claſſes.

cent cinquante livres de France, étoit composée de vingt-deux centuries, où les artisans entroient. La troisieme, d'un pareil nombre de centuries, étoit pour ceux qui pouvoient avoir cinquante mille *as*, ou deux mille cinq cent livres de notre monnoie. La quatrieme, réduite à vingt centuries, montoit pour le fond de chacun à vingt-cinq mille *as*, c'est-à-dire, douze cent cinquante livres de notre monnoie. La cinquieme, forte de trente centuries, n'étoit évaluée qu'à onze mille *as*, ou mille cinquante livres par personnes. Et la sixieme renfermoit le pauvre peuple indistinctement, nommé la multitude. Les domestiques & les esclaves n'étoient point compris dans ces classes, & formoient des centuries à part. An de Rome. 177.

Ces divisions donnerent lieu à un réglement, qui prescrivoit d'enrôler des hommes ou de les taxer conformément à la force de chaque classe. Ainsi, comme il y avoit moins de centuries dans les classes inférieures en biens, quoiqu'elles renfermassent plus de monde, les plus pauvres par conséquent alloient moins à l'armée, & ne portoient presque aucune charge. Au reste, ce réglement étoit fondé sur la justice, parce qu'il étoit raisonnable que ceux dont l'intérêt étoit le plus grand, eussent la plus grande part de la peine & de la dépen-

An de Rome. 177.

se ; car alors chacun alloit à la guerre à ses frais. La distinction & l'honneur récompensoient d'un autre côté la dureté de la loi pour les riches, qui avoient une plus grande part au gouvernement, ce qui étoit sagement imaginé. Dans les premiers tems les affaires de la plus haute importance, principalement la création des Magistrats, l'établissement ou l'abrogation d'une Loi, la paix même & la guerre se faisoient par le suffrage des comices-curies, où le plus simple particulier avoit à la vérité le sien ; mais les plébéïens plus nombreux, étoient maîtres de toutes les résolutions. Par le changement que fit Tullius à cet usage, en convoquant par centuries les assemblées, qui de-là prirent le nom de *Comitia centuriata*, l'autorité fut ôtée au peuple, & passa aux premieres classes. Comme le peuple souffrit ce changement durant bien des années, il faut croire qu'il ne le trouva pas mauvais, ou plûtôt que soulagé du travail & de la dépense, il préféra le repos à l'honneur.

IV. Origine du lustre.

Le dénombrement du peuple Romain compris dans ces six classes, fut suivi de l'institution du *lustrum*, ainsi dit (à *luendo*) de la taxe par tête que l'on paya alors & depuis toutes les fois que cette solennité revenoit. On la célébroit de la maniere suivante, le *census*

ou l'évaluation des biens en étoit toujours le commencement ; après cette opération, on preſcrivoit un jour auquel tous les habitans devoient ſe préſenter en armes dans le champ de Mars, chacun dans ſa claſſe & dans ſa centurie ; & là on faiſoit, par de grands ſacrifices, l'expiation ou luſtration de Rome. Cette ſolennité s'appelloit *Solitaurilia* ou plutôt *Suovetaurilia*, de l'immolation d'un pourceau, d'une brebis & & d'un bœuf. La fin de l'expiation terminoit le luſtre, qui avoit ſon retour périodique tous les cinq ans; parce que l'on ſuppoſoit que cet eſpace de tems ſuffiſoit pour faire des changemens, ſoit au corps de l'état, ſoit à la fortune des particuliers. Il y eut depuis un autre luſtre qui ſe faiſoit tous les quatre ans, & qui fut nommé pour le diſtinguer de l'autre, *Luſtrum Julianum*. Il y en eut quatre de la premiere eſpece ſous Tullius, & on compta au premier, quatre-vingt-quatre mille ſept cens hommes de condition libre. Servius ne trouvant pas encore ce nombre ſuffiſant pour une ſi grande ville que Rome, introduiſit la coutume d'affranchir les eſclaves, dont les biens, le mérite perſonnel, ou les ſervices demandoient une condition libre ; & pour marque de leur incorporation à la République, il diſtribua ces affranchis en quatre tribus, & leur donna

An de Rome. 177.

V. La coutume de l'affranchiſſement des eſclaves.

les mêmes priviléges qu'aux plébéïens. Autant qu'on le peut conjecturer, nul eſclave fait ou né tel, n'avoit avant cela eu aucune part au gouvernement. Il y en avoit de deux ſortes ; ceux que l'on prenoit à la guerre, (par où a commencé la ſervitude, & qui de-là ont été nommés *Mancipia*) & ceux qui étoient nés de peres & meres eſclaves, ou de meres ſeulement.

An de Rome. 177.

Tullius régla enſuite le reſte de l'Etat, comme il avoit fait Rome. Il en diviſa tout le territoire en vingt-ſix parts ou tribus, & ces tribus en bourgs ou villages, auxquels il donna des Magiſtrats pour exercer la juſtice, & des temples pour y ſervir les Dieux. Cette inſtitution n'étoit pas nouvelle, puiſqu'elle venoit de Numa, mais vraiſemblablement elle s'étoit perdue par le défaut d'uſage. Et comme les prédéceſſeurs de Tullius avoient toujours connu des différends entre les particuliers, ce qui étoit très-nuiſible aux affaires publiques, il renvoya aux Magiſtrats ces ſortes de cauſes, ne ſe réſervant que celles dont la République étoit l'objet, ou qui y avoient quelque relation eſſentielle. Et de peur que ces juges n'abuſaſſent de l'autorité, il leur preſcrivit des loix ſur leſquelles ils devoient néceſſairement ſe régler. Quant aux conteſtations entre les villes, il ordonna que les plus voiſines en ſe-

VI. Etabliſſement des juges.

roient arbitres, pourvu qu'elles ne fuſſent liées d'aucun intérêt commun avec une des parties. An de Rome. 177.

L'eſprit de ce Prince porté à reſſerrer les nœuds qui lient les ſociétés les unes aux autres, lui fit imaginer les moyens de tenir les Latins toujours unis, qui furent de bâtir un Temple à Diane ſur le mont Aventin, où ils s'aſſemblaſſent tous les ans, pour y renouveler les ſermens de leur premiere confédération.

VII. Servius Tullius fait marquer la monnoie.

En parlant de tant de ſages réglemens, on ne doit pas oublier de dire que Servius Tullius eſt le premier des Rois de Rome, qui ait fait marquer la monnoie à un certain coin. L'image d'une brebis qu'on y imprima d'abord, fut cauſe du nom de *pecunia* donné à cette monnoie. Il y a apparence que l'eſpece, auſſi-bien que l'empreinte furent inventées à deſſein de prévenir la fraude, trop facile dans l'uſage d'un métal qui ſe délivroit par morceaux informes, & ſouvent coupés au préjudice de l'acheteur.

VIII. Il fait la guerre aux Hétruriens 20 ans durant & en triomphe trois fois.

Il eſt étonnant que Tullius ait pu ſuffire à régler ſi bien ſon état, étant diſtrait de ces ſoins par de fréquentes guerres. Il en eut vingt ans durant avec les Hétruriens, qui le regardant comme un homme obſcur & de baſſe naiſſance, ne daignerent pas continuer avec lui l'alliance faite avec ſon prédé-

ceſſeur. Il ne tarda pas à leur apprendre qu'ils avoient mal jugé de lui ; & pluſieurs batailles gagnées ſur eux les guérirent ſans doute de leur prévention. Elles lui valurent au moins, en différens tems, trois triomphes. On lui décerna le premier l'an 182 de la fondation de Rome ; le ſecond quatre ans après ; & le troiſieme en 188. Il fallut céder à tant de victoires. Les Hétruriens demanderent la paix aux mêmes conditions qu'ils l'avoient avant la déclaration de la guerre, & le vainqueur y conſentit. Mais regardant comme des chefs de révolte les Voïens, le Cœretanes & les Tarquiniens, il les excepta de la clauſe générale, où ils ne rentrerent que par la ceſſion d'une partie de leurs champs, qui furent donnés à ceux que l'on venoit de mettre au rang des citoyens Romains.

An de Rome 177.

An de Rome. 182. 186. 188.

La fortune méritoit quelque reconnoiſſance de la part d'un Prince qu'elle avoit ſi conſtamment favoriſé. Il lui conſacra deux temples, l'un ſous le nom de la bonne fortune, *bona fortuna*, & l'autre de *Fortuna virilis* ou *maſculine*. Qui croiroit qu'au milieu de tant de proſpérités, Tullius ennuyé de régner, pût former le deſſein d'abdiquer la royauté, & de mettre Rome en république ? Rien n'eſt pourtant plus certain, & le modele de ce nouveau gouvernement

étoit déjà tracé, quand une mort, qu'on peut dire prématurée, quoique ce Prince fût fort âgé, prévint ſa généreuſe réſolution. Il avoit deux filles mariées à Lucius & à Aruns, fils ou petit-fils de Tarquin premier. L'aîné, homme d'un eſprit hautain & violent, avoit épouſé la plus vertueuſe; & le plus jeune, d'un caractere doux & porté au bien, celle dont le cœur toujours enclin au mal, ne reſſembloit en rien à celui de ſa ſœur. Lucius ambitieux & méchant ne pouvoit plus ſouffrir Tullius ſur un trône qu'il regardoit comme ſien, par les droits de ſon grand-pere. Il ne trouvoit pas la même reſſource à ſes deſſeins, dans les mœurs vertueuſes de ſa femme, qu'il rencontroit dans la malignité de Tullie ſa belle-ſœur. Il prit le parti de rompre des nœuds ſi mal formés; & de ſe défaire de ſa femme & de ſon frere. Il communiqua cet horrible projet à Tullie qui l'approuva. Elle voulut même lui épargner la moitié du crime, & ſe chargea de la mort de ſon Epoux, comme Lucius de celle de ſa femme. L'exécution en fut facile & prompte. Ils s'épouſerent enſuite, & raſſemblerent en ſe mariant l'un & l'autre, ce que deux familles avoient produit de plus monſtrueux.

An de Rome, 188.

IX. Mort de Tullius.

X. Lucius Tarquinius veut s'emparer du trône, & faire mourir ſa femme & ſon frere.

An de Rome, 199.

Ce forfait impuni les enhardit à tenter ſur la vie du Roi même. Ils com-

An de Rome. 199.

mencent par décrier ſa conduite ; ils cabalent enſuite contre lui, ne le traitant plus que d'uſurpateur, & en viennent enfin à réclamer ouvertement la ſucceſſion de Tarquin. Le Sénat & le peuple attachés au Roi, mépriſent la prétention de ſon gendre. Il feint d'y renoncer, & cherche en apparence à ſe raccommoder avec Tullius qui lui pardonne ſincerement. Puis quand il croit que ce Prince débonnaire a perdu le ſouvenir du paſſé, il rappelle le crime différé, mais qu'il a continué de méditer, & l'accomplit. Il prend pour cela le tems qu'une grande partie du peuple étoit ſorti de la ville, & ſe rend au Sénat orné des marques de la royauté, eſcorté des Sénateurs de ſa faction, & ſe place ſur le trône. Servius apprenant cette nouvelle, & n'examinant pas aſſez ſi on l'accompagnoit ou non, va, réſolu de chaſſer l'uſurpateur. Lucius qui le voit arriver, s'avance, & plus fort que lui, le pouſſe des premiers degrés du trône en bas. Sachute violente lui ôte la connoiſſance qui lui revient enfin, & il ordonne qu'on le porte au palais. Tullie ſa fille, inquiete de ne pas apprendre aſſez tôt le ſuccès de l'entrepriſe de ſon mari, va à ſa rencontre, l'appelle Roi, comme s'il l'eût déjà été, & lui conſeille de ne plus épargner la vie de Tullius, & de finir

promptement la tragédie. Disposé à la persuasion par ses propres sentimens, il ne résista point à ceux de sa femme, & envoya incontinent massacrer le Roi, qui n'étant pas encore arrivé chez lui, fut assassiné dans la rue par où sa fille passoit pour s'en retourner au palais. La vue de son pere nageant dans son sang, & respirant encore, au lieu de l'effrayer lui devient un spectacle agréable. Son cocher moins barbare détourne les yeux, & retient ses chevaux par respect. Tullie irritée de son humanité, lui jette à la tête son marche-pied, & le force à pousser ses chevaux par-dessus le corps mort. Une action si horrible effaça l'ancien nom de cette rue, qu'on nommoit alors *Vicus Cyprius*, la bonne rue, & qu'on appella depuis *Vicus sceleratus*, la rue exécrable. Telle fut la catastrophe d'un regne glorieux de quarante-quatre ans, auquel on ne peut reprocher qu'une premiere usurpation, qui est toujours odieuse.

An de Rome. 199.

XI. Il fait assassiner Servius.

XII. Impiété de Tullie.

CHAPITRE VII.

Lucius Tarquin ſurnommé le ſuperbe ; ſeptieme Roi. Son banniſſement. L'Etat monarchique aboli à Rome.

(Eſpace de vingt cinq ans.)

An de Rome. 220.

L'Horrible maniere de parvenir à la ſouveraine puiſſance, & la conduite fiere & tyrannique de Lucius Tarquin envers ſes ſujets, lui firent donner à juſte titre le ſurnom de Superbe, qui l'a déshonoré chez la poſtérité. L'on ajouta à celui de ſon ayeul, comme nous l'avons déjà inſinué, celui d'ancien, afin de mettre ſa mémoire, à l'abri de l'équivoque d'un nom, que ſon petit-fils faiſoit déteſter. Le nouveau Roi, pour ne point démentir ſon caractere, ne permit pas qu'on fît les obſeques du mort, diſant pour raiſon : „ que Romulus n'ayant point eu les „ honneurs de la ſépulture, ce n'étoit „ point être injuſte à l'égard d'un de ſes „ ſucceſſeurs, que de le traiter comme „ lui. „ Une cauſe ſecrete le faiſoit agir ainſi, il craignoit que l'aſpect des funérailles ne rappellât dans l'eſprit du peuple trop de choſes à la fois, & ne l'incitât à quelque coup hardi & dangereux.

I. Servius Tullius privé de la ſepulture.

Un regne ainſi commencé, n'étoit d'un heureux préſage à perſonne, & encore moins à Tarquin. Il ſe précautionna de bonne heure contre les ennemis qu'il s'étoit déjà faits, & qu'il devoit ſe faire, en redoublant les gardes qui veilloient à la ſureté des Rois. Aſſiſté de quelques amis auſſi méchans que lui, il jugea arbitrairement de toutes les cauſes portées devant ſon tribunal; & le banniſſement & l'amende, peines juſtes auparavant, n'étoient plus que des effets du caprice. Une tyrannie ſi déclarée avoit beſoin de toute ſorte d'appui; il s'en fit un, par le mariage de ſa ſœur avec Octavius Mamilius, de la plus puiſſante famille de Rome, & qu'on diſoit deſcendant de Télegone fils d'Ulyſſe & de Circé. Tarquin auſſi vindicatif que vicieux, ne pardonna point à Turnus Hardonius qui eut la hardieſſe de publier les crimes du tyran: il engagea ſur de fauſſes accuſations les Latins à le noyer. Comme il ne rencontroit plus d'obſtacles à ſes volontés, il mépriſa également le peuple & le Sénat. Il n'étoit pas cependant facile, quelque envie qu'il en eût, de détruire un corps auſſi conſidérable que le Sénat, compoſé de la plus haute nobleſſe de Rome; il ſut l'affoiblir en ne rempliſſant aucune des places vacantes, & en perdant ſous divers prétextes les Sénateurs,

An de Rome, 220.

II. Tarquin s'attribue un pouvoir deſpotique.

qui devenoient par leur opulence, l'objet de ſa cupidité.

An de Rome. 220.

Marcus Junius fut de ce nombre, & fut condamné à mort ſans égard à ſa conduite ſage & réglée, à ſon illuſtre naiſſance, & à ſes alliances; car il deſcendoit de ces Troyens, qui vinrent avec Enée en Italie, & avoit épouſé Tarquinie fille de Tarquin l'ancien, de laquelle il eut Lucius Junius. Ce fils avoit reçu de ſes parens une éducation qui répondoit à ſon origine, & dès ſon enfance on voyoit en lui des ſignes certains de cet eſprit élevé, de ce profond jugement, & de cette capacité merveilleuſe, qui parurent en leur ſaiſon. Ayant vu périr injuſtement ſon pere & ſon frere aîné, il ne penſa qu'à éviter la colere du tyran; & ne trouvant point de moyen plus ſûr de garantir ſa vie, ſous un Prince que les vertus effarouchoient, que de contrefaire l'inſenſé & le ſtupide, il y réuſſit ſi bien, qu'il en eut le ſurnom de Brutus. Tarquin trompé par cette feinte, mépriſa celui qu'il auroit craint, ſe ſaiſit de ſes biens, & le garda enſuite dans ſa maiſon, non par aucun reſte de pitié, mais afin qu'il ſervît de jouet à ſes enfans.

III. Brutus contrefait le fou pour éviter la mort.

Tarquin endurci au crime, n'étoit pas toujours exempt de remords, & une peſte extraordinaire, ſurvenue à Rome, l'effraya prodigieuſement. Il

envoya deux de ſes fils Sextus & Titus conſulter l'Oracle ſur la cauſe de la contagion. Ils voulurent avoir Brutus pour compagnon de leur voyage, uniquement afin de ſe divertir. Il les réjouit beaucoup, lorſqu'ils lui virent offrir bien dévotement à Apollon un grand bâton qu'ils ignoroient être concave, & où il avoit introduit une verge d'or. Avant que de s'en retourner, ils demanderent en riant à l'Oracle lequel d'eux trois parviendroit à la couronne. Ce ſera, répondit-il, celui qui donnera le premier un baiſer à ſa mere. Sextus & Titus qui ne comprirent point le ſens de l'Oracle, s'empreſſerent à leur retour à Rome à qui ſalueroit le premier Tullie. Mais Brutus qui devina que l'Oracle avoit voulu parler de la terre, la mere commune de tous les hommes, arrivant en Italie, ſe laiſſa exprès tomber, & baiſa la terre; puis convaincu que c'étoit à lui d'achever la prophétie, il ne penſa plus qu'à chaſſer le tyran, & à rendre la liberté à ſa patrie.

An de Rome 220.

Tarquin accoutumé à voir tous fléchir ſous ſes volontés, ne put ſouffrir que les Sabins lui refuſaſſent l'hommage. Ils ſoutinrent foiblement l'effort de ſes armes & il triompha. L'indocilité des Volſques, qui depuis deux cent ans défendoient leur liberté contre les Romains, le diſpoſa à leur faire la guerre.

An de Rome. 223.

IV. Tarquin triomphe des Sabins, & fait la guerre aux Volſques.

An de Rome. 223. 240.

Il prit ſur eux Sueſſa Pometia, une des leurs meilleures villes, qui ne ſubſiſtoit déjà plus du tems de Denys d'Halycarnaſſe, diſtante de Rome de vingt-cinq milles, & en remporta un grand butin, puis revint triompher pour la ſeconde fois. Et parce que les habitans de Gabie avoient pris la défenſe de Sueſſa Pometia, il forma le ſiége de leur ville. Il y trouva plus de difficulté qu'il n'avoit cru : mais il la ſurmonta par une ſupercherie qui n'a été oubliée d'aucun hiſtorien. Il obligea ſon fils Sextus, l'aîné de ſes enfans, à déſerter en apparence, & à ſe jeter dans la ville, comme s'il n'eût pu ſupporter davantage les mauvais traitemens de ſon pere. Les Gabiens plus compatiſſans que précautionnés, le reçurent avec bonté ; & charmés enſuite de ſa douceur & de ſa politeſſe, ils le firent leur gouverneur. Quand il eut bien reconnu l'état de la place, & le caractere des principaux citoyens, il envoya un de ſes confidens demander à ſon pere ce qu'il vouloit qu'il fît. Tarquin emmene l'envoyé de ſon fils dans un jardin ; & s'y promenant d'un air taciturne, ſans lui rien répondre, s'amuſe à abattre les plus hautes tiges des pavots, & renvoye enſuite le député. Sextus, à qui cela fut rapporté, comprit les intentions de ſon pere : il fit mourir, ſous différens prétextes, ceux

qui avoient le plus d'autorité à Gabie, & s'en rendant peu à peu le maître, il la livra enfin au Roi des Romains. Pour posséder sans inquiétude cette injuste conquête, Tarquin traita de la paix avec les Éques, peuple voisin de Rome, & voisin aussi des Volsques & des Sabins, & renouvella celle qui étoit déjà entre les Hétruriens & les Romains. An de Rome, 242.

V. Il acheve de bâtir le temple de Jupiter.

Comme il étoit plus magnifique qu'avare, il voulut employer toutes les richesses qu'il avoit rapportées de Pometia & de Gabie, à achever le temple dont son grand-pere avoit préparé les fondemens. Ce fut en y travaillant que les ouvriers trouverent la tête d'un certain Tolus, encore teinte d'un sang vermeil: ce qui fit donner le nom de Capitole, (*Caput Toli*) à tout l'édifice bâti sur le roc applani par Tarquin l'ancien au milieu du côteau, appellé premierement le mont de Saturne, ensuite le mont Tarpéïen, & enfin le Capitole. Le circuit de ce temple étoit de huit arpens, sa longueur de deux cent pieds, sa largeur de cent quatre-vingt-cinq, & sa hauteur égale à sa longueur. Mais bien que l'enceinte du lieu fût principalement consacrée à Jupiter, elle renfermoit pourtant deux autres temples; c'étoient ceux de Junon & de Minerve, sur lesquels celui de Jupiter dominoit, étant placé au milieu, & infiniment

plus remarquable par ſa grandeur & la magnificence de ſa ſtructure. Sa façade noble & ſuperbe expoſée au midi, étoit tournée vers le *Forum*, la plus belle place de Rome, & la plus frequentée; un portique qui régnoit tout du long, orné de trois rangs de colonnes, & de deux à chaque côté, y faiſoit une décoration charmante & commode. On montoit à ce temple par un degré de cent marches très-larges, qui mettoient une diſtance conſidérable de l'une à l'autre. Les richeſſes de Tarquin, ni même les fonds publics, ne purent ſuffire à la dépenſe, & il fallut y employer le travail gratuit du petit peuple, & encore cet édifice ne put-il être achevé que deux ans après le banniſſement du tyran.

An de Rome. 242.

VI. Les livres des Sibylles.

L'admiration des Romains pour un ſi merveilleux bâtiment, dégénéra bientôt en ſuperſtition. Une femme inconnue & étrangere demanda un jour à parler au Roi; & y étant admiſe, elle offrit de lui vendre neuf livres d'Oracles des Sibylles. Le prix exceſſif qu'elle en vouloit, fit qu'il ne les acheta pas. Elle revint peu de tems après; & en déclarant qu'elle avoit brûlé trois de ces livres, elle ne rabattit rien du prix qu'elle avoit demandé d'abord. On rit de la propoſition, & on congédia cette femme comme une inſenſée. Elle repa-

roît une troiſieme fois, & dit qu'elle a encore jeté dans le feu trois volumes, & qu'elle en fera autant de ceux qui lui reſtent, ſi on ne lui paye pas ce qu'elle les avoit d'abord eſtimés. Tarquin n'oſant plus rebuter une femme ſi extraordinaire, conſulta les Augures, qui répondirent : " Qu'il avoit eu tort „ de ne pas connoître le mérite de ces „ neuf livres, & qu'il ne pouvoit ache- „ ter trop cher ceux qui exiſtoient en- „ core. „ Il ſuivit leur déciſion; la femme reçut le prix de ſes livres, recommanda de conſerver précieuſement ce dépôt, puis diſparut. An de Rome, 242.

On commit deux patriciens à la garde de ce tréſor, & ils avoient ſous eux deux domeſtiques entretenus aux dépens du public. L'eſtime qu'on eut de ces Oracles, s'accrut beaucoup dans les tems de la république, qui en fit dépoſitaires quinze des plus diſtingués perſonnages qu'il y eût dans le corps de la nobleſſe, connus ſous le nom de Quindecimvirs. Pour être plus sûrs de la conſervation de ces livres, ils les enfermerent dans un coffre de pierre, ſous une des voûtes du Capitole. On exempta ces quinze perſonnes de tous emplois onéreux, & ils eurent ſeuls le privilége de lire ou de conſulter, dans les occaſions, les oracles dont ils avoient la garde. Mais il falloit un décret du

VII. Les Quindecimvirs.

Sénat aux Quindecimvirs, pour jouir de l'un ou de l'autre de ces priviléges; ce qui n'arrivoit que dans les tems de ſédition, de peſte, de famine & de calamités publiques; & cet uſage ne finit qu'avec le Capitole, quand un même incendie conſuma le temple & les Oracles.

An de Rome, 242.

Pendant qu'on travailloit à achever ce temple, qui devoit être un jour ſi fameux, les fonds manquerent abſolument, & la longueur d'un travail de quatre ans épuiſa la patience du peuple. Tarquin ſe flatta que la guerre feroit ceſſer les murmures, & rempliroit ce qui manquoit au tréſor public. Il la déclara aux Rutules, pour les punir, diſoit-il, d'avoir donné retraite chez eux aux bannis de Rome, & avoir pourvu à leur ſubſiſtance. Ardée capitale du pays, à ſeize milles de Rome, entre le midi & l'orient, lui parut par ſes richeſſes la plus propre à ſubvenir à l'indigence des Romains. Il en fit le ſiége, qui fut célebre par un événement remarquable que nous ne pouvons omettre.

An de Rome, 244.

VIII. Aventure de Lucrece.

Sextus fils aîné de Tarquin, étoit à table avec Tarquin Collatin, fils d'Egerius neveu de l'ancien Tarquin, & avec pluſieurs autres officiers de l'armée. On vint à parler des femmes; chacun vanta la ſienne, & la converſation s'étant échauffée, Collatin plus vif que les au-

tres, dit qu'il ne vouloit point faire l'éloge de la ſienne, appellée Lucrece ; mais que la voir, & être convaincu que rien ne l'égaloit en beauté, étoit la même choſe ; & que ſi la compagnie en doutoit, il étoit aiſé de le lui prouver. Ce galant défi fut accepté : on monte à cheval, on paſſe à Rome, & de-là on vient à Collatie, maiſon de campagne, que Lucrece, en l'abſence de ſon mari, préféroit à celle de la ville. On ne put y arriver que le ſoir : on la trouva en habit négligé, qui travailloit aux ouvrages ordinaires à ſon ſexe, environnée de ſes femmes, auxquelles elle donnoit l'exemple. Sa ſurpriſe fut auſſi grande à la vue d'une compagnie nombreuſe & exceſſivement animée, que celle de la compagnie, quand elle jetta les yeux ſur la belle Lucrece. On lui donna la préférence, & ſa modeſtie au milieu des applaudiſſemens qu'elle recevoit, augmenta ſes charmes. Son mari & elle firent parfaitement les honneurs de la maiſon. On y paſſa à table une grande partie de la nuit, & le lendemain matin, les guerriers revinrent au camp.

An de Rome, 244.

Sextus en s'éloignant de Collatie, conſervoit par malheur le ſouvenir de ce qu'il y avoit vu. L'image de Lucrece ſe repréſente ſans ceſſe à lui. Impétueux dans ſes deſirs, il veut les ſatisfaire à

An de Rome. 244.

quelque prix que ce ſoit, & il part ſecrétement du camp d'Ardée quelques jours après, ſuivi d'un ſeul eſclave, & ſe rend à Collatie. Lucrece l'y reçut avec toute la politeſſe qui lui étoit naturelle; & ſans deviner le motif de ce ſecond voyage, retint Sextus chez elle. Sur le minuit il va à l'appartement de Lucrece, qui s'éveille au bruit, & eſt ſaiſie d'effroi, voyant entrer dans ſa chambre le fils de Tarquin, l'épée à la main, & le feu dans les yeux. Il s'approche de ſon lit, & lui mettant la main ſur la gorge, il la menace de la tuer, ſi elle appelle au ſecours. L'horreur & l'étonnement la rendent immobile: alors Sextus quittant les menaces, la flatte, la conjure; lui repréſente l'ardeur de ſa paſſion, & lui offre, pour la gagner, de partager avec elle le trône dont il doit hériter. Lucrece inflexible, ranime la premiere fureur de Sextus. Il menace de la tuer, & avec elle l'eſclave qui le ſuit, afin que le corps mort de ce malheureux placé auprès d'elle dans un même lit, faſſe croire que la mort de l'un & de l'autre a été le châtiment du crime qu'ils ont commis enſemble. Que ne peut point la crainte du déshonneur ſur une ame vertueuſe! Lucrece ſuccombe à cette crainte: l'effronterie profite d'une foibleſſe cauſée par la conſternation; & Sextus apres avoir ſatisfait

fait ſes déſirs, s'en retourne au Camp.

An de Rome. 244.

Lucrece rendue à elle-même, crut ne devoir point ſurvivre à ſon malheur. Mais ne voulant pas mourir ſans être vengée, elle envoya incontinent deux courriers, l'un à Sp. Lucretius ſon pere qui étoit à Rome, & l'autre à ſon mari qui étoit au camp d'Ardée. Elle leur mandoit de venir en diligence, & d'amener quelques-uns de leurs amis particuliers, & que tous enſemble, apprendroient la plus affreuſe aventure. Lucretius vint accompagné de Publius Valerius; & Collatin amena avec lui Junius Brutus. Lucrece leur raconte le fait: elle les conjure en même tems de la venger, & le leur fait promettre par ſerment. Quand elle ſe crut certaine que le crime de Sextus ne ſeroit pas impuni, elle tira ſubitement un poignard caché ſous ſa robe, & ſe l'enfonça dans le cœur. En vain ſon pere & ſon mari conſternés voulurent la rappeller à la vie en l'embraſſant. Brutus plus ferme, malgré ſon étonnement, quittant l'air de ſtupidité qu'il avoit affecté juſqu'alors, leur dit qu'il ne prétendoit plus ſe déguiſer, & qu'il ſe dévouoit à venger Lucrece. Puis s'approchant d'elle, il retira le poignard de ſon ſein; & le tenant, il jura par le Dieu Mars & par toutes les puiſſances céleſtes, d'exterminer Tarquin. Tullie

An de Rome. 244.

& toute leur exécrable famille ; de pourſuivre tous leurs amis à feu & à ſang, & de ne jamais ſouffrir que perſonne à Rome portât la qualité de Roi. Ce ſerment achevé, il fait paſſer de main en main le fer tout ſanglant, comme le gage & le ſigne de la vengeance qu'il médite, & tous réitérerent les mêmes paroles d'imprécation.

Le ſecret étoit d'une néceſſité abſolue. Brutus, avec Valerius, Collatin & le pere de Lucrece entrent à Rome, en font fermer les portes, convoquent le Sénat, expoſent à ſes yeux le corps de Lucrece, diſent en peu de mots la cauſe de ſa fin tragique, & demandent que le tyran & ſa race ſoient proſcrits à jamais.

IX. Tarquin eſt détroné, & la royauté eſt abolie.

Le décret fut accordé auſſi-tôt que propoſé ; mais quand le Sénat vint à examiner quelle forme de gouvernement on ſubſtitueroit à celle qu'on alloit abroger, les opinions ſe trouverent partagées. Brutus, qui craignit les ſuites de cette diverſité de ſentimens, ſi d'autres parloient avant lui, prit la parole ; & repréſenta au Sénat » que Rome de-
» puis ſa fondation s'étant maintenue par
» les loix plutôt que par les armes, on
» ne pouvoit plus eſpérer la même choſe
» ſous Tarquin, qui ne faiſoit qu'abuſer
» de l'autorité ſouveraine ; que la royau-
» té n'étoit plus qu'une tyrannie ; que

» l'expérience n'apprenoit que trop le
» danger d'un pouvoir confié à une
» ſeule perſonne ; que partagé entre
» deux également, il ſeroit plus juſte &
» moins à craindre. Et puiſque les noms,
» (ajouta-t-il,) peuvent rappeller à la
» mémoire l'odieuſe idée des choſes
» abolies, aboliſſons les noms de Roi
» & de royaume, & prenons celui de
» république. Otons encore juſqu'aux
» marques extérieures de la royauté, ou
» n'en conſervons que les plus ſimples,
» & dont l'uſage ne ſauroit devenir
» pernicieux. Fixez ſur-tout le pouvoir
» des Magiſtrats que vous allez faire :
» & qu'il ſoit annuel, comme celui des
» Athéniens. C'eſt le moyen d'empêcher
» l'uſurpation, & d'apprendre à com-
» mander & à obéir tour à tour. Si
» cependant vous jugez à propos de ne
» pas détruire le nom de Roi, laiſſez-le
» au ſeul chef des miniſtres de la reli-
» gion ; & qu'il ſoit appellé *Rex ſa-*
» *crorum*. Honorez-le des priviléges con-
» venables à ſon caractère ; mais qu'il
» n'oublie pas que ſon unique emploi
» eſt l'obſervance des cérémonies ſa-
» crées, confiées juſques ici à ceux qui
» étoient nos Rois, parce que nous le
» voulions. » On reçut avec joie de ſi
ſages conſeils, & le Sénat déterminé au
genre de gouvernement ſuggéré par
Brutus, déclara le trône vacant, &

An de Rome. 244.

An de Rome. 244.

prononça le Décret ſuivant : » Que » Tarquin & ſa poſtérité ſoient bannis, » & que ce ſoit un crime capital de » parler en ſa faveur, & encore plus » d'agir pour ſon rétabliſſement. »

Il ne falloit plus que l'agrément du peuple aſſemblé en comices. Brutus le convoque, lui montre le corps ſanglant de Lucrece, & lui déclare l'auteur de ce déſaſtre ; cette vue & le diſcours ſenſé de Brutus, ſurprirent également les comices. Il s'en apperçut, & leur rendit compte de ſa démence affectée. Puis revenant à ce qui avoit donné lieu à leur convocation, il leur fit part du décret du Sénat. L'attention & la bienveillance paroiſſoient ſur les viſages. Brutus augure de-là qu'il peut encore parler ; & il employe ces momens de faveur au récit de tous les crimes de Tarquin. Il auroit pu remonter plus haut qu'au poiſon que ce tyran donna à ſon propre frere Aruns : il veut bien cependant en faire le premier de ſes crimes ; celui d'avoir étranglé ſa propre femme, eſt le ſecond, & le parricide de ſon beau-pere eſt le troiſieme. Paſſant enſuite aux patriciens, il nomme tous ceux qui ont péri par ſes ordres, & il conclut qu'uſurpateur de l'autorité ſuprême, il l'a exercée en tyran ennemi de toute vertu, infidelle à ſes meilleurs amis, & pour comble d'horreur, pere

de trois fils auſſi méchans que lui, & dont l'aîné offroit à leurs yeux l'exemple d'un forfait horrible. » Qu'attendez-» vous ? (ajouta-t-il :) ſeroit-ce une » occaſion plus favorable pour tra-» vailler à votre liberté ? Mais ſouve-» nez-vous que Tarquin eſt abſent, & » ſachez que le Sénat va fournir l'ar-» gent, les troupes, & tous les autres » ſecours néceſſaires à une ſi glorieuſe » entrepriſe. Que vous ſerviroit, (dit-» il encore,) de commander aux Volſ-» ques & aux Sabins, étrangers par rap-» port à vous, pendant que vous êtes » eſclaves à Rome, en vos maiſons ? » Quoi, toujours prêts à ſoutenir des » guerres, qui n'ont pour objet que » de ſatisfaire l'ambition d'un ſeul hom-» me, vous n'oſeriez entreprendre de » combattre pour vous-mêmes, & pour » vos ſeuls intérêts ? Craindriez-vous » que les troupes qui aſſiégent Ardée, » priſſent un parti contraire au vôtre ? » Non, je vous en aſſure, elles ont pour » Tarquin une haine qui ne cede point » à la vôtre, & leur propre ſalut veut » qu'en cette occaſion elles ne ſe ſépa-» rent, ni du Sénat, ni de vous. »

An de Rome, 244.

Le peuple tranſporté de joie au nom de liberté, & charmé de l'éloquence vive de Brutus, cria tout à coup *aux armes*, & donna ſon conſentement unanime à haute voix. On nomma Lucre-

An de Rome. 244.

tius *Inter-Rex*, ou Roi proviſionnel, parce qu'une ſemblable autorité étoit requiſe à la convocation des comices, qui ſe tinrent au champ de Mars. On y créa des Magiſtrats qui y parurent en armes pour la premiere fois, parce que le peuple s'y trouva avec les ſiennes. L'exercice de l'autorité ſouveraine, ſubſtituée à celle qui venoit d'être proſcrite, fut confiée à Brutus & à Collatin par un décret du Sénat, que les centuries confirmerent de leurs ſuffrages.

Un ſi grand changement dans le gouvernement ne put être long-tems ignoré de Tarquin. Il s'imagina que ſa préſence à Rome remédieroit à tout. Il ſe met en état d'y entrer ſuivi de ſes fils & de ſes principaux amis. En ayant trouvé les portes fermées, & les remparts défendus par une foule de ſoldats, il retourne joindre l'armée : mais tout y étoit déjà changé.

An de Rome. 245.

Titus Herminius & M. Horatius, qui en étoient demeurés les chefs, & que Brutus avoit avertis ſecrétement de la révolution arrivée à Rome, n'eurent pas de peine, en l'abſence de Tarquin, à perſuader l'armée qu'elle devoit ſe conformer aux nouveaux réglemens, & que ſon bonheur y étoit attaché. Elle quitta le ſiége d'Ardée, après avoir conclu une treve de quinze ans, & reprit le chemin de la capitale.

Cette ſeconde défection, auſſi irremédiable que la premiere, réduiſit Tarquin, la vingt-cinquieme année de ſa tyrannie, à s'aller confiner à Gabie, ou à Ceré ; car les hiſtoriens varient ſur le lieu de ſa retraite. Ainſi finit la premiere monarchie Romaine, par un homme qui ne ſut ni gouverner ſelon les loix, ni ſe conduire ſans elles. La Chronologie a donné pour date à cet événement, l'an 245 de la fondation de Rome, la premiere année de la ſoixante-huitieme Olympiade, la trente-unieme depuis la chute de l'Empire des Babyloniens, & le commencement de celui des Perſes ; & la cent ſoixante-dix-neuvieme avant que cet Empire paſsât aux Macédoniens, l'an du monde 3497, & 507 ans avant la naiſſance du Fils de Dieu.

An de Rome. 245.

Les Auteurs Romains ont regardé comme l'enfance de Rome le tems qui s'eſt paſſé entre ſa fondation & l'expulſion de Tarquin ; & à le bien prendre, on ne peut gueres en parler autrement, lorſqu'on fait réflexion que durant deux cens quarante-cinq ans que la royauté s'y eſt maintenue, cet Etat déjà ſi vanté, n'avoit en toute ſon étendue que quarante milles en longueur, & trente en largeur ; ce qui formoit un territoire peu différent de ce qu'eſt aujourd'hui celui de la république de Lucques, ou

An de Rome. 245.

la quatrieme partie des Duchés de Modene, de Parme ou de Mantoue. Et ſi l'on conſidere encore que ce que les écrivains ont dit de ſes victoires, de ſa police, de ſes ſomptueux édifices, de la ſageſſe de ſes Rois, qui, à l'exception du dernier, ſembloient choiſis exprès, dans l'ordre de leur ſucceſſion, pour les beſoins préſens de cet Empire; que ces éloges, dis-je, tombent ſur un peuple groſſier, ſans connoiſſance, ſans diſcipline militaire, redevable de ſes triomphes à la ſeule férocité de ſon naturel, & nullement à ſa conduite dans les combats, qui tenoient plus de l'émeute populaire que d'une guerre, il faudra avouer certainement que c'étoit la vraie enfance de Rome, & qu'il y avoit bien loin de-là à ſon âge parfait. Diſons pourtant à l'honneur de ces anciens Romains, qu'avec tous les défauts que l'on vient de remarquer, ils étoient courageux, hardis à entreprendre, infatigables au travail, auſteres en leur genre de vie, & ſenſibles à la gloire dont ils avoient déjà une idée aſſez diſtincte; & que ces qualités réunies étoient comme les ſemences de cette magnanimité qui rendit enfin Rome maîtreſſe du monde entier.

Mais ſi ſon enfance fut longue, avec quel éclat n'en ſortit-elle pas, quand devenue Rome conſulaire, ſon Empire

mérita d'être appellé celui de l'univers? En effet, n'étoit-ce pas commander à toute la terre, que de régner ſur les Gaules, l'Eſpagne, l'Allemagne, l'Angleterre, la Dacie, l'Illyrie, l'Aſie mineure, ancienne dépendance des Perſes & enſuite des Macédoniens; ſur la Grece auparavant république floriſſante, puis portion de l'Empire d'Alexandre; ſur l'Arménie; Royaume toujours ſéparé; ſur la Syrie, la Caldée, la Méſopotamie, la Judée, petite province, mais célebre; ſur l'Egypte, ſur l'Afrique, ſur les deux Siciles, & par où je devois commencer, ſur toute l'Italie? Il n'y a rien là d'imaginaire ou d'exagéré, & la ſuite de cette hiſtoire nous l'apprendra.

An de Rome. 245.

HISTOIRE
ROMAINE.

LIVRE SECOND.

Etat de Rome ſous les Conſuls juſqu'au premier Triumvirat. Epoque de 449 ans.

CHAPITRE PREMIER.

Depuis le banniſſement de Tarquin juſqu'au premier Dictateur. Premiere interruption de la puiſſance conſulaire.

(Eſpace de dix ans.)

AN DE ROME. 245.

LE peuple toujours enclin à la nouveauté, & qui ſe flatte d'ordinaire de voir changer ſa fortune, lorſqu'il voit le gouvernement changer, ne pouvoit aſſez exprimer ſa joie, & attendoit avec impatience la création des Magiſtrats, qui alloient lui tenir lieu

I. création des Conſuls.

de Rois. On en fit deux, qui furent premierement nommés Préteurs, enſuite Juges, & enfin Conſuls, (de *conſulere*,) parce qu'ils délibéroient ſeuls des affaires publiques. On laiſſa au peuple le droit de les élire : mais il ne les pouvoit prendre que chez les Patriciens, ou parmi les Sénateurs ; il falloit qu'ils fuſſent âgés au moins de quarante-trois ans, & d'une vie irréprochable. Ces Magiſtrats eurent quelque tems un pouvoir égal à celui des Rois ; & ce fut Publicola qui le fit enſuite limiter, en introduiſant l'uſage d'appeller au peuple de leur jugement. Ce pouvoir demeura néanmoins encore très-grand ; car les Conſuls étoient les chefs du Sénat & du peuple, & leur charge étoit ſupérieure à toute ſorte de magiſtrature. Ils avoient l'adminiſtration générale & particuliere de la juſtice, & celle des fonds publics ; ils convoquoient le Sénat, & aſſembloient le peuple à leur gré. On publioit les Loix en leur nom : ils levoient des armées ; ils nommoient des officiers, & traitoient indépendamment avec des étrangers & avec leurs Miniſtres. On leur laiſſa auſſi toutes les marques de la Royauté, c'eſt-à-dire, la robe de pourpre, la robe blanche, les chaiſes curules & d'ivoire, les faiſceaux & les haches, avec les douze licteurs : le

An de Rome, 245.

An de Rome. 245.

ſceptre & la couronne leur demeurerent encore. Il eſt vrai qu'ils ne les portoient pas ordinairement, de peur de bleſſer les yeux des Romains par ces deux ſymboles de la monarchie ; mais ils s'en ſervoient dans les triomphes. Et comme les haches & les faiſceaux portés devant un ſeul Conſul, étoient les images d'une juſtice trop arbitraire, on ordonna que chacun d'eux ne les auroit pas en même tems : mais qu'alternativement tous les mois, l'un auroit les haches, & l'autre les faiſceaux. L. Junius Brutus, & Tarquin Collatin, les reſtaurateurs de la liberté, jouirent les premiers de l'honneur du conſulat. Ils firent revivre pluſieurs loix qui tendoïent au bien particulier du commun peuple, & qui avoient été abolies. De ce nombre étoit principalement celle de Servius Tullius, concernant les aſſemblées générales.

II. Brutus & Collatin premiers Conſuls.

Rome étoit occupée à régler ainſi ſon nouveau gouvernement, quand elle vit arriver des Ambaſſadeurs d'Hétrurie chargés de propoſitions de la part de Tarquin. Ce prince, en apparence corrigé par l'adverſité, confeſſoit qu'il avoit abuſé de la puiſſance, & faiſoit des promeſſes bien différentes de ſes actions paſſées. On les rejeta avec tant de mépris, que les Ambaſſadeurs ſe déſiſterent ſoudainement de ce point de leur inſtruction, & ſe réduiſirent à de-

mander : que l'on rendît au Roi ſes propres biens, au moins ceux de Tarquin l'ancien ſon ayeul, ſur leſquels la confiſcation n'avoit point de lieu. Brutus premier Conſul, répondit que ce ſeroit nuire à l'Etat que de fournir des armes à ſon ennemi ; que Tarquin feroit infailliblement un mauvais uſage des biens qu'il redemandoit, & que par cette ſeule raiſon on ne les lui accordoit pas. Collatin d'un tempérament doux & modéré, fut d'un ſentiment contraire, & ſoutint la reſtitution juſte. Dans ce partage d'opinions on porta l'affaire au Sénat, où après avoir été long-tems agitée, on réſolut, à la pluralité des voix, de ne rien rendre. L'inutilité de ces premieres pourſuites étoit pour les Ambaſſadeurs le motif d'un prompt départ ; mais retenus à Rome par une négociation ſecrete, ils ne chercherent que des prétextes de s'y arrêter, & en trouverent qui ne donnerent point d'ombrage. Pendant ce tems ils y formerent un parti en faveur de Tarquin, & de ce parti étoient quelques Collatins de la famille du Conſul, deux Aquiliens, trois Vitelliens, & les deux fils de Brutus, Titus & Tiberius. Leur aſſemblée ſe tenoit chez Aquilius, où après beaucoup d'irréſolutions, on convint de remettre Tarquin ſur le trône, & de tuer auparavant les deux Conſuls.

An de Rome. 245.

An de Rome. 245. III. Conſpiration en faveur de Tarquin.

La découverte d'une conjuration, échappée à la violence des Magiſtrats dépoſitaires de la ſureté publique, fut l'ouvrage du haſard. Vindicius eſclave d'Aquilius, étoit un jour ſans deſſein dans la chambre des conjurés; & n'oſant en ſortir lorſqu'ils y furent entrés, de peur de donner du ſoupçon de ſa fidélité, il s'y tint caché. Là il entendit ce qu'on diſoit, & remarqua avec étonnement que les parens même des Conſuls étoient du nombre des conſpirateurs. Après qu'ils furent retirés, l'eſclave prudent, au lieu d'aller trouver Brutus & Collatin, s'adreſſa à P. Valerius ſurnommé depuis Publicola, & lui raconta tout ce qu'il venoit d'apprendre. Valerius ſurpris de ce récit, s'aſſura de l'eſclave comme du ſeul témoin qu'il pouvoit produire, & manda incontinent à M. Valerius ſon frere, d'occuper les avenues du Palais avec des gardes. Il alla lui-même eſcorté de ſes cliens, de ſes domeſtiques & de ſes amis chez Aquilius, où il ſurprit les lettres que les conjurés avoient écrites à Tarquin. Comme il ſortoit de la maiſon, il vit arriver pluſieurs de ceux-ci, qui ne croyant pas être découverts, l'arrêterent à la porte, & l'épée à la main chargerent ſon eſcorte. Il ſoutint leurs efforts, & ſupérieur en nombre, il les força de ſe rendre à la place publique, où il

rencontra ſon frere qui venoit d'arrêter quelques domeſtiques de Tarquin, ſur leſquels il avoit trouvé des papiers qui étoient la preuve de la dépoſition de Vindicius. Le peuple, ſans ſavoir encore de quoi il s'agiſſoit, ne laiſſa pas de ſe joindre aux deux freres, par eſtime pour leur vertu, & apprit enſuite le danger qui le menaçoit. Les fils de Brutus étoient de ceux que P. Valerius avoit arrêtés à la porte d'Aquilius, & leur vue ſeule irritant la multitude, elle alloit inconſidérément punir leur attentat, ſi la préſence des deux Conſuls qui arriverent n'eut ſuſpendu leur fureur. An de Rome. 245.

Auſſi-tôt que P. Valerius les apperçut, il envoya chercher Vindicius, qui expoſa devant eux tout ce qu'il ſavoit du complot; & les lettres interceptées ayant été lues enſuite, le crime des complices ne demeura que trop évident. Pendant ce tems la douleur & le déſeſpoir de Brutus paroiſſoit dans ſon morne ſilence, qu'aucun des conjurés n'interrompit pour ſe juſtifier. A la fin quelqu'un de l'aſſemblée, pour complaire au Conſul, s'écria : *Qu'on les banniſſe, cela ſuffit.* Cette voix ſoutenue des larmes de Collatin, & de la modération de P. Valerius qui ſe taiſoit, donnoit déjà quelque eſpérance aux coupables, que la pitié prévaudroit dans le jugement qui alloit être prononcé; mais ils furent

bientôt détrompés par Brutus même, qui s'étant levé, prit la parole d'un ton ſévere, & dit à ſes fils : » Titus & vous » Tiberius, n'avez-vous rien à répon- » dre, & ne ſauriez-vous vous juſti- » fier ? » Honteux & conſternés, ils ne répondirent rien aux trois demandes conſécutives de leur pere : ce fut l'Arrêt de leur mort. Car Brutus ſe tournant à l'inſtant vers les licteurs, il leur commanda de faire leur devoir, ſans que la tendreſſe paternelle, la triſteſſe du peuple, la jeuneſſe des coupables, ni leurs plaintes, puſſent retarder un ordre ſi cruel. Les licteurs obéirent, ſaiſirent les deux criminels, les dépouillerent ; & après leur avoir attaché les mains derriere le dos, les mirent en ſang à coups de fouet, & finirent cette horrible exécution par leur couper la tête. Brutus, de tous les ſpectateurs, fut le ſeul qui ne changea point de viſage. Le ſupplice étant fini, il ſortit, afin de laiſſer à la diſpoſition de ſon collégue, de punir ou d'abſoudre les conjurés.

An de Rome. 245.

IV. Brutus fait mourir ſes enfans.

La lenteur avec laquelle Collatin procédoit à leur jugement, faiſant croire aux Aquiliens qu'il avoit deſſein de les ſauver, leur donna la hardieſſe de demander du tems pour ſe juſtifier, & le retour de Vindicius chez ſes maîtres. Ces deux choſes qui emportoient néceſſairement

leur abſolution, alloient leur être accordées par le Conſul, qui congédioit déjà les Comices, lorſque P. Valerius les empêcha de ſe ſéparer, & s'aſſura des Aquiliens. Il blâma même publiquement la conduite de Collatin, qui avoit déjà ordonné à ſes licteurs d'enlever Vindicius, & ſe mit en état de s'y oppoſer, en attendant que Brutus, qu'il envoya informer de ce qui ſe paſſoit, arrivât. La préſence du premier Conſul déconcerta les deſſeins de l'autre, qui demeura interdit & ſans réponſe, lorſque ſon collégue lui dit tout haut : » Collatin, j'ai ſacrifié mes enfans à mon » amour pour la patrie ; je vous ai laiſſé » juge du crime de leurs complices, d'où » vient votre lenteur à les punir ? Eſt-» ce leur innocence qui vous arrête ? » Ce reproche anima le peuple : on recueillit les ſuffrages, & tous les coupables périrent du même genre de mort que les enfans de Brutus.

An de Rome, 245.

V. Collatin abdique le Conſulat.

Collatin que ſa conduite & ſon affinité avec les Tarquins, firent ſoupçonner de n'avoir point les ſentimens d'un vrai Romain, ne crut pas après cela pouvoir demeurer avec bienſéance à Rome ; il s'en bannit volontairement. Le Conſulat vacant par ſon abdication & ſa retraite, fut conféré à P. Valerius. Il en commença les fonctions par une action de juſtice, en affranchiſſant Vin-

An de Rome. 245. dicius, auquel il accorda de ſi beaux priviléges, qu'au lieu de ſimple nom de *Manumiſſio* dont on s'étoit ſervi juſqu'alors, on appella ſon affranchiſſement *Vindicta*, & ce terme de diſtinction ſignifia depuis une liberté pleine & entiere. Le nouveau Conſul diſtribua au peuple les biens refuſés à Tarquin ; fit démolir ſon palais, ouvrir le champ de Mars que le tyran s'étoit approprié, & jeter dans le fleuve les blés qui étoient venus dans ce champ, & qu'on avoit coupés au tems de la moiſſon. Il ſe forma depuis une eſpece de terrain dans cet endroit du Tibre, où quelques arbres prirent racine à la faveur des terres qui tomboient des bords, & du ſable que le courant de l'eau y laiſſoit. Et comme cela avoit formé une petite iſle, elle fut nommée *Inſula ſacra*.

VI. Tarquin marche contre les Romains. Tarquin ne pouvant recouvrer ſa couronne par artifice, y employa la force ouverte : ayant levé une nombreuſe armée d'Hétruriens, il lui fit prendre le chemin de Rome. Les Conſuls en avoient une qui ne demandoit qu'à combattre ; ils marchent au-devant de l'ennemi, & les deux armées étoient en préſence prêtes à ſe charger, lorſqu'un ſpectacle inattendu les arrêta.

VII. Combat ſingulier de Brutus & du fils de Tarquin. Aruns fils de Tarquin, & Brutus, qui étoient au premier rang, ſe détachent, & commencent entr'eux un combat ſu-

rieux, mais qui ne fut que de quelques momens; car les deux combattans ſe tuerent. Les deux armées s'attaquerent enſuite pour venger chacune la mort de ſon chef: la nuit qui les ſépara, empêcha de voir l'avantage ou la perte. On devoit recommencer le lendemain matin; mais une vaine frayeur s'empara des Hétruriens; ils crurent entendre d'un bois voiſin, une voix qui leur apprenoit qu'ils avoient perdu le jour précédent un homme de plus que n'avoient fait les Romains. Alors ils abandonnerent le champ de bataille, & ſe retirerent en déſordre. Les Romains pourſuivirent ceux qui fuyoient, & firent cinq mille priſonniers. C'étoit preſque tout ce qui reſtoit de l'armée ennemie; car elle avoit déjà perdu près de treize mille hommes dans la bataille. Il n'étoit pas tems de conquérir, il ſuffiſoit d'avoir vaincu. Le Conſul Valerius ramena ſes troupes victorieuſes à Rome, où il triompha avec tant d'ordre & de pompe, que la ſolennité de ce jour-là ſervit de modele à tous les triomphes ſuivans. L'Eloge funebre que ce Conſul y fit de ſon collégue, fut trouvé ſi beau & ſi convenable, que cet exemple introduiſit pour toujours l'uſage de célébrer ainſi la mémoire des grands hommes, que les vertus ou les ſervices rendus à la patrie avoient diſtingués des autres pendant

An de Rome. 245.

VIII. Origine des éloges funebres.

leur vie. Les dames romaines voulant
An de Rome. 245. honorer le défenſeur de la chaſteté, porterent pendant douze mois le deuil de Brutus, c'eſt-à-dire, deux mois au-de-là du tems preſcrit par Numa.

Valerius ne ſouhaitoit rien avec plus d'ardeur que de fixer la forme du gouvernement. Etant ſeul Conſul, il avoit l'autorité des deux, & il évita exprès d'en faire nommer un ſecond. Le peuple qui devoit connoître la droiture de ſes intentions, s'y méprit pourtant, & murmura d'un retardement qui lui faiſoit craindre un ſecond Tarquin. Valerius différa la nomination, malgré les ſoupçons; & pour montrer combien ils étoient mal fondés, il fit raſer ſa maiſon juſqu'aux fondemens, parce qu'elle paroiſſoit trop belle & trop grande pour un particulier. Cet héroïſme diſſipa la méfiance; on reconnut que Valerius n'avoit d'autre objet que le bien public, & ce fut pour cette raiſon qu'on lui donna le ſurnom de Publicola.

IX. Belle action de Valerius.

An de Rome. 246.

L'affectation de Tarquin à laiſſer toujours vuides les places vacantes dans le Sénat, étoit cauſe qu'il y en avoit alors cent ſoixante quatre à remplir. Valerius nomma autant de nouveaux Sénateurs qu'il en manquoit. Il fit ſix nouvelles loix, preſque toutes à l'avantage du peuple, & à la diminution de la puiſ-

X. Loix de Valerius.

ſance conſulaire. La premiere établiſſoit le droit d'appeller au peuple ; la ſeconde défendoit, comme crime capital, tout exercice de magiſtrature qui n'avoit point eu l'approbation du peuple. La troiſieme exemptoit les pauvres de tout impôt ; la quatrieme fixoit la peine de déſobéiſſance aux Conſuls, à une amende de cinq bœufs & de deux brebis. (Le prix d'une brebis étoit alors une obole, de la valeur d'environ deux ſols de notre monnoie. Le bœuf en coûtoit cent.) La cinquieme loi permettoit à tout particulier, muni d'une preuve convaincante, de tuer toute perſonne uſurpatrice de l'autorité publique. Par la ſixieme il fondoit un *Ærarium* ou tréſor public, dans le temple de Saturne, & deux queſteurs ou tréſoriers des finances, inſpecteurs des monnoies. Ils eurent ce nom de *Quærere*, parce qu'ils recherchoient ce qui étoit dû au fiſc. Il y a des auteurs qui prétendent que Romulus & Numa avoient leurs queſteurs : mais ſi cette opinion eſt vraie, il faut dire que ceux-ci n'avoient rien de commun avec ceux-là, que le nom. Ceux que Valerius inſtitua, connoiſſoient en général de tous les crimes, comme firent depuis les triumvirs. Outre la garde du tréſor public, ils avoient encore celle des drapeaux & enſeignes militaires. Ils étoient chargés de la vente du

An de Rome, 246.

XI. Inſtitution des Queſteurs.

butin, des contributions, de loger les Ambaſſadeurs, & de les conduire hors de la ville ; & enfin de tant d'autres choſes, qu'il étoit naturel de paſſer de cet emploi aux plus grands emplois, dont celui-ci étoit le premier degré, parce que la variété de ſes fonctions rendoit capable de tout. Il y eut un tems où leur nombre ſe multiplia ſi extraordinairement, comme ſous Jules Céſar, que l'on en compta juſqu'à quarante, qui ſervoient, les uns dans les armées, & les autres dans les Provinces. Les deux de la premiere création s'appelloient *Urbani*, & les autres *Provinciales* & *Militares*.

An de Rome. 246.

Après ces conſtitutions reçues, on aſſigna les comices à ſe trouver à l'élection d'un ſecond Conſul ; Sp. Lucretius pere de Lucrece, eut les voix de toute l'aſſemblée. Publicola par reſpect, lui céda les verges & les faiſceaux, parce que Lucretius étoit beaucoup plus âgé que lui ; & cette coutume qui dans la ſuite prévalut, abolit abſolument l'autre. La mort de Lucretius qui ne jouit que peu de jours de ſa nouvelle dignité, la fit paſſer à M. Horatius Pulvillus, qui eut la joie de voir achever le Capitole ſous ſon Conſulat, & l'honneur d'en faire la dédicace. Valerius l'auroit fort deſiré ; mais il étoit en campagne à la tête de l'armée. La ſolennité auſſi-

XII. Lucretius élu Conſul, meurt, & Horatius lui ſuccede.

bien que l'affluence du peuple fut extraordinaire. Polybe rapporte en cette année le premier traité entre les Romains & les Carthaginois. Il portoit ; » Que les Romains n'étendroient point » leur navigation au-delà du beau promontoire, au nord, vis-à-vis de » Carthage ; mais qu'il leur seroit libre » de trafiquer en deçà dans toute l'Afrique, la Sardaigne & la partie de la » Sicile, soumise aux Carthaginois : » d'où il semble que l'on doit conclure, que la Sicile entiere ne recevoit pas la loi de Carthage. Et comme les Romains par ce même traité ne stipulerent que pour le Latium, & non pour le reste de l'Italie, il est à croire aussi qu'ils n'en étoient pas alors les maîtres. Horatius n'avoit été que substitué à deux autres, ce qui rendit son Consulat plus court que celui de son collégue qui ayant fini le sien, le recommença en conséquence d'une seconde élection. L'associé qu'on lui donna, fut T. Lucretius Tricipitinus. Le premier dénombrement ou *census* depuis le banniſſement de Tarquin, arriva sous leur Consulat. On y compta cent trente mille personnes, sans les veuves & les orphelins.

An de Rome. 246.

XIII. Premier traité entre les Romains & les Carthaginois.

Si l'on s'appliquoit à Rome à bien assurer le Gouvernement Républicain, Tarquin ne négligeoit rien pour y établir le monarchique. Après la perte de

An de Rome. 247.

la bataille, où Aruns & Brutus avoient été tués, il s'étoit retiré à Cluſium capitale d'un des douze peuples d'Hétrurie, où régnoit Porſenna Prince puiſſant, qui entreprit de le remettre ſur le trône. Publicola qui craignoit toujours un revers de fortune, & que le peuple inconſtant ne ſouhaitât le retour de Tarquin, s'il le voyoit en état de venir aſſiéger Rome, s'aviſa, afin d'arrêter les premiers efforts de l'ennemi, de fortifier la petite ville de Signia, qu'il venoit de fonder à l'imitation des Rois, & y laiſſa une garniſon de ſept cent hommes. Porſenna qui en ſavoit autant que lui en ruſes de guerre, & qui commandoit ſon armée en perſonne, ne prit point le change, & laiſſant derriere lui cette petite place, continua ſa marche vers Rome, où l'on ne l'attendoit pas ſi-tôt. Il l'aſſiégea ſi promptement, qu'il y fit donner l'aſſaut à quelques jours de-là. Toute la valeur des Conſuls ſuffiſoit à peine à répouſſer les aſſiégeans, quand bleſſés tous deux à la fois, on fut contraint de les emporter chez eux. Le peuple qui ſe vit ſans chefs, crut que tout étoit perdu. Les troupes de Porſenna gagnoient cependant du terrain; elles s'attacherent à forcer un pont dont la priſe entraînoit celle de la ville même. Ce pont n'étoit défendu que par trois hommes, Horatius *Cocles*, ou le borgne, T. Herminius

An de Rome. 347.

XIV. Rome eſt aſſiégée par Porſenna roi de Cluſium.

XV. Pont défendu par Horatius Cocles.

tius & Sp. Lartius. Comme ils prévirent qu'ils seroient accablés par le nombre, Horatius conseilla à ses compagnons de rompre le pont derriere lui, tandis qu'il en défendroit la tête. Ils suivirent son conseil, malgré le péril où ils l'exposoient; Horatius de son côté exécuta ce qu'il avoit promis. Conservant la présence d'esprit dans le danger, dès qu'il sentit le pont rompu, il s'élança tout armé dans le fleuve, où un coup de pique qu'il reçut en nageant, & le poids de ses armes ne l'empêcherent pas de gagner l'autre bord du Tibre. Publicola fit ériger à Horatius une statue dans le temple de Vulcain. An de Rome, 247.

Porsenna ayant manqué cette entreprise, ne pensa plus qu'à réduire Rome par la famine. Ce dessein demandoit du tems & de la patience, le Prince se résolut à tout, & les Romains firent de même. Contens de la valeur & de la conduite de P. Valerius & de M. Horatius Pulvillus, ils aimerent mieux les continuer encore dans le Consulat, que de se donner de nouveaux chefs. Publicola justifia cette marque de confiance par une sortie si heureuse, qu'il y périt cinq mille hommes des assiégeans. Le courage que les Romains venoient de faire paroître, & le succès qu'ils avoient eu, leur faisoient croire que Porsenna affoibli de cette perte, ne

perſévéreroit pas à les aſſiéger. L'abattement prit la place de l'eſpérance, quand ils virent que ſa réſolution étoit toujours la même. Un petit nombre de citoyens reſtoient ſeuls inébranlables ; & C. Mucius, un de ceux-là, craignant pour ſa patrie alarmée, eut la hardieſſe de vouloir lui ſeul la délivrer. La vie de Porſenna parut à ce Romain incompatible avec le ſalut de Rome : il ſe détermina à la lui ôter, & déguiſé en Toſcan, il paſſa dans le camp ennemi. La tente du Roi étoit aiſée à reconnoître ; il y entra, & le trouva ſeul avec un Secrétaire, qu'il prit pour le Prince, & qu'il tua au lieu de lui. Les gardes accoururent au bruit, & arrêterent Mucius. On l'interrogea, afin de ſavoir, d'où il étoit, s'il avoit des complices, & la cauſe d'une action ſi téméraire. Mais mépriſant de répondre à ces queſtions, il ne fit que dire : " Je ſuis Ro-
„ main, & je ſais ſouffrir. „ En même tems, comme s'il eût voulu punir ſa main de l'avoir mal ſervi, il la porta ſur un braſier ardent, & la laiſſa brûler, en regardant fierement Porſenna. Le Roi étonné admira le courage de Mucius & lui rendit ſon épée, qu'il ne put recevoir que de la main gauche, comme le déſigne le ſurnom de Scévola, qu'il porta depuis. Une action ſi courageuſe honoroit Mucius, ſans ſauver Rome. Le

An de Rome. 247.

XVI. Action héroïque de Mucius.

brave Romain feignant alors d'être touché de reconnoiſſance pour la généroſité de Porſenna, qui lui avoit ſauvé la vie, lui parla ainſi : " Seigneur, (dit-il,) „ votre généroſité va me faire avouer „ un ſecret que tous les tourmens ne „ m'auroient jamais arraché. Apprenez „ donc que nous ſommes trois cens, qui „ avons réſolu de vous tuer dans votre „ camp : que le ſort a voulu que je fuſſe „ le premier à vous attaquer, & qu'au- „ tant que j'ai ſouhaité d'être l'auteur de „ votre mort, autant je crains qu'un „ autre ne le devienne, ſur-tout au- „ jourd'hui, que je vous connois plus „ digne de l'amitié des Romains que de „ leur haine. „

An de Rome 247.

Porſenna appréhenda un danger qui lui étoit découvert par un de ceux-mêmes qui l'en menaçoient ; mais la vertu Romaine le toucha encore plus que la crainte. Il fit offrir la paix aux Conſuls ; & Publicola, qui la reçut avec joye, propoſa au Roi de ſe rendre arbitre entre Rome & Tarquin. Le Tyran rejeta cette médiation, en diſant : " Qu'il ne „ vouloit point de celle d'un homme, „ qui après l'avoir ſecouru, étoit aſſez „ lâche pour l'abandonner. „ Cette réponſe hautaine engagea Porſenna à conclure le traité. Il n'y mit point de condition plus rude pour les Romains, que de reſtituer aux Hétruriens ce qu'ils

avoient pris sur les Meïens, & de rendre les prisonniers & les déserteurs.

An de Rome. 247.

Tandis que Porsenna se disposoit à lever le siége, les Romains en attendant l'exécution du traité, donnerent en ôtage dix jeunes hommes des meilleures maisons de Rome, & autant de filles de condition. Clelie une de ces ôtages, ennuyée du tumulte du camp & de la licence qui y regne communément, conseilla à ses compagnes de se sauver avec elle, & promit de leur montrer l'exemple. Elle leur persuada tellement de la suivre, que toutes ensemble méprisant les traits qu'on leur tiroit du rivage, traverserent le fleuve & arriverent heureusement à Rome. Elles allerent aussi-tôt se présenter à Publicola, qui loua extrêmement leur courage, mais qui les blâma d'avoir manqué à la foi publique. Comme on les renvoyoit à Porsenna, Tarquin, qui s'étoit exprès posté sur le chemin, les auroit enlevées, sans la rencontre imprévue d'Arons fils du Roi de Clusium, qui les escorta au camp.

XVII. Action de Clelie.

La vertu de Porsenna ne se démentit point; il donna des éloges infinis à l'action de Clelie, lui fit présent d'un cheval superbement équipé, & lui permit de s'en retourner & de choisir entre ses compagnes celles qu'elle voudroit. Elle suivit dans son choix plutôt la raison que

l'amitié, en préferant d'emmener les plus jeunes, parce que leur âge en les expoſant davantage, leur procureroit une prompte liberté. Ce nouveau trait de ſageſſe ſurprit tellement Porſenna, qu'il en conçut le deſſein de faire aux Romains une liberalité ſinguliere. Après l'exécution du traité de la part des Aſſiégés, il ordonna à ſes troupes qu'en ſortant du camp, elles y laiſſaſſent tout leur bagage, à la réſerve de leurs armes, & lui-même y laiſſa le ſien. Les Romains ſenſibles à tant de témoignages de bienveillance, éleverent une ſtatue à Porſenna près du lieu où le Sénat s'aſſembloit. Ils rendirent à Clelie le même honneur, ſi ce n'eſt qu'ils placerent la ſienne dans la rue, nommée *Via ſacra;* Tite-Live croit que cette derniere ſtatue étoit équeſtre. Mucius ne fut pas oublié dans un tems deſtiné à récompenſer les grandes actions, & on lui donna des champs au-delà du Tibre, qui perpétuerent ſon nom ſous le titre de *Mucia prata.* T. Herminius & Sp. Lartius, qui avoient pareillement rendu un grand ſervice à l'Etat, furent honorés de la qualité de Conſuls, par préférence à d'autres ſujets qui en étoient dignes.

An de Rome. 247.

XVIII. Porſenna leve la ſiége.

Rome ne goûta pas plus de deux ans le bonheur d'une paix, que les Sabins troublerent par des hoſtilités qu'il fallut

An de Rome. 248.

venger. Le Conſul M. Valerius, frere de Publicola, eut le commandement de l'armée, & il défit les Sabins en deux batailles rangées. Les ennemis perdirent treize mille hommes dans la derniere, & les Romains ſort peu de monde. Ces deux importantes victoires acquirent le triomphe à Valerius, & une maiſon qu'on lui bâtit aux dépens du public. P. Poſthumius ſon collégue dans le conſulat ſe diſtingua auſſi en cette guerre; & pour récompenſer ſa valeur, on lui donna le droit de ſépulture dans l'enceinte des murs.

An de Rome. 248. XIX. Guerre contre les Sabins.

An de Rome. 249.

L'année ſuivante ſous le quatrieme conſulat de Publicola, & le ſecond de T. Lucretius, ces mêmes Sabins formerent avec les Latins une ligue offenſive & défenſive contre Rome. Appius Clauſus très-eſtimé des premiers, tant à cauſe de ſa valeur que de ſon éloquence, auſſi-bien que de ſes richeſſes, employa toutes ſortes de moyens, pour les diſſuader de recommencer une guerre qu'il prévoyoit leur devoir être funeſte. Leur opiniâtreté l'emporta ſur ſes conſeils. Indigné de leur conduite il ſe retira à Rome avec plus de cinq mille familles, tant de ſes amis que des gens attachés à ſa fortune. Outre une place de Sénateur que la République donna à Appius Clauſus, elle lui accorda encore, & à ceux qui l'avoient ſuivi, une grande

étendue de terre avec les priviléges communs aux citoyens Romains. Il fut chef de l'illuſtre famille des Claudiens, & le même, qui, l'année ſuivante, donna ſon nom à la Tribu appelée Claudienne, quand au lieu de quatre on en fit vingt & une. (Changement dont les Hiſtoriens ne nous apprennent point le motif. (Et ce qui eſt encore plus remarquable, c'eſt que ſa Tribu fut une des quatre affectées à la ville de Rome.

An de Rome. 249.

Les Sabins n'étant plus retenus par les ſages conſeils de Clauſus, (qu'on appellera déſormais Claudius, ſelon le changement fait à ſon nom ou par haſard ou à deſſein,) ſe mirent les premiers en campagne, & s'avancerent juſqu'à Fidenes. Leur hardieſſe étoit fondée ſur une embuſcade, où ils avoient poſté deux mille hommes, & dans laquelle ils ne doutoient pas que les Romains ne donnaſſent. Peut-être que Publicola y auroit été ſurpris, ſi des déſerteurs ne l'en euſſent averti. Mais bien inſtruit par eux, il partagea ſes troupes en trois corps, qu'un brouillard épais déroba à la vue des ennemis, qui ne les apperçurent que lorſque les Romains tomberent ſur eux, & les envelopperent de tous côtés. Ce fut plutôt un maſſacre qu'un combat, & nul des Sabins qui y étoient, n'en ſeroit échappé, ſi la proximité de Fidenes n'eût ſa-

voriſé la retraite des plus prompts à fuir. La victoire qui ſuivit de près cette expédition, ramena Publicola triomphant à Rome. Il ne ſurvécut pas long-tems à cette nouvelle gloire, étant mort avant la fin de ſon conſulat.

An de Rome. 249. XX. Mort de Valerius Publicola.

Le peuple ému de compaſſion, quand il apprit que ce grand homme ne laiſſoit aucun bien, & voulant honorer ſa mémoire, demanda qu'il fût enterré aux dépens du public, & même dans Rome, privilége particulier à un très-petit nombre de familles. Sa pompe funebre mérita véritablement ce nom, par un mélange de magnificence & de douleur qui exprimoient les ſentimens de tout l'Etat. Les Dames Romaines firent pour lui ce qu'elles avoient fait pour Brutus, & porterent le deuil douze mois. P. Poſthumius Tuberius & Menenius Agrippa furent Conſuls après lui. Les Sabins toujours prompts à prendre les armes, & hardis juſqu'à la témérité, vinrent de nouveau en corps d'armée à la vue des remparts de Rome. Les Conſuls ſe mirent en devoir de les repouſſer ; mais Poſthumius tomba dans une embuſcade, d'où il ne ſe ſauva que très-difficilement, & après y avoir perdu bien du monde. Ce malheur arrivé ſous les yeux des habitans, mit la conſternation dans le reſte de l'armée, qui s'enfuit vers les murs, craignant que l'ennemi

An de Rome. 251.

ne vînt attaquer la Ville. Les Sabins qui n'en avoient pas eu la penſée, firent une contre-marche, de peur d'être ſurpris à leur tour. Leur retraite rendit le courage à ceux qui l'avoient perdu. Ils demanderent à leurs Généraux de pouvoir réparer l'affront reçu, & de les mener au combat. Les chefs qui ne déſiroient que cela, préſenterent la bataille aux Sabins, qui furent ou moins braves ou moins heureux qu'auparavant. Les deux Conſuls ſe ſignalerent extraordinairement ce jour-là : & leur victoire fut ſi complete, qu'elle auroit terminé à jamais cette guerre, ſi la nuit qui ſurvint, n'eût laiſſé aux vaincus une reſſource pour d'autres tems. An de Rome, 251.

Le Sénat équitable accorda un triomphe entier à Menenius, & un triomphe imparfait à Poſthumius. Les Romains nommoient ovation ce demi triomphe. On croit qu'il étoit ainſi appellé de l'exclamation *O* ! que firent les ſoldats la premiere fois qu'ils le virent, au lieu du cri ordinaire de *Io triumphe*, qui retentiſſoit lorſqu'il ne manquoit rien à cette fête. Si cette origine ſemble douteuſe, il eſt certain au moins que la différence eſt extrême entre le grand & le petit triomphe. Dans le premier, le Conquérant entroit à Rome monté ſur un char, reçu du Sénat en corps & en habit de cérémonie ; il étoit vêtu d'une

XXI. Différentes ſortes de triomphes.

robe brodée d'or, & portoit le ſceptre à la main. Dans le ſecond, le Vainqueur étoit à pied; les Chevaliers & la Nobleſſe inférieurs alloient au-devant de lui. Son habit étoit l'habit ordinaire des Conſuls & des Préteurs, ſavoir la *toga prætexta*. Au lieu du ſceptre il tenoit une branche de laurier, & une couronne de myrte lui ceignoit le front.

An de Rome. 251.

L'année qui ſuivit cette victoire, le Conſul Sp. Caſſius Viſcellinus gagna une grande bataille proche de Cures contre les Sabins, ſur leſquels il fit quatre mille priſonniers, après leur avoir tué dix mille trois cens hommes. Ils furent ſi abattus de tant de pertes, qu'ils acheterent la paix avec du blé, de l'argent, & une partie de leurs terres. Pendant ce tems, Opiter Virginius Tricoſtus, collégue de Caſſius, n'étoit pas demeuré oiſif, ayant réduit à l'obéiſſance les Camarineans révoltés; il punit de mort leurs principaux Chefs, vendit les autres, & raſa la Ville rebelle. Cependant on n'accorda qu'au premier Conſul les honneurs du triomphe.

An de Rome. 252.

XXII. Nouvelles tentatives de Tarquin.

Toutes les adverſités de Tarquin n'avoient pu le décourager, & lorſqu'on le croyoit dans l'entiere impuiſſance de nuire aux Romains, aſſiſté de Mamilius Octavius ſon gendre, il engagea les Latins à déclarer la guerre à la République, & Fidenes à ſe révolter de

An de Rome. 253.

nouveau. Le Sénat, qui ſavoit les diſpoſitions générales des peuples du Latium à la paix, apprit leur mouvement avec moins d'inquiétude qu'il n'auroit fait en un autre tems ; & jugeant qu'il étoit l'effet d'une cabale qui ſe diſſiperoit d'elle-même, il ſe tint ſur la défenſive ſans rien entreprendre contr'eux. Ceci arriva ſous le conſulat de Poſthumus Cominius & de T. Lartius Rufus. On n'eut pas les mêmes égards pour Fidenes, qui avoit reçu une garniſon de Tarquin ; cette Ville fut d'abord inveſtie par l'armée du Conſul Manius Tullius, & ce que le Sénat avoit prévu arriva : le Tyran ſe vit en peu de tems abandonné des Alliés. Ces meſures rompues, il en prit d'autres qui porterent la diviſion dans Rome même, & qui étoient capables de le rétablir, ſi on n'y eût remédié promptement. Le commun peuple gémiſſoit ſous le poids des uſures, & les débiteurs détenus dans une cruelle priſon par leurs créanciers, étoient réduits à une auſſi triſte condition que celle des eſclaves. Ennuyés de leurs miſeres, ils cherchoient des moyens d'en ſortir. Tarquin, qui avoit des eſpions dans la Ville, apprit avec joie le mécontentement de ces malheureux, envoya de l'argent aux plus indigens, & promit aux autres de les ſoulager, s'ils pouvoient contribuer à ſon

An de Rome, 253.

An de Rome, 254.

An. de Rome. 254.

retour. Le peuple gagné par ſes promeſſes, forma un grand parti pour le Tyran, & ce parti alloit éclater, quand le Conſul Servius Sulpitius, qui le découvrit, le diſſipa. Il y avoit alors des Ambaſſadeurs des Latins à Rome pour demander une treve; le Conſul les renvoya ſous d'honnêtes prétextes; & dès qu'ils furent partis, il fit venir dans le *Forum* les Chefs de la conſpiration, & les ayant environnés de troupes en armes, il les fit tous paſſer au fil de l'épée.

Sulpicius, délivré de ce danger, s'appliqua aux affaires du dehors, & les Conſuls T. Ebutius & P. Veturius qui ſuccederent, firent la même choſe pendant leur magiſtrature. Fidenes, qui étoit demeurée bloquée durant les troubles, ſe rendit à la fin à T. Lartius. Les Latins s'apperçurent trop tard qu'ils auroient dû la ſecourir, & accuſerent leurs Chefs du malheur de Fidenes. Cependant Tarquin & ſon gendre ſe ſervirent ſi à propos de la conjoncture, que trente villes du Latium unies enſemble, déclarerent la guerre aux Romains. Afin de cimenter leur alliance mieux que les précédentes, elles jurerent toutes avec des ſermens particuliers, de ne point abandonner la cauſe générale, de ne faire aucune paix ſéparée, & de regarder comme ennemies celles qui manqueroient au traité.

Leurs préparatifs extraordinaires de guerre obligerent les Romains à faire de grands efforts. Comme ils n'avoient point d'Alliés en cette guerre, toute leur reſſource étoit en eux-mêmes. Ils ne trouverent pas dans le peuple celle qui étoit néceſſaire ; car il s'opiniâtra à ne point s'enrôler, que le Sénat ne remît par un décret aux débiteurs opprimés, ce que l'uſure des créanciers avoit ajouté au principal. Il y en eut même qui menacerent de ſe retirer ailleurs, où ils ne ſeroient jamais ſi malheureux qu'ils l'étoient en leur patrie. An de Rome, 255.

Le Sénat fut partagé ſur ce qu'on devoit faire : une partie opinoit à l'abolition des dettes uſuraires ; & l'autre au contraire ſoutenoit que c'étoit tout perdre, que de ſe gouverner au gré d'une multitude inconſidérée ; qu'il valoit mieux enrôler ſimplement ceux qui viendroient donner leurs noms de bonne volonté, & punir les autres. On paſſa de ces extrémités à un moyen plus doux, qui étoit de faire ceſſer toute pourſuite des créanciers, juſqu'à la fin de la guerre. Mais comme ce n'étoit qu'un délai, & non une remiſe, le peuple rejeta cette propoſition. Ce qui cauſoit en cette affaire le plus grand embarras du Sénat, c'eſt que par la loi de Publicola, qui permettoit d'appeler au peuple des décrets du Sénat, le peuple étoit

libre d'aller ou de ne pas aller à la guerre. La néceſſité des conjonctures fit trouver un remede nouveau : les Conſuls créerent un Magiſtrat extraordinaire, dont le pouvoir limité à une aſſez courte durée de tems, s'étendroit & ſur l'armée & ſur la ville ; & de cette autorité abſolue ſe forma le nom de Dictateur, que l'on donna à celui qui l'exerceroit. T. Lartius Rufus fut choiſi pour exercer cette nouvelle magiſtrature. Alors ceſſa pour la premiere fois depuis ſon inſtitution la puiſſance conſulaire : ce qui ruina inſenſiblement l'ariſtocratie à Rome, & y rappella en quelque ſorte la monarchie qui avoit été depuis dix ans l'objet de l'averſion générale des Romains.

An de Rome. 255.

XXIII. Origine de la dictature. Lartius Rufus premier Dictateur.

CHAPITRE II.

Autorité du Dictateur. Diminution de l'autorité conſulaire. Les Tribuns en ſont la cauſe.

(Eſpace de cinq ans.)

LE Dictateur ainſi appellé, *à dictando*, parce qu'il dictoit ou commandoit, ſans être reſponſable de ſes actions, renfermoit en ſa perſonne toute l'autorité des deux Conſuls. Outre ce nom, on lui donnoit auſſi ceux de *Magiſter populi*, & de *Prætor Maximus*. On ne le créoit jamais que la nuit, & par l'ordre du Sénat, quoique ce fût aux Conſuls à le nommer. On le créoit dans les tems difficiles, tels que ceux de guerre, de ſédition, de peſte, de famine, & enfin lorſqu'un commandement prompt & déciſif le requéroit: on en nommoit un auſſi, quand il falloit inſtituer quelques nouveaux jeux. Il faiſoit la paix & la guerre de ſa ſeule autorité, levoit & congédioit de même les troupes à ſon gré, & décidoit également de tout ce qui avoit un rapport naturel à la paix ou à la guerre, ſans que le Sénat & les Conſuls puſſent lui en demander la raiſon. Le commencement des fonctions de cette dignité, étoit une

An de Rome, 255.

An de Rome. 255.

éclipſe pour toutes les fonctions des autres Magiſtrats, à l'exception des Tribuns, qui ſeuls exerçoient leur charge pendant la dictature. On portoit 24 faiſceaux & un pareil nombre de haches devant le Dictateur, & il jugeoit en premier & dernier reſſort. L'excès de puiſſance rendit ſi terrible aux Romains cette ſuprême magiſtrature, qu'un édit émané de ſon tribunal leur inſpiroit une crainte ſemblable à celle qu'ils avoient de leurs Dieux. Le tems & le lieu étoient les ſeules bornes preſcrites aux Dictateurs. Il ne pouvoit l'être plus de ſix mois, ni ſortir de l'Italie, ou même monter à cheval ſans un ordre précis : ce qui prouve, ſi je ne me trompe, que les forces militaires des Romains conſiſtoient alors en leur infanterie. Dès qu'il étoit élu, il devoit ſe choiſir un Lieutenant qui eût été, ou Conſul ou Préteur, & cet officier ſoumis à lui ſeul s'appeloit : *Magiſter equitum* ; ce qui répond aſſez à notre Colonel Général de la cavalerie ; quoique ce ne ſoit pas tout-à-fait la même choſe. Celui à qui cet emploi étoit confié, commandoit auſſi abſolument le corps qui lui étoit ſoumis, que le Dictateur commandoit à l'armée & à la ville ; & en ſon abſence il tenoit ſa place. Mais lorſque le Dictateur étoit préſent, tout ſon pouvoir étoit ſubordonné, & il ne lui étoit pas permis

d'engager un combat, ſans la volonté expreſſe du Généraliſſime.

An de Rome. 295.

Lartius Rufus, élevé à la dictature, élut Général de la Cavalerie Spurius Caſſius, qui avoit été Conſul trois ans auparavant. Quand le premier parut en public, précédé des marques de ſa puiſſance extraordinaire, les affaires prirent une face nouvelle. Les mutins effrayés de ſe voir un pareil maître, n'oſerent réſiſter à rien de ce qu'il leur ordonna. Il commença ſes fonctions par le *Cenſus*, ou revue générale du peuple, laquelle étoit toujours ſuivie de la taxe par tête, ſelon l'inſtitution de Servius Tullius ſixieme Roi de Rome. Il ſuivit, ſelon l'uſage, l'ordre des Tribus, & prit l'âge & les noms de ceux qu'il trouva ſur les regiſtres du précédent dénombrement, & ceux de leurs enfans. La crainte qu'eurent les particuliers de perdre, ou leurs biens ou leurs droits de franchiſe, fit que nul n'oſa refuſer de donner ſon nom. Le dénombrement n'avoit encore jamais monté ſi haut que cette fois-là. Cent cinquante mille ſept cens hommes d'âge à porter les armes, comparurent l'un après l'autre devant le Dictateur afin d'être enrôlés. Il fit quatre corps de ces nombreuſes milices. Il ſe mit à la tête du premier, & donna le ſecond à Clelius ſon ancien collégue, & le troiſieme à Sp. Caſſius Général de la cava-

lerie ; le dernier corps qui devoit toujours reſter à Rome, pour la défendre, fut donné à Sp. Lartius ſon frere.

An de Rome. 255.

Ces forces ſuffiſoient pour repouſſer les Latins, & peut-être pour les inquiéter à leur tour. T. Lartius aima mieux cependant rompre, par des négociations ſecretes, l'alliance qu'ils avoient jurée entr'eux, & conclure une treve. Les intrigues de Tarquin & de Mamilius ne purent empêcher une ſuſpenſion d'armes pour un an, & le Dictateur voulut bien s'en contenter. Il ne tenoit qu'à Lartius de conſerver la dictature pendant les ſix mois preſcrits à la durée de ſon emploi ; mais la treve lui en faiſant juger l'exercice inutile, il s'en démit à ſon retour de l'armée, ſans avoir puni perſonne, ou de mort ou d'exil. Ses Succeſſeurs imiterent en cela ſa conduite, aucun n'ayant abuſé de ſon autorité, juſqu'à Sylla, qui mépriſa l'exemple de ſes Prédéceſſeurs.

An de Rome. 257.

La ceſſation d'armes expirée avec le conſulat de Sempronius Atratinus & de M. Minutius Augurinus un an après, on fit encore un Dictateur. T. Virginius, le plus ancien des deux Conſuls, honora de cette dignité A. Poſthumius ſon collégue ; & celui-ci, Ebutius Elva, autrefois Conſul, de celle de Général de la cavalerie. On ſuivit la méthode de la dictature précédente, en diviſant les

I. A. Poſthumius Dictateur.

troupes en quatre corps. Le Dictateur & Virginius eurent chacun le leur. Ebutius commandoit le troiſieme, & Sempronius demeura avec le quatrieme à la garde de la Ville. Sur l'avis qu'y reçurent les Généraux, que les Latins tenoient déjà la campagne, Poſthumius s'avança en diligence vers le lac de Rhegille, proche de Tuſculum, où il ſe retrancha. Il avoit ſi bien poſté ſes trois corps, qu'il étoit en état d'affamer les Latins, en enlevant tous leurs convois. Du reſte, il leur étoit fort inférieur, ſon armée n'étant que de vingt-quatre mille hommes de pied, & de mille chevaux; & celle des ennemis étant de quarante mille d'infanterie, & trois mille de cavalerie. Malgré cette inégalité de force, Poſthumius, apprenant que les Latins attendoient la jonction des Volſques, changea tout-à-coup de deſſein, & reſolut de les attaquer avant l'arrivée de ce renfort. Ils ne refuſerent point d'en venir aux mains ſans leurs Alliés, & rangerent leurs troupes en bataille. Titus, un des fils de Tarquin, commandoit le centre, Lucius l'aile gauche, & Mamilius la droite. Le Dictateur, qui diſpoſa ſon armée ſelon l'ordre des ennemis, ſe trouva oppoſé à Titus; Ebutius à Lucius, & Virginius à Mamilius. Florus prétend que Poſthumius, pour ranimer ſes ſoldats par la honte atta-

An de Rome. 257.

II. Bataille de Rhegille.

An de Rome. 257.

chée à la perte du principal étendart, jeta le ſien fort avant parmi les ennemis, & qu'Ebutius fit ôter les brides aux chevaux, afin qu'ils ſe portaſſent avec plus d'impétuoſité dans la mêlée. Nonobſtant toutes ces précautions, ce ne fut qu'après des efforts extraordinaires de valeur, que la victoire ſe déclara du côté des Romains. Leurs Hiſtoriens ont écrit que les Immortels, comme Caſtor & Pollux, montés ſur des chevaux blancs, n'avoient pas jugé cette grande journée indigne de leur préſence. Les Latins y perdirent Mamilius & Lucius, deux de leurs Chefs, & les trois quarts de leur armée. Poſthumius eut une ſi grande part au gain de la bataille, qu'il en fut ſurnommé *Rhegillenſis*. Un de ceux qui après lui, y acquit plus de gloire, fut Caïus Marcius, depuis ſi célebre ſous le nom de *Coriolan*.

Toute la diligence des Volſques ne les put faire arriver plutôt, que le ſoir du jour même de la déroute des Latins. Les plus audacieux vouloient qu'on attaquât les Romains, fatigués d'une longue action, ou encore diſperſés. Ce parti, qui étoit le meilleur, ne prévalut pas : on ſuivit le conſeil des timides, qui conclurent à féliciter les Romains de leur victoire, & non à les irriter. L'on envoya donc des Ambaſſadeurs au Dictateur, qui l'aſſurerent que bien

loin que les Volſques euſſent penſé à ſecourir les Latins, ils n'avoient marché ſi précipitamment qu'afin de ſe joindre à ceux que la juſtice de leur cauſe venoit de faire triompher. Par malheur des lettres interceptées détruiſirent ces beaux diſcours, & Poſthumius renvoya les Ambaſſadeurs avec mépris. Les Volſques n'attendirent pas au lendemain à ſe retirer : ils partirent la nuit même ſans ſe mettre en peine de ſauver les bagages, & les Romains ne daignerent pas les pourſuivre. An de Rome. 257.

Les Latins réduits aux plus fâcheuſes extrémités, demanderent la paix au Dictateur, avec toutes les ſoumiſſions que ſuggere la crainte. Leurs Ambaſſadeurs, les larmes aux yeux, rejeterent la faute de la guerre ſur la Nobleſſe, prétendant que le peuple n'y étoit entré que malgré lui. Ils ajouterent auſſi que les procédés rigoureux de T. Lartius, avoient pouſſé les Latins à renouveler leur ligue, & que ſans cela, ils ſeroient demeurés en repos. Les Romains qui, depuis treize ans que Tarquin avoit été chaſſé, avoient toujours été en guerre, finirent volontiers celle-ci. Ce bonheur commun à tant de peuples fut au Tyran le comble de l'infortune. Survivant le dernier à ſa famille, il ſe vit abandonné de tous ceux qui juſqu'à ce tems-là l'avoient ſecouru ; & il ſeroit mort errant

& vagabond, ſi Ariſtodeme, Prince de Cumes dans la Campanie, ne l'eût enfin reçu chez lui, où il mourut bientôt après, âgé de quatre-vingt-dix ans.

An de Rome. 257.

III. Mort de Tarquin.

La fin de la guerre avoit été celle de la dictature de Poſthumius. On nomma Appius Claudius & P. Servilius Priſcus Conſuls pour l'année ſuivante, qui fournit par le retour de la juridiction ordinaire, l'occaſion de renouveler les plaintes tant de fois faites contre l'uſure. Le peuple allégua que les pertes qu'il venoit de ſouffrir dans les excurſions des ennemis, & l'interruption de la culture des terres le rendoient abſolument inſolvable; & ſes créanciers employoient les mêmes raiſons à juſtifier leurs pourſuites.

An de Rome. 258.

IV. Plaintes & murmures du peuple contre les uſuriers.

Le Sénat auſſi embarraſſé, que dans le commencement de cette diſpute, propoſa de recommencer la guerre & de la déclarer aux Volſques : étrange extrémité, que d'être réduit à combattre un mal par un mal, ſans ſavoir quel eſt le plus grand ! Les Plébéïens, très-éclairés ſur leur intérêt propre, s'apperçurent que le Sénat ne penſoit qu'à détourner les plaintes du peuple & non à le ſoulager. Comme s'ils euſſent été ſourds à la propoſition qu'on leur faiſoit de s'enrôler, ils ne répondirent que par des murmures, ou en diſant, qu'ils avoient aſſez travaillé aux dépens de leur vie, tant de fois haſardée, à perpétuer la

gloire du nom Romain chez les étrangers ; qu'ils étoient las d'être vainqueurs au dehors, & eſclaves chez eux. Servilius trouvoit qu'ils avoient raiſon, & qu'il étoit juſte de les ſoulager. Mais Appius ſoutenoit que la douceur étoit un remede dangereux à ceux qui le préparoient, & qu'il falloit accabler, ſi l'on vouloit ſoumettre. An de Rome. 258.

Le Sénat ne ſuivit aucune de ces deux opinions, & obligea Servilius à ſe ſervir de ſon crédit ſur les Plébéïens, afin qu'ils s'enrôlaſſent auſſi-bien que les autres. Ils eurent cette complaiſance pour lui ; ils marcherent & vainquirent. Le triomphe étoit doublement dû au Conſul : ſon collégue l'empêcha par ſes intrigues, & perſuada au Sénat, que la complaiſance étudiée de Servilius à parler en faveur du peuple, étoit une diminution de l'autorité des Patriciens. La multitude regarda comme une injure faite à elle-même, le triomphe refuſé à ſon Protecteur. Elle ſe ſouleva, délivra par force les débiteurs priſonniers, & tint des aſſemblées, où elle jura pour tout le corps du peuple de ne jamais ſervir la République à la guerre, qu'on n'eût fait juſtice des créanciers uſuraires.

Appius ſe donna en vain beaucoup de mouvement, afin d'empêcher les voies de douceur, vers leſquelles il voyoit le Sénat pencher. Quand il con-

nut que le ſentiment contraire au ſien alloit l'emporter, il propoſa de créer un Dictateur, dans la penſée qu'il pourroit l'être. On ſuivit ſon conſeil & non ſon intention : car A. Virginius & T. Veturius nouveaux Conſuls, élurent au lieu de lui Marius Valerius, homme débonnaire & affable, eſpérant que l'autorité de la dictature, tempérée par la douceur & l'équité de celui à qui elle étoit déférée, mettroit fin à une conteſtation incompatible avec la proſpérité de l'Etat.

An de Rome. 258.

M. Valerius nomma Général de la cavalerie Q. Servilius, frere de Servilius Conſul de l'année précédente, & ce choix eut l'applaudiſſement du peuple, qui fut tranſporté de joie de voir que le Dictateur, ſans faire uſage de ſon autorité, ne l'invitoit à le ſuivre à la guerre, qu'en lui offrant d'abolir toute uſure, & de lui accorder d'ailleurs les graces dont il ſe rendoit digne par ſes ſervices.

An de Rome. 259.

Cette conduite lui attira tant de ſoldats, qu'il en eut de quoi compoſer dix légions. On en donna trois à chaque Conſul, le Dictateur s'en réſerva quatre. Les Romains attaquerent les ennemis par différens endroits. Le Dictateur battit les Sabins, & le Conſul Veturius remporta une victoire complete ſur les Volſques. L'autre conſul défit entierement les Eques. Sa promptitude à ré-

compenſer

compenſer les troupes, par le partage des terres qu'elles venoient de conquérir, leur fit eſpérer l'exécution des autres promeſſes : mais lorſqu'à ſon retour il en fit la propoſition au Sénat, on lui reprocha ſa complaiſance pour le peuple. Valerius n'étoit pas homme à profiter du pouvoir que lui donnoit ſa charge : il haïſſoit les conteſtations ; ſon âge ſexagenaire le portoit au repos : il ſentoit qu'en ſervant le bon parti, il ſe chargeoit de la haine du plus puiſſant : tout cela le fit réſoudre d'abdiquer devant le tems expiré. Le peuple qui comprit par cette démiſſion anticipée les ſentimens du Sénat, recommença ſes aſſemblées, & conclut à rompre abſolument avec les Patriciens. Le Sénat de ſon côté croyant avoir trouvé de quoi contenir le peuple malgré lui, l'avertit qu'il ne congédioit point les légions, parce que les Sabins & les Eques étoient encore en armes. Pour comprendre le myſtere de cette déclaration, il faut ſavoir que chaque ſoldat, en s'enrôlant chez les Romains, juroit de ne point abandonner les drapeaux, ni de ſe retirer, ſans un congé poſitif : ce ſerment s'appelloit *Sacramentum*, parce que le ſerment eſt en ſoi une choſe ſacrée. Ainſi c'étoit vouloir retenir les troupes ſur pied, par un motif de religion. Mais un certain Sicinius Bellutus leva ce ſcru-

An de Rome. 259.

V. Le peuple mécontent ſe ſépare des Patriciens.

pule. Comme les deux Conſuls avoient chacun leur camp ſéparé, à très-peu de diſtance l'un de l'autre, Sicinius imagina d'enlever d'abord les enſeignes militaires du premier camp, de paſſer enſuite au ſecond, de les emporter de même & de ſe retirer ainſi avec les drapeaux, parce qu'ils ne déſertoient point, ayant avec eux ce qu'ils avoient juré de ne pas quitter. L'expédient parut merveilleux, & on s'en ſervit : les légions gagnent la montagne, appelée depuis le *Mont ſacré* à trois milles de Rome, proche le fleuve d'Anio, aujourd'hui le Teveron, & attendent là que le Sénat devienne plus traitable.

An de Rome. 259.

La nouvelle de cette défection étant portée à Rome, étonna les Patriciens qui en prévirent les ſuites. Ce qui y reſtoit de peuple, ne pouvoit cacher ſon agitation. Tantôt il vouloit s'aller joindre aux révoltés, tantôt il craignoit de laiſſer un parti trop foible dans Rome, s'il en ſortoit. Le Sénat, pour éviter une guerre civile, ſe relâcha de ſes prétentions, & commença par envoyer dire aux légions, qu'elles étoient libres de rentrer à Rome, qu'elles y auroient l'abolition de leur faute, les récompenſes dues à leurs ſervices, & que l'on feroit attention à leurs demandes.

De ſimples promeſſes dans la diſpoſition où étoient les révoltés, capables de

donner la loi, bien loin de la recevoir, ne furent ſeulement pas écoutées : ce qui mortifia beaucoup le Sénat. Il ſe voyoit inférieur en force aux rebelles, dont le camp groſſiſſoit ſans ceſſe par le concours de ceux qui s'y alloient rendre, & n'eſpéroit gueres que l'on ſe joignît à lui. Il lui ſurvint un nouveau ſujet d'inquétude, par la néceſſité de faire des Conſuls, & en même tems par le défaut de perſonnes qui vouluſſent l'être, ou qui ſuſſent tenir le gouvernail dans des tems ſi orageux. Pas un Candidat ne ſe préſentoit pour cette grande dignité auparavant tant briguée ; & ceux à qui, contre la coutume, elle étoit offerte, la refuſoient. (On appeloit Candidats les aſpirans au conſulat, parce qu'ils étoient vêtus d'une robe très-blanche, lorſqu'ils alloient ſolliciter les ſuffrages pour leur élection.) Cependant les Conſuls, qui reſtoient en fonction, s'en démirent, & en même tems ſe donnerent des ſucceſſeurs. Ils les choiſirent convenablement au tems ; c'eſt-à-dire, agréables à la Nobleſſe & au peuple. C'étoient Poſthumus Cominius & Spurius Caſſius Viſcellinus, qui avoient déjà été Conſuls autrefois.

An de Rome, 259.

L'irrégularité de leur élection pouvoit les diſpenſer d'y conſentir : le bien public les y détermina. Ils aſſemblerent incontinent le Sénat, afin de délibérer

An de Rome, 259.

avec lui d'une réconciliation, qu'ils jugeoient abſolument néceſſaire. Quand on vint aux opinions, Menenius Agrippa, auſſi recommandable par ſa prudence que par d'autres vertus, prit hautement le parti du peuple. Il blâma le mépris des Patriciens pour ce qu'on appelle le vulgaire : il allégua que les Etats ſubſiſtoient plus par le peuple que par les grands, & que ce motif ſeul, quand d'ailleurs on n'auroit pas égard à la juſtice, demandoit de la condeſcendance pour la multitude. Le dernier dictateur parla après Menenius, & en termes encore plus forts. Il reprocha au Sénat, d'être cauſe de tous les malheurs de la République, qu'il auroit prévenus, s'il eût voulu ſe relâcher ſur les demandes que lui faiſoit le peuple, & remédier à des maux aiſés à guérir dans leur commencement ; & enfin il conclut en diſant, qu'il étoit convenable que ceux qui étoient les auteurs de la calamité publique, fiſſent les démarches néceſſaires pour l'arrêter.

Appius d'un avis bien contraire déclama avec ſa véhémence accoutumée. Il remontra que c'étoit une complaiſance hors de ſaiſon, que d'accorder à des rebelles, des graces qu'on leur avoit déniées dans des tems d'union & d'amitié ; que la multitude ne connoiſſoit point de bornes ; qu'indiſcrete & inſa-

tiable, elle demandoit ſans ceſſe ; & que le ſeul moyen de la réduire, étoit de la faire obéir par force. An de Rome, 259.

Les jeunes Sénateurs approuverent ce diſcours blâmé des plus ſages, & la diverſité de ces deux opinions, fit qu'on ne détermina rien. Les Conſuls rompirent l'aſſemblée, de peur que la diſcorde ne ſe mît entre les Patriciens, & auſſi, parce qu'ils jugerent plus facile de perſuader ſéparément ceux qui compoſoient le Sénat, que tous enſemble. Ils menacerent les jeunes Patriciens de faire une loi, qui régleroit à l'avenir l'âge des Sénateurs, afin qu'ils ſuſſent mieux la maniere de ſe conduire dans les dignités quand ils y ſeroient parvenus ; & ils exhorterent ceux d'un eſprit plus mûr, à contribuer par leur union au bien de la paix, en ſouffrant qu'on appelât des jugemens du Sénat à celui du peuple, au moins dans l'occaſion préſente où il s'agiſſoit de la paix & de la guerre.

Après avoir ainſi diſpoſé les eſprits à un accommodement, ils raſſemblerent le Sénat, dont l'avis preſque unanime fut de ſatisfaire le peuple. Appius ſi applaudi auparavant, & toujours le même, n'eut plus de partiſans. On députa vers le peuple Menenius & neuf Sénateurs avec un plein pouvoir pour finir cette grande affaire. Ils eurent des

VI. Le Sénat envoie des députés au peuple pour le ramener à Rome.

An de Rome. 259.

peines incroyables à obtenir une audience, tant les troupes étoient animées contre la Nobleſſe, par les artifices de Sicinius & de Lucius Junius, ſurnommé Brutus pour ſa ſimplicité affectée, deux hommes d'une éloquence ſéditieuſe.

Les députés laiſſerent diſſiper ces premiers mouvemens. Leur patience gagna les eſprits, & les mutins écouterent. Menenius entra d'abord en matiere, & commença, en diſant : que le Sénat conſentoit d'abolir toutes les créances uſuraires, & de remettre le peuple dans ſes anciens droits. Une ſemblable promeſſe lui ayant préparé l'attention, il haſarda ce célebre apologue. « Il y eut » un jour, dit-il, une plainte des mem» bres du corps humain contre le prin» cipal d'entr'eux, qui eſt le ventre; ils » l'accuſoient ſurtout de négligence dans » ſes fonctions. Il voulut ſe juſtifier, & » au lieu de l'entendre, on l'accabla » de mille reproches. Cependant les » membres, qui ne ſuivoient que leur » colere, conclurent à ſe venger de » ce prétendu fainéant, & à ceſſer pour » un tems toutes leurs fonctions. Voilà » donc chaque complaignant dans l'i» naction. Les mains ne portent plus » rien à la bouche, qui de ſon côté ſe » tient fermée ; ainſi l'eſtomac ne re» çoit plus de nourriture. Le plaiſir de

» la vengeance ne fut pas long, tous en » particulier s'apperçurent que le mal » retomboit sur eux. La tête s'affoiblit, » les mains demeurerent sans force. La » bouche put à peine s'ouvrir : tout le » corps devint foible & languissant. » Le peuple ne laissa pas à Menenius le tems de faire l'application de l'apologue ; il s'écrie : „ Hé bien, qu'ils se ré- » concilient avec nous, nous nous ré- » concilierons avec eux. „ Déjà l'armée s'en retournoit à Rome, quand Junius Brutus, ce zélé partisan du peuple, conseilla aux troupes, de ne point précipiter leur réconciliation, qui seroit plus avantageuse, faite au camp, qu'elle ne le seroit à Rome. Il les avertit aussi, mais secrétement, de demander des Magistrats annuels pris du corps des Plébéïens, & qui n'eussent d'autre soin à l'avenir que de maintenir les droits du peuple. Cette derniere proposition plut extrêmement aux légions, & elles en firent la demande avec vivacité. Les commissaires du Sénat la jugerent d'une si grande conséquence, qu'ils n'oserent l'accorder sans de nouvelles instructions. Et pour cela il fallut envoyer à Rome.

An de Rome 259.

VII. Réconciliation du peuple avec le Sénat.

Le Sénat délibéra long-tems : M. Valerius vouloit qu'on accordât au peuple les Magistrats annuels ; mais Appius se souleva contre ce sentiment. Il appela les Dieux à témoin de l'outrage qu'on

An de Rome 260.

voulloit faire au Sénat, & peignit les malheurs qui alloient retomber sur la République, si l'on partageoit jamais l'autorité entre les Patriciens & les Plébéïens. La pluralité de voix ne fut pas pour Appius. Le décret passa au gré du peuple, & le serment intervint pour la ratification du traité, suivant le conseil qu'en donna encore Menenius. On ne pouvoit nommer trop tôt ceux qui devoient être les défenseurs de ceux qui s'étoient crus opprimés. Il se tint une assemblée des *curiata comitia*, & les premiers Magistrats qu'on élut furent, Junius Brutus & Sicinius Bellutus, auxquels on joignit depuis les deux freres Licinius Publius & Caïus, & C. Icilius Ruga; ce qui fit en tout cinq de ces protecteurs, si connus dans l'histoire Romaine sous le nom de Tribuns.

An de Rome. 260.

VIII. Création des Tribuns.

Ils furent ainsi appelés, ou de leur élection par les Tribus, ou de leurs services précédens à la tête des légions, dont les Chefs se nommoient Tribuns. Trente-sept ans après leur premiere création, on en fit une seconde toute semblable, ce qui fit un nombre de dix. On les prenoit alors toujours parmi les Plébéïens, & cette regle ne souffrit qu'une seule exception : on les tiroit aussi du menu peuple. Mais ce dernier usage s'abolit, & il fut même ordonné qu'on le choisiroit à l'avenir entre les plus émi-

nens des Plébéïens. Leur principale fonction consistoit à juger des différens des particuliers, à empêcher que le foible ne fût opprimé par le puissant, à casser les décrets du Sénat ou des Consuls quand ils blessoient l'équité, & dans une inspection générale sur toute sorte de Magistrats, hormis le Dictateur. Leurs portes devoient être ouvertes en tout tems, & la nuit comme le jour, en signe d'une exacte vigilance. Au commencement ils tinrent leurs séances devant le Palais, qui étoit le lieu où le Sénat s'assembloit, & ensuite dans le Palais même. Et c'étoit-là que par ce seul mot, *veto* ou *vetamus*, (je le défends, nous le défendons,) tout arrêt étoit surfis : & qu'il étoit confirmé, lorsqu'ils avoient mis au bas le T. qui signifioit les Tribuns. An de Rome. 260.

Ces nouveaux Magistrats, pour ne laisser ignorer à personne le respect qu'ils prétendoient qu'on eût pour eux, prirent la qualité de *sacro-sancti*, ou religieusement respectables. Ils firent même une loi qui défendoit, sous des peines rigoureuses, de se servir d'aucun mot approchant de l'injure, quand on parleroit d'eux, & ils obligerent le peuple à jurer qu'il ne souscriroit jamais à l'abrogation de cette loi. Avec cela ils n'avoient pourtant aucune marque extérieure de dignité capable d'imposer au

vulgaire. Car ils n'avoient ni la *toga prætexta*, qui étoit la robe brodée d'or, ni la chaise curule, ni les sergens d'armes, & ils n'étoient précédés que d'un simple *viator*, qui étoit une espece de sergent.

An de Rome. 260.

Une autorité si peu marquée à l'extérieur, & bien au-dessous de celle qui paroissoit dans le consulat, a fait douter si on devoit mettre ces Tribuns au rang des Magistrats Romains. Leurs fonctions ne cessoient point dans les tems de dictature, on ne les élisoit point au commencement de l'année comme on faisoit tous les Magistrats, & ils sembloient moins établis pour commander, que pour réprimer l'excès du commandement. On ne diminua pas seulement la dignité des Tribuns par la privation des honneurs rendus aux Consuls, mais aussi par les contraintes gênantes qu'on attacha à leur emploi. Car il ne leur étoit pas permis de s'absenter de Rome un seul jour, ni même une heure, suivant Dion Cassius ; de sorte qu'ils avoient pour prison les limites de leur Juridiction, qui ne s'étendoit que dans la ville. On leur mit encore un autre frein, en réglant qu'un seul suffrage contraire dans leurs délibérations feroit qu'elles ne seroient comptées pour rien. Et cette unanimité de voix requise dans les jugemens des Tribuns, retarda long-

tems le cours du pouvoir exceſſif qu'ils eurent depuis, parce que les Patriciens avoient grand ſoin de gagner quelqu'un de ces dix Tribuns, & de faire avorter ainſi les pernicieux deſſeins des neuf autres. An de Rome 260.

Leur création fut une grande diminution de la puiſſance conſulaire déjà reſtrainte par Publicola, & d'une étrange fatalité à la République, qui tout d'un coup changea de face, & devint une démocratie, ou du moins un gouvernement mixte. La vénération du peuple pour les Tribuns rendit leur pouvoir ſi exorbitant, qu'ils s'arrogerent le droit de convoquer & de proroger le Sénat, & quelquefois auſſi d'empriſonner les Conſuls. Et dès-lors ils devinrent des chefs de ſédition, ou comme les appellent les Hiſtoriens Romains, des peſtes publiques. Leur premiere inſtitution eſt de l'an 260 de la fondation de Rome, 46 ans après le commencement de l'Empire des Perſes, & la troiſieme année de la 72 Olympiade.

CHAPITRE III.

Depuis la création des Tribuns jusqu'à la seconde cessation du pouvoir consulaire, causée par les Décemvirs.

(Espace de quarante-deux ans.)

An de Rome. 260.

DÈS que le peuple eut obtenu du Sénat des Tribuns, il lui demanda encore le droit d'élire tous les ans deux personnes des Plébéiens, pour aider ces mêmes Tribuns dans l'exercice de leur charge; ce qu'on ne voulut pas lui refuser. Ils eurent pendant un tems le nom de Ministres, ou Assistans, & depuis celui d'Ediles (*ab ædibus curandis*,) parce qu'ils s'appliquoient singulierement à la réparation des édifices publics, qu'ils avoient soin des aqueducs & des égouts, & qu'ils étoient surtout obligés de veiller à l'entretien du Temple de Cerès, dans lequel on déposoit les plébiscites, ou le corps des ordonnances du peuple. Les Tribuns leur laisserent depuis bien d'autres fonctions; car ils se reposoient sur eux du soin de terminer les différens qui naissoient au sujet des limites des terres, qui avoient été cédées à diverses fois au peuple; de dénoncer les femmes de condition, dont la vie devenoit scandaleuse; de

faire fermer les maiſons où l'excès du jeu & du vin introduiſoit la licence ; de condamner à l'amende ceux qui proféroient des paroles déshonnêtes, ou qui commettoient des actions honteuſes ; de régler les poids & les meſures ; de pourvoir de blé & d'huile la ville de Rome dans les tems de famine ; & enfin d'empêcher la fraude dans les marchés publics, & d'y maintenir l'abondance. Cent vingt-ſept ans après la création de ces Ediles, on en fit encore deux autres, dont on parlera ſouvent dans la ſuite de cette Hiſtoire. Ces derniers devoient être Patriciens de naiſſance, & ce fut pour les diſtinguer de ceux qui n'étoient que Plébéïens, qu'on les nomma Ediles curules. An de Rome, 260.

Le peuple content de ſe voir des protecteurs aſſurés, en témoigna ſa reconnoiſſance au Sénat, en s'enrôlant en foule ſous le Conſul Poſthumus, pour la guerre contre les Volſques. Ce Général, après avoir pris Longule & Poſcula ſur les ennemis, aſſiégea auſſitôt Corioles, capitale de leur pays ; & apprenant que les Antiates venoient au ſecours des Volſques, il marcha à eux avec une partie de l'armée, & laiſſa l'autre à T. Lartius afin de continuer le ſiége. La précipitation de Lartius qui donna un aſſaut à la place avant que la breche fût aſſez large, penſa tout per-

dre. Les Volſques profitant de ſon imprudence firent une ſortie à propos, & repouſſerent les Romains juſques dans leur camp. Caïus Marcius Patricien d'une rare valeur, changea la déroute en victoire, aidé d'une petite troupe que l'ennemi ne put rompre; car après l'avoir arrêté un tems, il l'ébranla à ſon tour, le pouſſa juſqu'aux portes de la ville & y entra avec lui. Les Aſſiégés, comme il arrive aſſez ſouvent dans les occaſions tumultueuſes, au lieu de faire réflexion que Marcius n'étoit ſuivi que de peu de ſoldats, & par conſéquent plus en danger qu'eux, ne penſerent qu'à gagner l'autre partie de la ville, afin de s'y retrancher; mais le reſte de l'armée, qui avoit repris courage, ayant rejoint Marcius, les habitans qui ne purent ſe remettre en défenſe ſe rendirent. Le ſoldat Romain vainqueur dans une ville opulente, ſe ſeroit arrêté volontiers au pillage, ſi Marcius qui ne vouloit pas perdre l'occaſion de ſe ſignaler dans une bataille, n'eût raſſemblé ſes ſoldats, & marché en diligence pour ſe rendre au camp. Il arriva lorſque les deux armées étoient aux mains : il demanda au Conſul la grace de charger le premier les Antiates, & ſut l'obtenir. Marcius avoit obſervé, que les ennemis partageoient leurs forces inégalement, & qu'ils s'étoient affoiblis d'un côté. Il

An de Rome. 260.

I. Marcius prend Corioles, & eſt ſurnommé Coriolan.

laiſſa au corps qu'il ne commandoit pas, à les attaquer par cet endroit-là, pendant qu'il les prit de l'autre avec tant d'intrépidité & d'ardeur, que toute leur réſiſtance fut vaine. Les légions, qui les chargerent où ils étoient les moins forts, n'eurent pas de peine à vaincre; & avouerent qu'elles étoient redevables de cet avantage à Marcius. Le Conſul le combla de louanges, & lui offrit tout ce que le camp ennemi préſentoit de plus riche; mais il refuſa de participer au butin, & ſon déſintéreſſement ne le fit pas moins admirer que ſon courage. Poſthumus l'honora ſur le champ de bataille du ſurnom de Coriolan, afin que la poſtérité ſût la part qu'il avoit eue à la conquête de Corioles. La paix humblement demandée par les Volſques fut la ſuite de cet heureux événement. An de Rome 260

La même année les Romains renouvellerent leur traité d'alliance avec les Latins. Ils inſtituerent auſſi une troiſieme fête (*feria*) pour témoigner la joie qu'ils avoient de leur mutuelle réconciliation. On avoit dès le tems de Tarquin l'ancien, célébré la premiere des trois fêtes annuelles, après que les Romains eurent ſoumis les Hétruriens. Le banniſſement du dernier Tarquin, fut l'occaſion de la ſeconde. Menenius, que tant de ſervices rendus à la République avoient comblé de gloire, mourut lorſ-

que l'on ſolenniſoit l'heureuſe réunion du Sénat & du peuple. Les grands emplois, qui ſont à la plupart des hommes des ſources de richeſſes, avoient appauvri celui-ci. Le peuple eut égard à ſa vertu. Il paya la dépenſe de ſes funérailles, & diſtribua une grande ſomme d'argent à ſes enfans. L'année finit par le dénombrement des habitans de Rome. On en compta cent dix mille, en état de porter les armes.

An de Rome. 260.

La négligence que le peuple avoit eue, durant ſes mécontentemens, de cultiver des terres d'où dépendoit ſa ſubſiſtance, cauſa une famine à Rome. Ce fut ſous le conſulat de T. Geganius & de P. Minutius que ce fléau commença à ſe faire ſentir. Le Sénat ſe précautionna, autant qu'il lui fut poſſible, contre les ſuites de cette calamité, en achetant quantité de blés en Sicile, & dans le reſte de l'Italie. Mais quelque application qu'il y donnât, il ne put empêcher le commun peuple de reſſentir plus que les autres la diſette, & de s'en prendre aux Patriciens, qu'il accuſoit injuſtement d'être les auteurs de cette famine. Les Volſques, toujours diſpoſés à profiter des conjonctures contre les Romains, n'auroient pas négligé celle-là, ſi eux-mêmes n'euſſent été attaqués d'une peſte ſi violente, que la plus cruelle guerre n'avoit rien de com-

An de Rome. 261.

parable. Velitre la plus riante & la plus agréable ville de leur pays, y perdit preſque tous ſes habitans, & fut réduite, pour ne pas demeurer déſerte, à ſupplier les Romains de lui envoyer une colonie. An de Rome 261.

Le Sénat ne refuſa point une grace qui faiſoit honneur à la République. Mais le peuple marqua une forte répugnance à cette tranſplantation. On contraignit pourtant pluſieurs Plébéïens, malgré l'infection du lieu, d'aller s'y établir ; & d'autres encore de paſſer à Norba, qui étoit une ville des Latins. Ce qui étoit effectivement utile & glorieux à Rome, parut une inhumanité au peuple ; comme ſi dans l'envoi de ces colonies, on n'eût penſé qu'à le faire périr. Il ſe plaignit auſſi dans les comices, de ce que les Tribuns n'avoient pas défendu ſa cauſe avec aſſez de chaleur. Ils ſatisfirent bientôt à cette plainte, en rejetant toute la faute ſur les Conſuls. Et de-là ſe forma une conteſtation entre ces premiers Magiſtrats & les autres, qui ſe termina à l'avantage de ceux-ci, par une loi faite exprès, qui défendoit à toute perſonne d'interrompre les Tribuns, quand ils parleroient au peuple. Une loi ſi favorable aux derniers, réveilla l'animoſité des deux partis. Cependant les Sénateurs plus ſages que le peuple, cherche-

II. La famine cauſe une nouvelle diſſention entre le peuple & le Sénat.

rent à ſubvenir à ſes beſoins, & lui propoſerent de le mener ſubſiſter aux dépens des ennemis de Rome. Mais ils ne voulurent point s'enrôler. Caïus Marcius, piqué de ce refus, raſſembla quelques Patriciens, auxquels ſe joignirent ſes Cliens : & ſuivi de ce petit nombre, il fit des incurſions ſi heureuſes, qu'il s'en revint chargé de butin. Le peuple jaloux accuſa les Tribuns de l'avoir détourné d'une expédition qui auroit ſoulagé ſa miſere. Ainſi tout ſervoit d'aliment à la ſédition. Nul n'étoit content dans la République, & le moindre événement y mettoit le trouble ; ce qui pourtant venoit moins de la faute du peuple, que de la foible conſtitution du gouvernement.

An de Rome. 261.

An de Rome. 262.

A la fin l'abondance des blés, ou achetés à vil prix par la vigilance des nouveaux Conſuls, M. Minutius Augurinus & A. Sempronius Atratinus, ou donnés gratuitement par Gelon Roi de Sicile, auroit rétabli la tranquillité à Rome, ſi l'on eût cru un nombre de Patriciens ſenſés, qui étoient d'avis qu'on les donnât au prix courant. Mais Coriolan, irrité du refus que les Plébéïens avoient fait de le ſuivre, fut d'un ſentiment contraire. Il ſoutint qu'il falloit les tenir chers, pour ne point paroître flatter une multitude inſolente, & complaire à des Tribuns qu'il étoit à

III. Marcius Coriolan ſe déclare contre le peuple

propos d'abolir, ſi l'on vouloit rétablir la tranquillité, puiſqu'ils étoient les auteurs de tous les maux. Cette opinion à laquelle on s'arrêta, ne vint pas plutôt à la connoiſſance du peuple, qu'il ne parla plus que d'exterminer le Sénat. Les Tribuns moins violens que de coutume retinrent la fureur du peuple, & lui remontrerent que le crime d'un ſeul homme, ne devoit point être imputé à tout un corps; que Coriolan étoit le ſeul coupable, & qu'on ne devoit punir que lui. Ils ordonnerent de l'arrêter & de l'amener devant eux, & les Ediles furent chargés de cette commiſſion. An de Rome. 262.

Elle étoit plus facile à donner qu'à exécuter: auſſi n'eut-elle point d'effet. De jeunes Patriciens aſſemblés chez Coriolan, repouſſerent les Ediles, & les chargerent de coups. Ils eurent juſques-là l'avantage: il dura peu. Le peuple s'attroupa pour prêter main-forte à ſes défenſeurs, & les Tribuns jaloux de leur autorité, condamnerent Coriolan, par contumace, à être précipité du roc Tarpéien. Les Ediles autoriſés par cette ordonnance, reçoivent un ſecours proportionné à l'entrepriſe, vont à la maiſon de l'accuſé, & l'enlevent. Les Patriciens accourent une ſeconde fois à ſon ſecours, & le dégagent. La ville eſt plus émue que jamais, & toutes les places publiques ſont occupées. Le Sénat

An de Rome. 262.

revient à ſon premier ſentiment, diſtribue les blés à un prix médiocre, & appaiſe enſuite les ſéditieux par ſes remontrances. La reconnoiſſance agit cette fois ſur les Tribuns; ils caſſent leur propre décret contre Coriolan, & lui aſſignent un jour pour plaider ſa cauſe devant le peuple. Il ne l'auroit pas fait, ſi le Sénat las de ces conteſtations, qui ne finiſſoient que par la diminution de ſon autorité, ne lui eût témoigné le ſouhaiter ardemment.

IV. Coriolan eſt accuſé.

Le jour marqué arrive, Coriolan comparoît, & demande aux Tribuns de quoi on l'accuſe. Ils déliberent ſur la queſtion, & répondent qu'il eſt accuſé de tyrannie, & d'aſpirer à la ſuprême autorité. Il prouve que c'eſt un crime qu'on lui ſuppoſe, démontre ſon innocence, & conclut à ſon abſolution. Son jugement, ſelon la coutume, eſt différé de trois ſemaines, & le jour indiqué, le peuple de la campagne ſe rend à Rome, & ſe range dans la place publique; & celui de Rome, s'y aſſemble pareillement. Les Tribuns diviſent tout le peuple par Tribus, qu'ils ſéparent l'une de l'autre avec des cordeaux tendus d'eſpace en eſpace, & commandent enſuite que chacun de ceux qui les compoſent, viennent au ſcrutin par ordre de Tribus, & non de Centuries. Les Patriciens traiterent d'abord ce régle-

ment d'innovation, & s'y ſoumirent pourtant à la fin. Le Conſul Minucius parla le premier. Il mit en tout ſon jour le mérite ſingulier de l'accuſé ; il marqua combien le Sénat s'intéreſſoit à ſon innocence, & conclut au nom de tous les Sénateurs : que puiſque le crime intenté à Coriolan étoit capital, il falloit l'en convaincre, ſa perte infaillible dépendant de la conviction. An de Rome. 262.

Les Tribuns y conſentirent, ſans deſſein de tenir leur parole. Car Sicinius, chargé de plaider leur cauſe, examina généralement toute la vie de Coriolan, mais avec tant de malignité que nulle de ſes actions ne ſe trouva ſans motif criminel. Après que Marcius l'eut laiſſé parler auſſi long-tems qu'il voulut, il ſe leva, reprit ce qu'il y avoit d'eſſentiel dans le diſcours de Sicinius, & y répondit de maniere, qu'il ne reſtoit nulle impreſſion de crime. Il raconta enſuite, avec une grace & une éloquence infinie, ce qu'il avoit fait pour ſa patrie, le nombre des citoyens qu'il avoit ſauvés dans les combats, la part qu'il avoit eue aux dernieres conquêtes de la république ; & découvrit ſi naturellement les plaies honorables dont ſon corps étoit couvert, que le peuple s'écria tout d'une voix : „ Qu'il ſoit re-„ mis en liberté. „

Ce jugement, que l'équité même

ſembloit dicté, alloit s'exécuter, quand
An. de Rome. 262. Décius, ſecond tribun, homme d'un artifice ſéduiſant, entreprit de prouver le crime imputé à Coriolan, & parla ainſi : » Que les protecteurs & les » Avocats de l'accuſé me diſent, com- » ment il a pu ignorer la loi qui ordon- » ne, que tout ce qui a été pris à la » guerre ſoit dépoſé au tréſor public, & » remis immédiatement au queſteur, » ſans qu'il ſoit permis au général de » l'armée d'en diſtraire la moindre cho- » ſe. Coriolan a connu cette loi, pour- » quoi l'a-t-il violée ? A-t-il oublié l'u- » ſage qu'il fit des troupeaux, des eſ- » claves, des munitions de guerre & » de bouche enlevées aux Antiates dans » la derniere irruption ? A-t-il converti » cela en argent, ou l'a-t-il rendu au » fiſc & au queſteur ? Non ; il en a fait » tel partage qu'il lui a plu. Il s'en eſt » fait des amis, des patrons. A quel » deſſein ? Ne le voit-on pas ? Afin d'aſ- » ſervir ſa patrie ſelon la coutume des » uſurpateurs, dont les largeſſes politi- » ques ſont les degrés ordinaires par » où les ambitieux, comme Coriolan, » parviennent à la tyrannie. » Une imputation ſi imprévue déconcerta l'accuſé. Les Conſuls & les Patriciens, moins troublés que lui, vouloient faire voir la vanité de ces reproches ; mais ils ſe laiſſerent ſurprendre par les tribuns, qui

sans leur donner le tems de parler, prononcerent soudain ces mots : » banniſſe- » ment perpétuel. » Quand ils eurent ainſi déclaré leur opinion, ils demanderent incontinent celle des vingt-une tribus, dont neuf ſeulement furent favorables à Coriolan, & les douze autres contraires. On remarque que ce jugement a été le premier que le peuple ait rendu juſqu'alors contre un patricien, & que les tribuns en prirent occaſion depuis de citer devant ce même peuple tous ceux qu'ils avoient en averſion.

An de Rome, 262.

V. Il eſt banni.

Coriolan, accompagné d'un grand nombre d'amis illuſtres, alla ſans différer dire adieu à ſa mere, à ſa femme & à ſes enfans. Tous fondoient en larmes, en le quittant. Lui ſeul ſoutint en grand homme la douleur de la ſéparation, & partit tranquillement pour Antium, avec quelques cliens qui voulurent ſuivre ſa fortune. Tullus Artius, homme de crédit chez les Volſques, d'un eſprit & d'un courage élevé, & ennemi irréconciliable des Romains, fut le premier qu'il viſita à Antium. Là il lui dit, en l'abordant : » Tullus, vous voyez en ma perſon- » ne, un homme ſur lequel il vous eſt fa- » cile de venger votre patrie des maux » que Rome lui a faits : ou ſi vous le vou- » lez, un inſtrument propre à détruire » cette ville ingrate, qui par un juge- » ment barbare a rompu à mon égard » tous les liens d'amitié & de devoir » qui m'attachoient à elle. »

An de Rome. 263.

An de Rome. 264.

Attius charmé d'un diſcours qui flattoit ſon reſſentiment & ſon courage, embraſſa Coriolan, entra dans ſes peines, & conclut avec lui d'envoyer à Rome des émiſſaires, ſous prétexte d'aſſiſter par curioſité aux jeux qu'on y célébroit, mais réellement pour y chercher un ſujet de rupture entre les deux nations. Ils furent bien ſervis par ces prétendus curieux, qui ſurent gagner adroitement un homme, lequel alla comme de lui-même avertir les Conſuls, qu'il y avoit beaucoup d'étrangers à Rome, & qu'apparemment ils n'y étoient pas ſans deſſein. Cet avis inquiéta les Conſuls; craignant la ſurpriſe, ils firent un commandement général à tous les étrangers de ſortir de la Ville. Ils ne s'imaginoient pas que cet ordre deviendroit un ſujet de guerre. Tullus en étant informé, perſuada aux Volſques que le décret des Conſuls étoit une infraction des traités, & les engagea par ſes inſinuations, à demander au Sénat la reſtitution des places & des lieux, qui par la derniere guerre avoient été cédés aux Romains. La réponſe étoit facile à prévoir: le Sénat répondit aux ambaſſadeurs: que ſi les Volſques prenoient les armes les premiers, les Romains ſeroient les derniers à les quitter: & ſur cela on ſe prépara à la guerre de part & d'autre.

Tullus

Tullus & Coriolan furent déclarés généraux de l'armée des Volſques ; & comme auteurs de la guerre, ils ne tarderent pas à ſe mettre en campagne. Ils uſerent de fineſſe dans leurs hoſtilités, & en tirerent un grand avantage. Ils affecterent dans tous les ravages qu'ils firent, d'épargner les terres qui appartenoient à la Nobleſſe Romaine, & de ruiner celles des Plébéïens. Nouvelle ſource de diſcorde dans la république. Car les patriciens ſe flattant que Coriolan agiſſoit par reconnoiſſance envers eux, reprochoient au peuple que ſon ingratitude étoit la cauſe de la guerre ; & le peuple les accuſoit d'intelligence avec les ennemis. La diſcorde née de ces ſoupçons, empêchoit de penſer à ſe défendre. Coriolan, maître de la campagne, y fit tout le dégât qu'il voulut, & s'en retourna chargé de butin. Les Volſques contens de ſa premiere expédition, en préparerent une ſeconde, & le laiſſerent maître abſolu du commandement. La lenteur que Rome apportoit à ſe mettre en défenſe, fit que Coriolan ne voulut que la moitié des troupes qu'on lui avoit données la premiere fois. *Circée*, Colonie Romaine, ne put réſiſter à ſa valeur. Il la ſoumit, & tourna enſuite ſes armes contre les Latins. Ils implorerent vainement le ſecours de la république : non qu'elle mé-

An de Rome. 264.

VI. Il ſe met à la tête des Volſques, & fait la guerre aux Romains.

An de Rome. 265.

priſât les alliés qui ſouffroient à cauſe d'elle, mais parce que le Sénat ſe flattoit toujours que Coriolan mettroit lui-même des bornes à ſa vengeance ; & auſſi parce que le tems d'élire de nouveaux Conſuls approchoit, & qu'il jugeoit alors la diverſion de ſes forces dangereuſe. L'expérience montra qu'on ne pouvoit ſe déterminer plus mal, & que le refus de ſecourir les Latins, étoit un ſurcroît de proſpérité à Coriolan, qui prit d'aſſaut Tolerium, Labique, Pedum & Bola, dont il fit tous les habitans priſonniers de guerre. La rigueur exercée ſur ces quatre Villes fit peur aux autres. Elles ouvrirent leurs portes, & éprouverent la clémence du vainqueur.

An de Rome. 265.

Les Volſques ne virent qu'avec admiration ce que Coriolan faiſoit pour eux. Voulant participer à ſa gloire, ils abandonnerent preſque tous leurs maiſons, pour le ſuivre. Rome effrayée des conquêtes rapides de l'ennemi, ne ſe déterminoit pourtant à rien ; & ce ne fut qu'après que Lavinium fut inveſti, que le peuple cria : " Que l'on „ rappelle Coriolan, & qu'il ne ſoit plus „ parlé de ſon banniſſement. „ Le Sénat ſi diſpoſé auparavant à favoriſer ce général ne parut plus porté d'aucune inclination pour lui, ſoit afin de montrer toujours des ſentimens différens de de ceux du peuple, ou de peur que Co-

riolan n'eût l'obligation de ſon retour à la multitude, ou ſoit enfin parce qu'il ne le jugeoit plus digne de ſes premieres bontés, en le regardant comme l'ennemi de la république. An de Rome. 265.

La confuſion étoit ſi grande à Rome, qu'on n'y obſervoit plus aucun ſecret dans les affaires ; ainſi Coriolan n'ignora pas long-tems les mauvaiſes intentions du Sénat. On ne peut être plus outré qu'il le fut de ce changement : & ne reſpirant que la vengeance, il quitta bruſquement le ſiége de Lavinium, marcha droit à Rome, & vint camper à la Foſſe de Cœlius, qui n'en eſt qu'à cinq milles. La crainte étant alors égale dans le peuple & dans le Sénat, l'un & l'autre conſentirent unanimement de députer vers Coriolan, & de lui offrir de le remettre au même état qu'il étoit avant ſa proſcription. Le choix qu'on avoit fait de ſes meilleurs amis pour cette ambaſſade, ne laiſſoit pas douter du ſuccès de la négociation. Cette flatteuſe eſpérance ſe diſſipa bientôt : car non-ſeulement il les reçut avec plus de hauteur qu'il ne convenoit à leur miniſtere, mais il refuſa abſolument de leur donner audience ailleurs qu'en plein conſeil. Ce fut là qu'ils apprirent par ſa bouche qu'on ne feroit point la paix avec Rome, qu'elle n'eût reſtitué tout ce qu'elle avoit conquis ſur les Volſques,

VII. Il veut aſſiéger Rome.

An de Rome. 265.

& qu'elle ne leur eût accordé le droit de bourgeoiſie, dont elle avoit gratifié les Latins. Ce fut ainſi qu'il congédia ces miniſtres, en leur donnant un mois pour délibérer ſur les conditions de paix qu'il leur preſcrivoit.

Avant que ce terme fût expiré, le Sénat lui envoya une ſeconde ambaſſade, & ce qui eſt ſurprenant, moins ſoumiſe que la premiere. Par celle-ci, on lui déclara que les Romains ne ceſſoient point de l'être : que ni les menaces, ni la force, ne les feroient manquer à rien de ce qu'ils ſe devoient à eux-mêmes : que lorſqu'il auroit retiré ſes troupes, ils verroient ce qu'ils pouvoient accorder ; que ſi les Volſques ſouhaitoient les mêmes priviléges que les Latins, il falloit qu'ils commençaſſent à mettre bas les armes, parce qu'on n'obtenoit point de graces des Romains l'épée à la main. La fierté de cette réponſe conforme au caractere de Coriolan, l'adoucit, bien loin de l'aigrir, & il repartit, qu'il ne parloit plus en qualité de général des Volſques, mais en citoyen Romain, & que c'étoit en cette conſidération qu'il prioit le Sénat de faire réflexion qu'on ne lui demandoit que des choſes raiſonnables, nullement éloignées de ſes propres intérêts, & que maintenant il ne lui donnoit que trois jours pour ſe déterminer ; après quoi il alloit recommencer les hoſtilités.

Le Sénat avoit comme une alternative de courage & de foibleſſe, difficile à comprendre. Il venoit de témoigner de la fermeté ; dans ce moment il n'en eut plus ; & au lieu de repouſſer la force par la force, il n'eut de reſſource qu'en de vains actes de piété. Il commanda aux Pontifes & aux Prêtres chefs des ſociétés religieuſes, d'aller en proceſſion revêtus de leurs habits ſacrés, eſſayer de fléchir Coriolan, & de l'engager à finir la guerre. Peu touché de cet appareil, il ne leur promit des graces qu'autant qu'ils auroient de ſoumiſſion & de déférence à ces dernieres offres, c'eſt-à-dire, à ſes volontés. Le Sénat s'attendoit à une réponſe moins dure, perſuadé que Coriolan ne devoit pas être plus inexorable que les Dieux, qui s'appaiſent par les vœux des hommes. L'agitation, la terreur, l'étonnement, s'emparerent alors de l'eſprit des Romains, qui ne prenoient aucune de ces réſolutions, qui ſont l'appui des Etats dans la plus extrême adverſité. Les hommes couroient en tremblant aux remparts, & les femmes aux temples des Dieux, & principalement à celui de Jupiter Capitolin. Valerie, ſœur de Publicola, comprit qu'il y avoit d'autres remedes à la calamité publique, & s'imagina que Veturie, mere de Coriolan, & Volumnie ſa femme, auroient plus de pouvoir

An de Rome. 265.

An de Rome. 265.

ſur lui que tous ceux qui avoient été employés à le ramener ; elle leur repréſenta l'utilité de leur médiation, & la néceſſité de l'employer promptement ſi elles vouloient ſauver l'Etat. Volumnie & Veturie aimoient & la patrie & Coriolan ; dans ces diſpoſitions elles ſe déterminerent aiſément. Elles partirent ſuivies de pluſieurs autres Dames Romaines & des deux fils de Coriolan. Ce ſpectacle vu d'une certaine diſtance ſurprit le général, qui ne diſtinguant pas encore les perſonnes, n'étoit frappé que de l'abattement & de la triſteſſe de la troupe qui s'avançoit. Mais quand il eut apperçu Veturie marchant à la tête, il deſcendit du tribunal où il étoit aſſis, alla à ſa rencontre, & la reçut avec tendreſſe. La vue de ſa femme & de ſes enfans l'émut, & il les écouta avec attention ſans les interrompre. Sa mere lui parla avec autant de dignité que d'éloquence. Elle lui expoſa d'un côté les malheurs qu'il attiroit ſur ſa patrie, ſa famille & ſes amis, & les remords inſéparables des grandes vengeances ; & de l'autre, la honte attachée aux entrepriſes ſans ſuccès : que la ſienne pouvoit être malheureuſe : que ſans parler des obſtacles que la fortune ſe plaît à mettre aux proſpérités des hommes, Rome ſeule lui en fourniroit, n'ayant encore perdu ni ſon courage ni ſes forces, quelque foibleſſe

VIII. Veturie, mere de Coriolan, & Volumnie ſa femme viennent le trouver, & le fléchiſſent.

qu'elle eût fait paroître. Les prieres ſoutinrent les raiſons. Elle le conjura par les liens ſacrés de la nature & de la religion, par l'éducation qu'elle lui avoit donnée, par le reſpect & l'obéiſſance que les enfans doivent à leurs parens, & qu'il lui avoit toujours ſi exactement rendus, d'arrêter ſon reſſentiment. An de Rome. 265.

L'impreſſion que ce diſcours fit ſur Coriolan, ne pouvoit être mieux marquée que par les larmes qui coulerent de ſes yeux. Veturie pénétrée de douleur, & ne s'appercevant pas que ſon fils étoit ému & attendri, continua ainſi: „ Puiſque les prieres, les larmes, les „ raiſons ne ſauroient triompher de vo„ tre dureté, ſouvenez-vous que Rome „ ne ſera pas la premiere à ſentir vos „ coups: que vous ne marcherez ſur les „ ruines de votre patrie, qu'après avoir „ foulé aux pieds celle qui vous a don„ né le jour. „ Coriolan ne réſiſta point à une image ſi touchante: il embraſſa ſa mere, & s'écria entre ſes bras: „ Ve„ turie, vous remportez ſur moi une „ cruelle victoire, qui bientôt me ſera „ fatale. „

Jamais prédiction n'eut un plus prompt accompliſſement. Au moment qu'il ramene l'armée chez les Volſques, il y eſt maſſacré, ſans avoir ni le tems ni la permiſſion de ſe juſtifier. Tullus jaloux de la gloire de ce grand homme, IX. Mort de Coriolan.

devient ſon accuſateur, & le peuple ſon bourreau. La compaſſion ſuccede à la fureur ; on reconnut ſon innocence, & on en gémit. Les Volſques enterrerent Coriolan avec pompe, & ornerent ſon tombeau de trophées pour honorer ſa valeur. Les Dames Romaines ſe livrerent à la plus vive douleur en apprenant ſa mort : elles porterent un deuil de dix mois, & ne ceſſerent de répéter avec toute la république que leur ſiecle ne verroit rien de comparable à Coriolan.

An de Rome. 265.

Rome moins ingrate pour les femmes, dont l'éloquence avoit rendu un ſi grand ſervice à l'Etat, qu'elle ne l'avoit été pour ce grand Capitaine, leur donna l'option des récompenſes qu'elles méritoient. Elles n'abuſerent point de la reconnoiſſance du Sénat, & lui demanderent ſimplement qu'on élevât au même lieu où elles avoient triomphé de la colere de Coriolan, un temple à la Fortune féminine ; ce qui leur fut accordé.

Les Conſuls, qui ne doutoient pas que les Volſques & les Eques ne continuaſſent la guerre après tant de proſpérités, allerent avec une nombreuſe armée leur préſenter la bataille. Mais ces deux peuples ne convenant point entr'eux de l'élection d'un général, s'en étoient retournés chez eux, ſans vouloir

davantage tenir la campagne. L'abſence de l'ennemi fit plaiſir aux Conſuls, qui reprirent incontinent le chemin de Rome, & congédierent les troupes. L'année 266, ſous le conſulat d'Aquilius Tuſcus & de Sicinius Sabinus, les Romains remporterent deux célebres victoires, l'une ſur les Herniſques, & l'autre ſur les Volſques, qui perdirent dans cette bataille Tullus Attius, plus fameux par la mort de Coriolan dont il fut cauſe, que par ſa haine contre Rome.

An de Rome. 266.

Proculus Virginius & Sp. Caſſius qui leur ſuccederent au Conſulat, voulurent ſe ſignaler à leur exemple. Le premier marcha droit aux Eques, & le ſecond contre les Volſques & les Herniques. Ceux-là avoient perdu leurs meilleurs ſoldats dans une bataille précédente. Ils craignirent l'événement quand il fallut agir, & demanderent la paix. Les autres en firent bientôt autant : il ſemble même qu'ils ſe reconnurent en quelque façon vaincus, par les préſens qu'ils envoyerent à Caſſius avant la treve conclue. Caſſius n'en avoit pas voulu régler les articles : le Sénat l'en fit maître. Il abuſa de cette confiance honorable, & par une affectation d'autorité arbitraire, il accorda des priviléges aux Herniques, ſemblables à ceux des Latins. Cette vanité lui coûta cher dans la ſuite, & lui attira la haine & l'envie

An de Rome. 267.

qu'un premier triomphe, obtenu ſans l'avoir mérité, avoit déjà excitée.

An de Rome. 267.

X. Ambition de Caſſius.

Caſſius fier de s'en être fait décerner deux, auſſi-bien que d'être Conſul une troiſieme fois, ne garda preſque plus de meſures, & aſpira viſiblement à régner ſur le peuple Romain. Il ne pouvoit ſans appui parvenir à la tyrannie. Il s'appliqua à ſurprendre la faveur de la multitude, que l'on ſe concilie toujours par des bienfaits : & il demanda pour elle au Sénat de partager entre les plébéïens les terres récemment conquiſes, & celles qui appartenant de droit à la République, avoient été uſurpées par la nobleſſe.

C'étoit aſſez ouvertement ſe déclarer l'ami & le bienfaiteur du peuple. Caſſius craignit pourtant qu'il ne ſentît pas encore ſuffiſamment tout le mérite de ſes ſervices : il lui en rappelloit ſans ceſſe la mémoire. Et quand il avoit excité ſa gratitude, il lui en preſcrivoit la maniere, afin qu'il ne s'y trompât point, & ne manquoit pas de dire, qu'on devoit ſe repoſer ſur celui qui étoit l'auteur du bien public, du ſoin de le conſerver & de l'accroître.

Le partage que Caſſius propoſoit, déplut au Sénat. Il n'oſa cependant par timidité le refuſer, & donna le décret. Caſſius, dont la politique intéreſſée tendoit à s'acquérir le plus d'amis qu'il

pourroit, prétendit que les nouveaux alliés devoient avoir leur part de la liberalité deſtinée au peuple. Ils en furent exclus néanmoins, d'autant qu'on ne trouva pas juſte qu'ils jouiſſent d'un bien acquis avant leur aſſociation. An de Rome. 267.

Ce décret ſi connu ſous le nom de Loi *Agraria*, ou de diviſion des terres conquiſes, cauſa des maux infinis à la République, bien qu'on le crût alors le fondement du repos public. La bienveillance du peuple n'empêcha pas Caſſius, après ſon conſulat fini, d'être appellé en jugement par un des queſteurs, qui l'accuſa de vouloir renverſer le gouvernement établi. La conduite téméraire de Caſſius prouvoit le crime imputé. Il tâcha de s'en défendre; mais ni ſes diſcours étudiés, ni les preſſantes ſollicitations de ſes amis, ni la foule de ſes cliens, qui vêtus de noir afin de mieux exprimer leur douleur, aſſiégeoient jour & nuit les maiſons des Juges, ne purent le ſauver de la rigueur des loix. Il fut condamné à être précipité du haut du rocher Tarpeïen, & l'arrêt fut exécuté. XI. Loi *Agraria* pour la diviſion des terres conquiſes. An de Rome. 268. XIII. Punition de Caſſius.

Malgré ſa mort, le peuple continua d'eſpérer le partage promis; mais il ſe déſabuſa quand il vit que le Sénat y apportoit des délais continuels, & qu'au lieu de lui faire goûter les fruits de la paix, on ne lui parloit que de s'enrô-

An de Rome. 268.

ler. Au défaut de Caſſius, il demanda la protection des Tribuns, ſans trop s'en flatter, & comme il appréhendoit toujours la nomination de quelque dictateur ſévere, ſurtout ſi Appius le devenoit, il préféra encore un enrôlement volontaire à celui qui ſeroit forcé : ainſi les Conſuls trouverent autant de ſoldats qu'ils voulurent. Ils partagerent entr'eux le commandement ; & ſans s'attacher à un ſiége, ils ravagerent chacun de leur côté les terres des Veïens & des Eques. Cette expédition faite, ils revinrent à Rome, où bientôt après ils en propoſerent une ſeconde, qui ne fut pas du goût des légions. Les Conſuls ne déſeſpérerent pas pour cela de ſurmonter l'opiniâtre refus des troupes ; & comme les Tribuns n'avoient aucune juridiction dans le Champ de Mars, & qu'ils ne pouvoient par conſéquent y prendre le parti du peuple, ce fut-là que les Conſuls aſſemblerent les comices. Devenus par cette voie maîtres abſolus des réſolutions, ils punirent à leur gré de peines corporelles ou pécuniaires ceux qu'ils jugerent coupables, & dont les exemples excitoient à la révolte.

Le retour du peuple à ſon devoir pouvoit n'être pas de durée ; les Conſuls chercherent un remede à ſon inconſtance, & n'en trouverent point de

meilleur que celui d'attirer un des Tribuns dans le parti du Sénat, parce qu'il ſuffiſoit qu'un d'entr'eux fût d'une opinion contraire à celle de ſes collégues, pour que la leur ne prévalût point. L'on ne ſauroit dire de combien d'embarras cette politique délivra les Conſuls, & la facilité qu'elle leur procura à lever des ſoldats toutes les fois que la république voulut faire la guerre aux Volſques, aux Eques & aux Veïens, ou pour les abaiſſer, ou pour s'en venger. An de Rome. 269.

Mais ſi elle s'épargna des peines à la faveur de ce ſtratageme, il lui en reſta encore ſuffiſamment. La loi *Agraria* ſubſiſtoit toujours malgré le défaut d'exécution. Les Tribuns perſiſterent à la demander, & les Conſuls à la différer; car ils n'oſoient la refuſer poſitivement. Cinq années ſe paſſerent en conteſtation ſur cette loi. Denys d'Halicarnaſſe dans ſes antiquités Romaines les a rapportées avec une exactitude qui ne laiſſe rien à déſirer.

XIII. Diſſenſions entre le Sénat & le peuple au ſujet de la loi *Agraria*.

Ce fut durant ces troubles domeſtiques, ſous les Conſuls Cœſo Fabius & T. Virginius, & deux ans après la fameuſe expédition de Xerxès en Grece, que les Veïens ligués avec un des peuples d'Hétrurie, mirent une redoutable armée en campagne, réſolus de périr ou de triompher des Romains. Virginius n'omit rien de ſa part pour An de Rome. 274.

être en état de réſiſter aux ennemis ; mais les diſſenſions qui régnoient dans la République ne permirent pas au Conſul de lever autant de légions qu'il étoit néceſſaire, & il fut vaincu. Il auroit même eu la honte de ne ſauver aucun débris de ſon armée, ſi Fabius, après avoir battu les Eques, n'eût accouru à ſon ſecours & facilité la retraite.

An de Rome. 274.

Les Veïens comprirent la conſternation où leur victoire réduiroit Rome, & la difficulté qu'il y auroit à remplacer les troupes qu'elle venoit de perdre. Cette réflexion les enhardit, & ils vinrent faire des courſes juſqu'aux portes de la Ville. On ſouffrit cet affront ſans pouvoir le venger. Le tréſor public étoit épuiſé, & le peuple obſtiné à ne point prendre les armes qu'il n'eût vu l'exécution de la loi, à laquelle il attachoit une idée extraordinaire de félicité. Le Sénat étonné de ſe trouver ſans reſſource, ne prenoit cependant point de réſolution ſur les demandes des plébéïens, & ſembloit attendre du tems ſeul un remede tardif & incertain, quand la famille des Fabius, illuſtre par ſon ancienneté & par ſa vertu héréditaire, s'offrit de garder les frontieres à ſes dépens. On reçut avec une joie inexprimable les offres de ces généreux Romains. Ils étoient au nombre de trois cens ſix perſonnes : mais leurs amis &

XIV. Réſolution généreuſe des Fabius.

leurs cliens joints à eux compoſerent un corps de quatre mille hommes, dont M. Fabius Conſul de l'année précédente eut le commandement. An de Rome. 275.

Quelque tems après, le Sénat leur envoya un renfort des troupes, ce qui leur donna la confiance de s'avancer juſqu'à Cremere, petite place ouverte, ainſi appelée de la riviere ſur les bords de laquelle elle étoit bâtie. Ils ne penſoient au commencement qu'à s'y retrancher, mais trouvant la ſituation de ce poſte plus avantageuſe qu'ils n'avoient cru, ils s'y fortifierent, & firent de-là de fréquentes incurſions dans le pays ennemi. L'année ſe paſſa en petits combats, peu déciſifs, quoiqu'avantageux aux Fabius. La ſuivante fut plus remarquable. Les Eques, les Volſques & les Veïens, renouvelerent leur ligue, & quoiqu'unis, camperent cependant ſéparément. La néceſſité de faire tête aux uns & aux autres, obligea les Romains à diviſer leurs forces en trois corps ſéparés. Le premier deſtiné contre les Veïens, étoit ſous les ordres du Conſul L. Emilius. Le ſecond, avoit pour général le Conſul C. Servilius; & Serv. Furius, qui fut nommé Proconſul, commandoit le troiſieme. Le dernier fut victorieux des Eques; le ſecond, moins heureux, ne remporta aucun avantage ſur les Volſques. Quant à Emilius, il battit les

Veïens, pilla leur camp, les força à demander la paix au Sénat, & à le rendre maître des conditions. Mais ce qui ternit sa victoire & le priva du triomphe, c'est que de sa propre autorité, il fit avec les vaincus un traité qui n'étoit d'aucune utilité à la République. Le dépit de se voir ravir un honneur qu'il avoit certainement mérité, par rapport à sa victoire, lui fit oublier tous ses devoirs, & comme s'il eût été maître absolu, il licencia les troupes de son propre mouvement, & ne chercha plus qu'à entretenir la division entre le peuple & le Sénat.

An de Rome. 275.

L'an 276, C. Horatius & T. Menenius étant Consuls, onze villes d'Hétrurie prétendirent, en vertu de leur association avec les Veïens, que ceux-ci avoient manqué à la confédération par le traité de paix entre eux & Rome, & les forcèrent à la rompre, sous prétexte que les Fabius demeuroient armés à Cremere, contre ce qui se pratiquoit alors, après la paix faite. Les Romains rentrerent donc en campagne. Menenius fut chargé du soin de punir ceux qui étoient cause de l'infidélité des Veïens, & Horatius de continuer la guerre contre les Volsques.

An de Rome. 276.

L'audace & la réputation des Fabius s'étoient accrues par de fréquentes actions de guerre & des avantages presque

continuels. Ils en devinrent téméraires, & ce fut leur malheur. Il n'étoit plus possible de les forcer dans leurs retranchemens, & les Veïens n'osant l'entreprendre, s'avisèrent de les en tirer par un stratageme. Ils firent sortir une partie de leurs troupeaux, comme à dessein de les conduire dans quelques-unes de leurs villes, & les laissèrent exprès se disperser vers des lieux où ils avoient mis des embuscades. Les Fabius à cette vue, abandonnent inconsidérément leur fort, & viennent fondre sur cette proie; mais ils se voient aussi-tôt environnés de toutes parts. Ils découvrirent devant eux une éminence. Pour y parvenir ils formerent un coin (c'étoit une évolution militaire de ce tems-là) & gagnerent enfin cet endroit, où tout ce qu'ils purent faire fut de se défendre long-tems, & de ne succomber qu'après un massacre incroyable des ennemis. Tite-Live prétend qu'un enfant de cette généreuse race échappa seul au tranchant de l'épée, & que de sa postérité naquit depuis le grand Fabius. Denys d'Halicarnasse doute de la vérité de cette tradition.

An de Rome, 251.

XV. Tous les Fabius sont taillés en pieces.

La proximité du camp de Menenius & de Cremere a donné lieu de croire que ce Consul auroit secouru les Fabius s'il eût voulu. Si cela est, il porta la peine de sa mauvaise volonté; car les Veïens après s'être saisis de Cremere, gagne-

rent enſuite une hauteur qui commandoit le camp du Conſul, & de là tomberent ſur lui ſi violemment qu'il ne put réſiſter, & prit la fuite. La déroute des Romains fut honteuſe : ceux qui éviterent la mort ou la captivité ne dûrent leur ſalut qu'à l'avarice de l'ennemi, qui préféra le pillage à la gloire d'une défaite entiere.

An de Rome. 276.

Les Veïens coururent ſur les terres des Romains, & occuperent le Mont Janicule, à deux milles de Rome. Ils s'y établirent de maniere, qu'Horace qui venoit de défaire les Volſques, ne put en chargeant deux fois les Veïens avec une valeur extraordinaire, les chaſſer de ce poſte, mais ſeulement les reſſerrer, & les empêcher de courir juſqu'aux portes de la capitale.

An de Rome. 277.

Ces viciſſitudes de bonne & de mauvaiſe fortune, ne ſervoient qu'à prolonger la guerre. Le Sénat qui ne la continuoit qu'à regret, penſa à la terminer par un dernier effort. Publ. Servilius & A. Virginius étoient alors les meilleurs généraux qu'eût la république ; & cette raiſon les éleva au Conſulat. Leur élection redonna quelque courage au peuple abattu par la cherté des blés. La ceſſation du commerce durant la guerre, étoit une des cauſes de la diſette, & l'autre la multitude des habitans ; car dans le dernier dénombre-

ment, on avoit compté cent dix mille hommes d'âge à porter les armes, ſans y comprendre trois fois autant de femmes, d'enfans, de marchands, d'artiſans & d'eſclaves. L'extrême miſere où le commun peuple étoit réduit de tems en tems pendant cette famine, étoit un levain de ſédition. Les pauvres ne parloient que de piller les maiſons des riches, & les Conſuls ne les en détournoient que par leur vigilance à faire venir de la campagne tous les grains qui s'y trouvoient, ou à faire vendre publiquement ceux que des particuliers trop prévoyans gardoient au-delà du néceſſaire. Quand la ſubſiſtance du peuple fut ainſi aſſurée, il ſe calma enfin, & les Conſuls recueillant les fruits de leurs travaux, leverent autant de troupes qu'ils jugerent à propos. Plus forts que l'ennemi ne les croyoit, ils firent la nuit une ſortie avec les légions ; & après avoir paſſé ſans bruit la riviere qui défendoit la tête du camp des Veïens, ils les mirent en fuite, en tuerent un très-grand nombre, & reprirent le Janicule. An de Rome, 277.

L'heureuſe & ſage conduite de Servilius & de Virginius, fit penſer à celle que Menenius avoit tenue un an auparavant, en laiſſant périr ſans ſecours les Fabius, à qui Rome devoit en partie ſa conſervation. Son procédé n'étoit pas facile à juſtifier. Les Tribuns Q. Con-

fidius & T. Genutius demandoient hautement ſa mort. Cependant Menenius reconnu coupable, ne fut condamné qu'à une amende qui montoit à deux mille *as*, c'eſt-à-dire, environ cent francs, ſomme conſidérable dans un ſiecle & une République où les premiers Magiſtrats travailloient de leurs mains : & le jour de la défaite de Fabius fut mis au rang de ceux qu'on nommoit *nefaſti* ou jours malheureux, durant leſquels il n'étoit pas permis de vaquer à aucune affaire de conſéquence.

An de Rome. 277.

Sous le conſulat de P. Valerius Publicola & de C. Nautius, les nouveaux Tribuns L. Cæditius & T. Statius, enhardis par le ſuccès de la condamnation de Menenius, attaquerent Sp. Servilius, & le dénoncerent au peuple comme coupable, pour avoir perdu quelques troupes, en pourſuivant les Hétruriens juſqu'à leur camp du Janicule. Ce généreux patricien diſſipa le péril par ſa fermeté, & fut abſous par les ſuffrages unanimes du peuple.

An de Rome. 278.

La défaite des Veïens ne les empêcha pas de ſoutenir la guerre encore deux ans ; & le ſecours que leur donnoient les Sabins n'y contribua pas peu. Deux batailles perdues depuis qu'on les eut chaſſés du Janicule les mirent à la raiſon. Ils demanderent la paix, & afin de l'obtenir plus promptement, ils en-

An de Rome. 279.

voyerent par avance à Rome une année de paye pour les légions, & une subsiſtance de deux mois en munitions. On y étoit, nonobſtant pluſieurs victoires, ennuyé de ſept années de guerre; on la termina par une treve de quarante années.

An de Rome, 279.

Rome en paix au-dehors ne put l'être au-dedans, & elle ne fit que paſſer d'une agitation à l'autre. Cn. Genutius, un des Tribuns, recommença la diſpute touchant la loi *Agraria*, & il eut l'audace de citer devant le peuple Aul. Manlius & L. Furius les deux Conſuls de l'année précédente, pour n'avoir pas réglé le partage des terres. La mort ſubite de ce ſéditieux pouvoit mettre fin à ce nouveau différent, ſi les Conſuls L. Emilius & Vopiſcus Julius n'euſſent mal-à-propos entrepris d'enrôler comme un ſimple ſoldat un certain P. Volero, qui avoit auparavant ſervi en qualité d'officier. Il étoit brave, & d'ailleurs inquiet & très-mutin; on n'inſulte pas impunément des gens de ce caractere. Il ſe mit ſous la protection des Tribuns: & cela fut ſuffiſant pour réveiller l'ancienne animoſité des Conſuls & de ces magiſtrats populaires, comme auſſi celle du peuple & des patriciens. Cette cauſe particuliere devint tellement celle du public, qu'on oublia la diſpute du partage, pour ne parler plus que des priviléges & de la liberté.

An de Rome. 280.

XVI. Nouveaux troubles à Rome.

An de Rome. 281.

Un an après l'entrepriſe des Conſuls contre Volero, il fut élu Tribun ſous le Conſulat de L. Pinarius & de P. Furius. Pouſſé d'un eſprit de vengeance, il les attaqua à ſon tour, & prétendit borner leur pouvoir. Ce deſſein renfermoit de grandes difficultés, parce que le *comitia curiata*, c'eſt-à-dire, les aſſemblées du peuple, laiſſoient aux Patriciens preſque tout le droit de juger; & que pour abolir cet uſage, il falloit faire paſſer le droit des curies aux tribus, qui étant plus nombreuſes, fourniroient plus de ſuffrages en faveur du peuple. L'obſtacle n'arrêta point le Tribun; il perſuada aux plébéïens de requérir qu'on tranſportât aux tribus le droit des curies, ce qu'ils demanderent auſſi-tôt. Mais le Sénat s'y oppoſa avec tant de fermeté & ſi long-tems, que Volero vit à la fin expirer le tems de ſa charge, ſans avoir pu venir à bout de ſon deſſein.

Il ne le perdit cependant pas de vue; & comme la reuſſite dépendoit de l'habileté de celui qui lui ſuccéderoit, il entreprit de ſe faire élire lui-même une ſeconde fois, & il y réuſſit. Le Sénat n'étoit pas en droit de l'empêcher; mais voulant oppoſer au nouveau Tribun un homme de réſolution & de courage, il fit Conſul Appius Claudius, fils de celui qui avoit ſoutenu tant de fois les inté-

rêts de la nobleſſe, & lui donna pour collégue T. Quintius Capitolinus, homme doux & paiſible. L'on verra dans la ſuite la raiſon de ce contraſte. Appius n'accepta qu'avec répugnance le Conſulat. Toutefois dès qu'il en fut chargé, ſe livrant à ſon impétuoſité naturelle, il ne garda plus aucune regle avec les Tribuns, & les contraria dans toutes les aſſemblées où il ſe rencontroit avec eux. La contradiction les irrita, & ils eurent un jour l'inſolence de lui ordonner de ſortir, & de commander même de le conduire en priſon, ſous prétexte de déſobéiſſance. Le Sénat ſe diſpoſoit à courir aux armes pour venger l'affront fait à leur chef, ſi de jeunes Patriciens plus prompts à repouſſer l'inſulte, n'euſſent déjà chaſſé les licteurs qui s'étoient mis en devoir d'arrêter Appius.

An de Rome, 282.

La modération de Quintius, qui par de ſages remontrances calma la multitude, épargna à Rome une guerre civile. Quelques anciens Sénateurs contribuerent auſſi à appaiſer le déſordre, en ſe jetant au milieu des deux partis prêts à ſe charger. Une tranquillité de quelques jours ayant ſuccédé en apparence au trouble, on fut bien ſurpris peu de tems après, d'apprendre que le peuple ſoutenu des Tribuns venoit de ſe ſaiſir du Capitole, & qu'il menaçoit

de s'en faire une citadelle, de peur, disoit-il, de rester exposé à la tyrannie des Patriciens. Quintius, toujours humain & insinuant, fut jugé propre à aller vers les séditieux. Il leur parla avec douceur, & leur représenta tous les malheurs inséparables de l'état où ils s'alloient mettre. On l'écouta, & peu à peu il se constitua arbitre. Il requit des Tribuns, qu'afin de se conformer aux loix, ils acquiesçassent aux réglemens du Sénat; & il obtint du Sénat qu'il reconnoîtroit pour cette fois les comices juges du différent. Les conditions acceptées de part & d'autre, les comices décidérent que la demande de Volero étoit juste; & ce seul exemple donna lieu à l'établissement des *Comitia Tributa*. Ils furent ainsi appellés de ce que tous les membres des vingt & une tribus, avoient le privilége de donner leurs voix dans les assemblées, en quelque endroit de la République qu'ils résidassent; ce qui étoit bien différent des autres comices, soit par curies, soit par centuries. Car au lieu que dans les assemblées par curies, les seuls habitans de Rome jouissoient du droit de suffrage; & que dans les assemblées par centuries, les riches excédant les pauvres en nombre de centuries, y étoient par conséquent toujours maîtres des décisions; dans les assemblées par tribus au contraire, le commun

An de Rome. 282.

XVII. Etablissement des comices par tribus.

commun peuple régloit tout, à cauſe de la quantité de gens admis au ſcrutin. Ces derniers comices poſſédoient un autre avantage particulier ; c'eſt qu'on pouvoit les tenir indifféremment en quelque lieu que ce fût, & ſans aucune cérémonie préliminaire, & que les deux précédens n'étoient jamais convoqués que dans le *Forum*, & après une obſervation ſcupuleuſe du vol des oiſeaux, nommée *auſpicium*. Le Sénat à qui on référoit les queſtions qui devoient être agitées dans les Aſſemblées de curies & de centuries, & qui les régloit même, ne connoiſſoit point ce qui devoit être propoſé dans les aſſemblées des tribus, où l'on faiſoit ſans lui les Magiſtrats inférieurs aux Conſuls, comme les Tribuns, les Ediles, &c. On y ſtatuoit auſſi de tout ce qui concernoit le peuple ; & de-là vint le nom de plébiſcites, ou ordonnances du peuple, parce qu'il en étoit & la cauſe & le ſujet. Ces mêmes comices pouvoient punir les malverſations, mais non de peine capitale, & auſſi faire la paix ; mais déclarer la guerre & la conduire, n'étoit point de leur reſſort. Le peuple ayant acquis par cette nouvelle conſtitution, une autorité très-grande, en abuſa bientôt, & devint encore plus inſolent qu'auparavant. Les patriciens s'en apperçurent les premiers ; mais le mal

An de Rome. 282.

étoit fait. Ils venoient d'armer des furieux. Appius fut le principal objet de leur rage. Malheureux dans ſa derniere expédition contre les Volſques, on lui fit un crime de ſon infortune : cité devant les comices des tribus, on examina ſa vie entiere à toute rigueur. Il vit ce qu'il pouvoit attendre, & prévint, en ſe donnant la mort, le jugement qu'on lui préparoit.

An de Rome, 283.

An de Rome. 284.

Les Romains avoient conclu la paix avec les Veïens, ſans diſcontinuer la guerre contre les Eques, les Sabins & les Volſques auxquels pour l'ordinaire ils étoient ſupérieurs. Ils prirent ſur ces derniers la ville d'Antium, port de mer très-commode, à vingt-huit milles de Rome, entre le midi & l'orient, & en firent une de leurs colonies. Dans le fort de cette guerre qui dura neuf ans, il ſurvint une peſte qui emporta un grand nombre d'eſclaves, la quatrieme partie du Sénat, les deux Conſuls, & pluſieurs Tribuns. Ce fléau n'ôta rien du courage des Romains, ils pouſſerent la guerre avec la même vigueur, que s'ils n'avoient point eu de plus grands maux à ſoutenir; & leurs Conſuls victorieux, L. Lucretius Tricipitinus, & T. Veturius Geminus ne laiſſerent pas de triompher, l'un abſolument, & l'autre par la ſimple ovation. P. Volumnius Amintinus & Servius

An de Rome. 285.

An de Rome. 291.

Sulpitius Camerinus leurs ſucceſſeurs au conſulat, après la paix avec les vaincus, appliquerent tout leur eſprit à ramener chez les patriciens l'autorité nouvellement dévolue au peuple. Les Tribuns pour l'avoir encore plus grande demandoient que chaque citoyen eût ſa part du gouvernement; & que dans les comices qui s'aſſembleroient exprès, l'on convînt d'une juriſprudence écrite, qui ſeroit rédigée par dix perſonnes à la nomination des comices, pour tenir enſuite lieu de loix au public & aux particuliers. C'étoit aſſez que les Tribuns ſouhaitaſſent ce réglement, & qu'ils s'empreſſaſſent à le faire paſſer, pour que les Conſuls s'y oppoſaſſent. Les jeunes patriciens que leur âge rendoit encore plus ardens à la contradiction, rejeterent généralement toutes ces propoſitions, & pour marque du mépris qu'ils faiſoient du peuple, ils le chaſſerent un jour du *Forum*, comme s'il eût été un corps d'eſclaves.

An de Rome. 292.

Cœſo Quintius, fils de Quintius Cincinnatus, s'étoit trop diſtingué dans cette action violente. Les Tribuns ſe prirent à lui ſeul, & lui ordonnerent de comparoître devant eux. Tout ce qu'il put gagner, fut d'être admis à donner caution de ſe repréſenter. Ce n'étoit pourtant pas ſon deſſein, puiſque ſans perdre de tems il ſe retira en Hétrurie.

Sa retraite ſoumettoit à l'amende ſes répondans. Cincinnatus, pere de Cœſo, étoit d'une équité à ne pas permettre que les amis de ſon fils ſouffriſſent de ſa faute, & il paya. Il lui reſta ſi peu de bien après cela, qu'il ne pouvoit plus vivre à Rome. Il avoit pour toute reſſource une cabane au-delà du Tibre, avec un champ proportionné à l'habitation, & qui fourniſſoit difficilement à la plus ſimple nourriture : il y alla demeurer. La fermeté des jeunes patriciens avoit cependant prévalu aux prétentions des Tribuns, qui ne firent rien de ce qu'ils vouloient ſous le Conſulat de Volumnius & de Camerinus. Ils revinrent à la charge, quand il y eut de nouveaux Conſuls, & commencerent à répandre que le Sénat & les patriciens avoient conſpiré d'aſſaſſiner les Tribuns, & d'ôter enſuite toute la connoiſſance des affaires au peuple. Le but de ces fauſſes rumeurs étoit d'épouvanter le Sénat, & de le rendre ainſi plus complaiſant ; mais elles n'eurent d'autre effet que d'inquiéter beaucoup le peuple par la crainte d'une prochaine oppreſſion.

An de Rome. 292.

An de Rome. 293.

Les diſſenſions qui régnoient à Rome, cauſoient une joie extraordinaire aux étrangers ; elle inſpira même la hardieſſe à un certain Sabin nommé Herdonius, de s'en approcher à la tête de quatre

mille hommes ſeulement, & de ſe ſaiſir du Capitole. Quand il y fut établi, il fit jeter des billets dans la ville, par leſquels il invitoit les eſclaves, ſous promeſſe d'affranchiſſement, de ſe joindre à lui: & pluſieurs s'y rendirent. Les Conſuls L. Valerius & C. Claudius repréſenterent au peuple qu'un danger commun menaçoit l'Etat, & l'invita de ſe joindre à la nobleſſe. Les Tribuns l'en détournerent, à moins que les patriciens ne s'engageaſſent avec ſerment, qu'à la fin de la guerre on feroit des décemvirs qui formeroient un corps de loix auxquelles chacun obéiroit; & que l'autorité ſeroit partagée entre la nobleſſe & les plébéïens. Claudius opinoit à rejeter les offres conditionnelles des Tribuns, mais ſon collégue fut d'un autre ſentiment, parce qu'il ne crut pas que ſans leur ſecours on pût repouſſer l'ennemi; & il jura ſeul d'employer tout ce qu'il avoit de crédit dans la République, à faire que le peuple fût content s'il aidoit à reprendre le Capitole. Soit par amour propre ou par confiance, la multitude ſe laiſſa perſuader: on leva une armée. Claudius demeura avec un corps de troupes pour défendre la ville, & Valerius alla attaquer Herdonius. Il emporta d'aſſaut le Capitole; mais il lui en coûta la vie. On punit les eſclaves déſerteurs, & nul des Sabins n'évita la captivité ou la mort.

An de Rome, 245. XVIII.

Herdonius s'empare du Capitole, & ſouleve les eſclaves de Rome.

An de Rome. 293.

Les Tribuns demanderent à Claudius l'exécution de la parole qu'avoit donné le Conſul Valerius. Il répondit que la choſe ne dépendoit pas de lui ; que c'étoit l'affaire des comices, qui devoient auparavant donner un ſucceſſeur à Valerius. Le Sénat intéreſſé à remplir d'un homme ferme la place vacante, procura la nomination de Quintius Cincinnatus, pere de ce Cœſo qui s'étoit volontairement banni. Ceux qui lui porterent la nouvelle de ſon élection, l'apperçurent de loin vêtu en ſimple payſan & labourant ſon champ. Et s'il parut plus décemment habillé chez lui, c'eſt qu'averti de leur arrivée, il reprit la robe convenable à ſon ancien rang. Il ne vit qu'à regret les marques de la dignité conſulaire que les députés lui apportoient : & penſant à ſa pauvreté qu'il ne ſoulageoit que par le travail, il dit d'un air triſte : » Si je laiſſe » maintenant mon champ ſans l'enſe» mencer ; de quoi vivrai-je l'année pro» chaine ? » Il partit nonobſtant cette réflexion, après avoir dit un tendre adieu à ſa femme. Le Sénat ne s'étoit point trompé dans le jugement qu'il avoit fait de Quintius. Ce Conſul arrêta par ſa capacité & ſon courage les projets des Tribuns ; punit les plébéïens factieux ; gagna l'amitié des autres par des ſervices, & ſe conduiſit enfin avec tant

XIX. Quintius Cincinnatus élu Conſul.

d'impartialité, de douceur & de prudence, qu'il ôta au peuple juſqu'au déſir des nouvelles loix, en le convainquant par lui-même, que pour bien vivre on avoit aſſez des anciennes. An de Rome. 293.

L'approbation univerſelle que Quintius mérita pendant ſon conſulat, devoit l'élever à de nouveaux honneurs. Mais il n'y aſpiroit pas : il retourna cultiver ſon champ, & reprit ſon genre de vie ordinaire. L'année de ſa retraite, les Eques & les Volſques ſurprirent Tuſculum ſur les Romains, qui s'en firent incontinent juſtice, en contraignant ces peuples à venir demander la paix. Cette même année, le cens commencé dès l'année précédente, fut achevé ſous le conſulat de Q. Fabius Vibulanus & de L. Cornelius Maluginenſis. Tite-Live remarque qu'on y compta cent trente-deux mille & quatre cent neuf habitans, & que ce fut le dixieme luſtre depuis le Roi Servius, qui en fut l'inſtituteur. An de Rome. 294. XX. Il retourne à ſon champ.

Il venoit de finir, quand les Eques & les Volſques excités par Gracchus Cluilius ou Cloelius, homme d'une haute conſidération chez ces peuples, environnerent l'armée Romaine que commandoit le Conſul L. Minutius, & l'aſſiégerent dans ſon propre camp, ſans nulle eſpérance de ſalut pour elle. La honte autant que le danger, répandit une triſteſſe générale à Rome, & tout An de Rome. 295.

le monde y demanda un Dictateur. On élut Cincinnatus, & ce choix fut universellement applaudi. On trouva ce bon vieillard occupé de pareils soins que la premiere fois, & aussi insensible à cette derniere dignité qu'à celle de Consul. La vue des vingt-quatre faisceaux & des vingt-quatre haches, la pourpre, le cheval, & enfin tout ce qui relevoit la grandeur de la dictature, ne l'émurent que pour l'affliger: » Je per-» drai (dit-il,) le tems de la moisson, » puis il faudra que ma famille meure » de faim. » En entrant à Rome, il commença à rassurer le peuple, & nomma L. Tarquitius général de la cavalerie. Dès qu'il eut des troupes suffisamment, il marcha aux ennemis, força Cloelius dans la circonvallation qui bloquoit Minutius, & le contraignit de se rendre à discrétion lui & son armée. Il ne s'en tint pas là : & pour leur faire expier par une ignominie marquée celle qu'ils avoient voulu répandre sous le nom Romain, il les condamna à passer sous le joug, (c'est-à-dire, entre deux piliers traversés par en haut d'une piece de bois.) La restitution de la ville de Corbio fut encore une des conditions que le vainqueur leur imposa. Le Dictateur, au-dessus des richesses par sa magnanimité, abandonna le pillage aux soldats, après avoir retiré ce qu'il y

An de Rome. 295.

XXI. Il est élu Dictateur.

avoit de plus beau pour être porté au fiſc. Il ne ſe paſſa que quatorze jours, à compter du premier de ſa dictature, entre ſa marche aux ennemis, ſa victoire, le pillage du camp, la reddition d'une place, l'honneur du triomphe qui fut magnifique, & l'abdication volontaire de ſa dignité. Toutes les inſtances de ſes amis & du Sénat, ne purent le réſoudre à profiter des contributions, ou des terres acquiſes par ſa valeur. Préférant aux biens de la fortune le pénible genre de vie où ſa probité l'avoit réduit, il y revint avec autant de ſimplicité, que s'il n'en eût pas connu d'autre. An de Rome 295.

Les Eques & les Sabins reprirent Corbio l'année d'après. C'étoit aux Romains une raiſon de ſe remettre en campagne; mais les Tribuns s'oppoſerent à la levée des légions. Le Sénat indigné de leur oppoſition, déclara qu'il iroit plutôt combattre lui-même en corps, que de voir l'étranger flétrir impunément l'honneur de la République. Le peuple piqué de ce diſcours promit toute obéiſſance, pourvu qu'on lui permît d'avoir dix Tribuns. Cette demande fâcha d'abord le Sénat, qui néanmoins fit réflexion, que le grand nombre de ces magiſtrats ſeroit plus ſuſceptible de déſunion. Cette demande du peuple fut donc accordée avec la reſtriction marquée par Tite-Live; An de Rome 296.

qu'une même perſonne ne ſeroit point deux fois Tribun : le peuple content s'enrôla, & fit la guerre avec ſuccès.

An de Rome. 296.

Des chefs auſſi factieux que ces dix magiſtrats populaires, ne demeurerent pas long-tems tranquilles ; & plus fiers que jamais, ils eurent la témérité de convoquer eux-mêmes le Sénat, pour lui demander que l'on cédât au commun peuple le mont Aventin qui étoit inculte & rempli de bois, afin qu'il pût y bâtir & s'y loger. Le premier mouvement du Sénat fatigué des continuelles importunités des Tribuns, étoit toujours de les rebuter ; cependant l'eſpérance qu'à la fin on ſe contenteroit à force d'obtenir, faiſoit qu'il conſentoit à tout. Il paſſa encore cette nouvelle demande, & il y entra quelque vue d'intérêt, qui étoit que cela tiendroit lieu aux plébéïens du partage que la loi *Agraria* commandoit. L'empreſſement de jouir de cette conceſſion, fit bientôt de cette colline un des beaux endroits de Rome, qui en devint auſſi plus grande. L'ingratitude étoit la ſuite de chaque faveur. Les Tribuns ne ſe ſouvinrent plus de la derniere un an après ; & perdant tout reſpect, ils aſſignerent les Conſuls à leur rendre compte de la conduite qu'ils avoient tenue depuis qu'ils l'étoient. Il n'y avoit point de différence entre cette entrepriſe & un

XXII. On bâtit ſur le mont Aventin.

deſſein manifeſte de ſédition ; les Tribuns eux-mêmes en eurent honte, & ſe déſiſterent de l'aſſignation donnée. Toutefois afin d'entretenir l'eſprit de révolte, ils demanderent que l'on aſſemblât les comices pour y traiter encore de la loi *Agraria*. An de Rome 296.

Quand les Tribuns eurent harangué à leur maniere en cette aſſemblée, auſſi ſinguliere par l'étonnante multitude de perſonnes, que par la diverſité des rangs & des conditions, pluſieurs plébéïens y parlerent, & même avec dignité, des ſervices qu'ils avoient rendus, & du peu de récompenſes qu'on y attachoit ; aucun néanmoins ne s'en acquitta ſi dignement que L. Siccius ou Sicinius Dentatus. C'étoit un homme de cinquante-huit ans, d'une belle phyſionomie, d'un air noble, d'une valeur diſtinguée, & d'une éloquence facile, hardie & propre à remuer les paſſions. An de Rome 298.

XXIII. Diſcours de Siccius Dentatus.

» Il y a, (dit-il,) quarante ans que je » porte les armes, & trente que je ſuis » officier dans les troupes. J'ai paſſé par » tous les degrés de la milice, & ce » n'eſt qu'à ce prix que je ſuis aujour- » d'hui colonel, (*Tribunus.*) Je me ſuis » trouvé à cent vingt-une batailles. J'y » ai ſauvé la vie à pluſieurs patriciens ; » recouvré ſouvent des drapeaux, qui » ſans moi, ſerviroient de trophées à » l'ennemi. Je puis montrer quatorze

An de Rome. 298.

» couronnes civiques, trois murales, huit » d'or, quatre-vingt trois colliers de ce » même métal, ſoixante bracelets, dix- » huit lances, vingt-trois chevaux avec » leurs ornemens militaires, & dont il » y en a neuf qui ſont le prix d'autant » de combats ſinguliers d'où je ſuis ſorti » vainqueur. Mais ſi j'ai acquis de la » gloire, ſachez que je l'ai payée de » mon ſang; que ces honneurs me coû- » tent quarante-cinq bleſſures, toutes » pardevant (car d'autres me feroient » rougir) & que j'en ai reçu douze à la » repriſe du Capitole. Si l'on ne ſavoit » à Rome quelle eſt ma fortune, qui ne » croiroit qu'elle eſt proportionnée à mes » longs travaux ? Mes compagnons & » moi nous avons défendu la République » au péril de nos vies, étendu ſes fron- » tieres; conquis de vaſtes & de fertiles » champs, où nous n'avons pas la plus » petite portion, & qui ſont poſſédés ſans » droit par des gens ſans mérite, dont » les deſſeins pernicieux ne tendent qu'à » nous aſſervir. Quoi donc n'y aura-t-il » jamais de prix réſervé à la vertu, ni » de fin à nos peines ? » Le reſte du diſ- cours orné de traits ſemblables, & de reproches indirects ſur la nobleſſe, ré- volta le peuple contre elle, & le rem- plit d'admiration pour Siccius : le dé- vouement à ſes volontés ſe peignit ſur tous les viſages de l'aſſemblée. Cepen-

dant l'habileté des patriciens l'emporta, & ils montrerent en cette occaſion tant d'adreſſe & de fermeté que l'éloquence du plébéïen fut perdue, & l'exécution de la loi différée. An de Rome 298.

Une ſoudaine invaſion des Eques déjà avancés près de Tuſculum, fit une ſorte de diverſion à l'animoſité des deux partis. T. Romilius & C. Veturius Conſuls, marcherent en diligence aux ennemis & Siccius avec eux, en qualité de volontaire, n'ayant voulu accepter aucun commandement. Son inclination à ſervir la patrie, quoiqu'il y mêlât du mécontentement, méritoit des égards qu'on n'eut point; car les généraux qui le vouloient perdre, l'envoyerent à un poſte où il devoit périr mille fois. Il y alla; mais ſon étoile & ſa valeur l'en tirerent. Ceux qui l'eſtimoient déjà très-juſtement, ne ceſſerent plus de le louer; mais la part qu'il eut depuis au gain de la bataille fut pour lui un ſurcroît de gloire.

En obéiſſant aux ordres des Conſuls il en avoit ſenti toute l'iniquité, & en cela il étoit encore admirable. Il ſe vengea d'eux ſans ſupercherie; il brigua pour empêcher qu'on ne leur accordât le triomphe, & il y réuſſit. Devenu Tribun ils éprouverent encore ſon reſſentiment; Romilius fut condamné à une amende de dix mille *as* d'airain, ou à cinq cent livres de notre monnoie, & An de Rome 299.

An de Rome. 299.

Veturius fut obligé de payer quinze mille *as* d'airain, ou ſept cent cinquante livres de notre monnoie. Ce coup d'autorité rendit les nouveaux Conſuls Sp. Tarpeïus & A. Æternius plus affectionnés au peuple. Dès les premiers comices de centuries, ils firent paſſer une loi favorable au Tribunat: c'étoit que tout magiſtrat pourroit punir quiconque auroit manqué de déférer à ſon autorité; (privilége qui juſqu'alors n'avoit appartenu qu'aux ſeuls Conſuls;) mais que l'amende n'excéderoit point deux moutons & trente bœufs. Chaque bœuf étoit eſtimé cent *as* d'airain ou cent ſols de notre monnoie, & chaque mouton étoit apprécié dix *as* ou dix ſols: cette loi s'obſerva très-long-tems chez les Romains. Elle plut infiniment au peuple, qui commença depuis à ſe modérer. Les patriciens s'ennuyerent auſſi d'une domination tumultueuſe & fatigante, & tout le corps de l'état diſpoſé à la paix, convint d'envoyer des ambaſſadeurs aux villes de Grece en Italie, (c'étoit la grande Grece,) & à Athenes, pour en rapporter les meilleures loix, & les plus convenables à une République.

Sp. Poſthumius, Serv. Sulpitius, & A. Manlius, furent nommés pour cette ambaſſade. On leur fournit pluſieurs galeres pour leur trajet, & un cortége qui répondoit à la dignité du nom Romain.

La peſte fit en leur abſence un ravage horrible à Rome; mais leur retour effaça le ſouvenir de cette infortune générale. On ne trouva pas peu de difficultés au choix des loix qu'ils apporterent avec eux, ni dans la façon de le faire. L'expédient ſur la maniere auquel on s'arrêta, fut : d'élire dix Sénateurs, avec un pouvoir pendant un an, ſemblable à celui de la royauté ou du conſulat, & avec excluſion pour ce tems-là de toute autre magiſtrature, juſqu'à ce qu'elle eût reçu ſa premiere autorité de ces loix qui alloient faire le bonheur de l'Etat. Les Conſuls en charge donnerent le premier exemple d'abdication, dès que le Sénat & le peuple eurent confirmé ce réglement. Ils en furent récompenſés par leur admiſſion au corps des Décemvirs, juges des loix futures. Les Tribuns, les Queſteurs, les Ediles, & tous les miniſtres inférieurs firent comme les premiers Magiſtrats. Ce changement auſſi grand que l'avoit été celui de la monarchie en République, qui éclipſa une ſeconde fois la puiſſance conſulaire, arriva la ſeconde année de la quatre-vingt-deuxieme Olimpiade, 302 ans après la fondation de Rome, cinquante-neuf depuis le banniſſement de Tarquin, trente-deux depuis le paſſage de Xerxés en Grece, & 452 ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt.

An de Rome. 300. 301. & 302.

XXIV. Création des Décemvirs.

CHAPITRE VI.

Depuis la création des Décemvirs juſqu'à la troiſieme ſuſpenſion de l'autorité conſulaire par les Tribuns militaires.

(Eſpace de ſept ans.)

An de Rome. 302.

LEs Décemvirs furent Appius Claudius & T. Genutius, qui venoient d'abdiquer le conſulat : S. Poſthumius, S. Sulpitius & A. Manlius, qui avoient apporté à Rome les loix de la Grece : P. Seſtius, T. Romulius, C. Julius, S. Veturius & T. Horatius. Quand rien ne manqua plus à l'exercice de leur fonction, ils convinrent d'un réglement général entre eux, qui fut qu'un ſeul porteroit pendant dix jours les faiſceaux & toutes les marques de leur dignité commune, & que chacun jouiroit tour à tour de cet honneur. Par-là celui qui étoit en exercice, aſſembloit le Sénat, confirmoit les arrêts ; en un mot étoit le premier Magiſtrat. Les neuf autres qui n'auroient pu, ſans exciter de jalouſie, conſerver un grand extérieur d'empire durant qu'ils en accordoient une extraordinaire à leur collégue, n'avoient rien qui les diſtinguât des autres particuliers, à la réſerve d'un *Accenſus* ou garde qui les précédoit quand ils alloient

quelque part. Ces grands hommes ne démentirent point l'idée qu'on avoit d'eux, & gouvernerent avec tant de juſtice & de modération, que jamais la République ne fut plus heureuſe que cette année-là. Appius même ſe diſtingua par une affabilité qu'on ne lui avoit jamais connue, par une parfaite intelligence du fond des loix, & par une pénétration dans l'avenir, ſupérieure à celle des autres. An de Rome 302.

I. Loix des douze Tables.

Après qu'ils eurent fait une compilation des loix Grecques, & des coutumes Romaines, ils dreſſerent un modele de leur ouvrage, & l'expoſerent en public, afin que tout le monde en pût dire ſon ſentiment. On fut ſi ſatisfait de ce modele, qu'étant regardé comme un ouvrage parfait, le Sénat l'approuva par un Sénatus-conſulte, & les comices en centuries par un plébiſcite. On joignit à ces formalités celle de la ratification en préſence des Pontifes, des Augures & des Prêtres, avec quantité de cérémonies religieuſes. On grava auſſi ce corps de loix ſur dix tables d'airain, ou d'ivoire, ſelon quelques auteurs, que l'on plaça au lieu le plus éminent du *Forum*.

L'année preſcrite pour former cette juriſprudence parfaite en ſoi, mais qui demandoit encore quelque extenſion, alloit finir ; c'eſt pourquoi les Décemvirs propoſerent au Sénat d'accorder un

an de plus, afin qu'il n'y manquât rien.
An de Rome. 302. Moins de tems auroit ſuffi ; mais ils ſouhaitoient celui-là pour éviter la cabale des Tribuns du peuple, dont l'autorité ſuſpendue par la prolongation du miniſtere exiſtant, faciliteroit la concluſion de ce grand ouvrage, que des difficultés malicieuſement formées pourroient ou arrêter ou retarder. La propoſition fut portée du Sénat aux comices, & fut aſſez débattue, parce qu'un des premiers Sénateurs étoit d'avis que l'on continuât les mêmes Décemvirs, de peur que dans une autre élection, on n'en mît quelqu'un d'un caractere turbulent ou difficile. L'expérience fit voir la ſageſſe de cette opinion ; mais le ſentiment contraire l'emporta. Dans la nouvelle nomination, il n'y avoit point d'excluſion préciſe pour ceux qui alloient ſortir du décemvirat, & ce fut un coup de fortune pour Appius, qui ne s'étoit pas ſi bien conduit ſans deſſein. Sa feinte douceur lui avoit gagné les affections du peuple, qui s'en croyant aimé, le pria de ſe mettre au rang des candidats, & l'aſſura de le bien ſervir. C'étoit ce qu'il vouloit. Il ſe fit pourtant beaucoup prier en inſirmant ſes ſervices, & la haine qu'ils lui avoient attirée de la part de la nobleſſe. Ceux qui lui avoient promis
An de Rome. 303. ne lui manquerent point, il fut élu une ſeconde fois, & devint même maître de

l'élection des neuf autres, qu'il choisit presque tous du nombre de ses amis ; & qui furent parmi les patriciens : Q. Fabius autrefois Consul, Cornelius, M. Sergius, L. Minutius, M. Antonius & M. Rabuleius, auxquels il associa par politique trois plébéïens, Q. Petilius, Cœso Duillius, & Sp. Oppius, parce qu'il étoit juste, dit-il, que le peuple participât à une dignité qui renfermoit toute la puissance.

An de Rome. 303. II. Nouveaux Décemvirs élus.

Le lendemain de leur promotion, les Décemvirs parurent en public avec toutes les marques de la dignité royale, ce qui donna de l'horreur au peuple, qui n'étoit plus accoutumé à la vue des haches que Publicola avoit retranchées, afin de prévenir le mécontentement qu'une image formidable de puissance auroit pu produire. Et comme ces Magistrats, qui dans l'intérieur étoient des tyrans, crurent qu'ils ne rencontreroient aucun obstacle au pouvoir arbitraire qu'ils se proposoient d'exercer, ils jurerent réciproquement entr'eux dix : de ne tendre qu'à un unique but, de mépriser les bornes du tems marqué par leur autorité ; d'empêcher qu'on ne leur associât d'autres personnes ; de ne se point astreindre dans les occasions qui leur seroient favorables, à juger selon les statuts du Sénat, ou les plébiscites ; & même autant qu'il conviendroit, de n'avoir aucun égard à ces deux sortes d'ordonnances.

An de Rome. 303. III. Tyrannie des Décemvirs.

Ils n'obſerverent que trop ces déteſtables maximes, en gouvernant avec une tyrannie ſans exemple. Car étant tout à la fois légiſlateurs & juges criminels, ils firent mourir tous ceux qu'ils haïſſoient ou qu'ils craignoient; ravirent les biens à ceux qui en avoient aſſez pour leur être un objet de cupidité, & abrogerent tous les décrets antérieurs aux leurs, afin qu'on n'ignorât point que leur ſeule volonté étoit devenue la ſuprême loi. Lorſqu'ils vouloient perdre un innocent, ils avoient des accuſateurs tout prêts à dépoſer contre lui: & chacun d'eux, tour à tour étoit le miniſtre de l'iniquité de ſon collégue. L'unique moyen qui reſtoit à un accuſé étoit de corrompre par argent, ou de gagner par des baſſeſſes, celui qui devenoit la partie, parce qu'il étoit ſon juge. L'habitude qu'on prit de ſe conformer au tems, fut une ſource de corruption aux citoyens en général, & un ſujet d'exil volontaire à ceux qu'un reſte de vertu empêcha de ſe livrer à ce vicieux uſage.

Il y alloit de l'honneur des Décemvirs qu'on ne pût pas leur reprocher qu'ils avoient négligé la principale fonction de leur miniſtere, qui étoit de perfectionner le corps des loix, en y joignant ce qu'on n'avoit pas eu le tems d'y ajouter la premiere année. Ils firent donc deux

nouvelles tables : dans l'une desquelles, tout mariage entre les patriciens & les plébéïens étoit absolument défendu. Ces deux dernieres furent admises comme les autres, & firent ce qu'on a toujours appelé depuis la loi des douze tables. Peu de gens ignorent le mérite de cet ouvrage cité par une infinité d'auteurs & si admiré de Ciceron pour la profonde politique qui y est renfermée, qu'il n'a point balancé à le mettre au-dessus de tout ce que les philosophes ont écrit dans le même genre. Il contenoit trois parties. La premiere, sur la Religion : la seconde, sur le droit public, & la troisieme, sur le droit particulier. La loi la mieux rédigée souffre encore des interprétations. Celle des douze tables en reçut plusieurs avec les tems. Les savans écrivirent ou pour les rendre intelligibles, ou pour en déterminer le sens ; & ces éclaircissemens ou décisions qui étoient une loi non écrite, furent nommés *Jus civile*. Presqu'en même-tems on tira de ces loix certaines questions ou matieres de droit qui reçurent incontinent leur authenticité, de peur que le peuple ne les décidât à sa maniere ; & on les appella *actiones juris*, ou actions en droit. Du tout ensemble il résulta comme trois sortes de loix : savoir les douze tables, le droit civil, & les actions de droit. Toute la jurisprudence antérieure

An de Rome, 303.

IV. Division des loix Romaines. Origine du droit civil.

ou postérieure à celle-là, se réduisit (selon Pomponius,) au plébiscite simple ; (c'est-à-dire, aux Ordonnances que faisoit le peuple, sans la moindre intervention du Sénat :) à l'édit du Magistrat, exprimé par les termes de *Jus honorarium* : au décret du Sénat connu sous le titre de *Senatus-consultum* : & enfin ce que l'on nommoit, *principalis Constitutio*, qui n'avoit pour auteur que le Prince ou l'Empereur.

An de Rome. 303.

An de Rome. 304.

Pour revenir aux Décemvirs, après avoir fini la seconde année de leur fonction, sans se mettre en peine si le Sénat ou le peuple agréoient qu'ils continuassent, ils en recommencerent une troisieme, & personne ne fut assez hardi pour y mettre opposition. La haine qu'ils savoient qu'on avoit contr'eux ne les rendit que plus méchans dans la suite. Leur rage s'étendit indifféremment sur les deux ordres de l'Etat ; la prison & la mort ne s'évitoient plus, qu'en allant habiter d'autres climats.

Les incursions des Sabins & des Eques sur les terres des Romains changerent un peu la face des affaires. Il n'étoit pas possible de résister aux ennemis sans une convocation du Sénat. On la différa tant que l'on put ; à la fin il en fallut une. Appius y porta la parole pour les Décemvirs, & exposa dans un discours fort étudié de quoi il s'agissoit. Quand

il eut fini, Valerius, petit-fils du fameux Publicola, ſe leva, & malgré le ſilence qu'Appius voulut lui impoſer, il dépeignit au naturel la tyrannie des Décemvirs telle qu'elle étoit. Des ordres réitérés le forçant à ſe taire, il fut dignement ſecondé par M. Horatius, petit-fils de ce T. Horatius Coclès qui pour la défenſe de la liberté de ſa patrie, ſoutint ſeul ſur un pont tout l'effort de l'armée de Porſenna. Horatius reprenant le diſcours de Valerius, le continua avec tant de véhémence, que les Décemvirs menacerent de le faire précipiter du roc Tarpeïen. Le Sénat ne put alors ſe contenir, & ſe plaignit fierement de ce qu'on manquoit de reſpect à ſes membres. Les Décemvirs remarquerent eux-mêmes qu'ils n'avoient pas aſſez meſuré les termes ni épargné les perſonnes ; & dirent par forme d'excuſe, qu'ils ne prétendoient pas empêcher qu'on ne délibérât avec liberté : qu'ils blâmoient ſeulement les diſcours ſéditieux ; qu'il étoit de leur devoir de le faire dans la place qu'ils tenoient : qu'on ne les avoit pas chargés de cet emploi pour un an ſimplement, mais pour tout le tems néceſſaire à perfectionner les loix, dont dépendoit la tranquillité de la République : qu'auſſitôt que l'ouvrage ſeroit achevé, ils rendroient compte de leur miniſtere ſans nulle crainte de reproches.

An de Rome, 304.

An de Rome. 304.

Le voile que les Décemvirs crurent mettre à leur conduite tyrannique, n'ôta à perſonne la connoiſſance de ce qu'ils cachoient ſous le prétexte de l'établiſſement des loix. C. Claudius, oncle du Décemvir, ſignala ſa fermeté, & la hardieſſe commune à ſa famille. Il prouva que le miniſtere des Décemvirs avoit été un abus continuel; qu'ils n'avoient obſervé aucune formalité de juſtice en toutes leurs actions; que leur gouvernement étoit un vrai deſpotiſme; que la guerre préſente ne provenoit que des déſordres qu'eux-mêmes avoient excités dans l'Etat; il conclut en conſeillant de ne rien réſoudre touchant l'armement qu'ils demandoient, qu'on eût auparavans rétabli les Magiſtrats ordinaires. Ce ſentiment, tout juſte qu'il étoit, n'eut pas l'approbation générale. Les jeunes Sénateurs jugerent qu'on ne pouvoit trop tôt lever des troupes, & qu'en ôtant aux Décemvirs le ſoin de la guerre, c'étoit en retarder la fin. Ceux qui avoient un plus grand uſage des affaires penſerent différemment, & ne trouverent de remede que dans la création d'un Dictateur. Ce partage d'opinions cauſé par l'amour du bien public, & par la crainte des Décemvirs, fut avantageux à ceux-ci; car Appius ſaiſiſſant ce moment, recueillit promptement les voix de ſes collégues; puis comme

comme s'il eût pris toutes les autres, il dicta au ſecrétaire un Sénatus-Conſulte, qui lui donnoit & aux autres Décemvirs excluſivement le pouvoir de lever & de commander des légions : auſſi-tôt il congédia le Sénat. C. Claudius ſe retira à Regile ſon ancienne patrie, de peur de ſe trouver engagé dans une guerre civile ; mais Horatius & Valerius, s'eſtimant ſuffiſamment appuyés de leurs amis, de leurs cliens, & de ceux que des raiſons particulieres attachoient à leur ſort, ne s'éloignerent point de Rome, où pourtant ils ne marcherent plus qu'avec eſcorte. An de Rome. 304.

Il y eut de quoi compoſer trois corps dans les légions qu'on leva cette fois. Appius & Oppius eurent le commandement d'un de ces corps de troupes, qui fut deſtiné à défendre la ville contre les ennemis du dehors & du dedans. Q. Fabius Vibulanus marcha contre les Sabins à la tête d'une armée, & on lui donna, pour collégues Q. Petilius & M. Rabuleius. Les troupes qu'on oppoſa aux Eques furent commandées par M. Cornelius, & l'on envoya après lui L. Minutius, M. Servilius & C. Duellius, tous Décemvirs. Les Eques ne trouvant pas beaucoup de réſiſtance dans l'armée qu'on leur oppoſa, la mirent en fuite. La nouvelle en fut reçue à Rome avec plus de joie que de chagrin. Appius né-

An de Rome. 304.

gligeant le bien public & ne penſant qu'à ſe conſerver l'autorité, manda à ſes collégues de ſe délivrer de tous ceux de l'armée, qui ne paroîtroient point affectionnés à la magiſtrature décemvirale.

Il falloit cependant arrêter les plaintes qu'on faiſoit ſans ménagement, de l'incapacité des huit généraux. Siccius Dentatus, que l'on appelloit l'Achille des Romains, les accuſoit de lâcheté & d'ignorance en l'art militaire, & il ne ſe trompoit pas. Sa hardieſſe à parler & l'eſtime qu'on avoit pour lui, firent peur à Appius; mais il ſut déguiſer ſa crainte: & affectant de vouloir confier à la valeur de Siccius le ſalut de la patrie, il lui propoſa de l'envoyer en qualité d'Envoyé ou de Légat (*legatus*) à Cruſtumium, où étoit l'armée Romaine oppoſée à celle des Sabins. Cette commiſſion qui ne répond preſque à aucune de nos charges militaires, ſi ce n'eſt à celle de Lieutenant général, mais qui donnoit une inſpection extraordinaire ſur l'armée, y étoit dans une ſi grande conſidération, que le reſpect qu'elle concilioit à celui qui l'avoit, ne différoit point de celui que l'on rendoit à la grande Prêtriſe. Siccius en fut d'abord flatté & l'accepta avec joie; mais il reconnut bientôt qu'on vouloit le perdre & nullement l'honorer. A ſon ar-

V. Appius fait Siccius Lieutenant général, afin de le faire périr.

rivée au camp on le détacha avec un parti de cent hommes qui avoient ordre de le tuer. Ce commandement ne fut pas de facile exécution. Siccius se défendit de ces assassins d'une maniere qui tient du merveilleux ; car Denys d'Halicarnasse assure qu'il en tua quinze, en blessa trente, & que les autres pour l'attaquer avec moins de danger, l'accablerent de loin à coups de traits & de pierres. Ceux qui revinrent de cette infame expédition, rapporterent qu'il avoit été tué des ennemis ; mais on n'ajouta point de foi à leur relation, & les Décemvirs furent jugés coupables du meurtre de Siccius. Ils tâcherent de s'en disculper par de pompeuses obseques qu'ils lui firent : mais la magnificence de la cérémonie ne déroba point la vérité ; & les soldats ne penserent plus dès ce jour-là qu'à se soustraire à des tyrans, qui ne connoissoient la vertu que pour la perdre. Ils en attendoient le moment avec impatience, quand l'armée qui campoit à Algidum, à six lieues de Rome, pour s'opposer aux Eques, en trouva l'occasion, & montra à l'autre armée l'exemple qu'elle devoit suivre.

An de Rome. 304.

VI. Siccius est massacré.

Un Plébéien nommé L. Virginius avoit une fille d'une beauté rare, & d'une vertu pareille à sa beauté. Appius la vit un jour par hasard, & en devint amoureux. Auteur en partie de la loi

VII. Histoire de Virginie.

An de Rome.

qui défendoit les mariages entre la nobleſſe & le peuple, il ne pouvoit l'épouſer. Les voies honnêtes étant interdites à ſa paſſion, il voulut la ſatisfaire par des moyens criminels, & diſpoſa un certain M. Claudius ſon client, à revendiquer Virginie, comme une eſclave fugitive qui étoit à lui. Appius arbitre des procès pendant le Décemvirat, reçut la plainte de cet impoſteur, & l'admit à la preuve. Claudius dit, que Virginie étoit née en ſa maiſon; qu'elle étoit fille d'une de ſes eſclaves; que s'étant enfuie chez Virginius, qui n'avoit point d'enfans, ſa femme l'avoit adoptée; que cette hiſtoire étoit auſſi connue des autres que de lui; & qu'enfin s'il n'avoit pas plutôt pourſuivi cette fille en juſtice, ç'avoit été faute d'occaſion.

L'iniquité de cette prétention excita la colere du public, qui laiſſa à Numitorius, oncle de Virginie, & à Icilius à qui elle étoit promiſe en mariage, le ſoin de la défendre dans les regles. La choſe parloit d'elle-même; cependant Appius tranſporté de ſa paſſion alloit envoyer Virginie à ſon prétendu maître, ſi les cris du peuple ne l'euſſent obligé à différer le jugement juſqu'à ce que le pere fût de retour de l'armée. N'ayant accordé qu'un jour de délai, on n'eut que le ſeul tems d'envoyer à Virginius, & Virginius n'eut que celui

d'arriver avant la condamnation. Ce fut beaucoup : car Appius avoit eu la prévoyance d'écrire à ſes collégues de le retenir au camp ; & s'il ne le fut pas, c'eſt que Numitorius & Icilius avoient eu l'adreſſe d'intercepter la lettre du Décemvir, & qu'ils prirent ſi bien leurs meſures que le pere arriva à Rome avant le jugement, ayant obtenu un congé des généraux. An de Rome. 304.

Appius ne s'attendoit à rien de ſemblable, & ſa ſurpriſe fut extrême de voir Virginius & ſa fille tous deux en grand deuil ſe préſenter devant ſon tribunal, ſuivis d'une multitude de femmes en pleurs, & de pluſieurs avocats, tous prêts à défendre l'innocence accuſée. Le *Forum* n'avoit jamais tant contenu de ſpectateurs que ce jour-là, ni retenti d'un jugement ſi inique que celui qui fut prononcé, & par lequel le Décemvir donna pouvoir à Claudius de reprendre ſon eſclave : les cris & les plaintes que cet arrêt excita, trouverent le juge inflexible & réſolu à tout événement. Virginius inconſolable demanda pour unique grace d'embraſſer ſa fille avant qu'elle fût livrée à la ſervitude. Ayant obtenu cette faveur, il ſe jette au cou de Virginie, & la conduit en l'embraſſant à une boucherie prochaine. Là le haſard lui offrant un couteau, il le prend, & ſe tournant vers elle, il

lui dit : « Virginie, allez libre & pure
An de Rome. 304. » trouver vos ancêtres ; il ne vous eſt » plus permis de vivre. » Auſſitôt il lui perce le flanc d'un coup mortel. L'horreur à l'inſtant ſaiſit les ſpectateurs, partagés entre la haine & la douleur ; cependant Appius honteux & déſeſpéré d'un forfait inutile, ne put ſe retirer aſſez tôt. Il fut arrêté par la voix de Virginius, qui lui lançant un regard furieux lui dit : » Tyran barbare, regarde couler ce ſang ; » il te préſage une mort certaine & peu » éloignée. » Il court furieux le couteau à la main dans toutes les rues de Rome, exhorte le peuple à prendre les armes, & retourne enſuite à l'armée, ſuivi de de quatre cens plébéïens. Là il exhorte les légions par des raiſons animées, à ſecouer le joug tyrannique des Décemvirs, & à ſauver Rome prête à périr. Il leur repréſente, que le ſerment (*Sacramentum*) ne les lioit qu'autant que les chefs agiſſoient ſelon les loix & la juſtice ; & qu'on ne devoit point d'obéiſſance à des uſurpateurs, & à des ennemis déclarés de toute équité.

Comme l'armée étoit portée à la ruine des Décemvirs, les raiſons de Virginius ne ſervirent qu'à l'avancer. Les légions n'attendirent plus les ordres de leurs généraux, & à la réſerve de quelques centurions, elles allerent enſemble droit au mont Aven-

tin, où elles se retranchèrent & créèrent pour les commander deux officiers, dont un certain M. Oppius, bien différent du Décemvir, étoit le plus accrédité. Elles furent jointes aussitôt de la meilleure partie de l'autre armée, à qui la mort de Siccius ne causoit pas moins d'indignation, que l'attentat contre Virginie en avoit excité au camp d'Algidum. Appius travailloit infructueusement à réprimer ce qu'il nommoit une sédition : Horatius & Valerius appuyant les troupes, il fut contraint de se retirer dans sa maison, comme si elle eût été un asile sacré. AN de Rome 304.

Le Décemvir Oppius ne désespérant encore de rien, assembla le Sénat, & lui proposa de faire un exemple sur les plus coupables de cette défection. Personne ne fut de son sentiment ; le Sénat même pour témoigner aux troupes qu'il étoit aussi las qu'elles de la tyrannie, leur envoya dire, qu'il ne demandoit pas mieux que de finir tous les différens. Ceux qu'il leur députa trouverent qu'elles avoient décampé du mont Aventin & passé au mont Sacré, où elles s'étoient retirées quarante ans auparavant, mécontentes du gouvernement. L'accord s'y fit sans peine, les troupes souhaitant la même chose que le Sénat, c'est-à-dire, le rétablissement de l'ordre observé dans la République avant la

création des Décemvirs. La convention reglée ſur ce pied-là, les légions revinrent à Rome, & mirent ainſi fin à une magiſtrature aſſez courte, & néanmoins trop longue.

An de Rome. 304.

VIII. Abolition du Decemvirat.

M. Horatius Barbatus & L. Valerius Potitus furent nommés Conſuls pour le reſte de l'année ; & pendant ce tems-là ils firent, en conſidération du peuple, diverſes loix qui par cette raiſon déplurent aux patriciens. Celle-ci ſurtout les offenſa infiniment par l'avantage ſingulier qu'elle donnoit aux plébéïens : elle portoit, « que les conſtitutions des » comices aſſemblés par tribus, auroient » la même force que celles des comices » en centuries. » La néceſſité de renouveler les anciennes ordonnances, & d'y en ajouter d'autres, avoit ſuſpendu la pourſuite naturelle des Décemvirs. Les Tribuns, dont Virginius étoit du nombre, la recommencerent. Appius envoyé le premier en priſon, ſans être reçu à donner caution, y fut trouvé mort, ſans qu'on ait jamais ſu ſi lui-même hâta ſa fin, ou s'il la dut à un ami ou à un ennemi. On n'eſt point en doute ſur celle d'Oppius, le plus méchant des Décemvirs après celui dont on vient de parler. Condamné à mort il ſe tua lui-même en priſon le propre jour de ſon jugement. Les huit autres ſe bannirent volontairement dans la crainte

IX. Mort du Décemvir Appius.

X. Punition des autres Decemvirs.

d'une punition plus ſévere ; & Claudius, le lâche miniſtre des paſſions d'Appius, les ſuivit. An de Rome. 304.

La ſatisfaction que le peuple avoit de ſon état préſent, donna aux Conſuls la facilité de mettre une belle armée en campagne, & de vaincre promptement les Éques, les Volſques & les Sabins. Il étoit de la juſtice que les vainqueurs triomphaſſent à leur retour ; mais le Sénat irrité contre eux d'avoir favoriſé les plébéïens, leur refuſa cet honneur. Ils appellerent au peuple de l'arrêt du Sénat, & ſoutenus des Tribuns, ils firent rendre un plébiſcite, par lequel le peuple, & non le Sénat, décerneroit à l'avenir le triomphe ſelon qu'il le croiroit mérité. Ainſi l'amour inſatiable de la domination chez les patriciens ſe tournoit toujours contr'eux, & il aida au peuple à s'élever juſqu'au partage d'une autorité où il ne ſeroit jamais parvenu, ſi on n'avoit point penſé à la lui conteſter.

La victoire des Conſuls n'avoit pas terminé la guerre qui dura encore trois ans. C'étoit la faute des Romains, qui plus attentifs à leurs querelles particulieres qu'aux intérêts de leur partie, s'en revenoient après une premiere expédition, ſans ſe mettre en peine d'en cueillir les fruits. A la fin le peuple honteux de revoir toujours ſes ennemis en cam-

pagne, forma une armée, & gagna une grande bataille qui décida de la paix sous les Conſuls T. Quintius Capitolinus & Agrippa Furius.

An de Rome. 307.

Cette année on rendit à Rome un jugement ſi inique, qu'aucun hiſtorien n'a pu s'en taire. Ardée & Aricie, deux villes du Latium, ſe diſputoient le droit à quelques poſſeſſions, & ne le voulant point commettre au ſort des armes, elles s'en rapporterent à l'arbitrage du peuple Romain. Dans les délibérations, Scaptius plébéïen âgé de 83 ans, ouvrit une opinion à laquelle perſonne ne s'attendoit : ſavoir, que le bien en litige n'appartenoit à aucune des deux villes ; qu'il étoit dans l'ancienne dépendance de Corioles, & par conſéquent appartenoit à la République Romaine. Autant que cette découverte flatta agréablement le peuple, autant le Sénat en blâma l'application, & trouva l'avis de Scaptius indigne de la confiance qu'on avoit eue en la probité des Romains. Ce qui n'étoit originairement qu'un ſimple arbitrage ſe tourna en parti ; & les plébéïens pour attirer le jugement à eux, firent en ſorte que les tribus & les comices connuſſent de cette affaire. Ils la jugerent en faveur de Rome ; & Ardée avec Aricie, qui s'étoient ſoumiſes à la juſtice des Romains, ſe virent contraintes d'obéir à leur injuſtice.

XI. Action honteuſe de la République.

L'interruption de la puiſſance des Tribuns ſous les Décemvirs, n'avoit rien ôté de l'inquiétude ordinaire à ces magiſtrats du peuple. Ils prétendirent qu'ils devoient avoir part aux plus hautes dignités ; & croyant y parvenir plus facilement, ils propoſerent d'admettre le mariage des patriciens & des plébéiens, quoique défendu par la loi des douze tables, & auſſi de déclarer les plébéiens dignes du Conſulat. Le Sénat rejeta fierement ces deux demandes, & ſe vanta d'en venir plutôt aux dernieres extrémités, que de conſentir à l'une ou à l'autre. A la fin néanmoins comme il vit le peuple irrité à l'excès, il permit les alliances réciproques de la nobleſſe & du ſecond ordre. La poſſeſſion de cet honneur ralentit quelque tems dans le peuple la prétention du Conſulat ; il ſavoit qu'on auroit beſoin de lui, & il attendit cette conjoncture qui vint bientôt. Les Eques & les Volſques ne ceſſoient point d'infeſter le territoire de Rome. La guerre étoit néceſſaire ; les Conſuls demanderent que l'on s'enrôlat, & perſonne du peuple ne s'offrit qu'à condition de partager leur dignité. Le Sénat s'aſſembla pluſieurs fois ſans pouvoir convenir de ce qu'il falloit faire. C. Claudius impatient de voir tant de délibérations, dont pluſieurs tendoient à compromettre l'autorité du Sénat,

An de Rome 308.

XII. On permet les alliances réciproques de la nobleſſe & du peuple.

imagina l'expédient d'ôter pour cette
An de Rome. 303. fois aux Conſuls le commandement de l'armée, & de nommer en leur place ſix ou huit généraux, dont il y auroit au moins quatre patriciens. C'étoit diviſer l'autorité ſans la perdre, & flatter les Tribuns. Il n'y avoit plus que la maniere d'inſinuer le moyen. Les anciens Sénateurs réputés les plus fiers, étoient odieux au peuple. Claudius perſuada aux Conſuls de procéder aux ſuffrages autrement que de coutume, & de commencer par les jeunes Sénateurs aſſez agréables aux plébéïens. T. Genutius un de ceux-là, & frere du Conſul du même nom, fut deſtiné à propoſer cette voie de réconciliation, & comme de lui-même.

A la premiere aſſemblée du Sénat, le Tribun Canuleïus ſe plaignit avec beaucoup de chaleur des Conſuls, de leurs liaiſons trop étroites avec les vieux Sénateurs, & enfin de leurs mauvais deſſeins contre l'Etat. Les Conſuls répondirent à ces accuſations avec ſimplicité & modeſtie; & pour prouver la droiture de leurs procédés, & qu'ils n'avoient point de relation particuliere avec les chefs du Sénat, ils permirent aux plus jeunes de parler les premiers, & s'adreſſerent d'abord à Valerius. Celui-ci, ſans uſer de détours, exhorta les Peres à être favorables au peuple: il

dit que ſes ſervices méritoient cette déférence, qu'il avoit conquis les terres qui faiſoient les richeſſes de la République, conſervé la liberté dont elle jouiſſoit; & qu'en un mot le bonheur & la tranquillité de l'Etat dépendoient abſolument de l'équilibre de la puiſſance, du partage égal des dignités entre deux ordres, qui ne ſubſiſtoient que l'un par l'autre. An de Rome. 308.

Horatius, & ceux qui opinerent après lui, entrerent dans les ſentimens de Valerius; & après que chacun d'eux eut appuyé de quelques raiſons le parti qu'il avoit pris, C. Claudius, qui ne vouloit que cacher le deſſein concerté avec les anciens Sénateurs, parla tout différemment, s'emporta en invectives contre le peuple & exhorta le Sénat à rejeter la loi propoſée, & pour le préſent & pour l'avenir. Un avis ſi outré, ne manqua pas d'exciter de grands murmures que T. Genutius, frere du Conſul, ſelon le projet arrêté, calma promptement. Il fit voir que ni ceux qui avoient donné leurs voix les premiers, ni Claudius, ne prenoient point de juſte tempérament: qu'on devoit tenir le milieu entre les deux extrémités, où trop de chaleur précipitoit les partiſans de la nobleſſe & les protecteurs du peuple: & que pour lui il croyoit que ſans partager le Conſulat, il ſuffiroit d'aſſocier

An de Rome. 308.

à ceux qui l'exerçoient ſix officiers généraux, moitié patriciens, moitié plébéïens, & que lorſque le terme accordé à leur miniſtere finiroit, le Sénat & le peuple jugeroient, ſi la continuation de cette magiſtrature étoit néceſſaire ou non. L'applaudiſſement qui ſuivit le diſcours de Genutius, prouvoit aſſez que chacun en étoit content, & en effet les deux ordres conſentirent par leurs ſuffrages à la création de ces ſix nouveaux gouverneurs. Mais incontinent parut cette légereté qu'on reproche avec tant de raiſon au peuple. Celui de Rome finiſſoit à peine ſes acclamations ſur le partage qu'on venoit de conclure, qu'il ceſſe de le vouloir lorſqu'on veut procéder à la nomination ; & comme s'il eût appréhendé de ne pouvoir trouver parmi ceux de ſon rang, trois perſonnes dignes d'être élevées à l'honneur qu'il avoit demandé, il aima mieux par un caprice étrange déférer aux patriciens ſeuls les charges nouvelles, que d'en voir paſſer la moitié ſur quelques-uns de ſes membres, qui ſe préſenterent inutilement avec les candidats patriciens. Ce changement qui redonnoit une autorité équivavalente à celle des Conſuls, n'a pas laiſſé d'être compté pour une troiſieme intermiſſion de leur pouvoir. Il arriva environ huit ans après le ſecond, l'an 310 de la fondation de Rome, le ſoi-

An de Rome. 309.

XIII. Création des Tribuns militaires.

xante-cinquieme depuis l'expulſion des Rois, & 442 ans avant la naiſſance du Sauveur du monde.

CHAPITRE V.

Depuis la création des Tribuns militaires, juſqu'à l'incendie de Rome par les Gaulois.

(Eſpace de cinquante-quatre ans.)

LEs Conſuls ayant encore une fois perdu leur premiere puiſſance, les nouveaux Magiſtrats qu'on nomma Tribuns militaires, pour les diſtinguer de ceux du peuple, leur ſuccéderent. On n'en fit d'abord que trois ; ſavoir, A. Sempronius Atratinus, T. Cloelius Siculus, & L. Attilius Longus. Il y en eut quatre dans la ſuite, & enfin ſix. Mais quelque grande que fût leur dignité, égale en pouvoir & en faſte extérieur à celle des Conſuls, elle ne ſe conſerva pas long-tems en honneur, ou parce qu'elle étoit ſéparée entre trop de gens, ou à cauſe que les plébéiens trouverent le moyen de la partager après en avoir été exclus aſſez long-tems ; & c'étoit à l'occaſion de l'aviliſſement de ces charges, qu'un Tribun du peuple appella un jour ceux qui les poſſédoient, des images proconſulaires, & que le

An de Rome, 302.

Dictateur Manlius, après avoir montré combien le général de la cavalerie étoit inférieur à un Consul, compara cet emploi à celui de Tribun militaire. Quoi qu'il en soit, cette nouvelle magistrature disparut au bout de deux mois, les augures ayant jugé qu'il y avoit quelque défaut dans l'élection de ces Tribuns. Leur ruine fut la reproduction du Consulat, que L. Papirius Mugillanus & L. Sempronius Atratinus remplirent dignement. Ainsi en soixante & treize jours, il y eut à Rome deux différentes sortes de gouvernemens; mais on doit conclure du retour du premier qui étoit le meilleur.

An de Rome. 309.

M. Geganius & T. Quinctius Capitolinus qui avoient été déjà Consuls, succéderent immédiatement aux précédens. Connoissant par expérience le poids du Consulat, ils n'en voulurent pas porter seuls le fardeau, & se firent associer deux Magistrats inférieurs que l'on nomma censeurs, de la qualité de leur fonction. Elle consistoit principalement à régler le *Census*, établi par Servius Tullius. Ils ne s'attirerent durant quelque tems qu'une très-médiocre considération : mais ensuite ils en acquirent une si grande, qu'à l'exception des licteurs, ils eurent toutes les marques consulaires. Leur premiere institution fut de cinq ans, parce que le lustre renfermoit

An de Rome. 310.

I. Création des Censeurs.

cet eſpace de tems. A la fin on réduiſit à dix-huit mois l'exercice de leur miniſtere, quoique l'on continuât à ne les élire que de cinq en cinq ans. Ces charges éleverent à un pouvoir ſans bornes ceux qui en étoient honorés. Le dénombrement du peuple, l'eſtimation des biens, la diſpoſition des rangs de chacun dans la claſſe où la Fortune l'avoit mis, & la garde du regiſtre où s'inſcrivoient les citoyens, ne furent plus que la moindre partie du miniſtere des cenſeurs : leur inſpection s'étendit ſur la conduite & les mœurs des habitans, dont ils devinrent les juges ; ce qui les a fait nommer par les auteurs Latins, *Cenſores morum*. De ce droit général, ils paſſerent au plus grand que l'on puiſſe avoir dans une République, c'étoit de dépoſer un Sénateur accuſé de malverſation, d'ôter aux chevaliers les chevaux & les bagues qui les diſtinguoient d'un ordre inférieur ; de faire deſcendre un plébéïen d'une tribu dans celle d'au-deſſous ; & enfin de régler tout ce qui rendoit bonne ou mauvaiſe la deſtinée des particuliers. Papirius & Sempronius furent les premiers cenſeurs. Ils étoient tous deux patriciens, & ſortoient l'un & l'autre du Conſulat. Durant près d'un ſiecle, on choiſit les cenſeurs dans le corps de la nobleſſe, & même entre les plus éminens patriciens ; car on ne

An de Rome. 310.

II. Quelle étoit leur autorité.

An de Rome. 310.

parvenoit à la cenſure, qu'après avoir exercé le Conſulat. Dans la ſuite des tems, les plébéïens eurent part à cette dignité, comme à toutes les autres de la République. Les colonies mêmes n'en furent pas privées abſolument, puiſqu'elles avoient des *ſub-cenſores*, qui rendoient compte aux cenſeurs de Rome, de l'état des colonies, du nombre des habitans & de leurs richeſſes; & que leur rapport étoit enregiſtré dans le livre des cenſeurs. Les Sénateurs s'applaudirent beaucoup de l'établiſſement de ces nouveaux Magiſtrats. Pour les Tribuns, ils n'en prirent aucun ombrage, ne prévoyant pas que ces emplois duſſent devenir ſi honorables.

L'année de cette inſtitution, les habitans d'Ardée alliés des Romains, leur demanderent du ſecours, contre les Volſques, qui ſoutenus d'une faction, s'étoient introduits dans leur ville, & y dominoient en maîtres. La République ſaiſit avec joie une conjoncture qui pouvoit effacer le ſouvenir de l'injure qu'elle avoit faite au peuple d'Ardée, dans l'arbitrage dont on a parlé. Le Conſul Geganius eut la commiſſion d'aller chaſſer les uſurpateurs, qui ne purent réſiſter aux forces Romaines, & qui abandonnerent les factieux d'Ardée, & tout ce qu'ils avoient pris injuſtement. Cette expédition honorable fut récompenſée

d'un triomphe, qui eut cela de remarquable, que Cluilius général des Volsques, qui avoit été fait prisonnier, parut enchaîné, & précéda le char du vainqueur. Ardée affranchie, s'apperçut qu'elle manquoit d'habitans, parce qu'une bonne partie s'étoit retirée ailleurs pendant les troubles; elle demanda une colonie Romaine, que le Sénat lui envoya sur le champ. Et afin qu'il ne manquât rien à sa générosité, il lui rendit, malgré les murmures du peuple, le terres adjugées à l'Etat lors de l'arbitrage, bien qu'elles fissent déjà partie du fisc. An de Rome, 311.

La multitude tranquille à l'extérieur, conservoit dans le cœur des principes de sédition, qui, comme un feu caché, s'allumoient à l'approche du plus foible aliment. Il y avoit trois ans qu'elle se contenoit dans ce calme apparent, quand Sp. Melius de l'ordre des chevaliers, homme ambitieux & riche, & qui depuis long-tems l'avoit gagnée par ses libéralités & par des manieres populaires, l'excita de nouveau contre les patriciens, espérant s'élever à la souveraineté par les dissentions domestiques. Ce fut un bonheur pour Rome, que le Sénat soupçonna assez à tems le le dessein de Melius, dont Minutius munitionnaire général, se déclara le dénonciateur. Mais quoiqu'une conspira- An de Rome. 313. III. Conjuration de Sp. Melius découverte & punie.

An de Rome. 314.

tion découverte ſoit ordinairement facile à réprimer, le Sénat cependant jugea le mal ſi grand, qu'il trouva néceſſaire de créer un Dictateur, qui fut Quinctius Cincinnatus, âgé de quatre-vingt ans. Ce perſonnage, qui connoiſſoit la fermeté de Servilius Ahala, le fit Général de la cavalerie, & il ne pouvoit mieux choiſir. Celui-ci ayant reçu ordre du Dictateur de citer Melius à comparoître, Melius eut l'audace de décliner une juridiction ſi reſpectable. Servilius ſans s'étonner, le pourſuivit, & le voyant en armes ſur la place publique, l'attaqua & le tua. Quinctius approuva l'action du Général, fit vendre à l'encan les biens du rebelle & raſer ſa maiſon. Les Tribuns du peuple qui perdoient un chef en la perſonne de Melius, entreprirent de venger ſa mort en troublant le gouvernement; & à force de cabaler, ils obtinrent que l'année ſuivante, on feroit des Tribuns militaires, au lieu de Conſuls. Ce n'étoit qu'une partie de ce qu'ils demandoient; car ils vouloient une autre choſe qui ne leur réuſſit pas, qui étoit de mettre quelques plébéïens dans la nouvelle magiſtrature, & de brouiller tout par le moyen de ceux qu'ils y éleveroient. Les patriciens plus habiles firent mieux leurs affaires, & prirent du corps des Sénateurs les trois Tribuns militaires.

An de Rome. 315.

IV. Tribuns militaires, au lieu de Conſuls.

Mais on ne s'en accommoda que difficilement, & les Conſuls rentrerent en charge, le peuple étant plus accoutumé à leur obéir qu'à d'autres. Leur rétabliſſement arriva en même-tems que Fidenes, une des plus anciennes colonies Romaines, renonçant à ſes devoirs, ſe donna à Tolumnius Roi des Veïens. L'acquiſition de Fidenes auroit dû ſuffire à ce Prince. Il ne s'en contenta pas, & ſollicita encore ſes nouveaux ſujets à maſſacrer les Ambaſſadeurs Romains, auxquels le Sénat fit depuis élever des ſtatues, comme à des citoyens morts pour la patrie. Cette cruelle circonſtance rendoit la guerre auſſi néceſſaire qu'elle étoit dangereuſe, à cauſe des conjonctures où Rome ſe trouvoit. Elles demandoient un Dictateur, & le Conſul en jugeant ainſi, honora de cette dignité Mamercus Emilius, qui nomma à l'inſtant Général de la cavalerie Quinctius Cincinnatus, jeune encore, mais de grande eſpérance. Une bataille gagnée ſur les ennemis ſignala la dictature de Mamercus. Tolumnius violateur du droit des gens, périt dans cette rencontre, tué de la propre main de A. Cornelius Coſſus Tribun d'une légion. Cette action mérita au vainqueur les *opima ſpolia*, ou le trophée royal, l'unique depuis celui qui fut accordé à Romulus. Ce trophée fut conſacré enſuite à Jupiter Férétrien.

An de Rome 316.

An de Rome. 318.

Rome n'avoit joui que deux ans du plaiſir de s'être vengée de Fidenes, quand elle ſe vit affligée d'une peſte violente. La calamité des Romains parut aux Fidénates & aux Veïens une occaſion favorable de leur faire la guerre, & ce fut un nouveau ſujet de dictature. Elle échut à Q. Servilius Priſcus, comme le généralat de la cavalerie à Poſthumius Ebutius. Les ennemis ſe repentirent bientôt de leur témérité. Mis en fuite par le Dictateur dès le commencement de la campagne, il eut le tems d'aſſiéger Fidenes, & de la prendre, à la vérité plutôt par ruſe que par force, en introduiſant ſes troupes dans la ville par un canal ſouterrain qui n'étoit point défendu. Les Veïens après la priſe de cette place, ſentirent leur forces ſi inférieures à celles des Romains, qu'ils envoyerent à l'inſtant des Ambaſſadeurs à tous les peuples voiſins, pour les exciter à ſe joindre à eux, à cauſe du péril devenu commun. La crainte d'une confédération fit penſer à la dictature de l'année 319, & on la donna pour la ſeconde fois à C. Mamercus Emilius qui déclara Poſthumius Tubertus Commandant général de la cavalerie. La précaution des Romains prévint l'alliance qu'ils avoient redoutée. Les nations qui étoient en paix avec les Romains, ne voulurent point entrer dans la querelle des Veïens, qui

V. La peſte eſt ſuivie de la guerre.

An de Rome. 319.

ſe tinrent ſur la ſimple défenſive. Emilius, qui ſe voyoit ainſi peu d'occupation au-dehors, employa ſon loiſir à faire divers réglemens dans l'Etat. Un des plus conſidérables fut la réduction de la charge des cenſeurs à dix-huit mois de fonction, ſuivant un ſtatut paſſé huit ans auparavant. Ceux qui étoient alors cenſeurs, ne pardonnerent point cette diminution d'autorité à Emilius, lequel n'eut pas plutôt abdiqué, qu'ils le contraignirent de changer de tribu, ſelon le pouvoir qu'ils en avoient. Le peuple s'irrita juſtement d'un procédé ſi dur, & en haine de ceux qui en étoient les auteurs, il rétablit les Tribuns militaires, ce qui arriva quatre ans après le rétabliſſement du Conſulat. Le peuple, tout maître qu'il étoit de faire de tels changemens, ne put néanmoins avec tout ſon crédit & celui de ſes Tribuns, obtenir qu'aucun Plébéïen eût part à cette magiſtrature.

An de Rome. 319.

VI. Réduction de la fonction des Cenſeurs.

VII. Rétabliſſement des Tribuns militaires, puis des Conſuls.

Elle ne ſubſiſtoit que depuis deux ans, lorſque le Sénat prenant occaſion de la guerre des Eques & des Volſques, rappella les Conſuls. Ils éprouverent alors qu'ils n'avoient pas toute leur ancienne puiſſance, puiſque contre un uſage inviolable juſqu'à ce tems-là, on créa malgré eux un Dictateur. Il eſt vrai qu'il paroiſſoit abſolument néceſſaire, à cauſe des grands préparatifs de guerre que

An de Rome. 322.

faiſoient les ennemis, & auſſi afin de réprimer l'audace des Tribuns du peuple. L'élection tomba ſur A. Poſthumius Tubertus, qui donna à L. Julius Vopiſcus le commandement de la cavalerie. Le Dictateur termina la guerre avec autant de promptitude que de bonheur, & cela lui fit décerner le triomphe.

An de Rome. 312.

A compter de ce jour, plus de quatre années ſe paſſerent ſans nulle interruption du conſulat, après quoi les cabales du peuple ayant prévalu, on rendit une cinquieme fois aux Tribuns militaires, la puiſſance qu'ils avoient perdue; mais il n'y en eut aucun pris d'entre les plébéïens.

An de Rome. 317.

Fidenes toujours certaine du ſecours des Veïens, ſe révolta de nouveau contre ſes maîtres. Les Tribuns ſucceſſeurs des Conſuls, laiſſerent un d'entr'eux pour gouverner à Rome, en l'abſence des trois autres, qui marcherent aux ennemis. La diſcorde qui ſe mit parmi ces chefs, interrompit la proſpérité ordinaire des armes Romaines. Ils ne convenoient de rien enſemble ſur le commandement, & le ſoldat faute de ſavoir auquel des trois il devoit obéir, n'obéiſſoit à aucun; ce qui cauſa la confuſion dans l'armée, & enfin une fuite honteuſe. On fut ſi épouvanté à Rome de cette déroute imprévue, que l'on eut recours au grand remede. C. Mamercus Emilius fut créé Dictateur, &

VIII. Tribuns militaires.

il

il crut ne pouvoir ſe donner un meilleur lieutenant que ce même A. Cornelius Coſſus, qui quelques années auparavant, avoit remporté l'honneur des *Opima ſpolia*. La valeur & l'expérience de ces deux généraux, donnerent du courage aux troupes. Les Veïens furent battus; Fidenes fut reconquiſe & livrée au pillage. Tout cela n'occupa Emilius que quinze jours; car il triompha le ſeizieme, & le lendemain il ſe démit de la dictature.

An de Rome. 327.

IX. Les Romains battus ont leur revanche.

Deux ans après, les Volſques recommencerent leurs hoſtilités accoutumées. Dans le tems de leur incurſion les Tribuns militaires étant abſens, le Sénat ne crut pas devoir attendre leur retour, & rétablit les Conſuls malgré les efforts des Tribuns du peuple. C. Sempronius, un de ces Conſuls, répondit ſi mal aux eſpérances du Sénat qui lui avoit donné le commandement de l'armée, qu'on ne put refuſer l'année ſuivante aux Tribuns du peuple le rétabliſſement des militaires. Il ne dura pas long-tems, le Sénat après l'année expirée, ayant nommé des Conſuls, ſuivant l'ancien uſage. T. Quinctius Capitolinus l'un d'entr'eux, eut divers avantages ſur les Eques, & fut jugé digne de l'ovation, c'eſt-à-dire, du petit triomphe.

An de Rome. 329.

An de Rome. 330.

X. Rétabliſſement des Conſuls.

An de Rome. 331.

XI. Tribuns militaires.

On devoit ſur la fin de l'année créer de nouveaux Queſteurs ou tréſoriers publics. Le peuple s'étoit flatté qu'il y en

An de Rome. 332.

XII. Conſuls.

auroit quelques-uns pris du corps des Plébéïens. Quand il ſe vit déchu de ſon eſpérance, il refuſa de reconnoître aucun des magiſtrats en charge. Son refus cauſa un interregne. Papirius eut la gloire d'être choiſi *interrex*, ou Roi par proviſion. Il remit en autorité les Tribuns militaires, & ordonna auſſi qu'il y auroit quatre Queſteurs à l'avenir, c'eſt-à-dire, deux plus qu'à l'ordinaire, qui ſeroient élus au gré du peuple, ſelon qu'il en conviendroit dans les comices. C'étoit faciliter la nomination des Plébéïens; mais la précaution de Papirius demeura ſans ſuccès, toute la cabale du peuple n'ayant pu venir à bout d'avoir un de ſes membres ou Tribun militaire ou Queſteur.

An de Rome. 332.

XIII. Interregne.

XIV. Tribuns militaires.

An de Rome. 333.

Ce fut la ſeconde année du gouvernement de ces Tribuns, que les eſclaves firent le complot de mettre le feu à Rome, & de ſe rendre maîtres du Capitole. Leur entrepriſe trop tôt découverte pour eux, ſe termina par le ſupplice des plus coupables, & par la récompenſe de ceux qui l'avoient révélée. Quelques mois après les Eques alliés des habitans de Labicum, entrerent en armes ſur les terres des Romains, & y ravagerent tout ce qui ſe préſenta devant eux. Les Tribuns militaires auſſi peu d'accord que durant l'autre guerre, ne firent que diſputer de ſupériorité, au lieu d'arrêter les progrès de l'ennemi. Ces conteſtations ſi préjudicia-

An de Rome. 334.

XV. Complot des eſclaves pour brûler Rome.

An de Rome. 335.

bles au bien public, produisirent un Dictateur; savoir, Q. Servilius Priscus, qui l'avoit déjà été une fois. En moins de huit jours, il mit fin à la guerre, aidé d'Axilla son lieutenant, & déposa ensuite la dictature, la jugeant inutile.

An de Rome. 335. XVI. Dictateur.

Les Tribuns gouvernerent Rome successivement durant quatre ans. Leur pouvoir se perdit par l'interregne arrivé à l'occasion de la dispute renouvelée entre la noblesse & le peuple au sujet de la loi *Agraria*. Q. Fabius Vibulanus, déclaré *interrex*, rendit la puissance aux Consuls, qui la conserverent cinq ans sans interruption, parce qu'il ne se passa rien de remarquable pendant tout ce tems. Il en faut toutefois excepter la fin de la derniere année, que le peuple impatient de se voir toujours traversé dans le dessein où il continuoit d'être, de transporter encore une fois le droit de gouverner aux Tribuns militaires, entreprit de lui-même de faire des Questeurs plébéiens, ce qui n'avoit point d'exemple. La contradiction qu'il rencontra dans l'exécution de ce projet, lui fit mépriser ce qu'il devoit à la patrie; car les Eques & les Volsques confédérés ayant fait de grands ravages sur les terres de la république, aucun du peuple ne voulut prendre les armes. La nécessité força le Sénat à la condescendance, & il rétablit les Tribuns militaires; mais toujours incapables du gouver-

An de Rome. 336. 337. 338. & 339. XVII. Interregne.

An de Rome. 340. XVIII. Consuls.

An de Rome. 344.

An de Rome. 345. XIX. Tribuns militaires.

nement, il fallut que la dictature le fît ceſſer. On en revêtit P. Cornelius Rutilus, & il conféra le ſecond commandement à Servilius Ahala. La victoire fut preſque auſſi ſoudaine que la marche, & il ravagea à ſon tour le pays ennemi. Ce n'étoit pas la coutume alors de continuer long-tems la guerre; il s'en revint à Rome, & abdiqua.

An de Rome. 345.

Il y eut, environ deux ans après, une eſpece de réconciliation entre la nobleſſe & le peuple, qui d'intelligence partagerent le butin fait à Anxur ou Terracine, ville du pays des Volſques. Un décret du Sénat, qui ordonnoit que déſormais l'armée ſeroit payée en monnoie de cuivre, acheva de gagner le peuple pour un tems; car juſqu'alors, comme on l'a déjà remarqué, chacun faiſoit la guerre à ſes dépens. Ce fut l'an 347 de la fondation de Rome, qu'on accorda aux troupes ce commencement de ſolde. Elle devenoit d'autant plus aiſée, que les revenus de la république augmentoient toujours par ſes conquêtes.

XX. Etabliſſement de la ſolde.

An de Rome. 347.

Il y avoit long-tems qu'elle ne pouvoit plus ſupporter les proſpérités des Veïens. Enfin cette année elle leur déclara la guerre; & la maniere vive dont elle commença fit juger qu'elle ne finiroit que par la ruine ou de Rome ou de Veïes. C'étoit une ville opulente, extrêmement peuplée, & très-forte par ſa ſituation. On ne pou-

An de Rome. 348.

voit la ruiner ſans l'aſſiéger dans les formes, ni la prendre en une ou deux campagnes; ſituée ſur un roc eſcarpé, pourvue de toutes choſes abondamment, la famine ſeule devoit la réduire. L'ouvrage étoit long; mais il n'effraya point: il falloit pourvoir à défendre le ſoldat de la rigueur des hivers; on imagina de lui dreſſer des tentes de peaux qui lui tinrent lieu de maiſons. Les Tribuns ſe plaignirent de cette étrange maniere de faire la guerre pendant l'hiver. Ils publierent que c'étoit un artifice inventé pour la deſtruction du peuple, & parlerent de la paye établie à-peu-près dans les mêmes termes. Le Sénat ne changea point pour cela de réſolution. Il remit ſeulement en charge les Tribuns militaires, & au lieu de quatre il en fit ſix, & ce nombre ne fut depuis ni augmenté ni diminué.

An de Rome. 348.

XXI. Siége de la fameuſe ville de Veïes.

XXII. Tribuns militaires.

Cette complaiſance du Sénat n'eut pas le ſuccès qu'elle méritoit. Les troubles continuoient à Rome comme avant la guerre, & quand les Tribuns n'y trouvoient pas les ſujets de mécontentemens, qu'ils y cherchoient, ils les faiſoient naître à l'armée. Un jour ils ſe plaignoient de la durée de la guerre, un autre jour de l'incapacité des chefs, & plus communément de l'abus de la ſolde militaire. Et voyant que l'on mépriſoit ces clameurs, ils ſe rabattirent ſur la loi *Agraria*, & contre toutes les regles ils la firent pu-

An de Rome. 353.

blier en leur nom, & non en celui du Sénat. A cet attentat un autre ſuccéda. A force de cabaler, Licinius Calvus plébéïen fut admis au rang des Tribuns militaires, qui pour le dire en paſſant, auroient été mieux nommés conſulaires, puiſqu'ils faiſoient la fonction de Conſuls. Les Tribuns furent ſi contens de leur crédit en cette derniere occaſion, que pour marquer leur ſatisfaction, ils opinerent à lever l'argent néceſſaire à la paye des troupes, & reſterent quelque tems tranquilles. Cependant deux ans s'étoient écoulés depuis le commencement du ſiége. Les Veïens faiſoient des ſorties fréquentes & ſouvent heureuſes. Plus d'une fois ils mirent les Romains en fuite, les pouſſerent juſqu'à la tête de leur camp, & comblerent leurs travaux. Ce fut dans une de ces ſorties que les Faliſques, un des douze peuples d'Hétrurie, jetterent un grand convoi dans la ville. Ce fut un contre-tems pour les aſſiégeans, qui ſouffroient déjà extrêmement de la longueur du ſiége, & qui d'un autre côté, étoient expoſés à des alarmes perpétuelles de la part des Volſques, qui perdirent néanmoins dans ces mouvemens la ville d'Anxur, qu'ils avoient repriſe.

XXIII. Camillus élu cenſeur.

La ſeconde année du ſiége, on élut à Rome M. Furius Camillus pour un des cenſeurs. C'étoit un homme d'un courage extraordinaire, & qui n'avoit pas

moins de vertus morales & civiles, que de talens pour la guerre. Celle que l'on faiſoit, devenoit de jour en jour plus à charge à l'état, par la perte d'une infinité de ſoldats. Camille, par une prévoyance qui s'étendoit loin ſur l'avenir, ordonna que les jeunes gens d'âge nubile épouſeroient les veuves des ſoldats tués; & comme il y avoit encore plus d'orphelins que de veuves, ce qui diminuoit les contributions & le revenu du fiſc, il oſa le premier commander aux orphelins de payer la part des taxes dont juſqu'alors ils étoient exempts. A la fin de la cenſure, Camille devenu Tribun militaire, marcha la même année contre les Volſques & les Capenates alliés des Veïens, auxquels ils donnoient de continuels ſecours.

An de Rome. 353.

XXIV. Elu Tribun militaire.

Le Sénat qui craignoit toujours que les légions, ennuyées de la longueur d'un ſiége dont on ne voyoit point la fin, ne ſe décourageaſſent entierement, fit ce qu'il avoit coutume de faire dans les beſoins preſſans de l'Etat, & créa un Dictateur, afin que l'autorité réunie en un ſeul chef éloignât toute diviſion. Perſonne n'étoit plus digne de cette grande charge que Camille. Il en fut revêtu, & P. Cornelius Scipion de celle de Lieutenant général. Le Dictateur leva d'abord autant de nouvelles troupes que les circonſtances du tems le permettoient;

An de Rome. 357.

XXV. Elu Dictateur.

& afin que chacun en connût la deſtination, il fit un vœu public de conſacrer à Apollon la dixieme partie du butin, dès qu'il ſe ſeroit rendu maître de la ville. La défaite des Volſques & des Capenates qu'il vainquit en corps d'armée, prépara la ruine de Veïes. Pour épargner la vie des ſoldats, il s'aviſa d'un ſtratageme qui coûta plus de peine & de travail que de ſang. Il entreprit de faire creuſer un long chemin ſous terre, qu'il pouſſa bien avant dans la ville, ſans que les aſſiégés en prévinſſent les funeſtes ſuites. Quand il l'eut continué auſſi loin qu'il convenoit, il écrivit au Sénat qu'il ne doutoit plus de la priſe de la place, & que ceux qui voudroient avoir leur part au pillage ne tardaſſent pas à ſe rendre au camp. Une infinité de gens de tous états s'y rendirent ſur ſa parole, les uns attirés par la curioſité du ſpectacle, & les autres par l'eſpoir du gain. Le jour réſervé à cette grande action arrivé, Camille fait un détachement de ſes meilleures troupes, qui paſſant par le canal ſouterrain s'ouvrent une entrée dans la ville au grand étonnement des aſſiégés. Ainſi Veïes comme une ſeconde Troye, devint après dix ans de ſiége la conquête du ſoldat qui y trouva des richeſſes immenſes. Camille fier d'avoir enfin dompté la rivale de Rome, triompha à ſon retour, mais

An de Rome. 357.

XXVI. Priſe de Veïes par Camille.

d'une maniere plus éclatante que tous les généraux qui l'avoient précédé, ſon char étant tiré par quatre chevaux blancs. Cette nouveauté cauſa un grand ſcandale au peuple, qui avoit vu juſqu'alors cette ſorte d'attelage employé à traîner les Rois ou les ſtatues de Jupiter. On s'en abſtint toujours depuis comme d'une profanation. An de Rome 357.

Il étoit de la bonne politique de renverſer de fond en comble une ville trop puiſſante pour s'en aſſurer, comme des autres par une colonie. Les Tribuns du peuple, qui avoient d'autres vues que celles du bien public, penſerent différemment & propoſerent d'envoyer la moitié des habitans de Rome, tant patriciens que plébéïens, à Veïes, afin de dominer au moins dans l'une ou dans l'autre de ces deux villes, qu'ils prétendoient rendre égales. Mais le même motif qui faiſoit ſouhaiter ce partage aux plébéïens, portoient les patriciens à s'y oppoſer. Camille détourna ce coup avec autant d'adreſſe que de prudence, s'il y en a à s'attirer l'averſion d'une grande partie de ſes concitoyens. An de Rome 358.

On a remarqué que Camille en partant de Rome pour le ſiége de Veïes, avoit voué à Apollon la dixme du butin. Soit négligence, oubli, ou ſurcroît d'affaires, il ne s'acquitta point de ſon vœu durant ſa dictature. Il y voulut re-

venir après le partage fait, & demanda la reſtitution ou l'équivalent des décimes promiſes à la divinité, qui au ſentiment des Prêtres, ne ſeroit appaiſée que par-là. Le peuple & les ſoldats avoient déjà tout dépenſé, & il leur parut bien rude de reprendre ſur leur propre bien, ce qu'ils en avoient épargné en conſumant celui de l'ennemi ; ils y furent toutefois contraints, & ils furent pris à ſerment ſur la valeur de ce qui leur étoit échu. Ils ne pouvoient accuſer que Camille de cette odieuſe reſtitution ; ils ſurent trouver le moment de s'en venger. La nobleſſe avoit eu ſa part des dépouilles des Veïens, & en avoit uſé apparemment comme le peuple. Les Dames Romaines, pour leur contingent, employerent à l'acquit du vœu l'or dont elles ſe paroient, qui monta à huit talens d'or, ſomme prodigieuſe par rapport à la rareté de ce métal. Le Sénat paya honorablement leur généroſité, en leur accordant après leur mort le droit d'éloge funebre, qui n'étoit auparavant que pour les grands hommes.

An de Rome. 358.

Le peuple que l'intérêt ſéduit aiſément, ſe laiſſoit volontiers perſuader par les Tribuns de recommencer ſes inſtances ſur la diviſion des terres. Heureuſement dans le fort de leurs importunités, il ſurvint entre les Romains & les Faliſques une rupture qui en ar-

An de Rome. 359.

rêta le cours. Le mérite de Camille à la guerre étoit ſi connu, que l'on ne penſa point à donner à l'armée d'autre général que lui : & c'étoit la troiſieme fois qu'on l'avoit fait Tribun militaire. Il ouvrit la campagne par le ſiége de Falere capitale des Faliſques à vingt-cinq milles de Rome, entre le nord & le couchant. An de Rome, 359.

XXVII. Siége de Falere.

Il n'avoit pas encore achevé la circonvallation de la place, qu'un maître d'école à qui l'on confioit l'éducation des enfans des meilleures familles de la ville, lui amena tous ſes diſciples qu'il en avoit fait ſortir ſous le prétexte d'une promenade, & lui offrit de les lui livrer. D'autres que Camille auroient mis à profit cette perfidie ; mais ce général en eut tant d'horreur, qu'il renvoya le traître nu & les mains liées derriere le dos, accompagné de cette jeuneſſe qu'il arma de verges & de fouets, avec leſquels ils reconduiſirent leur maître à Falere. Les Magiſtrats touchés d'une action ſi noble, ſortirent auſſitôt pour lui rendre la place. Il fallut en écrire au Sénat, qui laiſſa à Camille la liberté d'accorder aux habitans les conditions qu'il lui plairoit. Il ne leur demanda qu'une ſomme d'argent ; enſuite il les admit & les Volſques à l'alliance des Romains. Les légions plus ardentes au butin que portées à la généroſité, ſe

XXVIII. Trahiſon d'un maître d'école.

An de Rome, 360.

croyant offenſées par ce traité, conjurerent dès-lors la perte de leur général.

An de Rome. 360.

Cette année le Sénat nomma des Conſuls. Leur miniſtere ne fut que de deux ans, & les Tribuns militaires leur ſuccéderent. Sous ces derniers Magiſtrats, les Tribuns du peuple recommencerent à ſolliciter le partage des terres conquiſes. Camille toujours zélé pour le bien public, perſiſta dans l'opinion contraire. On ne pouvoit lui en faire un crime; mais on lui en ſuppoſa un autre, en l'accuſant de malverſation dans l'uſage des contributions payées par les ennemis. L'intégrité de Camille ne ſervit de rien contre les injuſtes procédures des Tribuns, & d'un peuple animé à le perdre. Sur le point d'en être condamné, il abandonna Rome indigne de le poſſéder. Mais avant ſon départ, ſe tournant du côté du Capitole, les mains levées vers le Ciel, il demanda en grace aux Dieux, que ſi ſon banniſſement étoit auſſi injuſte qu'il le croyoit, ils lui accordaſſent au moins de voir un jour ſes ennemis s'en repentir, & contraints de recourir à lui. Ainſi après avoir, comme Achille, chargé ſes compatriotes d'une imprécation qui devoit avoir ſon accompliſſement; il ſe rendit au lieu d'exil qu'il s'étoit choiſi : ſes ennemis peu ſatisfaits de ſon éloignement, le condamnerent encore à une amende

XXIX. Conſuls & Tribuns militaires, ſucceſſivement.

An de Rome. 362.

XXX. Banniſſement de Camille.

de 750 Livres de notre monnoie.

Le banniſſement de Camille devint pour les Romains une époque mémorable, par l'invaſion funeſte des Gaulois. Trop à l'étroit chez eux, ils en ſortirent alors en grand nombre, ayant Brennus à leur tête; & entrés dans l'Hétrurie, ils aſſiégerent Cluſium alliée & amie des Romains depuis près d'un ſiecle. Ces Gaulois étoient les deſcendans de ces braves Senonois, qui depuis long-tems s'étoient établis au-delà des monts, dans ce qu'on appelle aujourd'hui la Lombardie, ancienne dépendance de l'Hétrurie, aujourd'hui la Toſcane. Multipliés dans cette terre fertile, ils y conſerverent leur tempérament dur, leurs manieres barbares, & leur humeur belliqueuſe. An de Rome 362.

XXXI. Les Gaulois aſſiégent Cluſium.

Les habitans de Cluſium effrayés de ſe voir expoſés à leur fureur, s'adreſſerent aux Romains & les prierent d'interpoſer leur médiation auprès des Gaulois. Le Sénat envoya à Brennus trois ambaſſadeurs de la famille des Fabius. Les Gaulois les reçurent d'abord avec aſſez de civilité. Mais enſuite Brennus piqué de ce qu'ils lui demandoient un peu vivement les raiſons d'une invaſion qu'ils lui peignoient injuſte, répondit d'un air bruſque & fier, que le refus que lui avoit fait le peuple de Cluſium, de partager au moins avec les Gaulois des terres incultes qui dépendoient du terri-

XXXII. Rome prend le parti de Cluſium.

toire de cette ville, étoit la vraie cauſe de la guerre, & qu'au reſte, ce procédé ne devoit pas ſembler ſi étrange aux Romains, eux qui n'en avoient pas eu un meilleur avec Albe, Fidenes, Ardée, Veïes, & avec tant d'autres nations moins coupables envers eux, que ne l'étoient ceux de Cluſium à l'égard des Gaulois. Plus ces raiſons étoient ſolides, & plus elles furent ſenſibles aux ambaſſadeurs. Ils diſcontinuerent la négociation, & de médiateurs qu'ils devoient être, ils devinrent agreſſeurs des Gaulois, en ſe mêlant eux-mêmes dans une ſortie que firent par leur conſeil les aſſiégés. Il y avoit dans les troupes de Brennus une eſpece de géant, qu'un des Fabius tua, & dont il voulut enlever les armes. On le reconnut par haſard pour un des ambaſſadeurs. Brennus, plus inſtruit du droit des gens qu'on n'auroit attendu d'un barbare, ne voulut plus de commerce avec les Miniſtres des Romains. Il les renvoya à l'inſtant, & ſans autre délibération, il leva le ſiége de Cluſium réſolu d'aller faire celui de Rome.

An de Rome. 362.

Cependant afin de garder des apparences de juſtice, avant que de commettre aucune hoſtilité ſur les terres de la république, il fit demander au Sénat qu'on lui renvoyât les Fabius comme des violateurs de la foi publique, afin

An de Rome. 363.

d'en prendre la vengeance qu'il jugeroit à propos. Les Fabius avoient tant de crédit à Rome, qu'on ne daigna pas honorer Brennus d'une réponſe. Et comme ſi on eût voulu lui inſulter, on les fit tous trois enſemble Tribuns militaires. Ceux qu'on leur aſſocia entrant dans la paſſion de leurs collégues, hâterent encore par leur conduite imprudente la déclaration de la guerre. Les Gaulois inſtruits de tout ce qui ſe paſſoit, ne purent retenir plus long-tems leur colere, & avancerent à grandes journées vers Rome. Le nombre prodigieux de leurs troupes effrayoit d'avance tous les lieux par où ils devoient paſſer. On n'y parloit que de leur audace & de leurs formidables préparatifs. On exagéroit principalement les déſordres qu'ils commettoient ſur leur route. Leur préſence diſſipa cette crainte, ils ne firent tort à perſonne, & ils déclaroient en arrivant dans un lieu, qu'ils n'en vouloient qu'aux Romains, & que nulle autre nation ne ſe plaindroit des Gaulois. An 363.

Les Romains montrerent plus de fermeté en cette occaſion, qu'ils n'en avoient fait voir depuis long-tems. Ils épargnerent une partie du chemin aux Gaulois, & les deux armées ſe rencontrerent proche de la riviere d'Allia, à onze milles de Rome. Celle des Romains étoit de quarante mille hommes de

An de Rome. 363.

XXXIII. Bataille de l'Allia, où les Romains ſont taillés en pieces par les Gaulois.

pied, mais de nouvelle milice & mal armés, & ce qui étoit de plus fâcheux, il y avoit trop de chefs. Ils attaquerent avec ſi peu d'ordre & de courage, que les Gaulois n'eurent pas de peine à les vaincre. L'aile gauche fut pouſſée juſqu'à la riviere où elle fut taillée en pieces : la droite moins maltraitée & moins pourſuivie, ſe diſperſa. Les uns ſe ſauverent à Rome, & les autres à la faveur de la nuit gagnerent Veïes. Ce jour fut depuis mis dans les Ephémerides, ſous le nom d'*Allienſis*, & compté au nombre de ces jours malheureux où l'on ne vaquoit à rien de conſidérable.

De tous les malheurs que Rome avoit éprouvés depuis ſa fondation, elle n'en avoit point encore reſſenti de ſemblable. Ses troupes diſperſées, ſon courage abattu, & nulle apparence de fléchir les Gaulois, ne lui laiſſoient enviſager qu'une ruine totale. Les plaintes & les cris y retentiſſoient de toutes parts. L'un cherchoit un aſile chez ſes voiſins, l'autre plus timide n'oſant ſortir dans la campagne, ſe retiroit dans les plus ſombres retraites. Ceux à qui il reſta aſſez de courage pour ſe défendre, déſeſpérant de le pouvoir faire dans Rome, ſe retirerent au Capitole. Ainſi il ne demeura dans la ville que quelques Pontifes, d'anciens Sénateurs, honorés ou de triomphes ou de conſulats, & qui ne

voulant ſurvivre ni à leur patrie ni à leur gloire paſſée, préférerent la mort qui les y attendoit, à une retraite incertaine & honteuſe. Mais afin de conſerver juſqu'au dernier ſoupir les marques de la dignité qui alloit finir avec eux, ils ſe revêtirent de leurs robes de Sénateurs, & s'aſſirent dans les chaiſes curules au milieu de la place publique, & attendirent en cet état l'arrêt que le deſtin alloit prononcer ſur Rome & ſur eux. An de Rome. 363.

XXXIV. Les Gaulois entrent dans Rome.

Brennus y arriva trois jours après ſa victoire. Surpris de trouver les portes de la ville ouvertes, les murs ſans défenſe, & tout auſſi tranquille qu'en une profonde paix, il ſoupçonna quelque ſtratageme. A la fin le long calme le raſſura, il entra ſuivi des ſiens, & parvint à la place publique. Nouveau ſujet d'étonnement. Il y voit des hommes vénérables, revêtus d'habits de cérémonie, aſſis & immobiles. Frappé de la majeſté, de l'air noble & ſerein de ces perſonnages, & de la magnificence de leurs vêtemens, il ne ſait que penſer, & demeure lui-même immobile à leur aſpect. Un ſoldat Gaulois, moins touché de cet auguſte ſpectacle, s'approche & prend inſolemment le Sénateur Papirius par la barbe : le vieillard irrité le frappe du bâton d'ivoire qu'il tenoit, & auſſitôt le Gaulois le tue.

An de Rome. 363. XXXV. Pillage & embraſement de Rome.

Ce fut le ſignal du carnage ; & le commencement du pillage de la ville. Il dura pluſieurs jours, & quand la cupidité des Gaulois fut aſſouvie, ils mirent le feu partout. Cet incendie qui conſuma Rome entiere, à la réſerve du Capitole, arriva l'an 363 de la fondation, cent dix-neuf ans après l'expulſion de Tarquin, la troiſieme année de la quatre-vingt-dix-ſeptieme Olympiade, la ſoixantieme avant la ruine de l'Empire des Perſes, ou l'établiſſement de celui des Macédoniens par Alexandre le grand, l'an du monde 3616 & trois cens quatre-vingt-huit ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt.

CHAPITRE VI.

Depuis l'incendie de Rome juſqu'à la guerre des Samnites, où les Romains commencerent à étendre leurs conquêtes.

(Eſpace de quarante-ſix ans.)

LE Capitole inveſti de toutes parts après l'incendie de Rome, ne pouvoit gueres éviter un pareil ſort. La préſence de Camille étoit ſeule capable de relever les courages abattus ; mais quel moyen de l'eſpérer ? La fortune fit plus pour les Romains qu'ils n'avoient lieu d'attendre d'elle. Ce grand homme réfugié à

Ardée, n'étoit occupé que des malheurs de ſa patrie, & penſoit ſans ceſſe à la ſecourir. Apprenant un jour qu'un détachement de Gaulois fourrageoit aſſez proche d'Ardée, avec toute la confiance que donne la foibleſſe d'un ennemi conſterné, il raſſembla quelques amis, & avec eux pluſieurs jeunes gens pleins de bonne volonté : après en avoir fait un petit corps, qu'il diſciplina autant que le peu de tems le permettoit, il ſurprit les Gaulois, & les tailla en pieces, ſans faire quartier à aucun d'eux.

An de Rome 363. I. Camille défait un parti des Gaulois.

Le bruit de ce ſuccès ranima les Romains diſperſés depuis la bataille d'Allia. Pluſieurs qui s'étoient retirés à Veïes, inviterent les autres à ſe joindre à eux, & Camille de ſe mettre à leur tête, en lui promettant de le ſuivre partout. Il ne refuſa pas leur offre; mais il répondit, qu'étant banni, il ne pouvoit accepter le commandement qu'avec la permiſſion de ceux qui repréſentoient la République au Capitole. Si cette modeſtie étoit louable, elle étoit auſſi très-embarraſſante par la difficulté de faire tenir les lettres aux aſſiégés. La hardieſſe de Pontius Cominius Romain, qui s'offrit de porter cette nouvelle au Capitole, leva l'obſtacle. Chargé d'inſtructions il part, garni de morceaux de liége cachés ſous ſes habits, prévoyant l'uſage qu'il en feroit. Il arriva à nuit

cloſe aux portes de Rome, où il trouva
An de Rome. 363. à l'entrée du pont un corps de garde. Appréhendant de ne le pouvoir paſſer ſans y être arrêté, il ſe déshabille, attache ſes habits autour de ſa tête, & aidé des morceaux de liége ſur leſquels il s'étend, il traverſe le Tibre, à la nage. Ayant ainſi gagné la terre, & évité enſuite les ſentinelles & les corps de garde qu'il diſtinguoit à la clarté des feux allumés, il entra dans la ville, en grimpant par l'endroit le plus inacceſſible, & parvint enfin au Capitole, où chacun admira ſa réſolution. Il y obtint aiſément le titre de Général pour Camille, & revint enſuite à Ardée auſſi heureuſement qu'il en étoit parti. Camille déclaré Dictateur par les lettres du Sénat, fit L. Valerius Potitus général de la cavalerie, & tous deux enſemble formerent un corps de quarante mille hommes.

Les Gaulois attentifs à tout ce qui pouvoit faciliter la priſe du Capitole, remarquerent par haſard les traces du paſſage de Pontius, & ils en avertirent leur Général. Il voulut eſſayer juſqu'où ces traces conduiſoient, & ſe ſervant d'une nuit ſombre, il commanda à quelques ſoldats des plus agiles de monter tant qu'ils trouveroient de veſtiges d'hommes. Ces aventuriers, après des peines infinies, ſe firent enfin une

route jusqu'à la cime du rocher. Non-obstant le bruit inévitable entre plusieurs personnes toujours prêtes à tomber dans des précipices ils n'avoient été découverts ni par les sentinelles ni par les chiens lâchés pendant la nuit. Mais ils furent trahis par le cri & le fréquent battement d'ailes des oies sacrées qu'on nourrissoit près du temple de Junon : ces animaux, qui à la vue des étrangers ont toujours coutume de crier & de battre des ailes, réveillerent les soldats qui en étoient les plus proches. A l'instant on courut aux armes, & Manlius patricien se présentant de ce côté-là, y précipita du haut en bas des murailles deux Gaulois, qui embrassoient déjà les créneaux afin de s'élancer dans la citadelle. La garnison qui se répandit en même-tems de toutes parts, porta le secours dans les lieux nécessaires, & acheva de chasser cette poignée d'ennemis. Celui qui commandoit la garde cette nuit-là fut condamné dès le lendemain à être précipité du roc Tarpéien.

An de Rome. 363.

II. Le Capitole sauvé par le cri des oies.

Depuis cette entreprise des Gaulois, la fortune cessa de les favoriser, & leurs affaires prirent une face différente. La disette se mit dans leur camp, & on ne doit pas s'en étonner ; les munitions s'y consumoient avec prodigalité dès qu'il y en avoit, & le pays ravagé ne leur en fourniſſoit plus qu'en une très-petite

quantité. L'abondance ſuivie de la diſette, répandit des maladies dans leur camp & cauſa même la peſte. Les Romains dans le Capitole n'ignoroient pas l'état où ſe trouvoient les Gaulois; mais leur foibleſſe ne leur permettoit pas d'expoſer leur petit nombre à une ſortie. Dailleurs ils manquoient auſſi de vivres, & ils n'entendoient plus parler de ſecours. Ils demanderent à capituler, & promirent de payer mille livres d'or aux Gaulois, s'ils vouloient lever le ſiége & ſortir des terres de la République. L'offre eſt acceptée, & l'or apporté. Les Romains procédoient de bonne foi au payement; mais les autres pratiquoient toutes ſortes de ſupercheries, & déterminoient les balances à leur gré. Les plaintes qu'en firent les Romains furent inutiles, & Brennus lui-même les tournant en raillerie, jetta ſon épée & ſon baudrier dans le plat de la balance oppoſé à celui où étoit l'or, & toute la raiſon qu'il rendit de ſon iniquité, fut cet axiome brutal *væ victis*, malheur aux vaincus.

An de Rome. 363.

III. Les Romains capitulent. Iniquité de Brennus.

Pendant que l'on conteſtoit ſur l'injuſtice du poids, qui étoit évidente, Camille ſurvint avec un détachement choiſi de ſon armée, & arrêtant tout d'un coup la balance, il en retire l'or fierement, & dit, que c'étoit la coutume des Romains de repouſſer l'en-

IV. Camille ſurvient & annulle les conditions du traité.

nemi le fer à la main, & non d'en acheter la paix; que le fer donc & non l'or ſeroit leur libérateur; & qu'étant Dictateur il caſſoit de ſa propre autorité un traité que nul n'avoit droit de régler ſans ſon conſentement. L'accord rompu, on reprend les armes; on combat avec fureur. Les Gaulois ſoutinrent long-tems l'effort de leurs ennemis, que la rage tranſportoit. Ils plierent à la fin, prirent la fuite, & les Romains les pourſuivirent ſi loin & ſi vivement, qu'il n'en reſta que les morts ſur les terres de la République. Il y avoit ſept mois entiers que les Gaulois la ſaccageoient, quand cette heureuſe délivrance arriva. On ne pouvoit l'imputer qu'à Camille; il fut regardé comme un ſecond Romulus, il eut tous les honneurs du triomphe, & tous ceux que ſes ſervices paſſés & préſens méritoient.

An de Rome. 363.

V. Toute l'armée des Gaulois eſt défaite par Camille.

Les Tribuns du peuple n'avoient point perdu l'eſprit de faction qui leur étoit ordinaire, & ils demanderent encore que l'on tranſportât la moitié des citoyens à Veïes. C'étoit la perte de l'Etat, qu'une ſéparation de ſes forces. Le Sénat oppoſa aux Tribuns la dictature de Camille pour une année entiere; c'eſt-à-dire, ſix mois au-delà du tems accoutumé. Il dépendoit de lui de rejeter de ſa pleine autorité la demande des Tribuns; mais il aima mieux em-

An de Rome. 364.

An de Rome. 364.

ployer la raiſon & l'éloquence. Il repréſenta au peuple la honte qu'il y auroit d'abandonner un lieu conſacré par leurs ancêtres, par le culte qu'ils y rendoient aux Dieux depuis pluſieurs ſiecles, pour ſe tranſporter dans une ville conquiſe, qui n'étoit que l'eſclave de Rome. Ses remontrances perſuaderent, & perſonne ne voulut alors quitter Rome pour Veïes. Il profita de la diſpoſition où il avoit mis le peuple, & ſur le champ il fit travailler à rétablir la Ville, & ordonna que nul ne fût exempt de travail. Le nombre & la diligence des ouvriers réparerent promptement les ruines; mais on ne s'occupa point à embellir. On prit même des meſures ſi peu juſtes pour l'écoulement des eaux, qui auparavant ſe répandoient dans les aqueducs, qu'elles croupirent ſous les maiſons qui devinrent par-là très-mal ſaines.

An de Rome. 365.

VI. Tribuns militaires.

La dictature de Camille expirant, les Tribuns militaires reprirent encore la place des Conſuls, qu'ils perdirent bientôt par leurs fautes. Les Eques, les Volſques & les Hétruriens venoient de ſe liguer contre la République, & infeſtoient ſon territoire. On mit une armée en campagne, mais ſi mal conduite par les Tribuns, qu'elle ſe trouva enfermée ſans aucun moyen de ſe dégager. Cette nouvelle ayant été portée au Sénat, il nomma Camille Dictateur pour la troiſieme

sieme fois. Suivi de C. Servilius Ahala, son Lieutenant, il joint l'armée, la tire de son camp, met les Eques & les Hétruriens en fuite, & force, après soixante & dix ans de guerre continuelle, les Volsques à se soumettre aux Romains. Un troisieme triomphe honora la victoire du Dictateur. A trois ans de-là il est fait Tribun militaire, & très-à-propos. Les Volsques s'étoient révoltés, & s'étoient joints aux Herniques & aux Latins, qui depuis leur défaite près du lac Rhégille, (il y avoit plus de cent ans,) étoient en paix avec les Romains. Camille termina cette guerre par une bataille aussi heureuse que toutes les autres. Il conquit sur les Hétruriens deux places qu'ils avoient prises sur des Alliés de la République. On a dit ailleurs, que le peuple Romain étoit divisé en vingt-une Tribus. L'année d'après la derniere défaite des Latins, on en ajouta quatre autres à celles-là, sous les noms de Stellatine, Tormentine, Sabbatine, & Arnienne: ce qui forma vingt-cinq Tribus.

An de Rome 365. VII. Victoire de Camille.

An de Rome 368.

Les airs populaires joints à de grands talens sont dangereux & suspects dans les Républiques. On s'appercevoit depuis quelque tems que Manlius, ce fameux défenseur du Capitole, affectoit extraordinairement ces manieres; qu'il les soutenoit de libéralités qui excé-

An de Rome 369.

An de Rome. 369.

doient ſes facultés, & qu'en toutes rencontres il parloit avec mépris de la Nobleſſe. On conjectura de-là & de pluſieurs autres circonſtances, qu'il avoit des deſſeins contre le gouvernement. Il s'étoit fait un parti ſi puiſſant à Rome, qu'il ne falloit pas moins qu'un Dictateur pour l'étouffer avant qu'il éclatât. La révolte des Volſques, qui venoient encore de ſe ſoulever, détermina le Sénat à en faire un à la hâte. Le choix tomba ſur A. Cornelius Coſſus, qui fit T. Quinctius Capitolinus Commandant de la cavalerie. S'il eût entrepris de juger Manlius, avant que d'avoir réduit les rebelles, ils auroient eu trop de tems pour ſe fortifier. Il alla à eux, & remporta une victoire qui le fit juger digne du triomphe. A ſon retour de l'armée il cita Manlius à comparoître, & le fit arrêter auſſitôt. La conſternation fut générale parmi le peuple qui regardoit l'accuſé comme ſon appui. Il en prit le deuil qui ne ſe prenoit en général que dans les grandes calamités; & enfin à force d'intrigues & de mouvemens il procura la liberté de ſon protecteur, qui ſe contenta d'en jouir ſans rien entreprendre davantage durant le reſte de la dictature. Quand elle fut finie, Manlius réparut tel qu'il étoit auparavant, & même plus hardi à entreprendre. Le Sénat qui connoiſſoit la fermeté de Ca-

mille, encore Tribun militaire, ſe repoſoit ſur lui de la punition de Manlius, qui couroit à ſa perte. On lui ordonna de ſe repréſenter, & il comparut. Par haſard le lieu où il devoit être jugé, avoit une vue ſur le Capitole. Manlius comparant ſon état préſent avec ce jour glorieux où il ſauva Rome, ne put ſoutenir cet aſpect ſans s'attendrir, & même ſans verſer quelques larmes. Le peuple touché de ſon malheur murmuroit de ſa captivité, & ne parloit que de le délivrer. Camille prévint leur deſſein, & lorſqu'ils ne s'y attendoient point, il fit transférer le coupable au bois de Pételin, où ſon arrêt de mort lui fut prononcé. Son crime étoit de ceux que l'on puniſſoit par le ſupplice du roc Tarpéïen. On y ajouta une circonſtance odieuſe, c'eſt qu'on défendit par ce même arrêt à tous les Manlius de porter le prénom de Marcus.

An de Rome. 369.

An de Rome. 370.

VIII. Supplice de Manlius.

Les Volſques ne ſouffroient le joug des Romains que par force, & en attendant qu'ils puſſent s'en débarraſſer. Ils crurent, trois ans après l'exécution de Manlius, avoir rencontré le moment favorable. Mais Camille Tribun militaire pour la ſixieme fois, les déſabuſa. Il trouva d'abord les ennemis poſtés ſi avantageuſement, qu'il différa de les attaquer. Une incommodité lui étant ſurvenue, L. Furius ſon collégue

An de Rome. 373.

plus courageux que capable, prit ſur lui de les aller combattre malgré la ſituation de leur camp. Il apprit à ſes dépens que Camille avoit penſé plus ſagement que lui; il fut repouſſé avec perte, & l'armée ſe diſpoſoit à la fuite, ſi Camille averti du déſordre ne fût accouru. Il exhorte les ſoldats, leur fait reprendre leurs rangs, tous lui promettent de le ſuivre; il les ramene au combat, & remporte la victoire.

An de Rome. 373.

IX. Camille vient au ſecours des Romains battus, & remporte la victoire.

Les créances uſuraires des riches ſur les pauvres, qui continuoient à Rome, exciterent alors l'inquiétude ſi commune au peuple. Les Prénestins, habitans du Latium, qui n'attendoient avec leurs vaſſaux que ces conjonctures, toujours certaines chez les Romains en tems de paix, coururent juſqu'aux portes de Rome, après avoir enlevé dans les campagnes tout ce qui en faiſoit la richeſſe. La diviſion au-dedans & l'ennemi au-dehors étoient des maux incurables à tout autre qu'à un Dictateur. On ne pouvoit après Camille en choiſir un plus digne que Quinctius Cincinnatus, qui déclara A. Sempronius Atratinus Général de la cavalerie. Les agreſſeurs en cette guerre en éprouverent toute l'infortune. Battus en pleine campagne, ils ne défendirent pas mieux leurs villes que leur camp. Quinctius en prit huit d'aſſaut, toutes du reſſort de Prénestе,

An de Rome. 374.

qui se rendit elle-même. La statue de Jupiter Impérator, qu'il rapporta avec lui, fit honneur à son triomphe, & on la déposa depuis dans le Capitole. Il abdiqua la dictature le vingtieme jour après sa nomination.

An de Rome, 374.

Il sembloit que les Tribuns du peuple eussent fait serment de ne souffrir jamais que Rome restât tranquille. Toujours jaloux de la noblesse ils firent revivre l'ancienne querelle qu'ils avoient avec elle. L'occasion & le détail de ce dernier mouvement méritent d'être racontés. Fabius Ambustus un de ces tribuns vencit de marier deux de ses filles, l'une à un patricien & l'autre à un plébéïen. La derniere ne supportoit qu'avec chagrin que son mari fût d'un rang inférieur à son beau-frere, & en parla avec tant de chaleur à son pere, qu'il lui promit de ne rien négliger pour ôter l'inégalité dont elle se plaignoit. Le dessein étoit plus aisé à prendre qu'à exécuter. Il en délibéra long-tems avec Licinius Stolo celui de ses gendres qui y étoit davantage intéressé, & avec L. Sexius leur ami commun. Le résultat de leurs conférences fut d'introduire une nouvelle loi qui autorisât le peuple à avoir un Consul de son corps, ainsi que la noblesse en avoit un du sien. Pour être plus maître de la faire accepter, Ambustus se fit élire une seconde

An de Rome, 377.

X. Nouvelles dissentions à Rome.

fois Tribun, & Stolo avec lui. Tous deux enſemble travaillerent de concert à ce grand projet ſans en venir à bout. Ils allumerent la diſcorde, eſpérant qu'elle les conduiroit à leur fin; mais tout ce qu'elle produiſit en cinq ans de conteſtation ſur ce ſujet, fut qu'on ne créa durant tout ce tems-là que des Tribuns, & des Ediles, & pas un premier Magiſtrat. Ce genre de gouvernement ſubalterne donna lieu à une vraie monarchie, ſans pourtant en avoir le nom. Elle ne finit qu'en 382 par la nomination des Tribuns militaires; & ce fut encore avec ſi peu de contentement réciproque & de réunion entre les deux partis, qu'on ne put s'exempter de faire un Dictateur. Toutes les fois que Camille l'avoit été, il s'étoit fait un changement ſoudain dans la République. La même choſe n'arriva pas à cette derniere dictature, qui n'avoit pas eu l'approbation du peuple. Il ne laiſſa pas néanmoins de porter les eſprits à une ſorte d'accommodement : mais fâché d'un ſuccès imparfait, & irrité auſſi de ce que la multitude oſoit le menacer, il ſe démit d'une dignité qui n'étoit plus qu'onéreuſe. Après un Interregne, Publius Manlius devint ſon ſucceſſeur, & nomma Général de la cavalerie Licinius Stolo, le premier plébéïen qu'on eût honoré de cet emploi. Sa dépendance

An de Rome. 377.

An de Rome. 382.

An de Rome. 385.

nécessaire du Dictateur ne l'empêcha point de prendre un air d'autorité qui n'étoit pas ordinaire. Il eut même le crédit de faire donner un décret, par lequel personne ne pouvoit posséder plus de cinq cens acres de terre. Son but en cela étoit de nuire à la riche noblesse, mais sa malignité retomba sur lui-même : il fut puni en conséquence de cette loi ; le fond de ses biens excédant ce que la nouvelle constitution en permettoit. An de Rome, 385.

Le bruit d'une prochaine invasion des Gaulois qui s'avançoient le long des côtes de la mer Adriatique, devint un avantage pour l'Etat. La crainte d'un malheur semblable au premier suspendit toutes les haines, & le bien public fut l'unique objet des grands & du peuple. Nul ne s'exempta de la milice ; & les Prêtres, qu'un ministere pacifique avoit toujours éloignés des armes, furent obligés de les prendre. Rien n'étoit plus honorable aux Gaulois ; car ils avoient imprimé aux Romains une si grande terreur, qu'après qu'ils eurent été chassés, on fit un statut, qui déclaroit à tous les Pontifes & à tous les Prêtres ; qu'il n'y auroit point d'exception pour eux, toutes les fois que la République seroit menacée d'une irruption des Gaulois. Camille regardé dans les tems difficiles comme le génie tutélaire des Romains, An de Rome, 386.

An de Rome, 386.

fut incontinent appellé à la dictature, & Quinctius Cincinnatus fut nommé à la lieutenance générale de l'armée. Le premier avoit observé dans la guerre précédente contre les Gaulois, que leur arme principale étoit l'épée; mais qu'ils la manioient avec plus de force que d'adresse. Pour éviter des coups portés avec roideur, il fit faire à ses soldats des casques de fer, mais légers; & au lieu qu'auparavant ils ne portoient que de simples boucliers de bois, il voulut que ces boucliers fussent garnis d'un cercle de cuivre qui les mît à l'épreuve. Il leur enseigna de plus l'art de parer avec l'épée, & la maniere de soutenir avec moins de danger l'impétuosité de ces brusques combattans. Des précautions prises si à propos rendirent les Romains plus hardis, & leur préparerent la victoire que Camille remporta sur les Gaulois, proche l'Anio, aujourd'hui le Teveron, vingt-trois ans après leur premiere invasion. Le bonheur voulut que le Dictateur, revenant à Rome après leur défaite, surprît Velitres qui se trouva sur son passage.

XI. Camille défait encore les Gaulois.

Il trouva en arrivant à Rome, pour tout fruit de sa victoire, le peuple encore plus insolent que de coutume, & déterminé à vouloir un Consul plébéien. Le Sénat persévéroit dans ses premiers refus, & persuadé que l'autorité de Ca-

mille Dictateur mettroit la multitude à la raiſon, il lui ordonna de conſerver cette dignité. Mais la dictature trop fréquente avoit perdu de ce crédit qu'elle s'étoit concilié au commencement, par la ſingularité de la charge & du caractere. Le premier eſſai en fut fait ſur Camille. Pendant qu'il régloit les affaires publiques à ſon tribunal, un officier des Tribuns du peuple oſa lui commander de le ſuivre, pour marquer qu'il avoit le pouvoir de l'arrêter. Sa commiſſion étoit pourtant plus difficile qu'il ne penſoit. Ceux que leurs fonctions appelloient auprès du Dictateur s'oppoſerent à la violence du miniſtre des Tribuns, & voyant des plébéiens qui montoient ſur des bancs pour lui prêter main-forte, ils les renverſerent par terre avec colere, & les maltraiterent. L'injure ainſi repouſſée irrita le peuple, qui cria que l'on jetât Camille du tribunal en bas. Camille qui ſeul ſe poſſédoit dans cette émotion générale, après avoir délibéré avec les Sénateurs qui l'accompagnoient, paſſa dans la chambre, où le Sénat s'aſſembloit d'ordinaire. Les opinions y furent partagées, & ce partage tourna à l'avantage du peuple; car on arrêta à la pluralité des ſuffrages, qu'à l'avenir les Conſuls ſeroient pris du corps des plébéiens, comme de celui des patriciens, c'eſt-à-dire, qu'en mê-

An de Rome 386.

XII. Révolte du peuple contre le Dictateur Camille.

An de Rome 387.

XIII. Le Sénat accorde au peuple le droit d'avoir un Conſul plébéien; & les Tribuns militaires ſont abolis.

me tems, il y en auroit un de chaque ordre. L'on compte 143 ans depuis l'inſtitution du Conſulat, juſqu'à la publication de cette loi, & 24 ans depuis l'incendie de Rome, devenu une époque remarquable chez les Romains. Ce décret cauſa incontinent l'abolition des Tribuns militaires. Il y avoit 78 ans qu'ils étoient établis: mais comme leur magiſtrature avoit été pluſieurs fois interrompue, ils ne l'exercerent que 49 ans. Le peuple content ſe réconcilia ſincerement avec la nobleſſe, & d'un commun accord on penſa à l'accompliſſement du vœu de Camille, qui étoit de bâtir un temple à la Concorde.

An de Rome. 387.

XIV. Création d'un préteur: fonctions & prérogatives de cette charge.

Les patriciens ſouhaiterent alors qu'il leur fût permis de choiſir dans leur corps un Préteur pour exercer ſa juridiction dans la ville. Le peuple y conſentit ſans peine, par une eſpece de reconnoiſſance.

Ce n'étoit pas un nom inconnu à Rome que celui de Préteur, puiſque les Conſuls l'avoient porté d'abord. Il étoit dérivé de *prœire*. Ce magiſtrat eut dès ſon commencement une grande autorité à Rome. Dans l'abſence des Conſuls, il avoit le même pouvoir qu'eux au Sénat & dans les comices. Sa principale fonction étoit de rendre la juſtice dans la ville ou dans la campagne, quand ces premiers Magiſtrats n'y pouvoient

vaquer. Le civil & le criminel étoient indifféremment de ſon reſſort. Dans les cauſes purement civiles, il portoit la robe de pourpre ; mais quand elles devenoient capitales, & qu'il y alloit de la vie ou d'une punition corporelle, il devoit avoir une robe noire. Tite-Live conſidérant cette charge par rapport à l'honneur qu'elle s'attiroit, à l'étendue de ſa juridiction, & à ſa création par les auſpices, appelle celui à qui elle étoit conférée, le collégue des Conſuls. Il avoit les marques d'autorité communes avec eux, comme la robe prétexte, ou bordée de pourpre, la chaiſe d'ivoire & les ſix licteurs : mais la lance & l'épée que l'on poſoit auprès de lui au barreau, lui étoient particulieres. Il avoit des ſecrétaires, que l'on nommera ſi l'on veut des greffiers, pour enregiſtrer les édits, & d'autres officiers appellés *Accenſi*, à cauſe qu'ils convoquoient le peuple quand le Préteur l'ordonnoit. Durant un ſiecle, il n'y eut qu'un ſeul Préteur à la fois. On en créa depuis un ſecond en faveur des provinciaux & des étrangers ; & comme le premier s'appelloit *Prætor Urbanus* ou *Major*, on nommoit l'autre *Peregrinus* ou *Minor*. Les grandes conquêtes des Romains donnerent lieu de multiplier les Préteurs, & il y en avoit juſqu'à ſeize du tems d'Auguſte.

An de Rome 387.

An de Rome. 387.

On ſolennisa la réunion de la nobleſſe & du peuple en ajoutant aux trois féries ou fêtes Latines, une quatrieme, où les jeux ordinaires dans ces jours-là furent célébrés. Et parce que les Ediles qui y préſidoient, y avoient mal-à-propos épargé la dépenſe; les jeunes patriciens s'étant offerts de la faire plus décemment, le Sénat engagea le peuple à conſentir qu'il y eût chaque année deux Ediles patriciens, qui furent nommés Ediles curules, de la chaiſe curule ou d'ivoire. Leur origine poſtérieure de cent vingt-huit ans aux Ediles ordinaires, n'empêcha pas ces derniers de l'emporter ſur les premiers. En parlant du terme de curule, on a oublié une choſe qui retrouve ici ſa place, c'eſt qu'il vient de *currus*, chariot ſur lequel le Magiſtrat étoit porté aſſis dans ſa chaiſe, ou de *curvus* courbé, parce que les pieds de la chaiſe étoient courbés en dedans.

Quoique la fonction des Ediles curules ne fût pas différente de celles des autres, comme elle étoit relevée par la dignité de patricien, c'étoient eux qui préſidoient particulierement aux grands jeux, tels que les floraux, ceux du cirque, ceux de la grande Déeſſe, & ceux que l'on déſignoit par le nom de jeux Romains. Ils avoient auſſi l'inſpection de la tragédie & de la comédie. Souvent ils donnoient de ces ſpectacles à leurs

dépens, & examinoient même les pieces de théâtre avant qu'on les représentât. Et il paroît que tous les écrits qui voyoient la lumiere, étoient auſſi ſoumis à leur examen & à leur jugement. On ne doit pas négliger de dire que les Généraux d'armée au retour de leurs campagnes, rendoient compte aux Ediles curules des grains & des munitions enlevés à l'ennemi, comme des priſonniers de guerre au Préteur, & de l'argent monnoyé au Queſteur. An de Rome 387.

La joie que cauſoit à Rome la réconciliation de la nobleſſe & du ſecond ordre, fut auſſitôt troublée d'un ſentiment de crainte ſur la nouvelle qui s'y répandit, que les Gaulois, auparavant diſperſés dans la Pouille, ſe raſſembloient; & que les Herniques s'étoient révoltés en même tems. L'amour du bien public exigeoit que l'on courût auſſitôt aux armes, mais la répugnance du Sénat à voir le commandement de l'armée dans les mains d'un Conſul plébéien, fit différer la levée des légions. Heureuſement les bruits qui avoient couru ſe trouverent faux; car ſans cela la négligence du Sénat à ſe préparer à la guerre, lui pouvoit devenir funeſte. Je ne ſais ſi le peuple s'apperçut de cette fineſſe, & ſi les Tribuns par vengeance ou par ambition, ne demanderent point alors plutôt qu'ils n'auroient fait, que

l'on partageât également les honneurs entre les deux ordres de l'Etat; le dernier n'ayant qu'un Magiſtrat de ſon corps, pendant que l'autre en avoit trois dans les plus brillantes dignités, qui étoient le conſulat & l'édilité curule conférée à deux patriciens. Le Sénat, ou plus modeſte que de coutume, ou parce qu'il eſtimoit moins l'édilité que le conſulat, promit, que l'année ſuivante les deux Ediles ſeroient plébéïens, & qu'à l'avenir on les choiſiroit parmi la nobleſſe & le peuple indifféremment, ce qui fit un partage égal, & une réunion parfaite.

An de Rome. 387.

XV. Réglement pour l'édilité.

La tranquillité rétablie à Rome par le concordat, ſouffrit une cruelle altération par une peſte ſoudaine & violente qui fit périr un nombre infini de citoyens, & avec eux le grand Camille, que l'on nommoit à juſte titre le ſecond fondateur de Rome. On avoit eſpéré que le changement des ſaiſons arrêteroit la contagion; mais au lieu de diminuer, elle redoubloit tous les jours, & dura deux années de ſuite. Les Romains conclurent de la longueur du châtiment, que la colère de leurs Dieux étoit extraordinaire, & y chercherent auſſi un remede très-ſingulier, qui ſervit au moins à amuſer leur douleur. Car croyant que des jeux de théâtre pourroient calmer le courroux céleſte, ils envoyerent exprès

An de Rome. 388.

XVI. La peſte afflige Rome, & le grand Camille en meurt.

An de Rome. 389.

en Hétrurie y chercher des acteurs. Et comme en l'ancienne langue du pays un comédien s'appelloit *Hiſter*, de-là vint le nom d'Hiſtrion que donnerent les Romains à ceux de cette profeſſion. Leurs premieres repréſentations furent très-groſſieres, & dignes de ce tems-là. Elles commençoient par une danſe de village au ſon de la flûte; & à la ſuite de la danſe, venoit un jeune homme qui récitoit des vers rudes & ſans art, pleins de traits de raillerie qui tomboient tour à tour ſur les ſpectateurs, ſelon qu'ils ſe montroient plus ou moins ridicules. Cette eſpece de poëſie fut longtems connue ſous le nom de *Verſus Feſcennini*, de Feſcennium ville d'Hétrurie, où ſans doute elle avoit pris naiſſance. La premiere comédie fut jouée à Rome environ quarante ans après la mort de Sophocle & d'Euripide. Mais bien ou mal exécutée, elle ne diſſipa point la peſte, & ne détourna pas même un débordement du Tibre, qui devint un ſurcroît d'affliction. On recourut à des remedes plus efficaces, & on les chercha dans la tradition. D'anciens habitans dont la mémoire ſervit d'archives, ſe ſouvinrent qu'autrefois la peſte avoit ceſſé par un clou que le Dictateur avoit attaché. Cette idée fut goûtée du Sénat, qui créa ſur le champ L. Manlius ſurnommé Impérioſus, Dictateur, lequel

An de Rome, 389.

XVII. Origine de la comédie à Rome.

eût ſous lui L. Pinarius Natta. Manlius ſuivit de point en point ce qui s'étoit pratiqué, enfonça avec beaucoup de cérémonies un clou au côté droit du Temple de Jupiter Capitolin, qui en cet endroit regardoit le Temple de Minerve; & après cela, la dictature finit.

An de Rome. 389.

XVIII. Clou fixé dans la muraille du temple de Jupiter.

Un accident qui paſſa à Rome pour un prodige, & qui n'y cauſa pas de foibles alarmes, venant principalement après la peſte & le débordement des eaux, fut cette ouverture de terre qui parut tout d'un coup dans la place publique, & y forma un vaſte gouffre. On donnoit peu aux cauſes naturelles en ce tems-là, & tout s'interprétoit moralement. Marcus Curtius, jeune citoyen Romain, ſe fit un point de religion de croire que la volonté des Dieux étoit que l'on refermât l'abyme, en leur dévouant une créature humaine. Il s'y précipita ſolennellement tout armé, & paſſa pour avoir ſauvé ſa patrie par ce rare ſacrifice, la terre s'étant, dit-on, refermée preſque auſſitôt qu'elle eut reçu la victime.

An de Rome. 391.

XIX. M. Curtius ſe précipite dans un gouffre.

Rome étoit dans ſon tems de criſe: délivrée de trois maux, un quatrieme malheur ſurvient. Les Herniques lui déclarent la guerre; & le Conſul L. Genucius envoyé pour les combattre, perd tout enſemble & la bataille & la vie. On ne voulut confier qu'à un Dictateur le ſoin de venger l'affront fait aux armes

XX. Les Romains vaincus par les Herniques & enſuite vainqueurs.

Romaines, & ce Dictateur fut Appius Claudius Craſſus. Les hiſtoriens ne nous apprennent point le nom de celui qu'Appius nomma Général de la cavalerie. La victoire changea de parti ſous ce nouveau chef, Appius bâttit les Herniques par-tout où il les rencontra ; & ſi la qualité des vaincus le priva du grand triomphe, on lui accorda au moins l'ovation.

An de Rome 391.

Les Romains eurent bientôt après des ennemis plus redoutables à repouſſer. Les Gaulois raſſemblés en corps d'armée, ſe firent voir lorſqu'on ne s'y attendoit point, à trois milles de Rome, où ils répandirent une terreur preſque égale à celle qu'ils avoient autrefois cauſée. On ne balançoit pas dans ces occaſions à créer un Dictateur ; & T. Quinctius Pennus, honoré de cette charge, donna celle qui dépendoit de lui à Serv. Cornelius Maluginenſis. L'armée de la République eut peu de chemin à faire pour rencontrer celle qu'elle cherchoit. Comme elles étoient en préſence, un grand & fier Gaulois s'avança, & propoſa un combat ſingulier avec le plus vaillant des Romains. T. Manlius jeune homme d'un courage extraordinaire, s'offrit & tua le Gaulois, lui ôta une chaîne d'or qu'il avoit au cou, & la mit au ſien, d'où il eut le ſurnom de Torquatus, qui paſſa enſuite à ſes deſ-

An de Rome 392.

XXI. Combat ſingulier entre Manlius & un Gaulois.

cendans. L'audace de l'armée Romaine s'accrut par cette premiere victoire, & les Gaulois la jugeant un préſage de malheur, ſe retirerent dès que la nuit vint, & s'enfuirent ſur les terres des Tyburtins, peuple du Latium. Le Dictateur triompha à ſon retour à Rome, de même que s'il eût vaincu les Gaulois, tant leur approche ou leur éloignement intéreſſoit la République. Mais s'ils quitterent le territoire de Rome; ils ne le perdirent gueres de vue, & le ravagerent même pluſieurs fois, parce qu'ils s'arrêterent dans le Latium encore toute cette année-là, appuyant tantôt les Tyburtins, & tantôt les Herniques.

An de Rome. 393.

Servilius Ahala, nouveau Dictateur, ſoutenu de T. Quinctius Général de la cavalerie, ſe contenta de réprimer leurs courſes, pendant que le Conſul C. Petelius alloit contre les Herniques, qui payerent cherement leur témérité. Tant de guerres entre les Romains & les Latins, avoient produit une mutuelle eſtime de valeur chez les deux nations, & cette eſtime enfin amena la paix. Elle fut conclue l'an 395 de la fondation de Rome, & lui devint très-avantageuſe depuis, par les ſecours fréquens que ces derniers fournirent aux Romains, dans les guerres que l'ambition de ceux-ci leur fit entreprendre. Les Gaulois ceſſerent quelque tems leurs hoſtilités: mais

An de Rome. 395.

XXII. Union des Romains & des Latins.

comme ils étoient toujours sur les frontieres de la République, & qu'ils y amassoient toutes sortes de munitions qui ne convenoient qu'à quelque dessein dangereux, le Sénat se mit en devoir de les repousser ; car ce n'étoit pas la coutume de les aller attaquer : c'en étoit une de mettre un Dictateur à la tête de l'armée qu'on leur opposoit ; C. Sulpicius Peticus le fut, & il se donna pour Lieutenant M. Valerius Publicola. Il vainquit les Gaulois, après une vigoureuse résistance de leur part, qui leur coûta beaucoup de sang. An de Rome, 395. XXIII. Les Gaulois battus.

On a dit ailleurs, que le peuple Romain étoit en dernier lieu divisé en vingt-cinq Tribus. On y en ajouta deux nouvelles, sous les noms de Pomptine & de Publicienne ou Popilienne, l'année de la dictature de Peticus. Les Tarquiniens & les Falisques persévérant dans leur haine contre les Romains, exciterent les douze peuples d'Hétrurie à prendre comme eux les armes & à déclarer la guerre à la République. Le péril qui la menaçoit, requéroit un Dictateur ; & alors on vit pour la premiere fois, depuis cent quarante-trois ans que la dictature avoit commencé, cette suprême dignité conférée à un plébéien, nommé C. Martius Rutilus, qui par affectation choisit C. Plautius Proculus, son Lieutenant général, dans le corps An de Rome, 379.

dont il étoit lui-même. Rutilus eſſuya
An de Rome. 397. dans cet emploi des traverſes incroyables de la part de la nobleſſe : mais il réſiſta à tout ; car il défit les ennemis, & triompha en dépit des oppoſitions du Sénat. Il ne put toutefois empêcher, que les patriciens jaloux ne s'en vengeaſſent dans la nouvelle élection des Conſuls. Ils ne partagerent point le conſulat avec le peuple, contre ce qu'ils pratiquoient régulierement depuis dix ans.

Il reſſentit cet outrage comme il devoit, & trois années ne virent pas la fin
An de Rome. 401. d'une querelle recommencée ſi mal-à-propos. Quelques-unes des douze nations d'Hétrurie profiterent de ces mouvemens domeſtiques, & tomberent ſi rudement ſur les Romains, qu'ils ſe virent forcés à faire un Dictateur. Ils élurent T. Manlius Torquatus, qui donna le commandement de la cavalerie à Cornius Coſſus. Ces diſpoſitions à une guerre ſérieuſe effrayerent les agreſſeurs ; & à leur priere, on rétablit la paix qu'ils venoient de violer. Le peuple
An de Rome. 402. n'appréhendant plus rien au-dehors, exerça toute ſon animoſité au-dedans ; & le Sénat reconnoiſſant lui-même qu'il avoit tort, rendit aux plébéïens le droit de conſulat qu'il lui avoit cédé auparavant.

La plainte des uſures continuoit, parce que la cauſe ſubſiſtoit toujours. Le com-

mun peuple voyant ſon bien abſorbé par les intérêts énormes des emprunts qu'il avoit faits, preſſé de la néceſſité, menaçoit de ſe ſoulager lui-même. Afin de ne pas le laiſſer maître d'une affaire qui intéreſſoit tout l'Etat, on députa cinq perſonnes d'autorité pour en connoître; & ſur leur rapport on acquitta aux dépens du fiſc les dettes des familles que l'uſure avoit réduites à l'indigence, & qui ne ſe plaignoient en effet que parce que leur malheur n'étoit plus tolérable. Et comme le repos général ne dépendoit déſormais que de ce ſeul point, ce fut alors que Rome goûta enfin un calme qu'elle auroit ſagement fait de ſe procurer plutôt. Une fauſſe rumeur d'un grand armement des peuples de l'Hétrurie, auroit diminué la ſatisfaction générale des deux ordres de l'Etat, ſi Julius Julus créé Dictateur à cette occaſion, n'eût appris par une abdication très-prompte, que la peur étoit imaginaire. Il n'avoit pas cependant laiſſé de faire L. Emilius Mamertinus Général de la cavalerie. Les Conſuls reprenant leur pouvoir par la ceſſation de ſa dictature, terminerent les différens qui reſtoient encore à régler avec les Tarquiniens & les Faliſques, & conclurent une treve de quarante ans entr'eux & les Romains.

An de Rome. 402. XXIV. On acquitte aux dépens du Fiſc, toutes les dettes des particuliers.

La deſtinée de Rome étoit de ne ſe voir jamais ſans diſſention domeſtique. C. Marcius Rutilus plébéien avoit eu le

An de Rome. 403.

premier de ſon ordre l'honneur de la plus grande dignité de l'Etat; il voulut paſſer de celle-là, parce qu'elle finiſſoit trop tôt à ſon gré, à la charge de cenſeur. Le peuple l'y portoit de tout ſon pouvoir, & la nobleſſe s'y oppoſoit de même. Dans ce contraſte d'humeurs & de prétentions, elle obtint du Sénat de faire un Dictateur; & il lui donna M. Fabius Ambuſtus, qui étant patricien, auſſi bien que Q. Servilius Ahala Général de la cavalerie, employa toute l'autorité de ſa charge à conſerver celle de Cenſeur à la nobleſſe. Les plébéïens ne s'épouvanterent point d'une dignité alors purement abuſive; & continuant leurs intrigues avec encore plus de chaleur, il fallut que le Sénat pliât ſous leur volonté, & qu'après quatre-vingt-douze ans de diſpute inutile de la part du peuple, on lui accordât enfin en la perſonne de Marcius, le premier Cenſeur de ſon ordre.

XXV. La cenſure conférée à un plébéïen.

An de Rome. 404.

Avec plus de raiſon que l'année précédente, on fit à Rome un Dictateur l'an 404 de la fondation. Les Gaulois ne pouvoient vivre en repos, & ravageoient ſans ceſſe les frontieres des Romains. Les Conſuls fatigués des plaintes des habitans, allerent à leur ſecours, attaquerent les ennemis, & en furent victorieux. Mais un des Conſuls ayant été bleſſé à la bataille, & l'autre ſurpris

XXVI. Victoire remportée ſur les Gaulois.

d'une maladie qui le mettoit hors d'état d'agir, on penſa à en élire de nouveaux; & comme ce choix dépendoit des comices, qui ne devoient être convoqués que par des Conſuls ou par un Dictateur, on ſe réſolut d'en créér un pour cette convocation ſeule, ce qui étoit ſans exemple; & cet honneur paſſager accordé à L. Furius Camillus, rejaillit ſur P. Cornelius Scipio, qui en reçut le titre de Lieutenant général de la cavalerie. An de Rome 404.

La dictature finiſſant avec les comices, Camillus fut déclaré un des Conſuls; & bientôt il eut l'autorité de tous les deux, parce que ſon collégue étant mort, on ne lui en ſubſtitua point d'autre. Il remplit parfaitement l'opinion qu'on avoit de lui. Il mit en campagne une armée de troupes choiſies, & qui préſageoient ce qui alloit arriver. Il cherchoit les Gaulois, & les rencontra. Un d'entr'eux, remarquable par ſa taille extraordinaire & par la magnificence de ſes armes, demanda aux Romains s'ils avoient quelqu'un qui osât ſe battre contre lui. M. Valerius, jeune Tribun d'une légion, reçut le premier ce cartel, & ſe préſenta au Gaulois, qu'il tua après quelques coups portés de part & d'autre. Les hiſtoriens ont ajouté du merveilleux à ce combat; merveilleux ridicule & puérile, qui fait tort à la gloire de Va-

XXVII. Combat de M. Valerius avec un Gaulois.

lerius. Car ils racontent que durant que les deux athletes ſe diſputoient la victoire, un corbeau ſe plaça ſur le caſque de Valerius, & le défendit toujours de ſon bec & de ſes ailes; & que cette aventure ſinguliere fit donner au vainqueur le ſurnom de *Corvus*, & à ſes deſcendans celui de *Corvinus*. De cette action particuliere on vint à une générale, & les Gaulois perdirent la bataille. Camille au retour de l'armée, nomma en qualité de Conſul, un Dictateur pour tenir les comices, afin que l'on ſubrogeât quelqu'un en la place du Conſul qui étoit mort. T. Manlius Torquatus eut la dictature, & Cornelius Coſſus la lieutenance. La réputation que Valerius venoit de ſe faire, méritoit une diſpenſe d'âge; ainſi quoiqu'il n'eût que vingt-trois ans, on ne laiſſa pas de le déclarer Conſul, & de lui donner pour collégue Popilius Lœnas.

An de Rome. 404. XXVIII. Circonſtance du Corbeau.

XXIX. L'armée des Gaulois vaincue.

An de Rome. 405.

Aucune des puiſſances qui juſqu'alors avoient retardé, par une réſiſtance ſuivie mais malheureuſe, les ſuccès des Romains, n'oſant preſque plus éprouver une valeur ſi conſtamment ſoutenue de la fortune, & les troubles inteſtins étant appaiſés par un égal partage des dignités, on doit fixer à cette année le prémier période de la grandeur de Rome conſulaire. Sa gloire arrêtée près de cent-cinquante ans en-deçà des mers, commença

XXX. Premier période de la grandeur de Rome. Alliance avec Carthage.

commença à voler au-delà ; & les Carthaginois déjà ſi connus dans le monde, rechercherent alors ſon amitié, ſi l'on en croit Tite-Live, & traiterent d'une union entre les deux Républiques. Le Sénat, après avoir réglé cette alliance, tourna ſes vues contre la ville de *Satricum*, devenue comme la place d'armes des Antiates. Valerius Corvus, Conſul pour la ſeconde fois, la réduiſit en cendres. Plus Rome proſpéroit, & plus elle devenoit circonſpecte à ne point déchoir. Trois ans après le traité avec les Carthaginois, les Arunciens ligués ſecrétement avec un des ſix peuples du Latium, s'aviſerent de commettre des hoſtilités ſur les terres de la République. Elle avoit les moyens de s'en venger incontinent ; mais ſoupçonnant que les Latins pouvoient s'entendre avec les Arunciens, elle fit à cette occaſion un Dictateur, & ſon choix fut en faveur de L. Furius Camillus, comme celui de Camille pour Cn. Manlius Capitolinus, qu'il déclara ſon Lieutenant. Les ennemis, plus comparables à des voleurs de grand chemin qu'à des troupes réglées, ne tinrent point devant le Dictateur, qui content de les avoir diſſipés, congédia à l'inſtant ſes légions.

An de Rome. 407.

An de Rome. 408.

L'année d'après ſa dictature, on dédia à Rome, ſuivant le vœu qu'il en avoit fait, un temple à Juno Moneta

An de Rome. 409.

An de Rome. 409.

sur le mont Capitolin. Cette régularité dans les actes de religion, ne détourna pas les prodiges effrayans, ni les fâcheuses interprétations du vulgaire, toujours superstitieux. Il crut encore les Dieux irrités, & ce fut la matiere d'une nouvelle fête. Son institution demandoit un Dictateur : au moins on le crut ainsi ; car ce n'étoit pas l'usage. On nomma L. Valerius Publicola, qui fit à l'instant Q. Fabius Ambustus Général de la cavalerie, comme si l'on eût eu quelque grande guerre à soutenir. Comme les processions étoient fort à la mode chez les payens, le Dictateur en ordonna d'extraordinaires. Il voulut que non-seulement toutes les Tribus y assistassent en récitant des prieres solennelles, mais aussi tous les peuples limitrophes ; & que chaque Tribu à son tour fît ses supplications. Cette année fut encore remarquable par la punition des usuriers, dont le jugement fut renvoyé au peuple même, quoiqu'il fût leur partie.

On aura pu observer en lisant le récit de tant de guerres, que bien qu'elles n'ayent toutes été qu'entre la République de Rome & ses voisins, & la plupart défensives, elles n'ont pas laissé jusqu'ici de lui faire une étendue d'Etats deux fois aussi grande que sous le dernier de ses Rois. Elle donnoit des loix à tout le vieux Latium, à la meilleure

partie des cinq nations compriſes depuis ſous les noms de Volſques, d'Eques, de Rutules, d'Herniques, & d'Arunciens; & enfin à une portion de l'Hétrurie & du pays des Sabins. Telle étoit donc ſa puiſſance quand la guerre importante que nous allons décrire, s'alluma. Elle commença un an après la dictature de Valere, l'an du monde 3661, la premiere année de la centneuvieme Olimpiade, 410 ans depuis la fondation de Rome, 14 ans avant la ruine de l'Empire des Perſes & l'établiſſement de l'Empire de Macédoine par Alexandre le grand, & 342 avant la naiſſance du Sauveur du monde. An. de Rome. 409.

CHAPITRE VII.

Depuis la guerre des Romains contre les Samnites, juſqu'à celle de Pyrrhus Roi d'Epire.

(Eſpace de ſoixante-trois ans.)

An de Rome. 410. I. Quels étoient les Samnites.

LES Samnites étoient Sabins d'origine, & en avoient vraiſemblablement tiré leur nom. Ils occupoient une partie de ce qu'on appelle maintenant en Italie le Royaume de Naples, à l'orient de Rome, dont ils étoient éloignés de cent milles. Ils comptoient parmi leurs vaſſaux, les Picentins, les Veſtins, les Maruccins, les Frentans, les Pélignes, les Marſes & les Hirpins, tous peuples de ce même Royaume. Les Sidicins habitans de ce territoire furent l'occaſion de la guerre des Samnites & des Romains. Attaqués par un peuple auſſi belliqueux que les Samnites, ils avoient d'abord demandé du ſecours aux habitans de la Campanie leurs voiſins; mais jugeant par la vie efféminée & voluptueuſe, qu'il n'y avoit pas beaucoup à eſpérer de leur aſſiſtance, ils ſollicitèrent les Romains à les ſecourir. La juſtice plutôt que l'ambition engagea la République à leur accorder ce qu'ils demandoient. Car ce ne fut pas ſans bien

II. Origine de la guerre que les Romains leur déclarent.

de la répugnance que le Sénat ſe réſolut de rompre avec les Samnites, qui de tems immémorial étoient les alliés du peuple Romain ; & ſi le mépris qu'ils firent de ſon interceſſion dans cette conjoncture n'eût contribué à le déterminer, peut-être auroit-il pris une réſolution différente. An de Rome. 410.

Il ne falloit pas des forces médiocres contre des ennemis du caractere des Samnites, naturellement fiers & belliqueux. On fit à Rome deux corps d'armée, que commanderent les Conſuls M. Valerius Corvus & Cornelius Coſſus. L'un marcha vers Capoue, & l'autre vers le pays des Samnites. Valerius rencontrant leur armée dans la Campanie, lui livra la bataille, la gagna, & pilla le camp. Les Romains victorieux avouerent qu'ils n'avoient jamais eu d'action ſi vive que ce jour-là ; & ne pouvant aſſez admirer leur bonne fortune, ils voulurent ſavoir des Samnites, comment avec tant de valeur & d'ardeur de vaincre, ils s'étoient enfin réſolus à fuir. Cette demande faiſoit honneur aux vaincus ; ils répondirent dans le même ſens : « Qu'étant » enfin fatigués de la prodigieuſe réſiſ- » tance des Romains, ils avoient voulu » enviſager des hommes ſi fermes au » combat, & qu'ayant pour cela levé » les yeux, ils avoient vu ſortir des flam-

III. Les Samnites ſont battus.

» mes de ceux de leurs ennemis, &
An de Rome. 410. » qu'effrayés de ce prodige & de leurs
» regards terribles, ils n'avoient pu ré-
» ſiſter davantage. »

Cornelius collégue de Valere moins habile que lui, engagea inconſidérément ſes troupes dans des lieux ſi déſavantageux, qu'il auroit été infailliblement défait, s'il y eût été attaqué. Mais P. Decius Mus, Tribun d'une légion, s'étant apperçu de la faute du Conſul, lui donna le tems de ſe dégager, en ſe ſaiſiſſant d'une hauteur, d'où il tira ſi à propos & ſi juſte ſur les Samnites, qu'il les obligea à faire un mouvement qui changea tout leur ordre de bataille, & qui emporta un tems conſidérable. Le Conſul, plus habile à réparer ſa faute, qu'il n'avoit été à l'éviter, gagna cependant un autre terrain & eut le loiſir de s'y établir. Le Tribun étoit demeuré durant tout ce changement expoſé aux efforts des Samnites, qui ſe rendirent à la fin maîtres de la hauteur. Quand il vit que la réſiſtance y devenoit inutile, il perça à la tête de ſa légion, au travers des ennemis, & gagna encore le gros de l'armée dont il étoit devenu le conſervateur. Le Conſul ne perdit alors aucun moment, chargea, rompit les Samnites, & en fit un ſi grand carnage qu'il en demeura trente mille ſur le champ de bataille. Les Conſuls

IV. Bataille ſanglante où les Samnites ſont taillés en pieces.

victorieux triompherent, à la fin de la campagne, & le Tribun Decius reçut toutes les louanges dues à sa conduite & à sa valeur. An de Rome. 411.

Les peuples de la Campanie, connoissant leur foiblesse & la force des Samnites, ne se crurent point encore assez en sureté après deux victoires, & désirerent par précaution que les Romains laissassent quelques troupes en garnison à Capoue, & dans leurs autres places, durant l'hiver. Ils ne savoient pas ce qu'il y a toujours à craindre d'une garnison étrangere; mais ils ne furent pas long-tems à l'ignorer. Les soldats Romains charmés de la douceur du climat, & oubliant ce qui les y avoit conduits, & ce qui les y retenoit, formerent le barbare dessein d'en massacrer les habitans, & de s'y établir en leur place. Ils n'oserent pourtant l'exécuter, sans le communiquer aux troupes qui hivernoient, comme eux, en d'autres quartiers prochains; ce qui fit échouer l'entreprise, quoique ceux à qui elle avoit été communiquée, y eussent donné leur consentement. Mais les Commandans de ces troupes ayant appris ce qui se tramoit, changerent soudain les garnisons, & rompirent par ce seul mouvement un projet, dont le jour de l'exécution étoit déjà arrêté parmi les conjurés. Les coupables découverts

V. Insigne trahison des soldats Romains prévenue par les chefs, & punie par le Sénat.

craignirent le châtiment. Alors riſquant tout pour s'en exempter, ils ſe révoltent contre leurs chefs, ſe raſſemblent, font général malgré lui T. Quinctius, marchent vers Rome en corps, & font tout ce qu'auroient pu faire les Samnites victorieux.

An de Rome. 411.

Le Sénat irrité d'une ſi odieuſe perfidie, ne voulut pas, comme il avoit fait autrefois, les rappeller à leur devoir par des diſcours : déterminé à les forcer à l'obéiſſance, il nomma un Dictateur. M. Valerius Corvus, ſorti nouvellement du conſulat, fut jugé digne de l'être. Après avoir donné à L. Emilius Mamercinus la place inférieure à la ſienne, il eut bientôt mis ſur pied autant de légions qu'il en falloit, pour réduire les révoltés. Sa préſence & la ſupériorité de ſes forces firent rentrer les rebelles en eux-mêmes, & ils demanderent en grace l'abolition de leur crime. Le grand nombre des coupables cauſa l'impunité, & l'amniſtie générale termina la dictature.

L'hiver n'avoit pas permis aux Samnites de ſe prévaloir de la mutinerie des légions ; leur propre foibleſſe avoit auſſi contribué à leur inaction. La diligence des Romains à recommencer leurs hoſtilités, dès les premiers jours du printems, effraya leurs ennemis, qui devenus plus prudens, parce qu'ils

An de Rome. 412.

étoient devenus plus foibles, insinuerent des propositions de paix. On peut conclure de la facilité à les accepter, & du désistement du Sénat à secourir les Sidicins, qu'il ne fut pas fâché de voir la fin de la guerre.

An de Rome. 412. VI. Paix conclue avec les Samnites.

Les Samnites inférant des dispositions pacifiques des Romains victorieux, qu'ils obtiendroient d'eux encore d'autres articles, s'ils les proposoient, les prierent d'empêcher les Latins & ceux de la Campanie de fournir du secours aux Sidicins. Mais cette requête dans laquelle les Samnites n'appercevoient aucun inconvénient, en avoit deux très-grands à l'égard des Romains, qui ne vouloient ni montrer aux Samnites, que la République n'étoit pas en droit de commander à aucun de ces peuples; ni faire paroître à ceux du Latium ou de la Campanie, qu'elle prétendoit les dominer, en leur commandant avec empire. Le Sénat qui sentit ces deux difficultés, se flatta qu'en imitant les oracles par l'ambiguité d'une réponse équivoque, il se tireroit d'embarras: mais il se trompa. Les Latins & les peuples de la Campanie, comprirent quelles étoient ses vues: irrités de voir que tous les égards fussent pour les Samnites, ils renoncerent à une protection où la partialité leur sembloit évidente, & du mépris de la pro-

An de Rome. 412.

tection ils en vinrent à la révolte ; car on ne peut donner un autre nom à cette prétention que manifesterent alors les Latins de partager le consulat avec Rome, & même d'être admis dans le Sénat, dont ils vouloient composer la moitié ; ainsi souvent un raffinement excessif, & trop de jalousie dans l'autorité perdent ce qu'on auroit conservé avec de la modération.

An de Rome. 413. VII. La guerre déclarée aux Latins.

Manlius Torquatus, Consul pour la troisieme fois, & Decius Mus son collégue se préparerent à la guerre, dont on ne faisoit pas à Rome d'heureux pronostics. L'armée & les Généraux séparément, eurent même des songes assez fâcheux, suivant l'interprétation qu'on y donna ; mais au lieu d'être ébranlés de ces présages, les chefs n'en furent que plus déterminés à vaincre ou à mourir. Ils se jurerent mutuellement » que celui des deux qui après bien des » efforts croiroit l'issue du combat dou- » teuse, se dévoueroit dans ce moment, » afin d'avoir les Dieux propices, & » d'éloigner leur vengeance de dessus » l'armée, qui étoit plus utile à l'Etat, » que la vie d'un Consul. »

Joindre la prudence à un sentiment si héroïque, étoit faire tout servir à la victoire. Les peuples qu'on alloit combattre s'étoient instruits dans l'art militaire avec les Romains mêmes, &

avoient une discipline qui ne différoit gueres de la leur. Les Consuls faisant réflexion que tant d'égalité dans l'usage des armes ne souffroit pas qu'on donnât rien au hasard, défendirent sous peine de la vie aux officiers & aux soldats d'engager la moindre affaire avec les Latins sans un ordre positif ; de peur que la témérité d'un ou de plusieurs particuliers ne nuisît à un événement dont la valeur ne décide jamais seule. An de Rome 413.

Après toutes ces précautions la bataille se donna, & les Latins poussant extraordinairement le corps que commandoit Decius, le firent plier, avec espérance de le rompre. Decius qui se souvenoit de son vœu, ne douta point que ce ne fût le moment de l'accomplir, & se précipita alors si impétueusement parmi les ennemis, qu'il y rencontra bientôt la mort qu'il cherchoit, mais qu'il donna auparavant à bien d'autres. Ses soldats animés par son exemple, le suivent, & n'ayant pour but que de l'imiter, enfoncent à leur tour les Latins, & leur raviſſent enfin la victoire, lorsqu'ils s'en croyoient certains. Ce que fit Manlius pour l'honneur des loix militaires, après avoir recueilli le fruit du vœu de son collégue, n'est pas moins rare que la piété & le courage de Decius. On lui raconta que le jeune Manlius son fils passant avant la bataille à la tête de l'armée, suivi

VIII. Action héroïque de Decius.

de ſa légion, Metius chef des Tuſculans l'avoit provoqué au combat d'homme à homme, & que le jeune homme acceptant le défi, avoit tué l'officier. Manlius n'auroit pas été inſenſible dans un autre tems à la gloire que venoit d'acquérir ſon fils, & apparemment il l'auroit voulu ignorer : mais ſachant qu'il avoit déſobéi à l'ordonnance des Conſuls, il préféra l'amour de l'ordre à la vie de ce fils, & le condamna à la perdre. Un arrêt ſi cruel, mais très-utile, coûta bien des larmes à celui qui le rendoit ; & ſi en cette rencontre les loix triompherent de la tendreſſe paternelle, elles n'en étoufferent pas les ſentimens. L'armée & le public en général exprimerent l'horreur qu'ils en avoient, en donnant depuis le nom de *Manliana dicta*, à tous les arrêts d'une juſtice trop exacte & trop ſévere. Si Manlius après un tel ſacrifice, eût refuſé le triomphe, il auroit accordé ce qu'il devoit à la patrie avec ce qu'il devoit à la bienſéance, mais il l'accepta ; ce qui fit naître une grande diverſité de ſentimens. Les vieux Sénateurs reſpectant en ſa cruauté ſon attachement au bien public, allerent, ſelon l'uſage, au-devant de lui. Les jeunes mépriſerent ce devoir, & ne voulurent point ſe prêter à une cérémonie injurieuſe aux manes d'un fils de Manlius.

An de Rome. 413.

IX. Manlius fait mourir ſon fils.

La défaite des Latins & la paix accordée à leurs prieres, ſous des conditions qui ne furent pas les mêmes pour tous, n'ôterent point l'envie aux habitans d'Antium, de meſurer encore une fois leurs armes avec les Romains. La maladie de Manlius, reſté ſeul Conſul, fut cauſe que l'on fit un Dictateur pour commander l'armée. L. Papirius Craſſus fut élevé à cette dignité, & un autre L. Papirius Curſor fut choiſi pour général de la cavalerie. Mais la campagne ne leur fournit pas de quoi ſe ſignaler, parce que les Antiates n'y eurent point d'armée. Faute d'y trouver des ennemis, le Dictateur alla prendre des quartiers chez eux, & y ſubſiſta quelques mois à leurs dépens : c'eſt à quoi ſe réduiſit cette expédition. An de Rome, 13.

Tiberius Emilius Mamercinus & Q. Publilius Philo, ſucceſſeurs de Manlius au conſulat, ſe virent contraints de recommencer la guerre avec les Latins, au ſujet de quelques terres de leur dépendance, réunies au domaine de la République, qui acquéroit toujours ſur l'ennemi, quand il étoit agreſſeur. Elle étoit ſi accoutumée à les vaincre, qu'il ne faut pas s'étonner de la nouvelle victoire que les Conſuls remporterent encore ſur ces peuples. Publilius, qui mérita une bonne partie de la gloire de cette journée, admit enſuite à l'alliance An de Rome, 414. X.

La guerre recommence avec les Latins, qui ſont vaincus.

An de Rome. 414.

des Romains pluſieurs des villes de Latins, qui avoient été plus maltraitées que les autres dans la guerre précédente, par la confiſcation & le démembrement d'une portion de leur territoire. Pour Emilius, il alla avec l'armée faire le ſiége de Pedum, que le ſecours de diverſes villes mit en état de ſe défendre, au-delà de ce qu'avoient eſpéré les Romains. Ce n'eſt pas que dans toutes les ſorties, ou dans les partis qu'on détachoit, Emilius n'eût de perpétuels avantages; mais comme ils n'étoient pas déciſifs, le ſiége fut long, & le Conſul y contribua lui-même par une avidité de gloire mal placée. Apprenant que ſon collégue à la fin de ſa campagne avoit obtenu le triomphe, il ne put réſiſter à un ſentiment de jalouſie. Et afin de jouir du même honneur auſſitôt que lui, il quitta bruſquement l'armée & vint à Rome. Ce contre-tems oppoſé à toutes les regles de la ſageſſe, méritoit qu'on fît un exemple de cet ambitieux Conſul; mais le Sénat qui ne vouloit pas dégrader un patricien, en lui refuſant ce qu'il venoit d'accorder à un plébéien, ni auſſi paroître récompenſer le mépris de la diſcipline militaire, remit juſqu'après la priſe ou la capitulation de la ville le triomphe demandé. Ce ſimple délai étoit une grace à en bien juger : mais Emilius ne le

XI. Jalouſie du Conſul Emilius.

crut pas ; & n'écoutant que ſon reſſentiment, il ſe lia avec les Tribuns du peuple, à la ſollicitation de Publilius, qui lui promit plus qu'il ne vouloit tenir. Le Sénat pour les punir tous deux, les priva du conſulat, en leur ordonnant de faire un Dictateur ; car c'étoit le ſeul droit qu'il eût ſur les Conſuls. An de Rome. 414.

La nomination appartenoit à Emilius, parce qu'il étoit dans le mois où l'on portoit le faiſceaux devant lui ; & il ſurprit également tout le monde, en conférant la dictature à Publilius Philo ſon collégue, de famille plébéïenne, qui déclara Junius Brutus général de la cavalerie. La nobleſſe n'avoit rien de bon à attendre d'un Magiſtrat ſuprême, qui devoit ſon élévation à des paſſions auſſi tyranniques que le dépit & la jalouſie. L'expérience lui apprit bientôt plus certainement ce qu'elle en devoit croire. En effet, que pouvoit-on faire qui lui fût plus préjudiciable, que la publication de ces loix, par où le Dictateur commença l'exercice de ſa charge ? La premiere étoit, » Que tout plé-» biſcite aſſujettiroit indifféremment le » patricien & le plébéïen. La ſeconde, » Que les ordonnances des comices aſ-» ſemblées en centuries, recevroient » leur derniere confirmation du peuple, » quand elles auroient été une fois ad-» miſes & agréées du Sénat. » Et la

troiſieme, « Que la cenſure ſeroit par-
An de Rome, 414. » tagée entre la nobleſſe & le peuple,
» qui par l'inſtitution la devoit poſſé-
» der ſeul. » Ainſi la malignité de deux hommes aviliſſoit au-dedans la majeſté de l'Etat, qu'ils relevoient d'ailleurs eux-mêmes au-dehors par une grande réputation de valeur.

An de Rome. 415. Le conſulat d'Emilius & de Publilius étant fini, ſans que le premier eût ſatisfait à la condition dont dépendoit ſon triomphe, cet honneur paſſa à leurs ſucceſſeurs, après la priſe de Pedum, emportée d'aſſaut ſous les Conſuls L. Furius Camillus, & C. Mœnius. Cette conquête ſuffiſoit pour le mériter : mais ces Conſuls l'ayant étendue encore plus loin en ſoumettant cette même année d'autres villes à l'obéiſſance des Romains, on n'eſtima pas que cet unique honneur égalât leurs exploits, & on y ajouta l'érection de leurs ſtatues équeſtres qui furent placées dans le *Forum* : récompenſe précieuſe en ce tems-là, où le véritable mérite ſe contentoit d'être honoré.

On a déjà inſinué que les conditions de paix impoſées aux villes des Latins après leur derniere défaite, avoient été différentes ſelon la maniere dont elles s'étoient comportées à l'égard de la République, & que l'on avoit traité avec beaucoup de rigueur celles qui avoient

été réputés chefs de faction. Antium qui avoit toujours fait paroître, que l'obéiſſance lui coûtoit plus qu'aux autres, paya bien cher ce généreux amour de ſa liberté. Maîtriſée par une colonie qui lui fut envoyée, on lui défendit tout commerce maritime, & il ne lui reſta de priviléges que ceux de la colonie, & l'opinion d'être incorporée avec elle. Riche en vaiſſeaux longs (eſpece de galere) on ne lui en laiſſa aucun, ayant tous été conduits à Rome, ou brûlés; & pour perpétuer le châtiment, on réſerva de ces derniers la partie appellée *Roſtrum*, garnie d'ordinaire de fer ou de cuivre, & qui eſt ce que nous nommons, l'éperon de la galere, & on en conſtruiſit une tribune dans la place publique, de deſſus laquelle les orateurs prononcerent depuis leurs harangues, & qui fut appellée *Roſtra* à cauſe de la matiere employée à cet édifice.

An de Rome. 415. XII. Châtiment de la ville d'Antium.

Sous le conſulat de C. Sulpicius Longus & de P. Ælius Pœtus, arriva le tragique ſcandale de la Veſtale Minutia, brûlée vive à Rome, comme coupable d'impureté, dans un champ qui porta depuis le nom de ſcélérat ou d'exécrable, par rapport au crime qui avoit cauſé le ſupplice, crime qu'on appelloit inceſte. C'étoit le terme dont on exprimoit en général l'incontinence des Veſtales. Cette même année Quintus Pu-

An de Rome. 416. XIII. Supplice d'une Veſtale.

blilius Philo, honoré ſucceſſivement des dignités de Conſul & de Dictateur, ſe vit enſuite élevé à la préture, qui depuis vingt-neuf ans qu'elle étoit établie, n'avoit été exercée que par des patriciens ; & ce qui eſt remarquable, le Sénat n'en témoigna aucun déplaiſir, ſe faiſant ſans doute une habitude du ſentiment de ſon impuiſſance.

An de Rome. 416.

Les Romains depuis leur derniere guerre contre les Latins, n'en avoient plus avec aucun peuple, quand celle des Arunciens & des Sidicins commença. Les Arunciens s'étoient donnés à la République il y avoit déjà du tems, de ſorte qu'il y alloit de ſon devoir de les aſſiſter, & c'étoit auſſi l'intention du Sénat ; mais abandonnés à eux-mêmes par la nonchalance des Conſuls, ils furent vaincus & traités ſi rigoureuſement de leurs ennemis, qu'ils ſe virent réduits à quitter leur ancienne demeure, & à s'aller établir à Sueſſa, nommée dans la ſuite Arunca. Les Sindicins orgueilleux de ce ſuccès firent l'année ſuivante une ligue avec quelques villes voiſines, & ſurtout avec les habitans de Cales, maintenant Calvi en Umbrie, & revinrent attaquer les Arunciens, dans l'eſpérance de les ſubjuguer ſans retour. Et cela ſeroit ſans doute arrivé, ſi Valerius Corvus, un des grands généraux de ſon tems, & Conſul pour la

XIV. Guerre avec les Sidicins.

An de Rome. 417.

quatrieme fois, n'eût appris aux Sidicins & leurs alliés par une victoire complete, combien la protection des Romains étoit puiſſante & redoutable. Cales en fit une triſte expérience ; car aſſiégée & priſe, les Conſuls de l'année ſuivante y envoyerent une colonie de deux mille cinq cens hommes, qui changerent bien la deſtinée de ſes imprudens citoyens. An de Rome. 417.

Les triomphes étoient devenus ſi communs à Rome, qu'il eſt preſque inutile de dire que Corvus obtint celui qu'il méritoit. Il eſt plus à propos de remarquer que ſous ſon conſulat il y eut un Dictateur, ſans autre néceſſité que celle d'obéir à l'uſage qui s'étoit introduit de ne pouvoir aſſembler les comices, ni faire une nouvelle élection des Conſuls, en l'abſence de ceux qui l'étoient, qu'en créant le Magiſtrat ſupérieur à tous les autres. L. Emilius Mamercinus fut élu à cette fin, & Q. Publilius Philo, que la fortune ne ceſſoit point de favoriſer, fut nommé général de la cavalerie. Au reſte, on ne doit point s'étonner que je n'aye fait aucune mention des Dictateurs des années 414 & 416. Promus à cette dignité, contre les regles & inutilement, à quoi bon ces perſonnages muets & oiſifs ſur la ſcene ? Je me contente d'indiquer Emilius pour le trente-cinquieme.

An de Rome. 421.

La terreur du nom Gaulois ne s'effaçoit point de l'eſprit des Romains, malgré la puiſſance de la République. L'an 421, ils n'héſiterent point à créer M. Papirius Craſſus Dictateur, & Valerius Publicola Lieutenant de la cavalerie, au ſimple bruit d'un mouvement chez cette redoutable nation, qui ne penſoit à rien du tout de ce que publioit la renommée. Papirius ſoulagé de la crainte de ſes ennemis imaginaires, ſignala ſa dictature par l'addition des Tribus Métiane & Scaptienne aux vingt-ſept premieres; ce qui forma le nombre de vingt-neuf Tribus. La multiplication des ſujets de la République exigeoit d'elle cette augmentation. Elle accorda en même tems aux habitans d'Acerra, le droit de bourgeoiſie, mais non pas celui de ſuffrage dans les comices; car elle ſavoit mettre des bornes à ſes faveurs. L'Edit de cette reſtriction porte le nom de Papirius, mais de Papirius étant Préteur.

An de Rome. 422.

XV. Dames Romaines empoiſonneuſes.

La réputation des Dames Romaines, qui s'étoient autrefois diſtinguées par l'amour de la vertu & de la patrie, ſe démentit étrangement l'an 422 de la fondation de Rome. Cent ſoixante & dix ſe mêlant de faire le métier d'empoiſonneuſes, & de réduire cet art en préceptes, furent tout à la fois accuſées, convaincues & punies.

Un crime dont tant de gens étoient complices, devenoit une eſpece de maladie épidémique, qui menaçoit tout l'Etat. On recourut au remede qu'on avoit employé pour la peſte : & l'on nomma exprès un Dictateur qui alla en cérémonie attacher le clou au temple de Jupiter. Cn. Quintilius s'acquitta de cette commiſſion avec L. Valerius Potius, qu'il fit ſon lieutenant. An de Rome 423. 424.

Les deux années ſuivantes furent employées à la guerre contre les Privernates, qui à la ſollicitation de Vitruvius Vaccus, homme diſtingué chez les Arunciens, avoient commencé les hoſtilités. La premiere campagne s'ouvrit, & finit par une bataille que gagnerent les Romains ; & à la ſeconde, Vitruvius tomba vif entre leurs mains, & Privernum, maintenant Piperno, ſe rendit. L'auteur de cette guerre & les principaux chefs de la nation payerent de leur tête la faute qu'ils avoient faite. Le reſte des habitans, que les vainqueurs épargnerent, eut le ſort ordinaire à ceux qui ſe ſoumettoient. (Un fait auſſi peu conſidérable eſt contemporain à une des plus ſingulieres époques de l'hiſtoire univerſelle ; je parle de l'année qu'Alexandre renverſa l'Empire des Perſes, & fonda celui des Macédoniens : ce fut la ſoixante & unieme depuis l'incendie de Rome par les Gaulois.) L'e-

XVI. Guerre avec les Privernates, qui ſont vaincus.

An de Rome. 425.

xemple des Privernates auroit dû apprendre aux habitans de Palépolis dans la Campanie, qu'il eſt dangereux d'inſulter un peuple accoutumé à vaincre ; mais la témérité ne ſe regle point ſur les exemples. Agreſſeurs à l'inſtigation des Samnites, qui leur repréſentoient les grands ravages que la peſte cauſoit à Rome, ils firent eux-mêmes ſur les terres de la République, tous ceux qu'un ennemi inſolent peut commettre. Elle avoit alors la guerre avec Fregelles. Toute affligée qu'elle étoit de la contagion, ſes généraux marcherent aux Palépoliens protégés des Samnites & des Tarentins, comme ſi l'Etat n'eût point eu à partager ſes ſoins. La fortune fut d'intelligence avec la juſtice ; Rome prit la ville de Palépolis, ſituée préciſément où eſt aujourd'hui la ville de Naples : trois autres villes de la domination des Samnites, furent auſſi forcées de ſe rendre. Les diſgraces arrivées à ces deux peuples en particulier, n'ôterent point le courage aux Tarentins leurs alliés, qui ſeuls ſoutinrent la guerre, en attendant qu'ils y engageaſſent de nouveau les Samnites, ou nombre de Palépoliens, attachés à leur ancienne liberté, & les Veſtins avec eux.

XVII. Guerre avec Fregelles & Palépolis.

An de Rome. 427.

XVIII. Priſe de Palépolis, aujourd'hui Naples.

Pendant que ces quatre peuples ſe réuniſſoient ainſi contre Rome ; l'uſure qui y exerçoit toujours ſon empire y excita

alors une grande émotion. Un jeune homme nommé C. Publilius, pénétré de douleur de voir ſon pere accablé & tourmenté au ſujet de ſes dettes, par L. Papirius inſigne uſurier & le plus impitoyable de tous, ſe fit eſclave de celui-ci, afin de délivrer ſon pere de la perſécution. Le fils étoit jeune & beau, & Papirius impudique. Les graces naturelles de l'eſclave allument un indigne amour dans le cœur de l'uſurier; Publilius preſſé de répondre à ſa paſſion le refuſe. Papirius rebuté s'en venge, & le fait fouetter inhumainement. Publilius ſe préſente au peuple, tout déchiré de coups, & lui expoſe les deux cauſes de ſa douleur. Il s'attire la compaſſion de ceux qui le voyent, & peu de jours après on publie deux loix, dont l'une défendoit de retenir eſclave celui qui auroit été puni de cette maniere, lorſque ce n'étoit point pour des actions honteuſes; & l'autre ordonnoit que le ſeuls biens du débiteur, & non ſa perſonne, ſeroient engagés à l'avenir au créancier, de quelque nature que fût la dette. C'eſt ainſi qu'un malheur particulier produiſit un bonheur général: car en conſéquence de ces loix on ouvrit les priſons à tous ceux que l'uſure y détenoit; ce qui calma le peuple, que l'avantage de ces nouvelles ordonnances concernoit particuliérement.

An de Rome. 428. XIX. Effet de l'uſure à Rome.

An de Rome, 428.

Pendant que l'on faiſoit à Rome ces ſages réglemens, les Conſuls marchoient ſéparément aux ennemis. Junius Brutus Scéva que l'on oppoſa aux Veſtins, les battit, & prit enſuite deux de leurs villes. L. Furius Camillus ſon collégue étant tombé malade près de Samnium, ne voulut pas dans l'incertitude de ſa guériſon, laiſſer ſon armée ſans chef, & créa Dictateur L. Papirius Curſor, général d'une grande réputation, qui nomma Q. Fabius Maximus Rullianus général de la cavalerie. Le Dictateur ſavoit ce qu'il devoit à l'uſage & à la religion, de ſorte qu'avant toutes choſes il voulut aller renouveller ſes auſpices à Rome. L'armée étoit toujours campée à la vue des Samnites, qui ſe tenoient ſur la défenſive. Il prévit qu'en ſon abſence, ils chercheroient à combattre, & par précaution il défendit à ſon lieutenant de ſortir de ſes retranchemens, quelque occaſion que lui en donnaſſent les ennemis. Il partit donc, dans la confiance qu'il ſeroit obéi; mais il ne le fut pas. Fabius voit jour à vaincre, il ſort de ſes lignes, attaque les Samnites, & en fait un grand carnage. Papirius de retour ne trouve que le vainqueur & point d'ennemis; il veut punir celui qui a tranſgreſſé ſes ordres, & prétend que la mort eſt due à ſa déſobéiſſance. L'armée s'oppoſe à la condamnation de Fabius,

XX. Guerre contre les Veſtins & contre les Samnites : les Veſtins ſont battus.

XXI. Les Samnites ſont défaits par Fabius, qui les attaque ſans en avoir reçu l'ordre du Dictateur.

bius & le Dictateur dénué d'autorité cede à la force, ſans changer de ſentiment. Il ſe plaignit au Sénat d'un exemple auſſi dangereux; mais le Sénat & les Tribuns du peuple blâmerent une ſévérité trop ſemblable à l'ingratitude, & déclarerent louable l'action de l'accuſé. La chaleur que le Dictateur témoigna en cette rencontre, aliéna de lui l'affection des ſoldats, & peu s'en fallut qu'ils ne contribuaſſent à la perte d'une bataille qu'il donna bientôt après. Le danger où il ſe vit alors, l'obligea à relâcher de ſa dureté dans le ſervice; & les légions qui l'eſtimoient d'ailleurs, remarquant ce changement de conduite, conçurent une nouvelle affection pour lui. Cette victoire ſur lui-même lui en procura une prompte ſur les Samnites, dont il déſola enſuite le pays, & qu'il força à demander la paix. An de Rome. 428.

Leur procédé, après l'avoir obtenue, fut une preuve qu'ils en étoient indignes, ne s'étant occupés durant ce tems-là qu'à chercher l'occaſion de la pouvoir violer. Le Sénat inſtruit des forces qu'ils avoient raſſemblées, ne jugea devoir confier les ſiennes qu'à un Dictateur, qui fut A. Cornelius Arvina, ſous lequel M. Fabius Ambuſtus fit la fonction de général de la cavalerie. Jamais les Samnites, depuis le commencement de leurs guerres avec les Romains, ne com- An de Rome. 431.

battirent ſi vaillamment que contre ce Dictateur, & ne ſouffrirent un plus crúel échec. Le détail n'en ſerviroit à rien ; il ſuffit de dire qu'épuiſés de courage, même de vertu, ils envoyerent à Rome, de leur propre mouvement, & dans la ſeule vue de mériter leur grace, le butin qu'ils avoient fait en d'autres tems, tous les priſonniers, & même juſqu'au corps mort de leur général qui s'étoit tué de déſeſpoir, craignant la vengeance du vainqueur & des vaincus.

An de Rome. 431.

XXII. Les Samnites ſont encore battus, & ſe ſoumettent aux vainqueurs.

XXIII. Les Romains refuſent d'accorder la paix aux Samnites.

Le Sénat reçut volontiers les captifs, accepta une partie des effets qu'on lui rapportoit, & mépriſa le reſte. La paix qu'on lui demandoit fut une des choſes refuſées, & la cauſe d'une ignominie que toutes les victoires des Romains n'ont jamais pu effacer. Pontius, perſonnage de la plus haute conſidération chez les Samnites, leur ayant fait voir les conſéquences de cet affront, remet ſur pié un petit nombre de troupes, avec leſquelles il s'avance juſqu'à Caudium, qui n'eſt qu'un village aujourd'hui nommé Arpaia, entre Capoue & Benevent. Etant là il déguiſe dix de ſes ſoldats en bergers, avec ordre d'aller à Calacia, où les deux Conſuls campoient, & de dire, en cas qu'on les prît & qu'on les interrogeât, que Lucerie dans la Pouille étoit aſſiégée par les Samnites, & réduite à la derniere extrémité. Tout ſe paſſa

An de Rome. 432.

XXIV. Les Romains ſont punis de leur orgueil par un ſtratageme des Samnites.

comme il l'avoit prévu ; les Conſuls crurent les prétendus bergers ; & de peur que les Apuliens négligés ne ſe joigniſſent aux Samnites, ils réſolurent de ſecourir une place, qui étoit plus en ſureté qu'eux. An de Rome. 432.

Il n'y avoit que deux chemins pour aller à Lucerie. L'un étoit large & commode, mais plus long ; au lieu que l'autre, moins détourné & plus court, formoit un défilé étroit, & commandé de toutes parts. Les Conſuls choiſirent ce dernier chemin, afin d'arriver plutôt devant la ville. S'étant engagés dans le défilé, dont les Samnites occuperent auſſitôt les deux gorges, ils ſe trouverent enfermés, ſans avoir aucune iſſue, & demeurerent à la merci de l'ennemi. Les Samnites voyant que les Romains ne leur pouvoient échapper, envoyerent d'abord conſulter Herennius Pontius pere de leur général, ſur la maniere de ſe conduire dans cette heureuſe conjoncture. La queſtion étoit embarraſſante, & deux courriers conſécutifs apporterent deux différentes réponſes du vieillard. La premiere étoit de vaincre le Sénat par généroſité, en renvoyant l'armée & ſes chefs ſans leur faire aucun mal ; & la ſeconde, de paſſer tout au fil de l'épée. Il mandoit par le dernier courrier, qu'il n'y avoit que ces deux voies à prendre ; que la premiere leur

XXV. Fourches Gaudines.

An de Rome. 431.

mériteroit l'amitié d'un peuple puiſſant ; & que l'autre affoibliroit pour long-tems cette nation formidable ; qu'il s'agiſſoit en un mot ou de gagner les Romains ou de les abattre. Les Samnites mal inſpirés ne ſuivirent aucun des deux partis que leur propoſoit le ſage Herennius, & traiterent avec les Conſuls aux conditions ſuivantes : 1°. Que l'armée Romaine ſe retireroit par le même endroit par où elle étoit entrée dans le défilé, mais ſans armes & ſans autres habits que leurs robes de deſſous, (c'eſt-à-re, en chemiſes, ou peu s'en faut,) & qu'auparavant elle paſſeroit ſous le joug, en ſigne de ſervitude. 2°. Qu'elle abandonneroit incontinent tout ce qu'elle occupoit du territoire de Samnium, & qu'elle rappelleroit toutes ſes colonies. 3°. Que de part & d'autre on vivroit à l'avenir, dans une confédération égale & reſpective. Après cette honteuſe & pitoyable capitulation, les Conſuls gagnerent Capoue, & vinrent de-là à Rome. L'indignation d'y voir les légions nues & ſans armes, fut le premier mouvement du Sénat & du peuple. La fureur prit enſuite la place de l'indignation, & on ne parla que de vengeance. Les Conſuls eux-mêmes touchés d'un ſentiment de honte, ne voulurent plus paroître en public, ni exercer aucune fonction.

XXVI. Humiliation des Romains.

Un Dictateur deſtiné à convoquer les comices pour une nouvelle élection ſupplée à leur défaut. On nomma d'abord Q. Fabius Ambuſtus, qui choiſit P. Ælius Petus pour commandant de la cavalerie ; mais l'élection de Fabius ayant été trouvée défectueuſe, on lui ſubſtitua M. Emilius Papus qui donna à Valerius Flaccus la charge dépendante de la dictature. Mais cette grande dignité ſi ſouvent ſalutaire à l'Etat, n'apporta aucun remede à ſes maux. On ne put convenir d'une élection de Conſuls, & l'on s'en tint à un interregne, pendant lequel Rome vit ſes ſujets expoſés aux outrages continuels des vainqueurs, qui reſpectent rarement la foi d'un traité ignominieux. A la fin l'interregne ceſſa pourtant, & on élut pour Conſuls, L. Papirius Curſor & Q. Publius Philo. Pendant que le Sénat étoit aſſemblé à leur occaſion, Poſthumius un des Conſuls vaincus à Caudium, offrit de s'aller rendre aux Samnites avec Veturius ſon infortuné collégue, afin que volontairement expoſés à la merci de l'ennemi, ils puſſent en ſe livrant à lui, rompre un traité qu'eux ſeuls, & non la République, avoient fait. Cette propoſition reçue agréablement à Rome fut rejetée à Samnium par Pontius, avec colere & mépris, & ainſi la guerre recommença.

An de Rome. 432.

An de Rome. 433.

An de Rome. 433. XXVII. Les Romains ſe vengent.

La réputation de Papirius fit que l'armée Romaine ſe prépara gaiement à venger l'affront reçu l'année précédente; & alors les Samnites reconnurent l'utilité des conſeils qu'ils avoient négligés. Battus autant de fois qu'ils parurent en campagne, ils paſſerent à leur tour ſous le joug, reperdirent les places reconquiſes ou cédées, rendirent malgré eux les ſix cens ôtages, qu'on leur avoit laiſſés pour caution de l'accompliſſement du traité, & ſe crurent heureux d'obtenir une treve de deux ans.

An de Rome. 435. & 436. XXVIII. Création de deux nouvelles Tribus.

Ce fut dans cet intervalle de paix, que l'on créa deux nouvelles Tribus, appellées l'Uſentine & la Falerine; & celles-là ajoutées aux autres feront qu'à l'avenir nous en compterons trente-une. La treve du côté des Samnites ſe paſſa en intrigues pour recommencer la guerre, & ils eurent l'adreſſe d'y engager les Hétruriens. Le ſuccès qu'avoit eu Papirius Curſor contre les Samnites, n'ôta point l'envie au Sénat de ſe confier plutôt à un Dictateur qu'aux Conſuls pour le commandement de l'armée. L. Emilius honoré de cet emploi, dont il fit part à L. Fulvius en le déſignant général de la cavalerie, avoit ouvert la campagne par le ſiége de Satricula ville du Latium, qui n'exiſte plus, & qui s'étoit révoltée contre les Romains. Il apprit que les Samnites & leurs alliés venoient

An de Rome. 437.

au ſecours de la place ; & afin de ne point diviſer ſes forces, il leva le ſiége & marcha à eux. La victoire ſe déclara en ſa faveur ; mais le tems de ſa dictature expirant avant qu'il pût profiter du gain de la bataille, on créa un autre Dictateur nommé Fabius Maximus, lequel donna le commandement de la cavalerie à Q. Aulius Cerretanus. Satricula qui avoit réſiſté aux efforts d'Emilius, fut forcé de ſe rendre à Fabius, qui toujours victorieux des Samnites, étendit fort loin de leur côté les frontieres de la République.

An de Rome. 437.

An de Rome. 438.

Une dangereuſe conſpiration découverte en 439 obligea le Sénat à demander aux Conſuls un Dictateur. Ils déférerent cette dignité à C. Mœnius, qui arrêta très-promptement le déſordre, après avoir fait général de la cavelerie M. Foſſus. Et comme l'année ſuivante on réſolut à Rome de continuer vivement la guerre contre les Samnites, on nomma encore un Dictateur, qui fut C. Pételius Libo ; & ce qui eſt aſſez ſingulier, on continua dans la lieutenance générale celui que Mœnius y avoit élevé. Les Samnites ayant toujours été vaincus depuis le traité de Caudium, ils étoient devenus ſi foibles, qu'on doit plutôt s'étonner de leur perſévérance à continuer la guerre, que des perpétuels avantages que les Romains rem-

An de Rome. 439.

An de Rome. 440.

porterent ſur eux. Les Hétruriens témoignoient par leurs préparatifs être ſi réſolus à la faire ſans leurs alliés, que cela procura encore la nomination d'un Dictateur, mais ſans nulle occaſion pour lui de ſe ſignaler, parce qu'ils ſe tinrent toujours ſur la défenſive. C. Junius Bubulcus parvint à cette grande charge; mais s'il ne l'illuſtra par aucune action d'éclat, l'année qu'il l'exerça devint au moins remarquable par le fameux ouvrage de Claudius Appius cenſeur, qui ſeul entreprit & acheva, comme dit Tite-Live, ce grand chemin nommé *Via Appia*, qui alloit depuis Rome, en paſſant par Capoue, juſqu'à Brunduſe, aujourd'hui Brindiſi, dans le Golfe Adriatique, ce qui fait plus de cent cinquante lieues de France : ouvrage dont on voit encore maintenant de conſidérables veſtiges, & qui eſt auſſi reſpectable par ſa durée que par ſon étendue.

An de Rome. 441.

XXIX. Conſtruction du grand chemin nommé *Via Appia.*

La continuation de la guerre avec l'Hétrurie, donna lieu à la dictature de L. Papirius Curſor, qui fit C. Junius Bubulcus ſon lieutenant. Papirius plus heureux dans cet emploi que ſon prédéceſſeur ne l'avoit été, ſut attirer l'ennemi au combat, & le vaincre ſi parfaitement, que depuis cette défaite, ſi les Hétruriens conſerverent la volonté de nuire aux Romains, ils en perdirent

An de Rome. 443.

le pouvoir. Quatre ans après cette victoire, la néceſſité de procéder à une élection de Conſuls, cauſa la création de P. Cornelius Scipio pour Dictateur, & celle de P. Decius Mus pour général de la cavalerie. C'étoit un grand choix pour peu de choſe; mais l'uſage le vouloit. On continua la guerre pendant deux années contre les Samnites, qui épuiſés par cette guerre qui duroit depuis douze ans, (à compter du jour de la rupture de la treve,) renouvellerent leur ancienne alliance avec Rome. Les Eques qui les avoient tant de fois ſecourus, n'y furent point compris. Abandonnés aux juſtes reſſentimens de la République, elle en fit une punition exemplaire; & les peuples voiſins intimidés par-là, aimerent mieux ſe ſoumettre aux Romains, que d'éprouver les ſuites d'une vaine défenſe. Celle des Eques, toute inutile qu'elle leur fut, parut néanmoins requérir un Dictateur: on jugea C. Junius Bubulcus propre à l'être, & il déféra à M. Titinius le commandement de la cavalerie. Il n'y a rien de plus à la louange de ce Dictateur, que de dire qu'il triompha le huitieme jour après ſon départ de Rome, ce qui ſuppoſe aller, combattre, vaincre & revenir. Les Hétruriens unis aux Umbriens tenterent encore fois la fortune. Elle ſe déclara abſolument con-

An de Rome 447.

An de Rome 449.

XXX. Les Samnites renouvellent leur ancienne alliance avec les Romains.

An de Rome 451.

An de Rome. 452.

tr'eux ; & M. Valerius Maximus ſucceſſeur immédiat de Bubulcus à la dictature, aidé de M. Emilius Paulus ſon lieutenant, acheva enfin de les dompter. Ils avoient diſputé pendant 432 ans la ſupériorité aux Romains, ou avoient combattu pour ne leur être pas aſſujettis. Les Umbriens s'étoient imprudemment engagés dans la guerre des Eques ; ils en furent châtiés par la perte d'une partie de leur pays, qui ſervit à fortifier une puiſſance qui devoit inceſſamment porter le dernier coup à la leur.

XXXI. Les Eques ſont entierement domptés par les Romains.

An de Rome. 453.

La paix qui vint à la ſuite de tant de victoires, ne fit que réveiller l'inquiétude du peuple de Rome, & de ſes Tribuns. Admis à partager avec les Patriciens les plus grands honneurs de la République, ils demanderent encore à être reçus au nombre des Pontifes & des Augures. Le Sénat accoutumé à la condeſcendance, & qui deſtinoit ſes forces à ſe faire reſpecter au-dehors, conſentit au partage. Mais afin de ne pas priver la nobleſſe des emplois religieux dont elle étoit en poſſeſſion, il prit le parti de les multiplier, de ſorte qu'au lieu de quatre Pontifes, & d'autant d'Augures établis par rapport aux quatre Tribus de Rome qui devoient avoir chacune le leur, on créa quatre nouveaux Prêtres plébéïens & cinq nouveaux Augures,

XXXII. On multiplie le nombre des Pontifes & des Augures.

afin que le nombre de ceux-ci restât impair. L'année de cette nouvelle création qui étoit celle du consulat de M. Valerius Corvus, on renouvella, mais en termes plus précis qu'auparavant, la loi d'appel au peuple; elle fut ainsi confirmée une troisieme fois depuis l'expulsion des Rois, & toujours à la sollicitation de quelqu'un de la famille des Valerius. Ce fut par lui & sous son consulat, que les Eques révoltés perdirent enfin le reste de leur pays, & en même-tems leur liberté, mais sans renoncer à leur naturel féroce, qui ne cessa que quand leur nom fut tout-à-fait éteint. On célébra le lustre, l'année d'après la magistrature de Valerius, & on y fit deux nouvelles Tribus, savoir l'Aniensis, & la Tarentine, ce qui en composa trente-trois. Ce n'étoit pas sans raison, qu'on en augmentoit le nombre de tems en tems, puisque la République acquéroit continuellement de nouveaux sujets, & qu'au lustre qui suivit ce dernier, on compta deux cens soixante & deux mille trois cens vingt-deux citoyens libres, & en possession des mêmes immunités.

An de Rome. 453.

An de Rome. 454. XXXIII. On forme deux nouvelles Tribus.

An de Rome. 456.

L'impuissance des Samnites étoit la mesure sur laquelle ils régloient l'observation de leurs traités avec les Romains. A la faveur d'un repos de six années, ils recommencerent la guerre, & livre-

rent encore plusieurs batailles dans lesquelles ils n'eurent presque aucun avantage. La plus célebre fut celle qu'ils perdirent, assistés des Umbriens & des Gaulois, en combattant contre les Consuls Fabius Maximus & Decius Mus. Ils y firent des efforts surprenans, & le second Consul issu d'un sang où l'amour de la Patrie étoit héréditaire, ne pouvant plus leur résister, se dévoua comme son pere avoit fait quarante ans auparavant, & remporta par cette pieuse résolution la victoire que les Samnites se promettoient de leur extrême courage & de celui de leurs alliés.

An de Rome. 458. XXXIV. Les Samnites attaquent les Romains, & sont battus.

Ces nouvelles prospérités des Romains n'ôterent point à leurs ennemis l'envie de tenter encore la fortune; mais malgré leur ardeur & leurs grandes espérances, Papirius fils de celui dont nous avons déjà si souvent parlé, en tua un nombre prodigieux, fit trois mille huit cens prisonniers, & leur enleva en une même campagne plusieurs Villes. Rome ne voyant plus que des triomphes, eût pu se flatter d'être invincible, si la défaite du Consul Q. Fabius Maximus Gurges, par ces mêmes Samnites tant de fois terrassés, ne lui eût appris, qu'il n'étoit pas encore impossible de la vaincre. Le Sénat irrité de cet échec voulut ôter au Consul le commandement de l'armée; mais le vieux Fabius

An de Rome. 460. XXXV. Ils sont taillés en pieces.

An de Rome. 461. XXXVI. Ils battent les Romains.

son pere, surnommé Maximus, s'étant offert de marcher en qualité de lieutenant de son fils, on laissa à l'un & à l'autre la disposition des légions. La victoire qui n'avoit jamais abandonné le pere lui fut fidelle; & il fit revivre par un dernier triomphe ceux que sa famille, & lui principalement, avoient tant de fois obtenus. Pontius général des Samnites ne fut pas le moindre ornement du triomphe. Après avoir essuyé cet affront public, il eut la tête tranchée.

An de Rome. 462.

XXXVII. Ils sont battus par Fabius Maximus pere du consul qu'ils avoient vaincu, & font leur paix.

La foi des traités n'arrêtoit plus depuis long-tems les Samnites; & fondés, je ne sais sur quoi, il ne s'étoit pas écoulé une année lorsqu'ils manquerent à celui qu'ils venoient de jurer. Cette infraction imprudente entraîna la perte d'une partie des villes qui leur restoient, & fournit en moins d'une année la matiere de deux triomphes au Consul M. Curius Dentatus. Trois colonies envoyées à Castrum, à Sena & à Adria assurerent ces conquêtes.

An de Rome. 463.

XXXVIII. Ils recommencent la guerre, & sont vaincus.

On avoit reçu à Rome un si grand nombre de gens de diverses nations, qu'il étoit de la politique d'éclairer de près leurs actions par une inspection plus particuliere. On créa donc de nouveaux Magistrats qu'on appella Triumvirs Capitaux *Triumviri Capitales*. Ils condamnoient à des amendes pécuniai-

An de Rome. 464.

XXXIX. Sédition du peuple Romain.

An de Rome. 466.

res, avoient inſpection ſur les priſons ; & préſidoient à l'exécution des criminels ; ils condamnoient à mort les eſclaves ; mais leur pouvoir ne s'étendoit pas ſur les citoyens Romains. La proſpérité d'un Etat n'eſt pas toujours celle des ſujets. Le commun peuple de Rome, auſſi miſérable par les uſures, que dans les tems les plus difficiles de la République, & mécontent du Sénat, ſe retira ſur le Janicule réſolu à une ſéparation qu'il avoit déjà projetée deux fois. Quintius Hortenſius, fait alors Dictateur, eut des peines infinies à calmer cette ſédition, & n'obligea les mutins à retourner en leurs maiſons que ſous promeſſe que les plébiſcites à l'avenir ſerviroient de loix générales, & que la nobleſſe, comme le peuple, ſeroit tenue de s'y ſoumettre. Une loi déjà publiée deux fois en différens tems devoit avoir ſelon l'uſage le nom de ſon auteur : elle prit cependant celui du Dictateur, & fut appellée *lex Hortenſia.*

An de Rome. 471.

Les Romains, après avoir vengé leurs propres querelles, s'armerent pour celles de leurs alliés. Les Thuriniens ou Thuriens, dans la Calabre citérieure, s'étoient plaints à eux, de ce que les Lucaniens ſitués à l'extrémité de l'Italie, & leurs voiſins les vexoient perpétuellement, & ſans avoir reçu d'eux aucune

injure : le Sénat envoya du ſecours aux opprimés, & mit à la raiſon ceux qui n'en avoient d'autre dans cette guerre que la ſupériorité des forces.

An de Rome 471. XL.

Les Lucaniens domptés par les Romains.

Les derniers peuples d'Italie, qui s'oppoſerent avec le plus de fermeté à la grandeur des Romains, furent les Tarentins, ainſi nommés de la capitale de leur Etat, ville célèbre par la multitude & l'opulence de ſes habitans, au Sud-eſt de l'Italie, & diſtante de Rome de deux cens quarante milles. Le Sénat prétendit qu'ils avoient pillé quelques vaiſſeaux appartenans aux ſujets de la République; mais la ville de Tarente ayant nié le fait & refuſé de donner ſatisfaction, on arma de part & d'autre, & voilà l'origine de cette guerre. Les Tarentins ſavoient que les Romains s'étoient fait une infinité d'ennemis ; ils s'allierent à tous ceux qui l'étoient véritablement, & ſe liguerent avec les Samnites, les Lucaniens, les Meſſapiens, les Brutiens, les Apuliens, ces quatre derniers leur étant limitrophes. Ces forces réunies ne parurent pas encore ſuffiſantes aux Tarentins ; ils implorerent auſſi la protection de Pyrrhus Roi d'Epire, le plus grand capitaine qu'on pût oppoſer aux Romains, & celui qui ébranla davantage leur domination en Italie. Les hiſtoriens ont marqué exactement quand cette guerre commença,

XLI.

Guerre contre les Tarentins, & ce qui l'occaſionna.

An de Rome. 472.

& ont dit que ce fut l'an 473 de la fondation de Rome ; 3724 de la création du monde ; la quatrieme année de la cent vingt-quatrieme Olympiade ; 228 ans depuis l'état conſulaire ; 109 depuis l'incendie de Rome par les Gaulois ; l'an 49 de l'Empire des Macédoniens, & 279 ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt.

CHAPITRE VIII.

Depuis la premiere guerre contre Pyrrhus juſqu'à la premiere guerre Punique ou des Carthaginois, lorſque les Romains commencerent à porter leurs armes hors de l'Italie.

(Eſpace de quinze ans.)

An de Rome. 473.

I. Pyrrhus paſſe en Italie au ſecours des Tarentins.

PYRRHUS ému par les inſtantes prieres des Tarentins, ou gagné par les riches préſens qu'ils lui firent au nom de tous les différens peuples d'Italie, & peut-être ſéduit par les louanges flatteuſes qu'ils lui donnoient, d'être le plus fameux capitaine de ſon ſiecle, & le ſeul capable d'arrêter les progrès d'une République, que l'ambition rendoit auſſi dangereuſe que la force de ſes armes, s'engagea enfin de paſſer en Italie à leur ſecours. Mais ſoupçonnant qu'une nation impatiente de ſe venger,

trouveroit trop long le délai néceſſaire à une expédition telle qu'il ſe la propoſoit, en attendant qu'il partît lui-même, il envoya trois mille hommes à Tarente, ſous les ordres du célebre Cyneas originaire de Theſſalie, diſciple de Démoſthene & excellent Orateur. Il partit peu de tems après & arriva par mer avec vingt éléphans, trois mille chevaux, vingt mille hommes de pied, deux mille archers, & cinq cens frondeurs qui combattoient de loin, mais avec un ſuccès étonnant. Sa flotte diſperſée d'abord par la tempête ne ſe rejoignit tout entiere qu'à Tarente, où le vaiſſeau qui le portoit vint des premiers. An de Rome. 473.

En attendant que ſes troupes ſe raſſemblaſſent, il s'appliqua à connoître le génie & les mœurs des Tarentins, mais ſans prendre nulle autorité ſur eux, parce qu'il vouloit la recevoir des Magiſtrats mêmes. Ce peuple, tout bien examiné, lui parut efféminé, pareſſeux, livré ſans réſerve aux plaiſirs, & adonné au vin, à la bonne chere & aux danſes: c'étoit-là de quoi faire de mauvais ſoldats. Quand Pyrrhus eut accepté le ſuprême commandement, le premier exercice de ſa juridiction fut de fermer les lieux qui ſervoient de réduit ordinaire à la jeuneſſe, & où elle ne prenoit que des maximes de liberti- II. Portrait des Tarentins.

An de Rome. 473.

nage & de débauche. Il exerça enſuite les habitans au maniement des armes & à la diſcipline militaire. Et ayant remarqué ceux qui étoient les plus propres à la guerre, il les enrôla, & renvoya ceux qui n'auroient ſervi que de nombre, ou de mauvais exemple. Pendant qu'il s'occupoit du ſoin de dreſſer ces nouveaux ſoldats, & d'une infinité d'autres choſes qui tendoient pourtant toutes au même but, ſes eſpions lui rapporterent que le Conſul P. Valerius Lævinus s'avançoit à la tête d'une armée nombreuſe, & qu'il ravageoit tous les lieux de la Lucanie qui étoient ſur ſon paſſage. Les alliés des Tarentins n'avoient point encore joint le corps d'armée; mais Pyrrhus crut qu'il y alloit de ſa gloire de ne pas attendre que les Romains le vinſſent chercher juſques dans ſon camp, & marcha à eux. En étant très-proche, il envoya offrir ſa médiation à Lævinus, comme s'il n'eût eu deſſein que de réconcilier les Romains & les Tarentins. Mais le Conſul mépriſant cette fineſſe, répondit, qu'il ne vouloit point de Pyrrhus pour arbitre; qu'il l'aimoit mieux ennemi que médiateur, & que tels étoient les ſentimens de la République. Il appuya ce fier diſcours d'un trait d'audace & de confiance, en ordonnant que l'on promenât les Ambaſſadeurs par tout le camp, afin qu'ils rapportaſſent plus fi-

III. Réponſe fiere du Conſul Lævinus à un envoyé de Pyrrhus.

dellement à leur maître ce qu'ils y auroient vu.

An de Rome. 473.

Pyrrhus avoit prévu la réponſe du Conſul, & n'attendoit que le retour de ſes miniſtres pour prendre ſa derniere réſolution. Il ſe mit donc en marche dès qu'il eut appris d'eux le réſultat de leur commiſſion, & il étendit ſon armée dans la plaine qui eſt entre Pandoſie & Héraclée, (deux villes du royaume de Naples ;) & comme il n'étoit ſéparé de l'armée Romaine que par le Siris, (aujourd'hui le Sinno ou Senno, qui arroſe le pays connu autrefois ſous le nom de Lucanie,) & que les Romains campoient de l'autre côté de la riviere, il leur oppoſa ſes meilleures troupes afin de défendre le paſſage. Lævinus jugeant de ſon intention par les mouvemens qu'il lui voyoit faire, ne voulut pas lui donner le tems de ſe retrancher, & ordonna à ſes troupes de paſſer la riviere. L'infanterie ayant trouvé un endroit guéable, entra la premiere dans l'eau & gagna terre. La cavalerie paſſa en divers endroits, & l'une & l'autre arriverent preſque en même tems. Les Grecs qui défendoient le paſſage craignant d'être enveloppés, firent quelques mouvemens en arriere : & Pyrrhus pour les ſoutenir ſe mit en bataille & commença la charge. Il étoit remarquable par la richeſſe & l'éclat de ſes armes ; mais rien

IV. Bataille ſanglante.

An de Rome. 473.

ne le diſtingua plus que ſa conduite. On eût dit à le voir par-tout où ſa préſence étoit néceſſaire, qu'il ſe produiſoit ſelon les beſoins. On reconnoiſſoit dans chaque événement la ſageſſe de ſes ordres & la préſence de ſon eſprit. Général & ſoldat il commandoit & combattoit. Ayant eu dans la mêlée ſon cheval tué ſous lui, un officier de ſes troupes le dégagea, & pour le ſauver plus facilement, l'obligea à changer ſes armes contre les ſiennes. Ce changement fut fatal à l'officier, que l'on crut être le Roi & qui ſe vit bientôt percé de coups. Auſſitôt les Romains éleverent ſes armes comme un trophée, & peu s'en fallut que ce vain ſignal ne décidât de la victoire. Car l'armée de Pyrrhus, croyant être ſans chef, perdit courage, & ne reprit une nouvelle ardeur, qu'après avoir reconnu le Roi à ſes diſcours & à ſes actions. Alors l'événement de la bataille qui paroiſſoit douteux, ne le fut plus, & devint funeſte aux Romains.

V. Pyrrhus met les Romains en fuite par le moyen de ſes éléphans.

Les éléphans n'avoient point encore paru : Pyrrhus ordonne qu'on les lâche, & il eſt incontinent obéi. L'aſpect de ces animaux inconnus étonne le ſoldat Romain. Les chevaux effrayés de leur maſſe énorme, & frappés d'une odeur particuliere à ces animaux, reculent ; & malgré l'effort des cavaliers ſe renverſent ſur les derniers rangs, & y jettent

le trouble & la confuſion. Pyrrhus, profitant du déſordre, fait avancer un corps de cavalerie Theſſalienne, qui charge celle des Romains épouvantés & mal ralliés, la preſſe, la rompt, & la met en fuite, malgré la réſiſtance de Lævinus bleſſé en ce dernier choc. La perte fut preſque égale entre les vainqueurs & les vaincus, puiſque les Grecs, ſelon Plutarque qui le rapporte d'après Denys d'Halicarnaſſe, perdirent treize mille hommes en cette bataille, & les Romains quinze mille, outre dix-huit cens priſonniers. An de Rome. 473.

Pyrrhus eut de la modération dans ſa proſpérité : il traita les captifs avec l'humanité ordinaire aux Grecs, & donna la ſépulture également aux morts des deux partis. Se promenant ſur le champ de bataille, il admira la forte conſtitution des Romains & leur courage, tous étant couchés le viſage tourné vers l'ennemi. Il crut même, malgré la pâleur de la mort, remarquer encore ſur leurs viſages un reſte de cette fierté qui eſt le principe de la valeur naturelle ; & frappé de ces idées, il s'écria : „ Que n'ai-„ je de tels ſoldats ! avec eux je ſerois „ bientôt maître du monde. „ Tout conſpiroit au bonheur de Pyrrhus. A peine a-t-il gagné la bataille, qu'il voit arriver les troupes des Samnites, des Meſſapiens & des Lucaniens, ſans leſ-

quelles il ne pouvoit rien entreprendre. Avec ce renfort, qui ſupplée à toutes ſes pertes, il prend le chemin de Rome & s'avance juſqu'à Preneſte, (maintenant Paleſtrine, qui n'en eſt qu'à 12 lieues communes.) Mais les Romains vigilans s'étoient déjà retablis : leurs nouvelles légions montroient la même audace que les anciennes ; & on auroit dit à les voir, qu'elles alloient plutôt conquérir de nouveaux pays, que défendre le leur. Les diſcours de Fabricius, patricien honoré de la nobleſſe & du peuple, avoient en partie inſpiré cette aſſurance à ſes concitoyens. Car il ne ceſſoit point de leur dire, que la perte de la bataille n'étoit due qu'à la mauvaiſe conduite de Lævinus, & nullement à la valeur des Grecs ; & que Pyrrhus avoit vaincu le Conſul & non les Romains.

An de Rome. 473.

VI. Il s'avance du côté de Rome.

VII. Vigilance & fermeté des Romains.

Le Roi d'Epire ne s'étoit pas imaginé, que la République pût ſi vîte ſe remettre en état de lui réſiſter ; mais reconnoiſſant qu'il s'étoit mal-à-propos flatté de réduire une nation ſur laquelle l'adverſité ne pouvoit rien, & qui avoit tant de reſſource dans ſon propre courage, il eut recours à la négociation. Il n'eſtimoit rien d'impoſſible à Cyneas quand il s'agiſſoit de perſuader ; & il diſoit d'ordinaire, que Cyneas avoit pris plus de villes par ſon éloquence, que lui par ſes armes. Ce fut ce Miniſtre,

qu'il envoya à Rome à deſſein de ſonder les intentions du Sénat, & de le diſpoſer à pardonner aux Tarentins. Ce Grec inſinuant & flatteur n'épargna ni ſoupleſſe ni artifice, pour ſurprendre l'amitié de la nobleſſe, & ſurtout des Dames, auxquelles il offrit de magnifiques préſens de la part de Pyrrhus. Mais tous les refuſerent, & la corruption ne trouva aucun accès dans le cœur des Romains. Cyneas changea de méthode; & voyant l'inutilité de celle-là, il employa l'éloquence après la libéralité. Revêtu d'un caractere public, il demanda audience au Sénat, & l'ayant obtenue, il mit en œuvre tout ce que la rhétorique a de plus ſpécieux: il ne parla que de l'eſtime de Pyrrhus pour les Romains, de ſa diſpoſition à renvoyer ſans rançon leurs priſonniers, à fournir à la République autant de troupes qu'elle en voudroit pour achever la conquête de l'Italie; & enfin de la forte paſſion qu'il avoit de devenir avec les Tarentins l'ami & l'allié des Romains: ajoutant que c'étoit l'unique récompenſe que Pyrrhus ſe propoſoit des ſervices qu'il étoit prêt à leur rendre, & de ſes ſentimens à leur égard. Le Sénat à moitié perſuadé penchoit au moins à un accommodement; mais Appius Claudius le rappella à d'autres ſentimens. Ce bon vieillard s'étoit fait conduire au Sénat ce jour-là; car il

An de Rome. 473. VIII. Il envoie un Ambaſſadeur à Rome.

An de Rome. 473.

étoit devenu aveugle & très-infirme. Il n'avoit écouté Cyneas qu'avec une impatience extrême, & si la bienséance l'empêcha de l'interrompre, il se dédommagea à la fin de l'audience. Car alors il représenta avec tant de solidité au Sénat le tort qu'il se feroit, en acceptant le traité demandé par l'ambassadeur, que tous les Sénateurs honteux de n'avoir pas pensé comme lui, conclurent de renvoyer Cyneas, & de lui dire pour toute réponse, que quand Pyrrhus auroit retiré ses troupes de l'Italie, on entreroit en négociation avec lui, parce qu'il seroit messéant à la République de traiter autrement; que la perte qu'elle avoit faite, ne l'empêcheroit pas de réduire les Grecs à reprendre le chemin de leur pays, si auparavant la raison ne les obligeoit à le faire d'eux-mêmes. Cyneas, de retour au camp de Pyrrhus, lui rendit compte de son ambassade, en homme qui n'étoit pas encore revenu de l'étonnement où l'avoit mis tout ce qu'il avoit vu & entendu à Rome. Et comme Pyrrhus le pressoit de lui définir le caractere du Sénat & du peuple, il lui dit en peu de mots, que toutes les fois qu'il réfléchissoit sur la majesté & la sagesse du Sénat, il avoit peine à se persuader que ce ne fût pas une assemblée de Dieux au lieu d'une société d'hommes; & qu'au regard du peuple,

IX. Réponse du Sénat.

peuple, c'étoit une hydre qui renaiſſoit à meſure qu'on l'abattoit. „ Et ſi vous „ en doutez, Seigneur, (continua-t-il,) „ je vous dirai que le Conſul a déjà une „ armée ſur pied plus forte que la pre- „ miere, & que celle-là ſera ſuivie d'u- „ ne autre dès qu'il le voudra. „ An de Rome. 473.

Quand les Romains n'auroient eu qu'à ménager la rançon de leurs priſonniers, ils ne pouvoient ſe diſpenſer d'envoyer des Ambaſſadeurs au Roi d'Epire. Il ſuffit de dire que C. Fabricius, diſtingué par ſes rares vertus & par un déſintéreſſement parfait malgré ſa pauvreté, fut le chef de l'ambaſſade. Pyrrhus qui connoiſſoit de nom tous les illuſtres Romains, n'ignoroit pas le mérite de celui-ci. En effet, il lui rendit tous les honneurs imaginables; & inſtruit de ſa pauvreté il lui offrit les plus riches préſens, en ajoutant avec politeſſe, qu'ils ne l'engageoient à rien contre ſon devoir, n'étant que de ſimples témoignages de l'eſtime qui lui étoit due. Le refus que Fabricius en fit avec une fermeté invincible, cauſa une nouvelle admiration au Roi, qui ne ſe laſſoit point de louer l'ambaſſadeur. Le lendemain ce prince voulut éprouver le courage de Fabricius, & voir s'il étoit auſſi intrépide que déſintéreſſé; & parce que c'eſt dans les premiers mouvemens de la ſurpriſe que la conſtance ou la foibleſſe pa-

X. Fabricius refuſe les préſens de Pyrrhus.

An de Rome. 473.

roît, il commanda que l'on tînt caché derriere une tapiſſerie, le plus grand de ſes éléphans, armé, & qu'à un certain ſigne que feroit le Roi, au milieu d'une converſation avec l'ambaſſadeur, l'éléphant ſe montrât, ayant ſa trompe levée ſur la tête de Fabricius & que ſon cri effrayant accompagnât l'horreur du ſpectacle. Tout ſe paſſa ſelon l'ordre de Pyrrhus, mais contre ſon eſpérance: car tenter la vertu, c'eſt la ſoupçonner. Fabricius, ſans avoir jamais ni vu ni ouï ce terrible animal, demeura dans ſa tranquillité ordinaire; & ne doutant point de l'intention du Roi, il lui dit en ſouriant: „ je ſuis aujourd'hui ce que „ j'étois hier. „ Il voulut dire, qu'il étoit inſenſible à la crainte comme aux préſens. Pyrrhus admira la vertu Romaine dans la conduite de Fabricius, & en ſa ſeule conſidération relâcha tous les priſonniers, à condition cependant qu'ils lui ſeroient rendus, ſi le Sénat perſiſtoit à vouloir la guerre. Le Sénat ayant réſolu de la continuer, ordonna ſous peine de mort aux priſonniers de retourner au camp de Pyrrhus. Cette même année Tib. Corruncanius & Lævinus ſon collégue vainquirent les Hétruriens révoltés: le luſtre revint auſſi pendant leur conſulat, & le dénombrement fut de deux cens ſoixante & dix-huit mille deux cens vingt-deux hommes en état de porter les armes.

L'armée Romaine étoit si impatiente de voir l'ennemi, que les Consuls P. Sulpicius Saverrio & P. Decius Mus qui la commandoient, marcherent au-devant de lui avec une diligence incroyable. Elle rencontra celle des Grecs près d'Asculum, (aujourd'hui Ascoli dans la Pouille, & non Asculum dans la marche d'Ancone.) Deux armées en présence ne manquoient jamais alors de se battre; ainsi elles ne penserent plus qu'à le faire avec avantage. Pyrrhus serré en son poste, par la nature du terrain entouré de bois, ne put s'y servir de sa cavalerie. Il ne fit aussi que peu d'usage de ses éléphans, parce qu'ils arriverent trop tard, ceux qui les conduisoient ne leur ayant pu faire passer qu'avec peine une petite riviere très-rapide. Ainsi le combat se passa entre l'infanterie, ce qui étoit favorable aux Romains. On se chargea avec fureur; mais l'action ne s'étant engagée qu'assez tard, la nuit y mit fin de bonne heure. Le lendemain on recommença. Pyrrhus ayant gagné un terrain plus uni que le jour précédent, avoit changé sagement son ordre de bataille, mis ses éléphans au centre & garni de frondeurs & d'archers les intervalles de ce même centre, ce qui le rendoit impénétrable. Et c'est dans cette disposition, & après avoir fait occuper par des détachemens à droite & à

An de Rome. 474.

XI. Seconde bataille.

gauche les poſtes d'où les Romains auroient pu l'incommoder, qu'il alla à eux. Les Conſuls n'eurent pas la prévoyance de Pyrrhus, & rendirent leurs files ſi ſerrées, qu'il ne leur reſta de place pour aucune évolution, en ſorte que d'un combat général ils en faiſoient un combat d'homme à homme. Les Romains animés à vaincre, & attaquans les Grecs ſans penſer à ſe conſerver eux-mêmes, comme s'ils ſe fuſſent eſtimés invulnérables, firent un grand carnage des ſoldats de Pyrrhus. Mais à force de pouſſer ce qui étoit devant eux, étant parvenus au centre de la bataille, ils furent ſi bien reçus des éléphans & de la cavalerie qui n'avoit point encore combattu, que ne pouvant réſiſter plus longtems, ils prirent le parti de la retraite, & regagnerent leur camp. Leur perte fut de ſix mille hommes en tout, & celle de Pyrrhus de quatre mille. Je n'ignore point que les hiſtoriens ont parlé diverſement de cette bataille; mais je crois avoir rapporté ce qu'ils en ont dit de plus certain.

An de Rome. 474.

XII. Les Romains ſont battus.

La flatterie étoit le partage des Grecs. Les courtiſans de Pyrrhus ne manquerent pas à le féliciter ſur la gloire de cette journée. Accoutumé à voir fumer l'encens ſans s'en repaître, il mépriſa celui qu'on lui offroit, & répondit : » Vous » n'y penſez pas; encore une pareille

» victoire & nous ſommes perdus. » C'étoit certainement bien penſer, puiſqu'en effet Pyrrhus avoit perdu, depuis qu'il étoit en Italie, ſes meilleures troupes & ſes principaux officiers; & qu'il n'étoit point à portée, comme les Romains, de réparer de ſemblables pertes. Il étoit trop ſage pour ne pas terminer là ſa campagne : ainſi il ne ſe paſſa rien de plus cette année. An de Rome. 474.

C. Fabricius & Q. Emilius Papus Conſuls en 475, ou ſelon Sigonius en 474, donnerent toute leur application à former une armée capable de vaincre. Trouvant le même courage aux légions, que lorſqu'on les avoit menées la premiere fois contre les Grecs, ils ne balancerent point à les aller chercher. Les Romains & eux n'étant qu'à une petite diſtance, Fabricius reçut une lettre du premier médecin de Pyrrhus, par laquelle il lui offroit d'empoiſonner ce prince, & de terminer ainſi la guerre, ſans expoſer la République à de plus longs dangers, pourvu que la récompenſe égalât la grandeur du ſervice qu'il prétendoit rendre. Fabricius ſaiſi d'horreur à une telle propoſition, la communiqua à ſon collégue, & écrivit enſuite au Roi en ces termes : » Pyrrhus choiſit » auſſi mal ſes amis que ſes ennemis : il » fait la guerre à des gens de bien, & ſe » confie à des traîtres. Les Romains An de Rome. 475.

XIII. Généroſité de Fabricius.

An de Rome. 475.

» n'agiſſent pas de même ; ils déteſtent » tout genre de perfidie, & ce qu'ils ne » peuvent acquérir par les armes, ils ne » l'achetent point par la trahiſon. » Pyrrhus à qui le reſte de la lettre expliquoit l'offre du médecin, après avoir exprimé ſon indignation contre lui, donna toute ſon admiration à la grandeur d'ame & à la généroſité du Conſul, & s'écria qu'il n'étoit pas plus facile au ſoleil de quitter ſon cours, qu'à Fabricius de s'écarter du chemin de la vertu. Eloge digne de ce Conſul, & qui convenoit en général aux Romains de ſon tems, en qui l'amour propre n'avoit point encore détruit celui du bien public, qui eſt la ſource des grandes actions.

Pyrrhus profita de l'avis qu'on lui donnoit, & il en connut la vérité. La mort du médecin fut le juſte châtiment de ſon crime ; & la liberté des priſonniers Romains, la premiere marque de la gratitude de ce prince. Le Sénat l'accepta ; mais afin de n'être pas inférieur en généroſité au Roi d'Epire, il lui renvoya un ſemblable nombre de Samnites & de Tarentins, faits priſonniers en pluſieurs rencontres. Pyrrhus devenu l'admirateur des Romains, ne leur faiſoit plus la guerre qu'à regret ; & ne cherchant qu'à ſortir de l'Italie ſans honte, il députa une ſeconde fois Cyneas au Sénat, afin de l'engager à la paix. Ce-

miniſtre le trouva ferme dans les premieres conditions que la République avoit exigées dès le commencement de l'autre négociation, & ne put l'engager à ſe relâcher de ce préliminaire. L'inutilité de cette ſeconde ambaſſade jetta Pyrrhus dans une extrême agitation. Il déſiroit ſincerement la fin de la guerre; mais l'éclat de ſon entrepriſe ne ſouffroit pas qu'il la laiſsât imparfaite, & il falloit quelque prétexte honorable pour s'en tirer. La fortune lui en préſenta un, tel que la gloire la plus délicate n'en pouvoit être offenſée. Il y avoit long-tems que les Siciliens & les Carthaginois étoient en guerre. Les derniers, ſupérieurs agiſſoient dans la Sicile en maîtres, ou plutôt en tyrans. Les Siciliens après avoir jeté les yeux de toutes parts, ne voient que Pyrrhus capable de les délivrer, & s'adreſſent à lui. C'étoit dans le tems préciſément, où il ne cherchoit qu'une occaſion de repaſſer la mer. Il ſaiſit celle-là avec joie, & laiſſant à Tarente une garniſon plus forte que le peuple ne ſouhaitoit, il fit voile en Sicile avec trente mille hommes de pied, & deux mille cinq cens chevaux : ce qui ſuppoſe un renfort de troupes ou d'Epire, ou d'ailleurs. Son ſéjour en Italie fut de deux ans & quatre mois.

An de Rome. 475.

XIV. Pyrrhus abandonne l'Italie, & paſſe en Sicile.

An de Rome. 476.

L'éloignement de Pyrrhus laiſſa aux Romains tout le tems de ſe venger des

Samnites, des Tarentins, des Lucaniens & des Brutiens; car ces peuples ne pouvoient plus ſeuls réſiſter aux forces de la République. Ayant perdu tout ce qui avoit été attaqué, & ne conſervant que ce que l'ennemi n'avoit pas eu le tems de conquérir en deux campagnes, ils inviterent Pyrrhus à les venir ſecourir une ſeconde fois. Il étoit alors auſſi mécontent des Siciliens, qu'ils paroiſſoient peu ſatisfaits de lui. Pouvoit-il mieux prendre ſon tems pour les quitter? Il leur ſignifia ſon départ, & ſe mit en état de revenir en Italie.

An de Rome. 476.

Son retour auroit moins inquiété les Romains en un autre tems: mais être à la fois attaqués par la peſte & par Pyrrhus, c'en étoit trop. On créa un Dictateur, uniquement afin d'attacher le clou ſacré au temple de Jupiter, comme un remede à la contagion. P. Cornelius Rufinus, Conſul de l'année précédente, promu à la dictature, s'étoit acquitté de la cérémonie ſelon la coutume. Ce fut aux Conſuls M. Curius Dentatus & à L. Cornelius Lentulus, à faire de leur part ce qu'il falloit pour réſiſter à Pyrrhus; mais quand le premier voulut lever des troupes, le peuple eut la témérité de s'y oppoſer. Curius ſans s'allarmer de la contradiction, continua à diſpoſer les enrôlemens, en mettant dans la boîte ordinaire les

An de Rome. 477.

An de Rome. 478.

noms de toutes les tribus : & le ſort étant tombé ſur la tribu Poliane, on ordonna au premier qu'elle nomma, de comparoître. Il ſe cacha, bien loin d'obéir ; & le Conſul puniſſant ſa rebellion, commanda que l'on vendît ſes biens à l'encan ; ce qui étoit une ignominie chez les Romains. Le condamné, qui avoit le droit d'appel aux Tribuns du peuple, ſe ſervit du bénéfice de la loi. Mais le Conſul y eut ſi peu d'égard, qu'il lui fit un crime de ſa provocation, pour me ſervir du terme latin, & condamna le ſoldat à être vendu lui-même, diſant, qu'un ſujet déſobéiſſant étoit un fardeau à la république, dont il étoit bon de la ſoulager. An de Rome 478.

Les Tribuns ne prirent point la défenſe du coupable, & cet exemple paſſa depuis en loi chez les Romains, qui déclaroient eſclave celui qui refuſoit de s'enrôler, quand il étoit nommé par ſa tribu, ou que le ſort le vouloit. Le trajet de Pyrrhus de Sicile à Tarente, fut plus heureux que n'avoit été quatre ans auparavant ſon paſſage de Grece en Italie. Il y débarqua ſuivi de vingt mille hommes de pied, & de trois mille chevaux ; & quand il y eut joint à ſes propres troupes celles des Tarentins & de leurs alliés, il s'approcha de Samnium, où les Romains achevoient d'aſſembler une des plus grandes armées qu'ils euſſent

XV. Il revient en Italie.

An de Rome. 478.

encore miſes ſur pied. Curius Dentatus avoit aſſemblé les premieres troupes, & Lentulus ſon Collégue le ſuivoit d'aſſez loin avec un corps conſidérable. Pyrrhus pour empêcher une union qui auroit rendu ſes forces trop inférieures, ſépara ſes troupes, & en envoya la moindre partie en Lucanie, à deſſein d'amuſer Lentulus, & de marcher en même-tems avec l'élite de ſes ſoldats contre Curius, campé avantageuſement près de Benevent. Il y auroit ſurpris ce Conſul par une marche forcée qu'il fit de nuit, s'il ne s'étoit égaré dans un bois, d'où il ne put ſortir avant le jour. L'approche imprévue de l'ennemi jetta d'abord de la confuſion dans l'armée Romaine. Mais la bonne conduite du Conſul rétablit tout. Il rangea promptement les légions en bataille; & pour montrer aux Grecs, qu'ils ne l'avoient point ſurpris, en attendant qu'elles occupaſſent les poſtes qu'on leur avoit marqués, il chargea ſi bruſquement l'avant-garde de Pyrrhus, qu'elle ſe renverſa ſur le corps qui la ſuivoit, & prit la fuite. Les Grecs perdirent dans ce premier choc bien des ſoldats & quelques éléphans. Curius encouragé par ce ſuccès, s'étend dans la plaine & engage la bataille. Il eût été difficile pendant une grande partie du jour d'en prévoir l'événement; car ſi d'un côté les Grecs

ſe trouverent les plus foibles, ils attaquerent de l'autre avec tant d'opiniâtreté, & troublerent tellement les rangs des Romains avec leurs éléphans, que le Conſul ſe vit pouſſé juſqu'à la tête de ſon camp, ſans avoir pu ſe rallier. Le terrain en étoit avantageux ; & il faut ajouter, qu'il y avoit laiſſé une garde qui le ſoutint ſi à propos, qu'elle le mit en état de recommencer un nouveau combat. L'avantage du lieu fit celui qu'eurent alors les Romains, qui tirant de haut en bas, ne portoient pas un coup inutile. Une grêle de traits, qui tomba ſur les éléphans, détermina la victoire ; car ces animaux bleſſés, & enſuite épouvantés par des feux de bitumes & par des cordes enduites de poix, qui dégouttoient ſur eux retournerent en arriere, & jetterent dans les phalanges Grecques le même déſordre qu'ils cauſoient communément parmi les légions. Les Romains qui n'avoient plus qu'à les ſuivre au lieu de les éviter, acheverent de tuer ceux qui échapperent aux éléphans furieux, & en firent un ſi grand maſſacre, qu'Eutrope prétend que la perte de Pyrrhus monta à vingt-trois mille hommes. Son camp livré en proie aux Romains, devint auſſitôt l'objet de leur admiration par ſa ſingularité & ſa ſymétrie. Juſqu'à ce jour-là, les Romains comme tous les peu-

An de Rome 478.

XVI. Il eſt battu par les Romains.

XVII. Camp de Pyrrhus.

An de Rome. 478.

ples d'Italie, n'avoient point de camp tracé, & chacun dreſſoit ſa tente à la maniere des bergers, ſans obſerver d'alignement & ſans autre précaution, que de ne pas trop s'éloigner de ſes compagnons. De ſorte que leur ſurpriſe fut extrême, voyant un camp dont le terrain étoit meſuré, environné de tranchées & fermé comme une citadelle réguliere. Ils connurent l'uſage de ce campement, s'en ſervirent depuis, & le perfectionnerent enſuite, de maniere qu'après avoir pris leur modele d'après les Grecs, ils ont été eux-mêmes pour les campemens & l'art militaire le modele de toutes les nations guerrieres. Quel triomphe n'étoit pas dû au vainqueur de Pyrrhus! La forme en étoit preſcrite; mais néanmoins tout y fut nouveau pour Rome, qui vit enſemble treize cens captifs, quatre éléphans, & dans une quantité de meubles précieux, l'image d'un luxe inſéparable des Tarentins, ſi odieux aux Romains, que les cenſeurs C. Fabricius & Q. Emilius Papus chaſſerent cette année même hors du Sénat Cornelius Rufinus, quoiqu'honoré de deux Conſulats & d'une dictature, par la raiſon qu'il ſe faiſoit ſervir en vaiſſelle d'argent, & qu'il en avoit le poids de dix livres. Le luſtre qui revint alors, apprit à la république qu'elle avoit en ſa capitale deux cens.

soixante & onze mille deux cens vingt-quatre habitans sujets à la capitation, & capables de scrutin dans les comices. J'oubliois à dire que Lentulus collégue de Curius triompha à son tour, & peu de jours après lui, des Samnites & des Lucaniens. An de Rome. 471.

Pendant que l'on se réjouissoit à Rome des prospérités de l'Etat, Pyrrhus montroit dans ses malheurs une constance propre à rassurer ses alliés. Il leur persuada même qu'il avoit reçu des lettres de Grece & d'Asie, qui lui apprenoient qu'on lui destinoit un puissant secours. Cette nouvelle plus propre à séduire les Tarentins, qu'il assembla exprès pour leur en faire part, qu'elle n'avoit de vraisemblance, passa de bouche en bouche jusqu'au camp des Romains, qui crédules jusqu'à n'en pas douter, n'oserent désarmer. Pyrrhus qui n'avoit pensé qu'à imposer aux Tarentins, de peur qu'ils n'apportassent des obstacles à son départ, le vit sans peine, & s'embarqua la nuit, après avoir laissé par honneur une médiocre garnison à Tarente, n'emmenant en tout que huit mille hommes de pied, & cinq cens chevaux avec lui. Voilà quelle fut l'issue d'une guerre de six années, entre la république Romaine & le fameux Pyrrhus, le plus grand Prince de son tems, aussi renommé par

XVIII. Pyrrhus s'en retourne en Epire.

ſa valeur que par ſon habileté & ſon expérience à la guerre, & qui n'avoit pour tout défaut dans ce noble exercice, que celui de ſavoir mieux conquérir, que garder ce qu'il avoit conquis. Sa maniere de camper ſervit depuis de modele aux Romains. Ils apprirent encore de lui, à éviter les plaines dangereuſes à l'infanterie, & à ſoutenir un combat de cavalerie, ce qu'ils n'avoient point ſu encore juſques-là.

An de Rome. 478.

Le nom Romain déjà connu avant Pyrrhus au-delà des mers, devint bien plus célebre depuis la défaite de ce Prince en Italie. On fit gloire de rechercher l'amitié d'une république auſſi redoutable que celle de Rome; & ceux qui n'avoient point ſes armes à craindre, déſirerent ſon alliance, par eſtime pour ſon gouvernement. Ptolomée Philadelphe Roi d'Egypte, que ſon amour pour les arts & les ſciences a immortaliſé, fut le premier de ceux qui ne devant jamais avoir de démêlé avec les Romains, voulut pourtant être leur ami déclaré, leur envoya des ambaſſadeurs, exprès pour les féliciter de leurs victoires. Les recevoir avec les plus vifs témoignages de reconnoiſſance, ne parut pas au Sénat un devoir ſuffiſant : il renvoya des ambaſſadeurs à Ptolomée, qui les reçut comme il auroit fait ceux des plus grands monarques, & qui les combla de préſens.

An de Rome. 480.

XIX. Ambaſſadeurs de Ptolomée Philadelphe.

Les Tarentins ſe ſouvenoient de la maniere dont Pyrrhus les avoit quittés ; & ne pouvant ni ſouffrir ſa garniſon, ni la chaſſer, ils prierent les Carthaginois de venir les aider à s'en défaire. Comme ces Africains ne reſpiroient que la guerre, on ne les attendit pas long-tems. Mais dédaignant d'attaquer Milon qui commandoit la garniſon, ils engagerent les Tarentins à livrer une bataille aux Romains, qui les vainquirent, eux & les Carthaginois. Milon pour n'avoir pas le même ſort, capitula avec le Conſul Papirius, & livra la citadelle, à condition de ſe retirer avec ſes troupes. Sa retraite fut la ruine de Tarente, parce qu'abandonnée des Carthaginois & des Grecs, elle ſe rendit au Conſul, qui en fit démolir les murs, ſans prendre d'autre vengeance des habitans. Les deux Conſuls avoient également réuſſi, l'un contre les Tarentins & l'autre contre les Samnites; on leur accorda le triomphe, mais ſéparément, parce que c'étoit pour deux différentes guerres. Celle des Samnites, excepté de légers intervalles de paix, avoit duré 72 ans, malgré des pertes ſi continuelles de leur part, que les hiſtoriens remarquent qu'elles furent l'occaſion de trente & un triomphes, partagés entre les Conſuls, les Dictateurs & les Pro-Conſuls, & que les premiers en

An de Rome. 481.

XX. La ville de Tarente eſt démolie par les Romains.

eurent vingt-ſept, & les ſeconds & les troiſiemes chacun deux.

An de Rome, 482.

Il y avoit déjà long-tems que les Romains ne licencioient plus leurs légions à la fin de la campagne, & qu'ils les faiſoient hiverner dans les pays conquis. Celle que l'on nommoit Campanienne, & qui étoit en quartier à Rhegge dans la Calabre, pouſſée d'un eſprit de libertinage s'empara de la ville, & prétendit s'y rendre indépendante de la République. L'entrepriſe étoit d'un dangereux exemple; auſſi ne reſta-t-elle pas long-tems impunie. On aſſiégea Rhegge, & les mutins forcés à ſe ſoumettre, furent ſi ſéverement punis, qu'on en fit mourir cinquante à une ſeule fois. * Un autre exemple de rigueur va nous apprendre que les Romains ſavoient reſpecter les puiſſances étrangeres, comme ils vouloient qu'on les reſpectât eux-mêmes. Il y avoit à Rome des Ambaſſadeurs d'Apollonie, maintenant Piergo dans l'Albanie, que des jeunes gens de condition, qui ſans doute ne les connoiſſoient pas, inſulterent. Le Sénat apprenant que l'on avoit violé le droit des gens, en manquant aux égards dus à des miniſtres publics, fit arrêter à l'inſtant ces jeunes étourdis, & les remit entre les mains des Ambaſſadeurs.

* Le fait qui eſt ici rapporté, eſt arrivé l'an de Rome 487.

outragés, afin qu'eux-mêmes en tirassent une réparation convenable à leur caractere, & au goût de leur patrie, parce que la valeur d'une satisfaction dépend des mœurs & des coutumes de ceux à qui elle est faite. Les Picentins, autres peuples de ce pays, que nous nommons aujourd'hui le royaume de Naples, devinrent une portion de la république, par le droit de conquête, de même que les Hétruriens, les Samnites, les Lucaniens & les Tarentins l'étoient déjà. Elle fit d'Arminium, ville considérable des Picentins, une colonie Romaine, comme de Benevent chez les Samnites. Tant de pays maritimes conquis, & surtout la prise d'une citadelle, où les plus riches effets des Samnites étoient en dépôt, rendirent l'argent si commun à Rome, que * l'on commença alors à y fabriquer de la monnoie d'argent, qui insensiblement devint monnoie courante; au lieu qu'auparavant le cuivre seul servoit au commerce.

An de Rome. 485.

XXI. Equité des Romains.

XXII. La monnoie d'argent commence à avoir cours à Rome.

Il y avoit si long-tems que les Sabins jouissoient des privilèges que Rome accordoit aux peuples adoptés, qu'elle crut devoir les gratifier de celui de donner leurs suffrages aux élections des Ma-

* Quelques écrivains mettent l'introduction de la monnoie d'argent à l'an de Rome 484 sous le consulat de Q. Ogulinus Gallus & de C. Fabius Pictor.

An de Rome. 488.

giſtrats ; ce qui étoit d'autant plus conſidérable alors, que le Sénat augmentoit de tems en tems le nombre de ces Magiſtrats, ainſi qu'il le fit cette année, en nommant juſqu'à huit Queſteurs. Les Umbriens qui ſont aujourd'hui les peuples du Duché de Spolette, les Salemtins, dans la terre d'Otrante, & la ville de Brunduſe, maintenant Brindes, aſſujettis en 484 à la République, acheverent d'étendre leur domination ſur toute l'Italie. J'entens par ce terme ce qu'il ſignifioit ſimplement alors, c'eſt-à-dire, la moitié de l'Italie d'à préſent; ce qui contenoit trois cens milles de longueur, & cent trente de largeur. Et ce fut un grand bonheur pour les Romains, d'avoir pu finir tant de guerres, avant de commencer celles dont nous allons parler, & dont les hiſtoires qui nous reſtent, ont indiqué l'époque avec une exactitude qu'elles n'ont point eue pour toutes les autres. On doit demeurer d'accord, que le détail des trois guerres Puniques ou des Carthaginois, eſt un des plus beaux morceaux de l'hiſtoire Romaine, & le plus généralement applaudi. La premiere commença l'an 489 de la fondation de Rome, du monde 3740, la quatrieme année de la 128 Olympiade, 244 ans depuis l'état conſulaire, & 125 depuis l'embraſement de Rome; le 65 de la monarchie des

Macédoniens, & 263 ans avant Jeſus-Chriſt.

CHAPITRE IX.

Depuis le commencement de la premiere guerre Punique, juſqu'au tems que les Romains ſe rendirent auſſi redoutables par mer que par terre.

(Eſpace de quarante-ſept ans.)

LA République de Carthage en Afrique, étoit floriſſante depuis pluſieurs ſiecles. Sa puiſſance, comme celle des grands Etats, s'étoit formée par les armes & par le commerce, & s'étendoit ſur tout ce que nos Géographes déſignent aujourd'hui par le nom de Barbarie. Outre ce continent, elle poſſédoit au-delà de la mer les iſles de Sardaigne & de Corſe, & une bonne partie de la Sicile. L'union des Carthaginois avec Hieron Roi de Syracuſe, pour la perte des Mamertins ou Meſſinois, & le ſiége de Meſſine furent l'occaſion de la guerre. Les Mamertins ſentant le peu de proportion de leurs forces avec celles des Carthaginois & des Syracuſains, avoient imploré l'aſſiſtance des Romains, qu'ils trouverent diſpoſés à la leur accorder. Le Sénat étoit déjà mécontent de ce que les Carthaginois avoient fourni des ſecours

An de Rome 489.

I. Occaſion de la premiere guerre des Romains & des Carthaginois.

aux Tarentins ; & il ne fut pas fâché d'avoir un prétexte auſſi noble que celui d'aider des peuples opprimés, pour marquer ſon reſſentiment aux Carthaginois. * Appius Claudius Conſul, (que les faſtes de Sigonius ne font pas Conſul cette année ;) paſſa donc en Sicile avec un corps d'armée, qu'il y tranſporta ſur une flotte la plus mal équipée qu'on eût encore vue. Elle ne laiſſa pourtant pas d'y arriver heureuſement, & de faire lever aux Carthaginois le ſiége de Meſſine. Le Conſul eut l'honneur de les vaincre en deux batailles qu'il donna, à peu de diſtance l'une de l'autre. Mais comme il n'étoit venu que dans l'intention de délivrer les Meſſinois, il repaſſa la mer, ſans ſe propoſer nulle conquête. Le Sénat approuva ſa conduite, & lui décerna le triomphe. Cette année qui étoit celle du Luſtre, fit voir que toutes les guerres des Romains, bien loin d'épuiſer leurs forces, les avoient multipliées, par l'adoption que Rome faiſoit ſans ceſſe de nouveaux habitans ; il s'en trouva à ce dernier dénombrement deux cens quatre-vingt-douze mille deux cens vingt-quatre en état de porter les armes ; ce qui comprenoit un équivalent de richeſſes, qui mettoit la République en état de ſuffire à tout. Les

An de Rome. 489.

II. Les Carthaginois ſont battus, & Meſſine eſt delivree.

* Quelques écrivains ſoutiennent que cet Appius Claudius qui paſſa d'abord en Sicile, eſt différent du Conſul.

combats de gladiateurs appariés & exercés à l'eſcrime, pour en faire un ſpectacle public aux funérailles des perſonnes illuſtres, commencerent ſous le conſulat d'Appius, par une eſpece d'inſtitution, dont D. Junius Brutus fut l'auteur. Comme elle paſſa en coutume ordinaire chez les Romains, on a cru en devoir marquer ici le commencement. An de Rome. 489.

L'an 490 le Sénat ordonna aux Conſuls de repaſſer en Sicile, & d'y mener toutes les légions. Ils y firent la guerre avec autant de bonheur qu'Appius; & Hieron, effrayé d'apprendre qu'ils avoient réſolu le ſiége de Syracuſe, rompit avec les Carthaginois, & traita de la paix avec les Conſuls. Les conditions furent, qu'il rendroit la liberté à tous les priſonniers, tant Romains que Mamertins, & qu'il payeroit cent talens d'argent, (le talent étoit de mille écus,) pour les frais de la guerre. A juger par l'événement, les Romains n'avoient point encore fait de traité plus avantageux, parce que voulant avoir déſormais des troupes qui ſéjournaſſent en Sicile; rien ne leur étoit ſi commode, que de tirer d'un roi allié & opulent la ſubſiſtance de leurs troupes, dans le lieu où étoit le théâtre de la guerre. Manius Valerius, un des deux Conſuls qui commandoit en Sicile, eut l'adreſſe d'attacher Meſſine à la république, en inſinuant à cette ville, que c'étoit le vrai moyen de

An de Rome. 490.

III. Alliance des Romains avec Hieron Roi de Syracuſe.

IV. Alliance avec les villes de Meſſine & de Catane.

An de Rome. 490.

ſe ſouſtraire à la tyrannie qu'elle alloit ſouffrir des Carthaginois; & cette acquiſition pacifique fut payée par le Sénat du ſurnom de Meſſala, que Valerius ajouta au ſien. Ce fut encore lui qui ſoumit la ville de Catane, & qui en apporta à Rome un nouveau cadran ſolaire, bien meilleur que celui que Papirius Curſor y fit voir le premier, il y avoit trente ans. Ce ſecond ſervit de regle pendant quatre-vingt-dix-neuf ans, & ne perdit ſon crédit que depuis que M. Philippus un des cenſeurs en eut produit un différent des deux autres. On s'imagine, ſans qu'il ſoit beſoin de le dire, qu'ils étoient tous bien défectueux, puiſque Scipion Naſica, cenſeur environ dans ce tems là, eſt le premier qui ait diviſé également les heures du jour, avec de l'eau tombant goutte à goutte d'un vaſe dans un autre: je ne ſais ſi c'eſt ce qu'on a depuis appellé Clepſydre.

La joie qui naiſſoit des proſpérités continuelles de la République, fut interrompue par la peſte, qui affligea un grand nombre de familles à Rome. On y pratiqua l'ancienne ſuperſtition, eſtimée un remede à ce funeſte mal. On chargea de la cérémonie Cn. Fulvius Centumalus, déclaré Dictateur & Q. Marcius Philippus ſon lieutenant; & c'eſt la quatrieme dictature pour la contagion.

Le Sénat n'avoit pas jugé à propos de laiſſer ſon armée en Sicile, comptant que Hieron avec quelques troupes auxiliaires pourroit faire tête aux Carthaginois. Et de-là vint, que l'année ſuivante il ne lui envoya que deux légions de renfort, avec leſquelles on aſſiégea Agrigente, qu'Annibal Amiral des Carthaginois, tenta inutilement de ſecourir, ayant été battu ſur terre par les Conſuls L. Poſthumius Megellus & Q. Mamilius Vitulus. La priſe de cette place cauſa à Rome une joie infinie, & détermina le Sénat, qui auparavant ne penſoit à rien moins qu'à conquérir la Sicile, de donner tous ſes ſoins à l'incorporer à la République. Il y avoit en ce deſſein beaucoup de hardieſſe; car les forces maritimes des Carthaginois étoient redoutables. Ils venoient de ſoumettre nouvellement toutes les côtes de l'Iſle, ils infeſtoient même celles de l'Italie, qu'ils tenoient dans une crainte perpétuelle de quelque invaſion ſubite. Mais qu'y a-t-il d'impoſſible à l'ambition, quand le courage & la prudence l'accompagnent? Le Sénat ſurmonta tout, & ce qui eſt admirable, l'ignorance même. Il n'y avoit preſque perſonne en toute l'Italie, à qui l'art de bâtir de grands vaiſſeaux & celui de les conduire fût connu. Il trouva le moyen d'en faire conſtruire cent à ſix rangs de rames, & vingt-trois

An de Rome. 491.

V. Priſe d'Agrigente.

An de Rome. 492.

sur le modele de deux navires Carthaginois qu'ils avoient pris & tirés à terre. Il sembloit moins aisé de faire des matelots & des pilotes ; car le tems seul & l'expérience pouvoient enseigner ceux qui se destinoient à cette profession. Les regles furent courtes & simples, & elles se réduisirent à cette unique précaution contre la tempête, ou contre une poursuite trop vive de la part des ennemis, qui fut de se faire échouer, & ensuite de remettre à l'eau les vaisseaux à force de bras & de léviers, quand l'orage seroit cessé, ou quand l'ennemi trop supérieur seroit éloigné. Par cette leçon on peut imaginer quelles durent être les autres.

An de Rome. 492.

VI. Les Romains apprennent l'art de la navigation.

Dès que les Consuls Cornelius & Duillius crurent leurs barques en état de tenir la mer, (je n'ose donner d'autre nom à leurs prétendues galeres,) ils s'embarquerent dessus avec autant de confiance que si toute l'industrie humaine y eût été employée. Et ce qui étonne d'avantage, ils oserent engager un combat naval contre la nation du monde la plus célebre dans l'art de la navigation, & que les historiens aussi ont le plus vantée. Quoiqu'ils fissent d'abord même route, cependant ils devoient se partager à une certaine hauteur, parce que les Consuls se proposoient deux desseins à la fois, mais qui ne demandoient pas les

An de Rome. 493.

les mêmes forces. Cornelius avoit formé une entrepriſe ſur Lipare, capitale de ſept petites Iſles de la mer de Toſcane, & dépendantes de la Sicile ; & ſe croyant capable de la réduire avec dix-ſept galeres, il quitta le gros de la flotte, & fit voile avec ce détachement. Le haſard voulut qu'il fût rencontré d'un bien plus grand nombre de navires africains, qui ſe rendirent maîtres & de ſa perſonne & des vaiſſeaux qu'il commandoit. Les ſuccès de Duillius réparerent bien l'infortune de ſon collégue. Car étant tombé d'abord ſur cinquante galeres Carthaginoiſes, qui ne réſiſterent que peu, il fit force de voiles & de rames ſur le reſte de la flotte; & l'ayant jointe d'aſſez près pour y jeter des grapins, qui étoit une invention nouvelle, on vint à l'abordage, où les Romains combattant comme à terre, ôterent aux Africains l'uſage d'une manœuvre beaucoup meilleure que celle des Italiens, qui ne s'appercevant pas alors de l'élément ſur lequel ils combattoient, firent ſur la mer tout ce qu'ils auroient fait ſur la terre, vainquirent les Carthaginois & leur prirent 50 navires. Duillius qui, après cette victoire, ne trouva plus d'ennemis ſur la mer, continua ſa route, fit lever le ſiége de Segeſte, & prit d'aſſaut la ville de Macella, dans la Calabre ultérieure, comme on parle aujourd'hui. Le Sénat ſur-

An de Rome. 493.

VII. Les Carthaginois vaincus par Romains dans un combat naval.

An de Rome. 493.

pris des prospérités de ce Consul, n'imagina rien de plus grand pour sa récompense que de lui accorder l'honneur du premier triomphe naval, & la permission particuliere d'avoir une musique & des flambeaux à l'heure de son souper. C'étoit par ces légeres récompenses, que les Romains payoient la véritable gloire. La fausse se vend plus cher aujourd'hui.

La cruelle & injuste coutume établie à Carthage de punir les Généraux, dans les événemens malheureux, auroit coûté la vie à Annibal, sans un stratageme qui lui réussit. Se voyant défait, avant qu'on en sût rien à Carthage, il y envoya un homme de confiance, pour y donner avis que les forces des Romains étoient très-supérieures aux siennes, & pour recevoir sur cela les ordres de la République. " Qu'il combatte, répon-„ dit-elle. „ Il l'a fait, (dit son envoyé;) „ mais il a été vaincu. „ On n'osa pas condamner ce que l'Etat lui-même venoit d'ordonner, ni faire le procès à la fortune, sur laquelle seule on voulut bien rejeter la défaite d'Annibal.

La mésintelligence qui se mit entre les Romains & leurs troupes auxiliaires, qui se séparerent d'eux, coûta aux premiers la perte de quatre mille hommes, dans un combat que leur sut donner à propos Amilcar, commandant de l'armée de terre des Carthaginois. Mais les

Romains, dont toutes les vues étoient pour la mer, ſemblerent n'eſtimer rien cette défaite; & l'année ſuivante ils ſe rendirent maîtres des Iſles de Sardaigne & de Corſe, ſous le Conſul L. Cornelius Scipio qui attaqua l'armée Africaine avec tant de courage, qu'elle perdit la bataille avec Hanno ſon Général qui y fut tué. Rien ne proſpéroit aux armées navales des Carthaginois. Annibal qui revenoit d'Afrique, où il avoit raſſemblé des vaiſſeaux & des troupes, ayant rencontré la flotte Romaine, aima mieux l'éviter en fuyant, que de riſquer à ſe voir condamné, ſi la fortune lui devenoit contraire. Mais il trouva ſur ſes propres navires le malheur qu'il craignoit à Carthage; ſes ſoldats honteux de ſa lâcheté l'ayant jugé militairement, l'attacherent à une Croix.

An de Rome. 494.

VIII. Les Romains ſe rendent maîtres des iſles de Sardaigne & de Corſe.

An de Rome. 495.

Cette année n'eut pas de ſuccès ſi marqués : on prit des places & on en perdit; & la ſeule action de M. Calpurnius Flamma, Tribun d'une légion, eſt tout ce qu'il y eut de mémorable. A. Attilius Calatinus premier Conſul avoit, à la vue de l'armée Carthaginoiſe ſi mal poſté la ſienne, qu'il falloit qu'elle périt en ce lieu-là. Calpurnius ſuivi de trois cens hommes choiſis, entreprit de donner le tems au Conſul de ſe dégager, & occupa à propos une hauteur voiſine, d'où en tirant inceſſamment, il

An de Rome. 495.

fit une diverſion entiere des forces ennemies, que le Général Africain employa toutes à chaſſer Calpurnius de l'éminence, pendant qu'Attilius par un mouvement néceſſaire donnoit aux ſiennes un terrain commode, où elles s'étendirent autant qu'elles voulurent. Les trois cens ſoldats auſſi intrépides que leur Chef, combattirent tous juſqu'au dernier ſoupir. Calpurnius dangereuſement bleſſé, ne ſurvécut que de quelques momens à ſa gloire, ayant eu la cruelle deſtinée d'être mis au nombre des morts, & d'être enterré avec ceux qui étoient reſtés ſur le champ de bataille.

An de Rome. 496.

Un autre Attilius, dont le prénom étoit Caïus, ſe diſtingua l'année ſuivante, qui fut celle de ſon conſulat, par la priſe des Iſles de Lipare & de Melite ou Malte. Certains prodiges vrais ou faux, vus à Rome, ou ſuppoſés cette année, firent qu'on y créa un Dictateur pour la célébration des fêtes Latines. On éleva à cette dignité Q. Ogulnius Gallus, qui donna la lieutenance générale à M. Letorius Plancianus. Il faut obſerver que c'eſt la ſeconde Dictature en pareille circonſtance.

An de Rome. 497.

Il y avoit déjà huit ans que la guerre ſe faiſoit en Sicile contre les Carthaginois, lorſque les Romains ſe croyant auſſi puiſſans ſur la mer, qu'ils l'étoient ſur la terre, réſolurent de changer de

théâtre, & de porter la guerre en Afrique. Un ſi grand deſſein ne pouvoit s'exécuter qu'avec une très-nombreuſe armée navale. On mit donc en mer une flotte compoſée de trois cens trente voiles, dont on donna le commandement aux Conſuls M. Attilius Régulus & L. Manlius Vulſo. Les Carthaginois, qui comprirent tout le danger de ce prodigieux armement, en firent un qui ne cédoit point à celui-là, & l'on vit ſortir de leurs ports à une ſeule fois trois cens ſoixante vaiſſeaux. Ce nombre étonnant de navires, ſe diviſa de part & d'autre en différentes flottes, qui donnerent trois différentes batailles en un même jour, & où les Romains accoutumés à l'abordage que leurs grapins rendoient facile, furent victorieux. Ils payerent cet avantage de la perte de vingt-quatre de leurs vaiſſeaux qui périrent avec tout l'équipage : ils s'en étoient dédommagés en coulant à fond trente navires Carthaginois, & en s'emparant de ſoixante & quatre autres.

An de Rome. 497.

IX. Les Romains portent la guerre en Afrique.

La diſperſion de la flotte ennemie, après ces trois combats, facilita aux vainqueurs la deſcente qu'ils avoient préméditée de faire ſur quelque côte d'Afrique, dont la plus éloignée n'étoit qu'à deux cens milles de Sicile. La citadelle de Culpea, bâtie jadis par les Siciliens ſur le promontoire Hermæa,

fut la premiere conquête des Romains
An de Rome. 497. sur l'Etat de Carthage. Poſſeſſeurs de cette fortereſſe, ils ravagerent impunément la frontiere, & ne trouvant de défenſe en aucun lieu, ils pénétrerent très-avant dans les terres. Il n'y a point à douter, que les Conſuls n'euſſent fait bien d'autres progrès, ſi le Sénat en donnant de nouveaux ordres contraires à ſes propres intérêts n'eût rappellé Manlius avec une bonne partie des troupes, & laiſſé ſeulement Régulus en qualité de Pro-Conſul en Afrique, avec quinze mille hommes de pied, & cinq cens chevaux. En attendant que la guerre lui fournît l'occaſion d'employer ſa valeur contre les ennemis de Rome, il eut celle de montrer ſon courage dans un très-grand péril, étant campé le long du Bagrada, (maintenant Magrida,) qui couloit entre Carthage & Utique. Car ne penſant à aucun danger, il fut ſoudain à la vue de toute l'armée, attaqué par un ſerpent d'une groſſeur ſi terrible qu'il fallut des machines de guerre pour achever de tuer ce monſtre, contre lequel il ſe défendit vaillamment. Aulu-Gelle prétend, que Régulus envoya la peau de cet animal à Rome, & qu'elle avoit ſix vingt pieds de long.

Avec le tems les Carthaginois raſſemblerent leurs forces de terre, & ſe crurent en état de ſoutenir la campagne;

mais la fortune n'étoit pas encore réconciliée avec eux, & ils perdirent une bataille, plutôt par leur mauvaise conduite qu'autrement, n'ayant pas su choisir un terrain favorable à leur cavalerie & à leurs éléphans. La prise de Tunetum ou Tunis, fut un des fruits de la victoire. La place étoit bonne, & Régulus y laissa garnison.

An de Rome. 497. X. Les Carthaginois sont battus.

Les Carthaginois ayant perdu la plupart de leurs généraux en cette guerre, eurent recours aux étrangers & appellerent à leur service le vaillant Xantippe Lacédémonien, qu'ils mirent à la tête de leur armée. Sous lui les affaires changerent de face : il battit les Romains à la premiere rencontre, les repoussa jusqu'à Clupea, & fit Régulus prisonnier. L'ingratitude & la perfidie étoient les vices favoris des Carthaginois. Honteux de devoir leur salut à un étranger, ils surprennent Xantippe par la démonstration d'une reconnoissance effective, & l'invitent de venir recevoir à Carthage le prix de ses services. Il s'embarqua, afin d'y arriver plutôt : mais il y avoit un ordre secret des Magistrats de Carthage, confié à ceux qui commandoient le vaisseau, de faire périr Xantippe. L'ordre s'exécuta, & ce grand Capitaine fut précipité dans la mer.

XI. Défaite des Romains : Régulus est pris prisonnier.

Les Romains échappés de la bataille, se défendirent à Clupea avec un cou-

An de Rome. 498.

rage inconcevable, & obligerent les vainqueurs d'en lever le siége. Une longue persévérance auroit pu les en rendre maîtres, si la crainte d'être surpris par les Consuls M. Emilius Paulus & Servius Fulvius Pœtinus Nobilior, qui étoient partis de Sicile avec trois cens cinquante vaisseaux, ne leur eût fait préférer d'aller plutôt au devant d'eux, que de les attendre devant une place, qui n'étant peut-être pas réduite quand ils arriveroient, auroit laissé aux Carthaginois l'embarras de partager leurs forces, pour s'opposer à l'ennemi. Ce fut aux côtes d'Afrique, que le combat naval se donna : & si l'on en juge par l'événement, la valeur Punique étoit bien ralentie, ou celle des Romains bien supérieure, ceux-ci n'ayant perdu en tout que neuf vaisseaux, pendant que les Carthaginois en eurent cent quatre coulés à fond, & trente de pris.

XII. Combat naval, où les carthaginois ont vaincus.

Les Consuls, qui savoient que le Sénat préféroit la conquête de la Sicile à tous les avantages qu'ils auroient remportés en Afrique, après cette derniere victoire, repasserent aussitôt la mer ; comptant que les places qui jusqu'alors avoient tenu dans cette Isle le parti des Carthaginois, l'alloient abandonner, pour en prendre un meilleur. C'étoit raisonner conséquemment ; mais la raison ne prévoit pas tout. L'inconstance

de la mer & la fureur de flots, qui n'entroient point dans le ſyſteme des Romains, firent dans ce court trajet tout ce que les plus fiers ennemis de la République n'avoient pu faire. Une tempête effroyable ſurprit la flotte victorieuſe, vers les côtes de la Sicile, & pouſſant ſes vaiſſeaux ſur des rochers, qui les briſerent, on vit en un inſtant le rivage couvert de corps morts, & de navires mis en pieces; & les vagues rapportant ce qu'elles avoient entraîné au fond des eaux, offrit en ſpectacle des légions entieres, dont il n'y eut qu'un petit nombre, qui reçu avec beaucoup d'humanité par Hieron, fut renvoyé à Meſſine ſans eſcorte. La République ne priva point pour cela les Conſuls de l'honneur du triomphe, perſuadée qu'ils ne devoient pas répondre des vents & des tempêtes.

An de Rome. 498. XIII. Toute la flotte des Romains périt par une tempête.

Karthalo général des Carthaginois, profitant du déſaſtre des ennemis, aſſiégea incontinent Agrigente, la prit, & en raſa les fortifications. Il fut contraint de borner là ſes exploits: car les Romains jamais plus grands que dans l'adverſité, travaillerent avec une ſi extraordinaire diligence à rebâtir de nouveaux vaiſſeaux, ou à raccommoder ceux qui pouvoient encore ſervir, qu'en trois mois de tems, ils remirent en mer deux cens cinquante navires. Les Carthagi-

An de Rome. 499.

nois avoient auſſi pendant ce tems-là raſſemblé deux cens voiles, qui porterent en Sicile les vieilles bandes Africaines, & beaucoup d'autres troupes moins aguerries, & toutes commandées par Aſdrubal. A. Attilius Calatinus, & Cn. Cornelius Aſina étoient alors Conſuls: ils enleverent dans le cours de la campagne pluſieurs villes aux Carthaginois, & retournerent enſuite à Rome.

An de Rome. 492.

Le printems ſuivant, Cn. Servilius Capio, & C. Sempronius Blæſus nouveaux Conſuls, paſſerent en Sicile avec la flotte & de-là en Afrique. Après avoir long-tems croiſé à la hauteur des côtes, afin d'y répandre une terreur générale, & de partager ainſi les forces ennemies, ils vinrent à l'improviſte mouiller à Meninx, qui étoit une ville de l'Iſle des Lotophages, proche de la petite Syrte. Les Romains ne connoiſſant point le danger qu'il y avoit à raſer trop près cette côte, donnerent contre des bancs de ſable mouvant, d'où ils ne ſe retirerent qu'avec des peines extrêmes, & firent enſuite voile vers Palerme, avec une vîteſſe qui reſſembloit fort à la fuite. Après s'y être rafraîchis, ils voulurent ramener la flotte en Italie par le détroit, choſe aſſez imprudente. Un orage furieux dans lequel ils perdirent cent ſoixante vaiſſeaux, leur fit payer cher cette

An de Rome. 500.

XIV. Une autre flotte a le même ſort.

témérité. Le bon ordre se conservoit à Rome, indépendamment des calamités; & cette même année les Censeurs bannirent du Sénat treize patriciens, convaincus de malversation. Le lustre qui revint alors, apprit que si les guerres continuelles n'avoient pas permis que le nombre des habitans s'accrût, elles ne l'avoient encore que très-peu diminué, puisqu'il s'y trouva deux cens quatre-vingt-dix-sept mille sept cens quatre-vingt-dix-sept hommes en état de porter les armes. An de Rome. 501.

Quelle que fût la résolution du Sénat, de chasser les Carthaginois de la Sicile, il falloit néanmoins qu'il s'accommodât au tems, & qu'il se réduisît à n'y avoir qu'une armée de terre, sous les ordres des Consuls L. Cœcilius Metellus & de C. Furius Pacilus. Elle y passa sur soixante vaisseaux de transport. Et comme cette armée même étoit encore inférieure à celle des Africains, il parut, que le Sénat vouloit plutôt soutenir la guerre, que la faire. Ce fut dans cet esprit, que les Consuls qui n'ignoroient pas aussi la crainte que les légions avoient des éléphans, se tinrent presque toute la campagne retranchés dans leur camp sous Palerme, où il vint un ordre à C. Furius, de repasser promptement en Italie avec une partie des troupes. Les espions d'Asdrubal lui ayant appris cet- An de Rome. 502.

An de Rome. 503.

te nouvelle, il fit des courſes ſans crainte, & ravagea tout le pays juſqu'aux portes de Palerme. Metellus qui commandoit l'armée en qualité de Pro-Conſul, ſouffroit impatiemment cette inſulte, & attendoit l'occaſion de s'en venger. Il y a des momens pour tout à la guerre, & il n'y a qu'à les ſavoir prendre: c'étoit un des talens de Metellus. Il remarqua qu'Aſdrubal, à force de s'approcher pour les reſſerrer, s'embarraſſoit lui-même, & s'ôtoit l'uſage de ſes formidables éléphans, auxquels il falloit un vaſte terrain. Alors il ſort bruſquement ſur lui, pouſſe les Carthaginois qui ne peuvent ſe déployer ſuffiſamment, & les mene battant juſqu'au camp d'Aſdrubal, dont il ſe rend maître, lui tue vingt mille hommes, & prend ou tue vingt-ſix éléphans; le Pro-Conſul trouva dans la ſuite le moyen d'en avoir cent vingt, qui peu de tems après décorerent ſon triomphe. Ce ſuccès ſi ineſpéré décida de toute la Sicile en faveur des Romains, à l'exception de Lilybée & de Drepane qui en ſont deux villes maritimes. Aſdrubal ayant repaſſé de Lilybée à Carthage, y eut le ſort des généraux malheureux, & y fut condamné à mort.

XV. Inſigne victoire des Romains.

XVI. Les Carthaginois envoient au Sénat des Am-

L'orgueil & le courage cedent aux adverſités. Les Carthaginois humiliés par toutes celles qu'ils avoient éprouvées

depuis quatorze années de guerre, envoyerent des Ambaſſadeurs à Rome pour y faire des propoſitions de paix, & la conclure, pourvu qne les conditions fuſſent honorables. Ils eſpéroient beaucoup de l'ennui que Régulus avoit eu dans ſa longue priſon, & de l'impreſſion que feroit ſur lui la vue de ſa patrie : ce ſont en effet deux grands mobiles pour une ame vulgaire. Ils voulurent pour ces raiſons, qu'il accompagnât leurs Ambaſſadeurs, après lui avoir fait promettre que ſi la paix ne pouvoit ſe conclure, il reviendroit à Carthage. Mais c'étoit mal connoître Régulus, que de compter ſur ſa foibleſſe. Arrivé à Rome, il exhorta le Sénat à continuer la guerre, & lui prouva clairement la foibleſſe des Carthaginois. L'utilité du conſeil ne perſuada pas le Sénat, qui crut que la continuation de la guerre, quelque heureuſe qu'on la prévît, coûteroit trop cher, étant achetée par la perte de Régulus. Mais plus Rome étoit attentive à le conſerver, & plus il témoignoit d'eſprit & d'ardeur à lever des obſtacles, ſans pourtant qu'il voulût bleſſer la vérité. Car il ne déſavouoit pas, que s'il retournoit à Carthage, il n'y avoit point de ſupplice qu'on n'y inventât contre lui ; mais il déclaroit en même-tems, que cette deſtinée lui ſembloit beaucoup plus ſup-

An de Rome. 503. Ambaſſadeurs pour demander la paix ; Régulus les accompagne

XVII. Régulus s'oppoſe à la paix.

portable, que d'être à Rome inutile à ſa patrie, & de l'être devenu par ſa faute; que n'ayant point perdu dans ſa captivité les ſentimens d'un Romain, il devoit à ſa gloire la preuve de les avoir conſervés; & qu'enfin dans l'alternative de la vie & de la mort, il aimoit bien mieux expoſer ſon corps à d'affreux ſupplices, que de livrer ſon ame au cruel repentir d'avoir manqué à la République & à ſoi-même.

An de Rome. 503.

Une réſolution ſi étrange fut encore combattue de tous les argumens que la raiſon & la nature ſuggéroient; mais rien ne put vaincre le courage indomptable de Régulus. Ni parens, ni amis n'étoient plus écoutés de lui; & il refuſa de voir ſa femme, & ſurtout ſes enfans, dont la tendre jeuneſſe étoit propre à émouvoir un pere.

XVIII. Supplice de Regulus.

La négociation étant rompue par ſa ſeule réſiſtance, les Ambaſſadeurs le ramenerent à Carthage, où il ſouffrit des tourmens horribles, dont l'idée fait frémir, & nous fait connoître quelle étoit la barbarie, l'inhumanité & la fureur des Carthaginois. On lui coupa d'abord les paupieres, afin de le priver du ſommeil; & on le jetta enſuite dans une ſombre priſon. Il eſt tiré de ce cachot à quelque tems de là, & expoſé aux plus ardens rayons du ſoleil. Et parce que ce genre de mort auroit été

trop doux, après ces premieres ſouffrances, on enferme Régulus dans un tonneau armé en dedans de pointes de clous, & ſi étroit que le plus léger mouvement les lui enfonçoit dans le corps. Ainſi périt ce grand homme. An de Rome. 503.

XIX. Vengeance de la femme de Régulus.

Au moment que le Sénat eut appris cet excès de cruauté, il fit livrer à Marcia femme de Régulus, les plus conſidérables priſonniers Carthaginois qui étoient à Rome, afin qu'elle pût venger ſur eux la mort de ſon époux. Sans les faire paſſer d'un genre de tourment à un autre, elles les enferma dans une étroite armoire armée de pointes de clous, comme le tonneau où ſon mari avoit été mis, & les y laiſſa cinq jours ſans aucune nourriture. Boſtar, un de ces Carthaginois, fut celui qui réſiſta le moins à la faim & à la douleur, ce qui fut un nouveau ſupplice pour l'un d'eux nommé Amilcar, qui eut l'infection du cadavre à ſupporter, & qui le ſoutint long-tems, par le ſoin que l'on prit de lui fournir aſſez de nourriture, pour prolonger ſa vie & ſon ſupplice. Le Sénat étonné, qu'il eût ſoutenu ces tourmens ſans mourir en eut pitié, & ordonna qu'on l'ôtât de cette horrible demeure. Il renvoya même les cendres de Boſtar à Carthage, & commanda que l'on traitât déſormais avec humanité le reſte des priſonniers, afin

d'apprendre aux Carthaginois que la
An de Rome. 504. juſtice Romaine irritée par les exemples d'une cruauté inouie, ſavoit donner des bornes à ſa vengeance.

Les légions ne s'accoutumoient point aux éléphans, & ne pouvoient ſe réſoudre à combattre contre des bêtes : leur horreur pour ce genre de guerre retardoit les progrès qu'elles auroient pu ſe promettre. Outre cela, la néceſſité de réduire encore quelques places maritimes de la Sicile, l'objet fixe de l'ambition du Sénat, le déterminerent à remettre une flotte en mer. Elle ne fut pas plutôt en état de faire voile, qu'elle prit la route de Lilybée place méridionale ſur le Promontoire de Sicile, vis-à-vis l'Afrique, & dont la conquête importoit à la République. Mais cet armement ne fut pas plus heureux que les derniers, & l'on en attribua la faute au Conſul P. Claudius Pulcher. De quelque part qu'elle vînt, elle ne pouvoit être plus funeſte; les meilleurs vaiſſeaux de cette flotte ayant péri, & le reſte étant inſuffiſant pour le ſiége, que l'on fut contraint d'abandonner, afin de ne pas perdre en une même campagne une armée de mer & une de terre.

Rome avoit ſouvent rétabli ſes affaires par la Dictature; elle l'employa cette année, & la mit ſur la tête de M. Atilius Calatinus, le premier Dictateur

qui eût commandé hors de l'Italie. Cecilius Metellus honoré d'un triomphe sur les Carthaginois, eut sous lui la charge de Général de la cavalerie. Il ne revint à la République aucune utilité de cette création, & la campagne s'écoula sans qu'il s'y passât rien de mémorable. La guerre devenoit cependant onereuse aux deux partis; & l'on s'apperçut à Rome, au retour du Lustre, qu'elle épuisoit l'Etat, d'hommes comme d'argent, par la diminution des citoyens réduits à deux cens cinquante-un mille deux cens vingt-deux, au lieu de deux cens quatre-vingt-dix-sept mille sept cens quatre-vingt-dix-sept qui se trouverent au précédent dénombrement.

An de Rome. 504.

An de Rome. 506.

L'absence des deux Consuls, & le besoin d'en nommer d'autres, furent l'unique motif de la Dictature faite l'an 507 de la fondation de Rome. On en revêtit Tib. Coruncanius Nepos, qui donna le commandement de la Cavalerie à M. Fulvius Flacus. Il y avoit près de sept ans que le Sénat n'avoit fait d'armement naval, & qu'il n'entretenoit que quelques vaisseaux de transports pour les convois qu'il envoyoit de tems à autre en Sicile. L'épuisement de ses finances l'auroit forcé à en demeurer là, si la crainte d'Amilcar amiral de Carthage, lequel infestoit de nouveau les côtes d'Italie, & qui menaçoit de s'y établir,

An de Rome. 507.

n'eût obligé les Romains à un dernier effort par mer. La générosité des particuliers qui s'intéresserent en cette pressante conjoncture à la gloire de l'Etat, remédia à la stérilité du fisc, & fournit à la dépense d'une armée de mer. Dès qu'elle fut prête, elle chercha la flotte ennemie, & la rencontra à la hauteur des Isles Egatiennes au couchant de la Sicile, & moins voisines d'elles, que de Carthage. L'animosité extrême des deux partis rendit le combat cruel & douteux. Mais à la fin les Romains demeurerent victorieux, après avoir pris ou coulé à fond plus de six-vingt vaisseaux.

An de Rome. 507.

An de Rome. 508.

XX. Les Romains remportent sur mer une victoire sur les Carthaginois.

L'impuissance des Carthaginois fit céder l'orgueil à la nécessité; & ils demanderent la paix avec de si vives instances, que si Rome ne crut pas devoir la leur refuser, elle la leur vendit au moins bien cher, comme on le verra par cinq conditions qu'elle leur imposa. La premiere qu'aussitôt le traité ratifié, ils payeroient à la République mille talens, (le talent étoit de mille écus,) & douze cens autres dans le terme de dix années. La seconde, d'évacuer toute la Sicile, & les isles adjacentes. La troisieme, de ne faire la guerre aux Syracusains & à leurs alliés, directement & indirectement. La quatrieme, de ne laisser aucuns vaisseaux de guerre dans toute l'étendue de la domi-

An de Rome. 511.

nation Romaine : & la cinquieme de rendre ſans rançon tous les priſonniers, & de livrer les déſerteurs. Voilà quelle fut la fin de la premiere guerre Punique que les Grecs ont appellée Sicilienne. Elle dura vingt-quatre ans, & finit l'an 512 de Rome; 23 ans avant le commencement de la ſeconde, & 249 ans avant la naiſſance du Sauveur. On prétend que les Romains y perdirent ſept cens vaiſſeaux, & les Carthaginois cinq cens.

An de Rome. 511.

XXI. Fin de la premiere guerre Punique.

An de Rome. 512.

La diminution des habitans à Rome n'empêcha pas le Sénat de former deux nouvelles Tribus, ſavoir, la Veline & la Quirine : le nombre des Tribus après cet accroiſſement demeura fixe à trente-cinq. La politeſſe & les ſciences commencerent alors à germer avec la paix dans cette terre, où elles devoient un jour porter de ſi beaux fruits. La comédie fut le fruit le plus précoce. Livius Andronicus, né en Grece, compoſa alors ſa premiere piece de théâtre, que l'on repréſenta l'an 514 de Rome, & un an avant la naiſſance du poëte Ennius, 160 ans après la mort de Sophocle & d'Euripide, & l'an 62 depuis celles de Menandre. Quoique les comédies d'Andronicus fuſſent encore bien éloignées de la perfection, elles étoient ſi fort au-deſſus des pieces ſatyriques nées avec le premier uſage du

An de Rome. 513.

XXII. Naiſſance des lettres à Rome.

An de Rome. 514.

An de Rome. 514.

théâtre à Rome, que le goût des jeux Feſcinnins, dont nous avons parlé au ſixieme chapitre de cette hiſtoire, paſſa entierement. On ſe ſouvient qu'ils étoient une ſorte de poëme dramatique, plus rempli de bouffonneries groſſieres, que de bonnes plaiſanteries, & nullement ſemblables aux ſatyres de Lucilius & d'Horace, quoique connus ſous le même nom. Nævius qui vint ſix ans après Andronicus, regarda celui-ci comme un modele, & l'imita dans la comédie qu'il fit repréſenter un an avant la célébration des grands *jeux ſéculaires*, autrement appellés *ludi magni*, ou *ludi Tarentini*. Je dis les grands jeux ſéculaires, afin de les diſtinguer de ceux que l'on nommoit ſimplement jeux ſéculaires, moins ſolennels que les premiers, inſtitués dès l'an 298 de la fondation de Rome, & qui ne ſe célébroient que de 120 ans en 120 ans; au lieu que les ſeconds établis ſept ans depuis & après le banniſſement des Décemvirs, revenoient tous les cent ans. Ce furent ceux de la premiere eſpece, que les Ediles donnerent à la fin de la premiere guerre Punique.

Les Carthaginois, qui venoient d'acheter ſi cherement la paix des Romains, furent ſur le point de voir recommencer la guerre par leur faute. Ils avoient congédié leurs troupes étrange-

res ſans les payer, & ces ſoldats licenciés ſe trouvant oiſifs & dans le beſoin, ſe firent juſtice eux-mêmes & ſuſciterent une guerre civile à Carthage. Les Magiſtrats, qui vouloient dompter les rebelles par la force, s'aviſerent d'appréhender que les Romains qui étoient en Afrique en vue du commerce, ne ſe joigniſſent aux révoltés, ou qu'ils ne leur fourniſſent des armes & des munitions, & crurent que le meilleur moyen de l'empêcher étoit de les arrêter tous. Une détention ſi injuſte ne put être ignorée long-tems du Sénat, qui fit incontinent partir des Ambaſſadeurs pour demander la liberté de ſes ſujets, & une réparation du dommage qu'ils avoient ſouffert durant leur priſon. A l'arrivée des Ambaſſadeurs, on ouvrit les priſons & on élargit tous les priſonniers: ce qui plut tellement au Sénat, qu'il renvoya ſans rançon tous les priſonniers Carthaginois.

An de Rome. 514.

La bonne intelligence rétablie entre les deux Etats, depuis cet accommodement, continua pendant un certain tems. Mais comme elle avoit à ſurmonter une forte antipathie, elle s'altéra enfin & pour un ſujet qui n'étoit pas indifférent. Les peuples de la Sardaigne ſe méfiant toujours de quelque invaſion ſoudaine des Carthaginois, prierent les Romains de leur envoyer quelques trou-

An de Rome. 515.

pes. Le Sénat y consentit avec joie, & en fit passer un assez bon nombre dans cette isle. Les Carthaginois, qui croyoient avoir un droit acquis sur la Sardaigne, se disposerent incontinent à y envoyer une flotte: & les Romains jugeant que l'armement étoit plus contre eux, que contre la Sardaigne, sans attendre d'autre éclaircissement, prirent de là occasion de leur déclarer la guerre, & de les accuser d'être infracteurs du traité. Ils pouvoient bien l'être d'intention: ils cesserent néanmoins leur armement, & pour surcroît de soumission, ils acheverent de payer cette année le restant des douze cens talens stipulés dans le traité de 513.

An de Rome. 515.

L'an 518 les Romains se voyant dans une profonde paix, fermerent pour la seconde fois le Temple de Janus, ouvert depuis quatre cens trente-sept ans. Un autre événement aussi rare rendit l'année suivante remarquable; c'est l'exemple du premier divorce, dont on eût oui parler chez les Romains, & dont Sp. Carvilius fut auteur, sous prétexte de la stérilité de sa femme. La dixieme année depuis la paix, la nécessité d'assembler les comices obligea le Sénat à demander un Dictateur. Ce Duillius élevé à cette grande magistrature, déclara lieutenant général de la cavalerie C. Aurelius Cotta.

An de Rome. 518.

An de Rome. 519.

An de Rome. 522.

Les Romains peu contens de faire la guerre à leurs voiſins, la porterent en Illyrie, aujourd'hui connue ſous le nom général d'Eſclavonie. Le commerce que faiſoient les Romains dans toute la mer Adriatique, avoit obligé le Sénat à pluſieurs traités d'alliance avec les peuples dont les Etats s'étendoient le long de cette mer. La Reine Teuta, qui commandoit à une partie de l'Illyrie, (car il n'y a pas d'apparence, qu'elle dominât tout ce grand pays,) étoit une femme altiere & capricieuſe, & que le Sénat n'oublia pas de s'attacher, comme ces autres ſouverains, par un traité particulier. Elle l'obſerva tant que l'intérêt l'emporta ſur la bizarrerie de ſon humeur. A la fin s'ennuyant de ſa perſévérance, elle permit ſecrétement à ſes ſujets de courir ſur ceux de la République. On peut ſupporter une ou deux violences, quand de ſimples particuliers en ſont l'objet. On toléra les premieres que firent les Illyriens; elles paſſerent pour des effets du haſard. Mais pluſieurs marchands s'étant plaints à la fois, le Sénat commença à croire qu'il y avoit du deſſein dans ces hoſtilités. Et un vaiſſeau qui raſoit les côtes d'Italie ayant été depuis inſulté & maltraité ouvertement par des Corſaires d'Illyrie, la République eſtimant ſon honneur offenſé dans des outrages ſi réitérés, en-

An de Rome, 523.

voya des Ambaſſadeurs à la Reine, pour demander réparation du paſſé, & ſureté pour un libre commerce à l'avenir. Elle reçut ces remontrances modérées d'une maniere équivoque, & très-injuſte au fond. Car elle répondit: qu'elle ne vouloit pas que ſes ſujets maltraitaſſent les Romains; mais qu'auſſi ſon intention n'étoit pas que ſes peuples ſe privaſſent de l'avantage qu'ils tiroient de courir les mers. Lucius Coruncanius, un des Ambaſſadeurs Romains, plus vif que ſon collégue, trouvant ce diſcours inſenſé, n'eſtima pas y devoir faire une réponſe ſérieuſe, & repartit d'un ton moqueur: qu'à Rome on ſe conduiſoit autrement qu'en Illyrie: & que pour l'ordinaire le public s'y chargeoit de ſecourir les opprimés, & de venger les outrages particuliers, & qu'infailliblement les Romains prendroient le ſoin officieux de corriger ſes manieres royales. Teuta irritée au dernier point, & de l'ironie & du ton dont elle avoit été proférée, ſe poſſéda aſſez pour diſſimuler la vengeance qu'elle en voulut prendre. Elle laiſſa partir les Ambaſſadeurs, & attendit à faire aſſaſſiner Lucius, qu'il ſe fût mis en chemin, après une audience de congé dans les formes.

An de Rome. 523.

Le droit public violé en la perſonne d'un miniſtre qui n'étoit pas exempt de faute, fut la ſeule choſe que le Sénat conſidéra

conſidéra en cette occaſion. Les deux Conſuls paſſerent en Illyrie, où Cn. Fulvius Centumalus, qui commandoit l'armée navale, arriva le premier; P. Poſthumius Albinus, qui conduiſoit celle de terre, n'ayant pu faire la même diligence que ſon collégue. Corcyre & Apollonie effrayées des forces maritimes des Romains ne tinrent preſque point devant Fulvius, qui achevoit de les réduire quand Poſthumius le joignit avec les légions. Les Illyriens avoient aſſiégé Dyrrachium. Quand ils ſurent que les deux Conſuls s'avançoient au ſecours de la place, ils n'oſerent les attendre, & leverent le ſiége. Dyrrachium délivré, les Romains attaquerent & prirent tout ce qu'ils voulurent; & Teuta étonnée de ce que rien ne leur réſiſtoit, ne ſe crut en ſureté que quand elle eut gagné Rhizon, ville très-forte, bien avancée dans les terres.

An de Rome. 524.

XXIII. Guerre contre les Illyriens.

La Reine n'eſpérant ni de ſecours étranger, ni une défenſe ſuffiſante de ſes peuples, envoya le printems ſuivant, prier le Sénat de lui accorder la paix. Il ne la pouvoit faire à de plus avantageuſes conditions, que celles qu'il lui impoſa, & qu'elle accepta, & dont les trois principales étoient: I. De payer un Tribut annuel. II. De céder une portion de ſes Etats, le plus à la bienſéance de la République. III. De n'avoir aucun grand

An de Rome. 525.

XXIV. Conditions de la paix.

vaiſſeau, ni même plus de deux barques
An de Rome. 525. à la fois, & ſans armes, au-delà du Liſſus. Les peuples voiſins de l'Illyrie, remarquant la valeur, la prudence & la généroſité des Romains, conçurent une grande eſtime de leur gouvernement, & ſe firent honneur de rechercher leur alliance. Les Athéniens & les Corinthiens leur donnerent tous les témoignages d'amitié, qu'inſpire le ſentiment de la vertu : & les derniers renchérirent ſur les autres, en leur accordant le privilége commun aux Grecs, pour les jeux Iſthmiens, un des quatre plus ſolennels de la Grece. L'année de la paix on fit quatre Préteurs à Rome, c'eſt-à-dire, deux extraordinaires, l'un pour la Sicile & l'autre pour la Sardaigne.

An de Rome. 526. Les Romains juſqu'alors rarement agreſſeurs, donnerent lieu par une eſpece de cupidité, à une nouvelle guerre. Ils avoient anciennement conquis des terres ſur les Gaulois, ſans les partager, comme s'ils euſſent penſé à les rendre quelque jour, ſi ces peuples s'en rendoient dignes. Cette année ils réſolurent à en faire le partage, ce qui réveilla la vieille animoſité des Gaulois contre les Romains, qu'ils commencerent à regarder comme des conquérans avares, & plus avides de richeſſes que de gloire. Et s'imaginant qu'ils paſſeroient de la diviſion de leurs premieres conquêtes,

XXV. Les Gaulois font la guerre aux Romains.

à en desirer de nouvelles, ils se mirent eux-mêmes en état de faire cette guerre que les historiens ont appellée *bellum Gallicum Cisalpinum*. Trop foibles pour résister seuls à une République qui venoit de soumettre tant de nations, ils appellerent à leur secours les Gaulois Transalpins, surnommés Gesates, & qui habitoient près du Rhône. Unis à ces troupes auxiliaires, ils composerent une armée de cinquante mille hommes de pied, & de vingt mille chevaux, & entrerent ainsi en Hétrurie, où ils mirent tout à feu & à sang. Les Romains leur opposerent non une simple armée, mais toute l'Italie en armes, parce que chacun se sentant intéressé comme à une cause commune, devint soldat, de maniere qu'il se trouva sept ou huit cens mille hommes prêts à combattre en cas de nécessité. On les divisa en différens corps, qui devoient ou garder les passages, ou courir aux endroits attaqués. Cette multitude n'étoit pas la seule ressource de la République ; les Consuls avoient encore une armée de cinquante mille huit cens hommes d'infanterie, & de quatre mille deux cens chevaux. An de Rome. 527.

Les Gaulois avoient cependant pénétré jusqu'à Clusium, qui est à trois journées de Rome, & ce fut là qu'investis de toutes parts, ayant les Consuls en tête, & le Préteur Romain derriere, ils ne An de Rome. 528. XXVI. Ils combattent & sont vaincus.

laiſſerent pas de montrer une fiere contenance. Les Gaulois Ciſalpins étoient ou nus ou très-mal armés, & par conſéquent aiſés à vaincre. Les Geſates ſe firent une fauſſe honte de combattre avec plus d'avantage que leurs anciens compatriotes, & quitterent juſqu'à leurs habits. Ils oppoſerent deux fronts aux deux corps qui les enveloppoient, & enſuite les Geſates chargerent. Ils payerent cherement la témérité qu'ils avoient eue de ſe préſenter déſarmés devant des troupes couvertes de fer & de boucliers. Ils furent accablés de coups, & renverſés ſur les Gaulois Ciſalpins, qui n'ayant plus de place pour combattre, prirent la fuite, à l'exemple des Geſates. La maniere dont les Gaulois combattirent, rend vraiſemblable ce que les hiſtoriens rapportent, ſavoir, qu'il y en eut quarante mille tués, & dix mille faits priſonniers. Concolitanus Roi des Geſates fut du nombre des captifs, & ſervit avec les autres d'ornement au triomphe des Conſuls, qui fut remarquable par l'abondance & la diverſité du butin. Les Gaulois hors de défenſe après une ſi grande perte, ne purent l'année ſuivante empêcher les Romains d'entrer dans leur pays, ni leur faire tête en aucun endroit. L'abſence des Conſuls occupés à les pourſuivre produiſit alors un Dictateur : une nouvelle élection en comi-

An de Rome. 528.

An de Rome. 529.

ces devenant néceſſaire, à cauſe que le terme de leur magiſtrature expiroit. L. Cécilius Métellus jouit de cet honneur paſſager, auſſi-bien que N. Fabius Buteo de celui de lieutenant général de la cavalerie. An de Rome. 531.

Les Gaulois pour éviter leur ruine totale, implorerent la clémence du Sénat, en demandant qu'il lui preſcrît lui-même les conditions de la paix. Il étoit diſpoſé à la leur accorder; mais le peuple s'y oppoſa, à la ſollicitation de M. Claudius Marcellus & de Cn. Cornelius Scipio. Ce refus obligea les Gaulois à un dernier effort, & à appeller encore les Geſates, qui leur amenerent un corps de trente mille hommes. Les Conſuls ouvrirent la campagne par le ſiége d'Acerra dans l'Inſubrie, aujourd'hui le Milanès. Les Gaulois, au lieu de marcher au ſecours de la place, firent de leur côté le ſiége de Claſtidium, ville très-forte & ſous la protection des Romains. Marcellus à cette nouvelle ſe détacha de la grande armée avec un tiers de la cavalerie & quelque infanterie armée à la légere, & marcha jour & nuit aux ennemis. En arrivant il les attaqua, malgré la fatigue de ſes ſoldats, & défit leur armée. Ce fut dans cette action, qu'il tua de ſa main Vindomare, Roi des Geſates, dont après ſon triomphe il conſacra les *opima ſpolia*, ou dépouilles

XXVII. Autre défaite des Gaulois.

royales, qui fut la troiſieme dédicace de cette eſpece, depuis la fondation de Rome. Les Gaulois échappés de la bataille, s'enfuirent à Milan, capitale de l'Inſubrie; mais ce n'étoit que différer leur perte: on aſſiégea la ville, & on la prit en très-peu de tems. Cette conquête faite la ſixieme année de la guerre, donna aux Romains une large frontiere du côté des Alpes, qu'ils aſſurerent le printems ſuivant, par des colonies qu'ils établirent à Crémone & à Plaiſance.

An de Rome. 531.

An de Rome. 533.

Les libertins, c'eſt-à-dire, les eſclaves affranchis, s'étoient extrêmement multipliés à Rome; & comme on n'y avoit pas prévu qu'ils y ſeroient un jour en ſi grand nombre; on ne leur avoit point aſſigné de Tribus particulieres, ce qui faiſoit qu'ils étoient répandus en chacune indiſtinctement. Cette diſperſion qui les mettoit de niveau avec ceux qui n'avoient jamais été eſclaves, leur fit méconnoître leur état & leur naiſſance, & former des cabales dans toutes les Tribus, pour s'égaler aux autres citoyens. C'étoit aux cenſeurs à les remettre dans l'ordre, & à empêcher que ces hommes de néant n'oubliaſſent la baſſeſſe de leur origine & de leur premiere condition. Le meilleur moyen qu'ils imaginerent, quand le luſtre revint, fut de leur aſſigner quatre Tribus ſeulement, afin que renfermés dans moins de claſ-

ſes, on pût veiller plus aiſément ſur leur conduite. On les incorpora donc dans ces quatre-ci ; l'Eſquiline, la Palatine, la Suburrane & la Colline. Le dénombrement que firent alors ces mêmes cenſeurs, apprit à la République qu'elle perdoit ſes anciens ſujets, à force d'en acquérir de nouveaux. Dans les luſtres précédens, on s'étoit déjà apperçu de la diminution : les citoyens dans celui-ci, ſe virent réduits à deux cens ſoixante-dix mille deux cens treize. An de Rome, 533.

XXVIII. Conſtruction du Cirque & du grand chemin de Flaminius.

C. Flaminius, qui étoit un des cenſeurs de l'année 533, rendit ſa magiſtrature célebre par deux ouvrages qui ont immortaliſé ſon nom. L'un fut le Cirque appellé de Flaminius, & l'autre ce grand chemin pavé, qui conduiſoit depuis Rome juſqu'à Ariminum, & qui avoit cent cinquante milles de longueur. La révolte des Illyriens, que les Conſuls L. Emilius Paulus & M. Livius Salinator réprimerent en une ſeule campagne, n'avoit pas cauſé beaucoup d'inquiétude aux Romains. Il n'en étoit pas de même de la guerre que faiſoient les Carthaginois en Eſpagne, parce que le Sénat prévoyoit, qu'il ne pouvoit plus ſe diſpenſer d'y entrer, ſurtout depuis que, ſans nul égard à l'interceſſion de la République pour la ville de Sagunte ſon alliée, (maintenant Morviedro au Royaume de Valence,) ils l'avoient attaquée & priſe. An de Rome, 534.

An de Rome. 534. XXIX. Ambaſſadeurs envoyés à Carthage.

Le Sénat obligé par honneur de ſe plaindre des Carthaginois, prit un tempérament ſage, ſans qu'on pût l'imputer à foibleſſe ; il évita de rompre avec eux, en leur laiſſant de quoi s'excuſer. Car dans l'inſtruction dont il chargea les Ambaſſadeurs qu'il envoyoit en Afrique, il affecta de diſculper le Magiſtrat de Carthage, & de rejeter ſur le ſeul Annibal, le malheur des Saguntins. Et comme dans cette ſuppoſition le général étoit cenſé l'unique auteur de tout le mal, on demanda qu'il fût livré aux Romains, qu'il avoit offenſés de propos délibéré : les miniſtres du Sénat ne devoient déclarer la guerre qu'en cas d'un refus. Avec cette précaution, les Carthaginois demeuroient maîtres de la paix & de la guerre ; & il eſt vraiſemblable qu'à la fin Rome ſe ſeroit relâchée de ſa prétention ſur Anniblal. Mais les Carthaginois rejeterent les plaintes & la propoſition du Sénat, d'une maniere à faire comprendre à ſes miniſtres l'inutilité de leur ambaſſade.

An de Rome. 535.

Ceux-ci ayant connu qu'il n'y avoit plus rien à ménager avec d'orgueilleux républicains, qui ne ſuivoient que leur paſſion, ne penſerent plus qu'à finir leur négociation, avec toute la dignité convenable à l'Etat qu'ils repréſentoient. Et afin que ce ne fût pas Carthage, mais Rome, qui réglât, pour ainſi dire, le

sort des deux Républiques, les ministres du Sénat demanderent une seconde audience, qui leur fut accordée. Alors le plus ancien des Ambassadeurs portant la parole, après avoir, selon la coutume, quand il s'agissoit de la guerre, levé le pan de sa robe, dit : " Nous vous ap-
„ portons la paix ou la guerre, & nous
„ vous en laissons le choix : laquelle vou-
„ lez-vous ? Dites-le vous-mêmes, ré-
„ pliqua le fier Sénat de Carthage ; car
„ nous acceptons tout. S'il est ainsi, ré-
„ pondit l'Ambassadeur, recevez la guer-
„ re ; nous vous la déclarons. A la bon-
„ ne heure, nous l'acceptons, „ s'écrierent les Carthaginois, fâchés sans doute que Rome eût l'honneur du défi. L'époque de cette seconde guerre Punique n'est pas moins connue que l'a été celle de la premiere. Elle commença 23 ans après la fin de l'autre, l'an du monde 3787, & de la fondation de Rome 536, la troisieme de la 140 Olympiade, 291 ans depuis l'établissement des Consuls, & 172 depuis l'incendie de Rome, 216 ans avant Jesus-Christ, & l'an 112 de la monarchie des Macédoniens.

An de Rome. 535.

XXX. Rome déclare la guerre aux Carthaginois.

Fin du premier Tome.

TABLE
DES MATIERES,

Contenues dans ce premier volume.

A

Aborigenes, depuis appellés Latins. Leur origine, *page* 2. Occasion du changement de leur nom, 3
Accensi, pourquoi ainsi appellés, 275
Accensus, ou Valet de Ville, 208
Acerra, Ville. Ses habitans ont le droit de Bourgeoisie, 308
Acron, Roi de Cenine, tué dans un combat singulier, 24
Actiones juris. Leur origine, 213
Albe détruite, 53. sort de ses habitans, 54
Agrigente assiégée, 359. 369. prise, 359. 369.
Alliance entre les Carthaginois & les Romains, 289
Alliance des Latins avec les Romains, 302. Des peuples voisins de l'Illyrie avec les Romains, 386
Allienſis, sa signification, 255
Ambassadeurs envoyés à Albe : leur réception, 48, 49
Ambassadeurs envoyés aux Latins : leur reception, 57
Ambassadeurs envoyés à Coriolan, 171. leur réception, 171 & 172
Ambassadeurs envoyés en Grece & à Athenes, 206
Ambassadeurs Romains massacrés, 237
Ambassadeurs Romains envoyés à Ptolomée. Leur réception, 350. Envoyés à Carthage. Leur négociation, 392 & 393
Ambustus, son ambition, 269. Il se fait élire pour la seconde fois Tribun du peuple, 270
Amilcar Commandant des Carthaginois bat les Romains, 362
Amilcar autre Carthaginois, son supplice, 375
Amulius tué, 10
Ancus Marcus élu Roi, pourquoi surnommé

Ancus. Son origine, ſa piété, 56. Son amour pour la paix & pour les arts, 57. Il déclare la guerre aux Latins, dont il triomphe, 58. Soumet les Veiens, les Fidénates, & les Volſques, 59. Il défait les Sabins, *ibid.* Embellit Rome, & bâtit le Temple de Jupiter Férétrien, *ibid.* Réprime les déſordres, 60. Fait conſtruire une priſon pour les malfaiteurs, agrandit le Pomærium, & jette les premiers fondemens de la Ville d'Oſtie, *ibid.* Faveur qu'il accorde à Lucumon ſurnommé *Lucius Tarquinius*, 61. Sa mort, 62

Annibal Amiral des Carthaginois eſt vaincu, 359. Comment il évite la mort, 362. Sa lâcheté & le prix qu'il en reçoit, 363

Annibal fils d'Amilcar. On demande qu'il ſoit livré aux Romains, 392

Antemne, ſa diſtance de Rome, ſa priſe, 24

Antiates ſecourent les Volſques, 158. Ils ſont défaits, 159

Antium. Sa ſituation. Sa priſe, 194. Révoltée, 301. Punie, 305

Anxur. Le butin de cette Ville, priſe par les Romains eſt partagé, 244

Août (mois d') origine de ſon nom latin *Auguſtus*, 45

Appius Clauſus. Son origine, 116. Il détourne les Sabins de faire la guerre. Se retire à Rome & eſt fait Sénateur. Il eſt chef de l'illuſtre famille des Claudiens, 127. Appellé Claudius, *ibid.* Elu Conſul, 142. Ses intrigues, 143 & *ſuiv.* Elles ſont traverſées, 144

Appius Claudius, Conſul. Son origine, 190. Il s'oppoſe aux Tribuns, 191. Il eſt accuſé & ſe donne la mort, 194

Appius Claudius, Décemvir, 208. Son mérite, 209. Il porte la parole dans le Sénat, 214. Fait un Sénatus conſulte. Congédie le Sénat, 217. Son deſſein en faiſant Siccius Lieutenant-Général, 218. Sa paſſion pour Virginie & ſa fourberie, 219. Il ſe retire dans ſa maiſon, 223. Sa mort, 224

Appius Claudius, ſa fermeté, 235

Appius Claudius eſt fait Conſul, & triomphe, 356

Aquiliens, leur perfidie, 109. Ils ſont arrêtés, 113

Aquilius Tuſcus, Conſul, 177
Ardée aſſiégée, 94. Son ſiége eſt levé, 102, Sa diſpute avec Aricie, 226. Dominée par les Volſques, demande du ſecours aux Romains, 234. Elle obtient une colonie Romaine, 235
Aricie ſoumiſe aux Romains, 226
Ariſtodame, Prince de Cumes, retire Tarquin, 141
Arrêts ſéveres appellés *Manliana Dicta*, 300
Arunciens ligués avec les Latins, 289 Ils ſont diſſipés, *ibid.* Ils ſont vaincus & ſe retirent à Sueſſa, 306
Arunca, voyez *Sueſſa*.
Aſcagne ſuccede à Enée & bâtit Albe la longue, 5. Il cede Lavinium à Lavinie, *ibid.*
Aſculum ou *Aſcoli*, ſa ſituation, 339
Aſdrubal, Commandant de l'armée navale des Carthaginois, 370. Il fait le ravage juſqu'aux portes de Palerme, 371. Il eſt vaincu, ſa mort, 372
Aſſemblée du peuple, 164
Attilius (Caïus) conſul, s'empare des Iſles de Lipare & de Malte, 364
Attilius Calatinus (A) Conſul. Son imprudence, 363
Attilius Calatinus (M) eſt fait Dictateur, 376
Attilius Régulus (M) voyez *Régulus*.
Aventin donne ſon nom à une des ſept collines de Rome, 6
Aventin fortifié, 25. Abandonné au peuple pour être habité, 202
Avril, ſon origine, 45
Augures multipliés, 323
Aurelius Cerretanus (P) Lieutenant, 319
Aurelius Cotta (C) Lieutenant, 383

B

Bataille de Rhegille, 139. Déciſive contre les Eques, les Volſques & les Sabins, 225
— de l'Allia, 255
Bola priſe, 170
Brennus, chef des Gaulois, aſſiége Cluſium, 253. Sa réponſe aux Fabius, *ibid.* Il leve le ſiége, demande les Fabius au Sénat, 254. il eſt refuſé & approche de Rome, *ibid.* où il entre victorieux, 257. Sa méchanceté, 262
Bruits ſur la mort de Romulus, 33
Brutus, voyez *Lucius Junius*.

Boſtar, ſon ſupplice, 375
Brutus Scéva (Junius) Conſul, défait les Veſtins, 312

C

Cadran ſolaire apporté à Rome par Valérius, bien meilleur que celui de Papirius Curſor, 358
Cadran produit par M. Philippus, Cenſeur, bien différent des deux précédens, 358
Caïus Marcius, ſa valeur, 158. prend Corioles, *ibid.* il eſt ſurnommé *Coriolan*, 159. il ſe déclare contre le peuple, 161. eſt condamné par les Triumvirs, 163. accuſé & ſe défend, 164. eſt jugé & banni, 166. ſon courage, 167. il ſe retire à Antium, *ibid.* & viſite Tullus Attius, *ibid.* diſcours qu'il lui fait, *ibid.* il eſt fait Général des Volſques, 168. attaque les Latins, 169. ſes conquêtes, 170. il inveſtit Lavinium, 171. dont il leve le ſiége & approche de Rome, *ibid.* il reçoit pluſieurs Ambaſſades, 172. ſe laiſſe fléchir par ſa mere, 174. ſa mort, 175. ſes funérailles & ſon deuil, 176
Calendrier réformé, 44
Cales priſe, 307
Calpurnius Flamma (M.) Tribun, ſa valeur, 363. ſa mort, 364
Camarinéans ſe révoltent, 130. ils ſont ſoumis, *ibid.*
Camerie ſubjuguée, 29
Camérinus (Servius Sulpicius) conſul, 195
Camillus (M. Furius) élu cenſeur, 246. il fait une Ordonnance pour le Mariage; impoſe une taxe aux Orphelins; & eſt élu Tribun militaire, 247. puis Dictateur, fait un vœu à Apollon. Défait les Volſques & les Capenates, 248. il uſe de ſtratageme, *ibid.* prend Veïes, *ibid.* ſon triomphe, 249. il accomplit ſon vœu, 250. il eſt élu Tribun militaire pour la troiſieme fois, & aſſiége Falere, 251. eſt accuſé de malverſation, 252. ſe retire de Rome, ſa priere aux Dieux, *ibid.* eſt condamné au banniſſement, 253. défait les Gaulois, 259. eſt élu Dictateur, 260. rompt le traité avec les Gaulois, dont il triomphe, 263. Dictateur pour la troiſieme fois, ſoumet les Volſques, & eſt élu Tribun militaire pour

la quatrieme fois. Défait les Latins & les Herniciens, 265. Tribun militaire pour la ſixieme fois, 267. il défait les Volſques, 268. Dictateur, 270. abdique, *ibid.* défait les Gaulois, ſurprend Velitre, 272. ſa mort, 278

Candidats, ce que c'étoit, 147

Capitole, ſa ſituation, & ſa fondation par Tarquin, 69. pourquoi ainſi appellé, 91. ſes différens noms, *ibid.* ſon étendue, ſa diſpoſition, ſa richeſſe, 92. il eſt achevé, 118. préſervé de l'embraſement de Rome, 258. inveſti par les Gaulois, *ibid.* & ſauvé par les oyes, 261

Capitolinus (T. Quinctius) triomphe, 241

Carmentalia, ce que c'eſt, 28

Carthaginois, ſecourent les Tarentins, & ſont vaincus, 351. ils ſe liguent avec Hieron, 355. ſont vaincus, 356. leurs conquêtes, 359. ils ſont battus, *ibid.* & vaincus ſur mer, 361. injuſte coutume des Carthaginois, 362. ils battent les Romains, *ibid.* ils arment ſur mer, 365. où ils ſont vaincus, 366. ils ſont encore battus ſur terre, 367. ils ſont victorieux, *ibid.* leur perfidie, *ibid.* ſont vaincus ſur mer, 368. ils font venir un renfort, 370. cependant ils ſont vaincus, 372. ils demandent la paix, 373. leur barbarie, 374. ils obtiennent la paix, 378. leur ſoumiſſion, 382. leur réponſe aux Ambaſſadeurs Romains, 393

Caſques, leur invention, 272

Caſſius Viſcellinus, (Sp.) conſul, 130. défait les Sabins, *ibid.* conſul deuxieme & troiſieme fois, 177. défait les Volſques, fait la paix, *ibid.* triomphe, premiere & ſeconde fois, 178. ſon ambition. Prend le parti du peuple, *ibid.* donne un décret. Sa politique. Il eſt accuſé, 179. ſa mort, *ibid.*

Catane ſoumiſe, 358

Cecilius Métellus triomphe, 377

Cenine, ville du Latium, fait la guerre à Romulus, & eſt ſoumiſe, 24

Cenſeurs créés, pourquoi ainſi appellés; leurs fonctions, 232. durée de leurs miniſteres, 233. leur autorité accrue, pour-

quoi appellés *Cenſores morum*, *ibid.* leur puiſſance, *ibid.* leur charge réduite par Emilius, 239
Centurions, leur charge. Pourquoi ainſi appellés, 21
Circée, ſoumiſe par Coriolan, 169
Cirque embelli par Tarquin, 69. Flaminien, 391
Champ appellé ſcélérat, 305
Chemin nommé *Via Appia*, 320. de Flaminius, 391
Claſtidium aſſiégée, 389
Claudius (C.) ſa fermeté, 216. il ſe retire chez les Sabins, 217
Claudius Craſſus (Appius) élu Dictateur, 281. il triomphe des Herniciens, *ibid.*
Claudius Marcellus, (M) conſul, 388. triomphe, tue Vindomare, & conſacre ſes dépouilles, 389
Clelie ſe ſauve à la nage du camp de Porſenna, 124. ſa prudence & ſa ſageſſe, 125
Clepſidre, ſon origine & ſon uſage, 358
Clou fiché au Temple de Jupiter, 309
Clupea priſe par les Romains, 365
Cluilius (C) Gouverneur d'Albe, 48. ſa mort, 49
Cluſium aſſiégée, 253. implore le ſecours des Romains, *ibid.* levée du ſiége, 254
Cælius ſe met ſous la protection des Romains, 24
Cæſo Quintius. Son origine; eſt ſommé de comparoître, & ſe retire en Hétrurie, 296
Collatie priſe. Sa ſituation, 64
Collatin, (Tarquin) élu juge ſouverain, 102. premier Conſul, 108. ſon peu de fermeté, 112. il abdique le conſulat, 113
Colline Tarpeïenne, ou roc Tarpeïen, d'où lui vient ce nom, 26. ſon uſage, *ibid.*
Colonie envoyée à Satricum, 289
Colonies principales du Latium, 3. Envoyées à Volterre & à Norba, 161. à Caſtrum, Sena & Adria, 325
Combat ſingulier entre Remus & Romulus, 12. Entre T. Manlius & un Gaulois, 281. Entre un Gaulois & M. Valerius, 287. Entre Manlius le fils & Metius, 300
Comédie inſtituée à Rome, 278, 279. ſon origine, *ibid.* introduite à Rome, 380
Comitia Centuriata, Leur origine, 78. *Curiata*. Ce que c'étoit, 17,

190. *Tributa*, pourquoi ainſi appellés. Leur diſtinction, 192. leur autorité, 193. lieu de leurs aſſemblées, *ibid.* ce qu'on y ſtatuoit; nom de leurs ſtatuts, *ibid.*
Concolitanus Roi des Geſates, eſt fait priſonnier par les Romains, 388
Conjuration des Eſclaves à Rome, 242
Conſuls, leur création, 107. leur pouvoir, *ibid.* diminution de leur autorité, 133 *& ſuiv.* 155, 267, 239. leur rétabliſſement, 239 *& ſuiv.* 285. abdiquent, 317
Convention du Sénat pour le gouvernement pendant l'interregne, 35. pour l'élection d'un Roi, 36
Corbio rendue aux Romains, 200. repriſe par les Eques & les Sabins, 201
Corcyre, priſe, 385
Corinthiens recherchent l'amitié des Romains, 386
Coriolan, voyez *Caïus Marcius.*
Corioles, priſe par Coriolan, 157
Cornelius Coſſus (A.) tue Tolumnius, 237. mérite le trophée royal, *ibid.* eſt fait Lieutenant-Général, 241. il eſt fait Dictateur, 266. défait les Volſques, *ibid.* fait arrêter Manlius, *ibid.*
Cornelius Rutilus (P.) eſt élu Dictateur contre les Volſques, 244
Cornelius (*Servius*) *Maliginenſis*, Lieutenant-Général, 281
Cornelius Scipion (P.) Lieutenant-Général, 247, 287
Cornelius Arvina (A.) Dictateur, 313
Cornelius Aſina (Cn.) conſul, prend pluſieurs villes aux Carthaginois, 370
Cornelius Coſſus, conſul, 293. il défait les Samnites, & triomphe, 294. il eſt fait conſul, 360. il approche de Lipare & eſt pris avec ſes vaiſſeaux, 361
Cornelius Lentulus, 344. triomphe, 349
Cornelius Rufinus, (P.) eſt chaſſé du Sénat, 348
Cornelius Scipio (Cn.) conſul, 389
Cornelius Scipio (L.) conſul, défait l'armée Africaine, 363
Cornelius Scipio (P.) Dictateur, 320
Corruncanius (L.) un des Ambaſſadeurs en Illyrie, ſa réponſe à la Reine Teuta, 384. ſa mort, 385
Corruncanius Nepos,

(Tib.) 377
Corruncanius (Tib.) conſul ſoumet les Hétruriens, 339
Corſe (Iſle de) eſt priſe, 363
Cremere, pourquoi ainſi appellée, 183. Elle eſt priſe par les Veïens, 185
Cruſtumium, ſa ſituation, 24
Cure, capitale des Sabins, 25
Curiaces, leur origine & leur valeur, 50. ils ſont tués par les Horaces, 51
Curies, diviſion du peuple Romain, 16
Curio Maximus, ſa charge, 16
Curule, chaiſe d'ivoire, ſon origine, 276. pourquoi ainſi appellée, *ibid.*
Cyneas, ſon origine, ſes qualités, 329. il eſt envoyé à Rome en qualité d'Ambaſſadeur, 334

D

Decemvirs, leur création & leur pouvoir, 207. Quels furent les premiers, 208. ils font des loix, *ibid.* Nouveaux Décemvirs, 311. ils s'uniſſent enſemble par ſerment pour exercer plus facilement leur tyrannie, *ibid.* ils font de nouvelles loix, 213. leur méchanceté & leurs violences, 214. ils ſont abolis & punis, 224
Dames Romaines punies, 308
Decius Mus (P.) conſul eſt tué, 294
Decius Mus (P.) fils du précédent, Lieutenant, 320. conſul, ſon amour pour la patrie, 324, 339
Décret pour les terres, 270
Décuries, 16
Dénombrement du peuple Romain, 119, 136
Dentatus (M. Curius) Conſul, triomphe deux fois, 325. eſt fait Conſul, 345. il bat les Grecs, 346
Dettes acquittées aux dépens du Fiſc, 285
Dictateur, ſa création, 133. pourquoi ainſi appellé; autres noms qu'on lui donnoit; dans quelles circonſtances on le créoit, & ſon pouvoir, 135
Dictature perd ſon crédit, 273
Diviſion entre le peuple & le Sénat, 181
— entre les Conſuls & les Tribuns, 189
— entre les Conſuls & le Sénat, 225
— entre la nobleſſe & le peuple, 286
Divorce, 382
Droit d'éloge funebre

accordé aux Dames Romaines, 250
Duumvirs, A quelle occaſion créés, 51
Duillius (C.) conſul, 360. ſes exploits, ſon triomphe, 361. il fait lever le ſiége de Segeſte, *ibid.* il eſt créé Dictateur, 382
Dyrrachium aſſiégée & délivrée, 385

E

Eburius Elva, Lieutenant Général, 138
Ediles élus; pourquoi ainſi appellés, 156. leurs fonctions, *ibid.* Curulus, 157. pourquoi ainſi nommés, 276. leur autorité & leurs fonctions, 277. Patriciens, 276
Emilius (L.) conſul, bat les Veiens, 183. il fait enſuite une ligue avec eux & congédie ſes Troupes, 184
Emilius Mamercinus, (L.) créé Dictateur, 307
Emilius Mamercinus, (Tiberius) conſul, 301. ſon ambition, 302. le Sénat differe ſon triomphe, *ibid.* privé du conſulat, 303
Emilius (L.) créé Dictateur, 318
Emilius Papus (P.) 341. cenſeur, 348
Emilius Paulus (L.) conſul, ſes qualités, 391
Emilius Paulus (M.) aide à dompter les Hétruriens, 322. conſul & commande ſur mer contre les Carthaginois, 368
Edit de Papyrius, 309
Enée, Roi de Latium, 3
Eques vaincus, 144, 180, 205, 225. ils approchent de Tuſculum, 205. punis & réduits à l'eſclavage, 321
Evander & Enée amenent leur colonie dans le Latium, 5
Epoque des trois guerres Puniques, 354

F

Fabius (les) leur généroſité, 182. ils defendent les frontieres de Rome contre les Veïens, *ibid.* ils ſont envoyés en qualité d'Ambaſſadeurs à Brennus, 253. leur réception, *ibid.* ils violent le droit des gens, & ſont renvoyés, 254. ils ſont faits Tribuns militaires, 255
Fabius (Cæſo) conſul, 181. défait les Eques, & ſecourt Virginius, 182

Fabius Ambuſtus (M.) Lieutenant, 313
Fabius Ambuſtus (Q.) créé Dictateur, 316
Fabius Maximus Gurges, (Q.) conſul, eſt vaincu, 325
Fabius Maximus Dictateur, 319. conſul, 324. il ſe fait Lieutenant de ſon fils, & triomphe, 325
Fabius Maximus Rullianus (Q.) Lieutenant Général, 312. défait les Samnites, *ibid.*
Fabricius (C.) ſon diſcours aux légions, 334. envoyé en Ambaſſade vers Pyrrhus, 338. ſon déſintéreſſement, ſon intrépidité, *ibid.* fait conſul, 341. cenſeur, 348
Falere eſt aſſiégée & trahie, 251
Faliſques font alliance avec les Romains, 251. ils ſont vaincus, 283
Fécanie priſe, 58
Féciales par qui fondés, 51. leur fonction, *ibid.*
Féria, ſon inſtitution, 159
Février, ſon origine, 45. Pourquoi appellé *Mercedonius*, *ibid.*
Fidénates punis, 29. ils font la guerre aux Romains, 52, 238
Fidenes priſe, 67. Elle ſe révolte, 130. eſt inveſtie, 131. ſe rend, 132. ſe donne à Tolumnius, 237. eſt réduite à l'obéiſſance, 238. ſe révolte encore, 240. elle eſt enfin livrée au pillage, 241
Flaminius (C.) ſes ouvrages, 391
Fondation de Rome, 11.
Forum, ſa ſituation & ſon uſage, 60
Foſſa Quiritium, ſa ſignification, 59
Foſſus (M.) Lieutenant Général, 319
Fulvius Centumalus, (Cn.) Dictateur, 358. il eſt fait conſul, 385. il triomphe, 388
Fulvius (L.) Lieutenant Général, 319
Fulvius Pætinus Nobilior (Servius) conſul, 368. il reçoit du Sénat l'honneur du triomphe, 369
Furius Camillus (L.) Dictateur, enſuite conſul; ſon autorité & ſon mérite, 287. Dictateur pour la ſeconde fois, chaſſe les Arunciens, 289
Furius (Agrippa) conſul, 226
Furius Camillus (M.) cenſeur, ſon mérite, 247. il eſt élu Tribun militaire & défait les Volſques, *ibid.* élu Dictateur; ſon vœu à Apollon, 248. prend Veies & triomphe,

ibid. il accomplit ſon vœu, 250
Furius (L.) conſul, 189
Furius Camillus (L.) conſul, s'empare de Pedum, & triomphe, 304. eſt fait conſul, pour la ſeconde fois, tombe malade & crée un Dictateur pour commander ſon armée, 312

G

GARDES établis à Rome. Pourquoi appellés *Celeres*. Leur nombre, leurs armes, leurs fonctions, 21. ils ſont rétablis, 56. leur nombre eſt augmenté, 70
Gaule, pourquoi appellée *Togata*, 2
Gaulois aſſiegent Cluſium, 253. leur origine, & leurs mœurs, *ibid.* ils levent le ſiége, 254. ils approchent de Rome, 255. ils gagnent la bataille, 256. ils entrent dans Rome, 257. qu'ils mettent au pillage & où ils mettent le feu, 258. ſont chaſſés du Capitole, 261. mis en fuite, 263. défaits, *ibid* perdent un combat ſingulier, 282. prennent la fuite & ravagent le Territoire de Rome, *ibid.* ſont vaincus, 283. autre combat ſingulier qu'ils perdent, 287
Gaulois Ciſalpins demandent du ſecours aux Tranſalpins & ravagent l'Hétrurie, 387. ils ſont mis en fuite, 388. ils demandent la paix, & ſont refuſés, 389. ils rappellent les Geſates, ſont vaincus & ſe retirent à Milan, 390
Gaulois alliés avec les Samnites, 324
Geganius (M.) conſul, 232. conſul une ſeconde fois; chaſſe les Volſques, 234. ſon triomphe, *ibid.*
Genutius (L.) conſul, combat contre les Herniques; perd la bataille & la vie, 280
Genutius, ſon origine 228. ſon diſcours dans le Sénat, 229
Genutius (T.) Tribun, 188. il addique le conſulat & eſt fait Décemvir, 208
Gladiateurs, leur inſtitution, 357
Gouffre qui s'ouvrit ſubitement à Rome, 280
Gouvernement de Rome partagé, 20. De Romulus, 31. Succeſſif des Tribuns, 245. Monarchique, 270
Gracchus Cluilius ou *Clælius*, ſon origine, ſon mérite, 199

Grappins, leur uſage, 361
Grecs victorieux, 340
Guerre d'Enée contre les Toſcans, 4, 5. des Samnites, ſon origine, 292, 312, 323, 351. des Latins, 298. des Arunciens & des Sidicins, 306. des Privernates, 309. de Fregelle & Palepolis, 310. contre les Veſtins, 312. des Lucaniens, 327. des Tarentins, ſon occaſion, ſon commencement, *ibid.* Premiere guerre contre les Carthaginois, 355. ſa fin & ſa durée, 379. ſeconde guerre des Carthaginois, ſon commencement, 393

H

Horaces, leur origine, 50. leur courage, 51
Horace victorieux, triomphe & tue ſa ſœur, 51. il eſt condamné à mort, *ibid.* enſuite abſous, 52
Horatius Barbatus, (M.) eſt fait conſul, 224
Horatius (C.) eſt fait conſul, 184
Horatius Cocles, ſa valeur récompenſée, 121
Horatius (M.) ſon origine; ſa fermeté, 215
Herdonius s'empare du Capitole & ſoulevè les Eſclaves, 197
Herminius (T.) ſon courage, 120. il eſt créé conſul, 125
Herniques défaits, 170. demandent la paix, *ibid.* ils déclarent la guerre aux Romains ſur leſquels ils ont de l'avantage, 281. ils ſont battus, 282
Hétruriens ligués contre les Romains, 66. reconnoiſſent Tarquin pour leur Roi, 67. quelle étoit leur marque de Royauté, *ibid.* ils ſont défaits, 115. ils ſe liguent derechef contre les Romains, dont ils obtiennent cependant la paix, 284. ligués avec les Samnites, 318. défaits, 320
Herennius Pontius, conſulté par les Samnites, ſa réponſe, 316
Hieron, Roi de Syracuſe, 355. fait alliance avec les Romains, 357. ſon humanité, 369
Hiſter, ſa ſignification, 279
Hiſtrion, ſon origine & ſa ſignification, 279
Hortentius (Quintius) Dictateur, 326
Hoſtilius élu Roi des Romains; ſon caractere, & ſa généroſité, 47. il triomphe pour

la premiere fois, 52. défait les Fidénates, & triomphe pour la deuxieme fois, 53. défait les Sabins & triomphe pour la troiſieme fois, ſa mort, 55

I

Jalousie de deux femmes excite le touble dans Rome, 269
Janvier, ſon origine, 45
Jeux féculaires, leur inſtitution, leur célebration, 380
Jeux ſolennels appellés *Ludi Magni*, 380
Jeux célébrés en l'honneur de Neptune, 23
Jeux de Théâtre inſtitués, 278
Indiges, ſignification de ce mot, 5
Icilius Ruga (C.) Tribun, 151
Illyriens, font des incurſions ſur les terres de la République, 387. ils aſſiégent Dyrrachium, & en levent le ſiége, 385
Intermiſſion du pouvoir conſulaire, 230
Interregnes, 35, 37, 56, 63, 242, 243, 317.
Interrex, ſa ſignification, 242
Interruption des conſuls, 236, 239.
Iſles Egatiennes, leur ſituation, 378
Inſula Sacra. Pourquoi ainſi appellée, 114
Italie, ce qu'elle comprenoit à la naiſſance de Rome, 1. ſon étendue, 354. arme contre les Gaulois, 387
Jugement de Numitor, 11
Jugement de Romulus ſur le Parricide, 31
Juin, ſon origine, 45
Jules, fils d'Aſcagne, 5. il eſt continué Grand-Prêtre, 6
Julius, mois de Juillet, ſon origine, 45
Julius Julus Dictateur, abdique, 286
Julius Vopiſcus (L.) Lieutenant Général, 240
Junius (Lucius) pourquoi ſurnommé *Brutus*, 150. Tribun, 151
Junius Bubulcus (C.) Dictateur, 320. Lieutenant, *ibid.* Dictateur pour la ſeconde fois, 321. triomphe le huitieme jour, *ibid.*
Jupiter Férétrien; pourquoi ainſi appellé, 24
Jus civile, ſon origine, 213
Jus honorarium, pourquoi ainſi appellé, 214
Juſtice, lieu où Romulus la rendoit, 31

K

Karthalo, Général des Carthaginois, 369

L

Labique, prise, 170
Levinus (P. Valerius) conſul, 330. ſa réponſe à l'envoyé de Pyrrhus, *ibid.*
Lartius Rufus (T.) premier Dictateur, 134. élit un général, 137. il fait le dénombrement du peuple Romain, *ibid.* il rompt l'alliance des Latins, 138. ſa douceur, *ibid.*
Lartius (Sp.) ſa valeur, 121. eſt fait conſul, 125
Latins, peuple le plus diſtingué de toute l'Italie, 2. ſont punis par les Romains, 55. ils déclarent la guerre à Ancus, 57. ſe liguent avec les Sabins, 126. ſe déclarent contre les Romains, 130. envoient des Ambaſſadeurs à Rome, 131. font une treve, 138. ſont battus, 139. demandent la paix, 141. ils demandent du ſecours aux Romains qui leur eſt refuſé, 169. ils ſe liguent & ſont défaits, 265. veulent partager le conſulat avec les Romains, 298. ils ſont vaincus, *ibid.*
Latinus Roi du Latium, ſa mort, 6
Latium, par qui habité, 3. ſon étendue, *ibid.* ce qu'il comprenoit avant Auguſte, 6. eſt partagé par Amulius & Numitor, 7
Laurentia, ſurnommée *la Louve*, nourrit Remus & Romulus, 8
Laurentium, capitale de ſes proſtitutions, ſa ſituation, 3
Lauſus, fils de Numitor, eſt tué par ordre d'Amulius ſon oncle, 7
Lavinie épouſe Enée, 4
Lavinie ou *Lavinium* fondée par Enée, ſa ſituation, 5. inveſtie par les Volſques, 170
Legatus, ſa ſignification, 218
Légion, pourquoi ainſi appellée, 28. pourquoi appellée *Quadrata*, ſon augmentation, *ibid.*
Légions révoltées & punies, 180. ſoulevées, 222, 251
Levée de légions, 180
Letorius Plancianus (M.) Lieutenant Général, 364
Lettres du Médecin de Pyrrhus à Fabricius, 341. de Fabricius à Pyrrhus, 341

Libertins veulent s'affranchir. Ils cherchent à être incorporés dans quatre légions. Leurs noms, 390
Licinius Stolo, Lieutenant Général, son crédit. Il fait donner une loi dont la peine retombe sur lui, 271
Licteurs institués, leur nombre, leurs fonctions & leurs armes, 21
Lieutenans Généraux, à quoi ils étoient tenus, 277
Ligue des Eques, des Volsques & des Hétruriens, 264. des Volsques, des Herniques, & des Latins, 265. des Tarquiniens & des Falisques, 282. des peuples d'Italie, 327
Lilybée, sa situation, 376
Lipare, sa situation, 361
Livius Andronicus, son talent pour la comédie, 379
Livius Salinator (M.) consul, 391
Livres des Sybilles, 92, 93
Loi particuliere touchant le mariage, 31. pour les Tribuns, 161. pour l'amende, 205. pour les consuls, *ibid.*
Loi Agraria, pourquoi ainsi appellée, 179. elle est publiée, 245
Loix apportées de Grece & d'Athenes, 206
Loix des douze tables, 209. elles souffrent quelques interprétations & sont divisées, 213
Loi contre la noblesse, 204. contre l'usure, 311. d'appel au peuple confirmée, 322. pourquoi appellée *Hortensia*, 326. pour les rebelles, 345
Longule prise, 157
Lucaniens soumis, 327
Lucius Emilius Mamertinus, Lieutenant Général, 285
Lucius Junius, son origine, 88. pourquoi surnommé *Brutus*, *ibid.* il devine le sens de la réponse de l'oracle, 89. il veut détrôner Tarquin, *ibid.* fait serment de venger Lucrece, 97. son discours au Sénat, 98. il convoque le peuple, & justifie sa démence, 99. il accuse Tarquin, 101. il est établi juge souverain, 102. est fait premier consul, & renouvelle plusieurs loix, 108. fait mourir ses enfans, 112. sa constance dans cette occasion, *ibid.* son discours à Collatin, 113. se bat contre Arruns & est tué, 114. son éloge funebre & son

ſon deuil, 116
Lucrece, ſa beauté, 95. elle eſt violée, 96. ſe donne la mort, 97. ſon corps eſt expoſé dans le Sénat, 98. enſuite devant le peuple, 100
Lucretius, (Sp.) pere de Lucrece, 97. eſt nommé *Interrex*, 102. eſt élu conſul, 118. il meurt, *ibid.*
Lucretius Tricipitinus (T.) conſul pour la premiere fois, 119. pour la ſeconde fois, 126
Lucretius Tricipitinus (L.) conſul, triomphe, 194
Lucumon, voyez *Tarquin* l'ancien.
Luſtre, en latin *Luſtrum*, ſon inſtitution & ſon origine, ſa célébration & ſa durée, 178. dixieme luſtre, 199
Luſtre nouveau, 323, 338, 348, 356, 371, 377, 391.
Luſtrum Julianum, ſa durée, 79

M

Macella, ſa ſituation, 361
Magiſter Equitum, ſon élection, 136. ſes fonctions, ſon pouvoir & ſa ſubordination, *ibid.*
Magiſtratures interrompues, 207
Mai, ſon origine, 45
Mamercus Emilius (C.) Dictateur, 237. victorieux, *ibid.* il eſt fait une ſeconde fois Dictateur, 238. pour la troiſieme fois Dictateur, 240
Mamercinus (L. Emilius) Lieutenant Général, 296
Mamertins implorent le ſecours des Romains, 355
Mamilius Vitulus (P.) conſul, 319
Mancipia, ſa ſignification, 80
Manipulaire, ſon origine, 10
Manliana Dicta, ce que c'eſt, 300
Manlius Torquatus, conſul pour la troiſieme fois, ſon courage, 298. Condamne ſon fils à la mort, 300. triomphe, *ibid.*
Manlius, fils du précédent, pourquoi & par qui condamné à mort, 300
Manlius Vulſo (L.) conſul, commande en Afrique, 364. rappelé par le Sénat, 365
Manlius (Aul.) conſul, pourquoi cité devant le peuple, 189. il eſt un des Ambaſſadeurs qui paſſent en Grece & à Athenes pour en rapporter les meilleures loix, 206. il eſt fait Décemvir, 208. ce qui le porte à ſe bannir de Rome, 225
Manlius Capitolinus (Cn) Lieutenant Général, 289

Manlius ; Dictateur, comparaiſon qu'il fait du Lieutenant Général de la Cavalerie, 232
Manlius (L.) ſurnommé *Imperioſus*, à quelle occaſion créé Dictateur, 279. fin de ſa Dictature, 280
Manlius (Marcus) Patricien ſauve le Capitole aſſiégé par les Gaulois, 261. il devient ſuſpect au Sénat, qui à ſon ſujet fait un Dictateur : ſa puiſſance, 265. il eſt cité, ſe défend, 266. ſon ſupplice, 267
Manlius (Publius) Dictateur, 270
Manlius Torquatus (T.) s'offre à un combat ſingulier ; pourquoi ſurnommé *Torquatus* ; il triomphe à ſon retour à Rome, 281. il eſt fait Dictateur, 284. pour la ſeconde fois, 288
Marcia femme de Regulus venge ſa mort, 375
Marcius Philippus (Q.) Lieutenant Général, 358
Marcius Rutilus (C.) Dictateur, 283. il triomphe, 284. il devient Cenſeur malgré le Sénat, 286
Marcus Curtius ſe jette dans un gouffre, 280
Marcus Horatius Pulvillus Conſul, dédie le Capitole, 118. il eſt continué Conſul, 121
Marcus Junius, ſon origine & ſa mort, 88
Mars, origine de ce mois & ſon rang, 45
Matronalia, leur origine, 28
Médallie ou *Médullie*, livrée au pillage, 55
Menenius Agrippa, Conſul, 128. triomphe pour la premiere fois, 129. défend le peuple Romain, 148. eſt député vers lui, 149. ſon diſcours, 150. ſa mort, ſa pauvreté & ſes funérailles faites aux dépens du peuple, 160
Menenius (T.) Conſul, 184. il s'enfuit, 186. il eſt condamné à l'amende, 188
Metius Suffetius, Gouverneur d'Albe, 49. ſa perfidie eſt punie, 53
Metius, Chef des Tuſculans, tué, 300
Meſſine délivrée, 356, alliée aux Romains, 357
Milan, ſa ſituation, aſſiegée, priſe, 390
Milon commande dans Tarente, rend la citadelle, 351
Minutius Augurinus, (M.) Conſul, 162. il défend Coriolan, 165
Minutius (P.) conſul, 160
Mœnius (C.) conſul, triomphe, 304. Dict.

tateur, 319
Monarchie, fin de la premiere Monarchie de Rome, 103
Monnoie d'argent a cours à Rome, 353
Mont Janicule, ſa ſituation, pris, 186, il eſt repris, 187
Mont Sacré; ſa diſtance de Rome, le nom qu'il porte préſentement, 146
Mucia Prata, pourquoi ainſi appelés, 125
Mucius (C.) ſon courage, 122. il ne peut réuſſir dans ſon entrepriſe, & eſt arrêté, 122. réponſe qu'il fait à Porſenna: pourquoi ſurnommé *Scévola*, *ibid.* il eſt renvoyé, *ibid.* Diſcours qu'il fait alors à Porſenna, 123
Murmures du peuple Romain, 133, 151, 160

N

Naissance de Remus & de Romulus, 8
Navius Actius, fameux augure, 70
Nefaſti Dies, 188
Nombre des habitans de Rome à ſa fondation, 16. à la mort de Romulus, 34
Nombre des triomphes accordés durant la guerre des Samnites, 325
Numa Pompilius, élu Roi, ſon âge, ſa réputation, 35. on lui offre la couronne, 37. il eſt preſſé par Marcius d'accepter la Royauté, 39. il regne ſans guerre, 40. ſon arrivée à Rome. Il établit des loix & congédie les gardes, *ibid.* crée un troiſieme Prêtre, fonde quatre places de Veſtales, & inſtitue les Saliens & les Féciales, 41. ſon amour pour la religion, ſon idée ſur la Divinité, & ſes ſentimens ſur la philoſophie, 42. ſon attention pour l'agriculture, *ibid* il diſtingue les Romains & les Sabins, diminue la puiſſance paternelle, 43. regle le deuil, *ibid.* change l'ordre des mois, 45. ſa mort, durée de ſon regne, ſa ſepulture, *ibid.* vingt-quatre volumes ſur les cérémonies ſacrées ſont mis dans ſon tombeau, 46. ces livres ſont dans la ſuite brûlés par ordre du Sénat, *ibid.*

O

Octavius Mamilius, ſon origine, 87
Ogulnius Gallus (Q.)

Dictateur, 364
Dies sacrées sauvent le Capitole, 261
Oppius (M.) son crédit parmi les légions, 223
Oppius (Sp) Decemvir, 211. commande l'armée Romaine, 217. assemble le Sénat, 223. sa mort, 224
Ordonnance de Romulus, 31
Ostie fondée, sa situation, 60
Ovation, pourquoi ainsi appelée, 129

P

PAIX entre les Romains & les Latins, 282. avec les Samnites, sept articles qu'ils proposent qui sont rejetés, 297
Paix entre les Romains & les Carthaginois, 378
Paix des Illyriens avec les Romains, 385
Palépolis se révolte, sa situation, & sa prise, 310
Papirius (L.) consul, 232. censeur, son origine, 234. *interrex*, 242. sa mort, 258
Papirius, son origine, sa valeur, 324. son consulat, 351. son triomphe, *ibid.*
Papirius Crassus (L.) Dictateur, 301. insigne usurier, fait remarquable à son sujet, 311
Papirius Crassus (M.) Dictateur, 308
Papirius Cursor (L.) Lieutenant-Général, 301. Dictateur, 312. sa sévérité, *ibid.* défait les Samnites, 313. consul, 317. Dictateur, 320
Patres Conscripti, sa signification, 19
Patriciens & Plébéïens, leur distinction, 17. leur forme de gouvernement, 18
Patriciens, leur fermeté, 205. ils partagent l'autorité avec le peuple, 225
Pecunia, son origine, 81
Pedum, prise, 170. assiégée, 302. prise, 304
Perfidie des Fidenates & des Veïens, 52
Petelius (C.) consul défait les Herniques, 282
Petelius Libo (C.) Dictateur, 319
Peuple Romain distingué par Romulus, 30. il se soulève, 142. il veut rappeler Coriolan, 170. se saisit du Capitole, 191. demande des Tribuns, 202. veut partager la dignité du consulat, 229. sa légereté, 230. il refuse de reconnoître les Magistrats, 242. veut élire des Questeurs, 243. délivre Manlius, 266. se révolte contre le Dictateur, 272. fait con-

deſcendre le Sénat à ſes volontés, 286
Peuple ſe ſouleve, 326. on le ramene, *ibid.* il empêche la levée des légions, 244. il empêche la paix avec les Gaulois, 389
Philippus (M.) un des cenſeurs donne un cadran nouveau, 358
Philippus (P. Marcius) Lieutenant, 358
Plautius Proculus (C.) Lieutenant-Général, 283
Plébéiens faits Sénateurs, 64. leur nombre, *ibid.*
Plébéiens reçus Pontifes & Augures, 322
Plebiſcite ſimple, 163
Police établie à Rome, 16
Politique du Sénat, 181, 297
Politorium, priſe, 58
Pomœrium, ſa ſignification, ſon origine, 13. il eſt agrandi, 14
Pontifes multipliés, 322
Pontius, ſon mérite, il venge les Samnites, 314. il ſert d'ornement au triomphe de Fabius Maximus, & a la tête tranchée, 325
Pontius Cominius, ſon courage, 259
Porſenna Roi des Hétruriens aſſiége Rome, 120. propoſe la paix, 123. refuſe d'être Médiateur entre Rome & Tarquin, *ibid.* ſa libéralité leve le ſiége de Rome, 125
Poſcula, priſe, 157
Poſthumus Cominius, conſul, 147. prend Longule & Poluxa. Il aſſiége enſuite Corioles, 157. il marche contre les Antiates, *ib.*
Poſthumius Ebutius, Lieutenant-Général de la Cavalerie, 238
Poſthumius Tubertus (A.) Lieutenant-Général, 238. il eſt fait Dictateur & triomphe, 240
Poſthumius, conſul, ſon courage, 317
Poſthumius Albinus (P.) conſul, 385
Poſthumius Megellus, ſon conſulat, 359
Pouvoir du peuple Romain, 21
Pouvoir accordé par Romulus aux peres ſur leurs enfans, 31
Præfectus Urbis, ſa charge, 19
Préſages fâcheux pour les Romains, 298
Préteurs extraordinairement élus, 386
Préteur Patricien, 274. origine de ce nom, pouvoir du Préteur, ſa fonction & ſon habillement, *ibid.* Pourquoi appelé collégue des conſuls. Ses honneurs communs & particuliers. Ses officiers, 275. le nombre des Préteurs eſt augmenté, *ibid.*
Prætor Peregrinus, ou

Minor, 275
Prætor Urbanus ou *Minor*, 275
Préneſte ſe rend aux Romains, 269
Préneſtins font des incurſions & ſont battus, 268
Prêtres Romains prennent les armes, 271
Principalis Conſtitutio, ſon origine, 214
Priſcus (Q. Servilius) Dictateur abdique, 243
Priſonniers Romains relâchés, & renvoyés ſous peine de mort, 338. renvoyés de part & d'autre, 343
Priverniens vaincus, 309
Privernium, ville rendue, 309
Priviléges accordés aux Romains par les Atheniens, 386
Proceſſion des Prêtres, envoyée vers Coriolan, 173
Puiſſance conſulaire ceſſe, 134
Ptolomée Philadelphe, Roi d'Egypte, recherche l'alliance des Romains, 350
Publilius Philo (Q.) conſul marche contre les Latins, 301. privé du conſulat & du triomphe, 303. il devient Dictateur, *ibid.* il devient Préteur, 306. Lieutenant-Général, 307. Conſul pour la ſeconde fois, 317
Publilius (C.) action généreuſe de ce jeune homme, 311
Pyrrhus, Roi d'Epire, donne du ſecours aux Tarentins, 328. il établit la diſcipline chez eux, 329. il approche de Rome, 330. ſa prudence, 331. ſa douceur 332. il met les Romains en fuite, 333. eſtime qu'il faiſoit des Romains, *ibid.* il prend le chemin de Rome, 334. il envoie Cyneas à Rome en qualité d'Ambaſſadeur : ſuccès de la négociation, 335. il reçoit un Ambaſſadeur des Romains, 337. il défait les Romains, 341. ſa réponſe à ceux qui le felicitoient de ſa victoire, *ibid.* il fuit l'éloge de Fabricius, 342. il députe une ſeconde fois Cyneas vers le Sénat, *ibid.* il ſe retire, 343. il ſecourt les Siciliens, *ibid.* il les abandonne & revient en Italie, 344. ſon arrivée en Italie, 345. il eſt vaincu, 347. ſa maniere de camper, *ibid.* il eſt battu, ſa conſtance, & il ſe retire, 349. ſes qualités, 350

Q

QUERELLE entre les Patriciens & les

Plébéïens, 383
Queſteurs, leur inſtitution : pourquoi ainſi appelés, leurs fonctions, 117. leur nombre & leur nom, 128. leur nombre eſt augmenté, 242, 354
Quindecemvirs, leurs priviléges, 93
Quintilius, (C.) Dictateur, 309
Quintius Capitolinus, (T.) conſul pour la premiere fois, 191. appaiſe une ſédition, 192. conſul pour la ſeconde fois, 232. il eſt fait Lieutenant-Général, 266
Quintius Cincinnatus, ſon équité, 195. il eſt fait conſul, 198. ſa pauvreté, *ibid.* ſa réponſe aux députés du Sénat, *ibid.* il ſe retire, 199. eſt élu Dictateur, ſa réponſe aux députés du Sénat, 200. il ſubjugue les Volſques, ſon déſintéreſſement, *ibid.* il triomphe, abdique & ſe retire, 201. il eſt encore fait Dictateur, 236, 268. il défait les Prénestins, 268. il triomphe & abdique, 269. eſt fait Lieutenant-Général, 272
Quintius (Cœſo) fils du précédent, pourquoi il ſe bannit de Rome, 195
Quintius Pennus (T.) Dictateur, 281. triomphe, 282
Quintius (T.) fait Général par ſes ſoldats, 296

R

Reconciliation du peuple & de la nobleſſe, 244
Réduction de la juriſprudence, 213
Regulus (M. Attilius) conſul, commande la flotte en Afrique, 365. ſon courage, 366. il eſt fait priſonnier, 367. il eſt envoyé à Rome avec les Ambaſſadeurs, 373. ſa fermeté & ſon courage, *ibid.* ſa mort, 375. il eſt vengé par ſa femme, *ibid.*
Révolte des légions, 296. impunie, *ibid.*
Remontrances du Sénat au peuple, 264
Remus, ſa naiſſance ; il eſt jeté dans le Tibre, en eſt retiré par des bergers, & nourri par Laurentia, 8. il eſt tué, 12
Réſolution du Sénat, 35, 257
Rétabliſſement du conſulat, 232
Rhea fille de Numitor eſt enfermée parmi les Veſtales, 7. eſt violée, *ibid.* accouche de Remus & de Romulus, 8
Rhegge priſe par la Tribu

Campanienne, assiégée & reprise, 352
Rois descendans de Silvius : leur regne à Albe, 6
Rois Latins sont les premiers d'Europe, tems auquel ils ont commencé, 3
Romains choisissent le gouvernement monarchique, 15. ils font alliance avec les Albains, 52. traitent avec les Carthaginois, 119. prennent Antium, 194. sont défaits, 217. déclarent la guerre aux Véiens, 244. prennent la defense de Clusium, 253. vont au devant des Gaulois & sont taillés en pieces, 255. se retirent au Capitole, 256
Romains vainqueurs des Samnites, 293. leurs victoires, 294, 299. 309, 312, 314, 319, 322, 324, 325, 347, 356, 363, 367 368, 372, 388, 389. ils refusent la paix aux Samnites, 314. ils tombent dans les embûches des Samnites, 315, sont humiliés, 316. ils se vengent, 319. ils sont vaincus, 324, 333, 340. ils réduisent les Lucaniens, 326. preuve de leur valeur, 333. leur constance, 334. ils envoient des Ambassadeurs à Pyrrhus, 337. ils vont au devant des Grecs, 341. leurs victoires sur mer, 360, 365, 378. Batailles perdues & où ils ont été défaits, 362, 377. leur maniere de camper, 347. ils apprennent de Pyrrhus à dresser un camp, 348. leur réputation s'étend au-delà des mers, 350. ils apprennent de Pyrrhus à se servir de l'Infanterie & de la Cavalerie, *ibid.* leur respect pour les étrangers & leur leur équité, 352. ils donnent secours aux Mamertins, 355. ils arrivent en Sicile, 356. ils y passent une seconde fois, 357. leur ambition, 359. ils font construire de grands vaisseaux, 360. leur art pour la navigation, *ibid.* combat qu'ils donnent, *ibid.* ils font la conquête des Isles de Sardaigne & de Corse, 363. ils descendent sur les côtes d'Afrique, prennent Clupea, 365. & ravagent la frontiere, 366. leur flotte périt par la tempête, 369. ils repassent en Sicile & en Afrique, 370. & perdent cette seconde flotte, *ibid.* ils reviennent en Italie, 371. ils se rendent maîtres de

la Sicile avec une troiſieme flotte qu'ils perdent encore, 376. ils levent une nouvelle armée navale, 378. ils accordent la paix aux Carthaginois, *ibid.* ils envoient des Ambaſſadeurs à Carthage, 381. d'autres à Teuta, & à quel ſujet, 383. ils vengent la mort de Lucius, & paſſent en Illyrie, 385. conditions auxquelles ils accordent la paix à Teuta, 385. ils entrent dans la Gaule Ciſalpine, 386. ils étendent leurs Etats, 390. commiſſion des Ambaſſadeurs qu'ils envoient à Carthage, 392. ils déclarent la guerre aux Carthaginois, 393

Rome, ſa fondation, 12. Romulus la peuple de criminels, 16. elle eſt augmentée, 27, 60, 68, 76, 202. ſa grandeur, 54. elle eſt affligée de la peſte, 55, 194, 206, 238, 278. de la famine, 160. elle eſt embellie, 59, 68, 201. ſon étendue, ſon état, ſes mœurs & ſa puiſſance, 104. elle eſt aſſiégée, 120. délivrée, 125. elle change de gouvernement, 128. elle eſt abandonnée & déſerte, 256. pillée & brûlée, 258. rétablie, 264. Epoque de ſa premiere grandeur & de ſa gloire, 288. affligée de la peſte, 310, 344. 358. embellie, 320. 391. affligée de la guerre, 344

Romulus, ſa naiſſance. Il eſt jeté dans le Tibre, en eſt retiré par des Bergers, 8. & eſt nourri par Laurentia, *ibid.* il tire ſon frere de priſon, 9. bâtit Rome, 12. eſt élu Roi, 15. établit un aſile à Rome pour en augmenter les citoyens, 16. qu'il diviſe en trois claſſes, *ibid.* il partage ſes ſujets en deux états, 17. forme ſon gouvernement, *ibid.* conſeil qu'il ſe choiſit, 19. ſon autorité, 20. il inſtitue des gardes pour ſa perſonne, 21. bannit les arts inutiles, 22. moyen dont il ſe ſert pour perpétuer ſes ſujets, 23. guerre qu'il ſoutient, *ibid.* triomphe pour la premiere fois. Nom de ce triomphe. Il voue un temple à Jupiter Férétrien, en marque la place, 24. il a guerre contre les Sabins, 25. Traité qu'il fait avec Tatius leur Roi, 27. ſon équité, 29. il déclare la guerre aux Fidénates, *ibid.* fait maſſacrer les habitans de Cruſtumium,

ibid. triomphe pour la ſeconde fois & bat les Véiens, 30. fait de nouvelles loix, 31. gouverne tyranniquement, 33. ſa mort, *ibid.* il eſt mis au nombre des Dieux, étendue de ſa puiſſance, 34
Rupture entre les Romains & les Faliſques, 250
Rupture entre les Romains & les Carthaginois 381.

S

SABINS déclarent la guerre aux Romains, 25. ſe révoltent & ſont vaincus, 65, 68, 89. ſe liguent avec les Latins, 126. ſe mettent en campagne & ſont battus, 127. approchent de Rome, & ſont vaincus, 128. achetent la paix, 130. ſont défaits, 144. ſecourent les Véiens, 188. s'emparent du Capitole, 167. en ſont chaſſés, *ibid.* prennent Corbio, 201. font des incurſions ſur les terres de Rome, 214. ils ſont vaincus, 225
Sabins donnent leurs ſuffrages pour l'élection des Magiſtrats, 353
Sabines enlevées, leur mariage, 23. guerre à ce ſujet & partage des conquêtes, 23. 24. elles procurent la paix, 27. ſont privilégiées, 28
Sacramentum, ce que les Romains appeloient ainſi, 145
Sagunte, ſa ſituation; ſon nom changé, aſſiégée & priſe, 391
Saliens par qui fondés, leur fonction, 41
Samnites, leur origine, le pays qu'ils occupoient, 292. quels etoient leurs vaſſaux, *ibid.* leur défaite, 293, 294, 312, 314, 319, 324. leur caractere, 293. leur réponſe à la demande des Romains, *ibid.* ils demandent la paix, 297. recommencent la guerre, 313. embûches qu'ils dreſſent aux Romains, 214. ils compoſent avec ſes Conſuls, 316. les font paſſer ſous le joug, *ibid.* ils renouvellent l'alliance avec les Romains, 321. deux batailles qu'ils perdent, 324. ils ſont enſuite victorieux, *ibid.* ils ſe liguent avec les Tarentins, 327
Satricula aſſiégée & priſe., 319
Scaptius, ſon opinion particuliere, 226
Sciences, leur commencement à Rome, 379
Scrutin, 164
Sédition du peuple Romain, 162, 163

Sempronius Atratinus conſul, 138. il garde Rome, 139
Sempronius Atratinus (L.) eſt fait conſul, 231. enſuite cenſeur, ſon origine, 233
Sempronius Atratinus (A.) Lieutenant-Général, 268
Sempronius (C.) conſul, repond mal aux eſpérances du Sénat, 241
Sempronius Bleſus (C.) 370
Sénat, ſon établiſſement, & pourquoi ainſi appelé, 19. ſon pouvoir, 30. ſes aſſemblées remarquables, 147, 223, 228. il eſt diviſé, 148. il s'oppoſe au peuple, 171. ſa violence, 195. il l'emporte ſur les Tribuns, & accorde des Tribuns au peuple, 201. accorde aux Tribuns leur demande, 103. fait des réglemens, 207. envoie des députés aux Légions, 223. permet les alliances du peuple, 227. il fait élever des ſtatues à ſes Ambaſſadeurs maſſacrés, 237. favoriſe le peuple, 273. fait un réglement pour l'édilité, 278
Sénat ému par l'éloquence de Cyneas, 335. ſa réponſe au même, 336. ſa fermeté, 343
Sénateurs augmentés, 28. partagés ſur le triomphe de Manlius, 300. quelques-uns bannis du Sénat, 371
Senatus Conſultum, ſa ſignification, 214
Serment mutuel entre deux Généraux de l'Armée Romaine, 298
Serpent énorme, 366
Servilius Ahala fait Général, il cite Melius à comparoitre, le pourſuit & le tue, 236. Dictateur, il réprime les courſes des Gaulois, 282
Servilius (C.) conſul, 183
Servilius Priſcus (P.) conſul, 142. ſon autorité, 143
Servilius Priſcus, frere du précédent, eſt élu Général de la Cavalerie, 144. Dictateur. Il prend Fidenes, 238
Servilius (Publ.) conſul, 186
Servilius Capio (Cn.) conſul, 370
Servius Tullius, ou *Tullius Sextus*, ſon origine, 72. Gouverneur de Gabie, 90. qu'il livre à Tarquin ſon pere, 91. il viole Lucrece, 96, 97
Siccius ou *Siccinius Dentatus* (L.) ſon origine & ſes qualités, 203. ſon diſcours dans l'aſſemblée des Comi-

ces, *ibid.* il gagne le peuple, 205. ſa valeur, *ibid.* il eſt fait Tribun, ſe venge des conſuls, établit une loi, 206. ſurnom qu'on lui donne. Il eſt envoyé à Cruſtumium, 218. il eſt lâchement tué, 219
Siciliens implorent le ſecours de Pyrrhus, 343
Sicinius Bellutus, ſa ruſe, 145. il eſt fait Tribun, 152
Sicinius Sabinus eſt fait Conſul, 177
Sidicins demandent du ſecours aux Romains, 292. fourniſſent l'occaſion de la guerre, 293. ils ſont vaincus, 307
Signia fondée & fortifiée, 120
Silvius, ſa naiſſance. Il ſuccede à Aſcagne, 6
Solde établie, 244
Solitaurilia ou *Suovetaurilia*, ſon origine, 79
Spurius Caſſius Viſcellinus, Conſul, élu Général, 137. eſt Conſul pour la ſeconde fois, 147
Spurius Melius, ſon origine, ſon humeur, 235. il ſoulève le peuple & eſt dénoncé, *ibid.* il décline ſes Juges & eſt tué, 236
Statue élevée à Horace, 121. à Porſenna, 125. à Clelie, *ibid.*
Statues équeſtres en l'honneur de Camillus & de Mœnius, 304
Statut pour les Prêtres, 271
Sub-cenſores, leurs fonctions, 234
Sueſſa Pometia, priſe, 90
Sueſſa, ville appelée *Arunca*, 306
Sulpitius Peticus (C.) Dictateur, victorieux, 283
Sulpitius (Servius) conſul, 132
Sulpitius Saverrio (P.) conſul, 339
Superſtition des Romains, 290

T

TARPEIA. On donne ſon nom à une colline. Sa trahiſon eſt punie, 26
Tarente, ſa ſituation, 327. rendue & démolie, 351
Tarentins: pourquoi ainſi appelés, 327. ils recherchent l'alliance de Pyrrhus, *ibid.* leurs mœurs, 329. ils ſont battus, 351. ils ont recours aux Carthaginois, *ibid.*
Tarquin (Aruns) Gouverneur de Collatie: pourquoi ſurnommé *Egerius* & *Collatin*, 64, 65. il eſt le premier conſul, 108
Tarquiniens. A quelle condition ils obtiennent la paix, 82. ils

déclarent avec les Hétruriens la guerre aux Romains, 114. ils sont vaincus, 115
Tarquinius (*Lucius*) surnommé *le Superbe*, son origine, son caractere & sa cruauté, 86. il fait mourir sa femme; épouse Tullie; cabale contre Tullius, & accomplit son dessein, 83, 84. il fait assassiner Servius, 84. il monte sur le trône, est surnommé *le Superbe*. son impiété, 86. il double les gardes, juge despotiquement, 87. veut détruire le sénat, l'affoiblit, 87. effrayé d'une peste extraordinaire, il fait consulter l'oracle, 88, 89. il défait les Sabins, & triomphe pour la premiere fois; défait les Volsques, & prend Suessa Pometia, 89, 90. il triomphe pour la seconde fois, 90. assiége Gabie & la prend, *ib.* fait la paix avec les Eques, la renouvelle avec les Hétruriens, & acheve le temple de Jupiter, 91. consulte l'oracle sur les livres des Sibylles, 92, 93. il assiége Ardée, 94. il est détrôné par le sénat, 98 & *suiv.* & par le peuple assemblé en comices, 100. il veut entrer dans Rome, & est abandonné de son armée, 102. se retire à Gabie, 103. ans de son regne, *ib.* il envoie des ambassadeurs à Rome, 108 & *suiv.* Conspiration à Rome en sa faveur, 109, 110. il marche contre les Romains, 114 & *suiv.* après la perte de la bataille, il se retire à Clusium, 120. il fait de nouvelles tentatives, 130, 131. avec son gendre il déclare la guerre aux Romains, 131, 132. fait une treve, 138. se retire à Cumes, 142. sa mort & son âge, *ibid.*
Tarquinius Priscus (*Lucius*) son premier nom, son origine, se retire à Rome, 61. sa générosité, 61, 62. il est fait sénateur, 62. sa politique. Discours qu'il prononce en plein sénat, 63, 64. il est élu roi, 64. introduit les plébéiens dans le sénat, nom qu'il donne aux sénateurs pour distinguer les nobles des plébéiens; crée trois Vestales, *ibid.* livre le combat aux Sabins, dont il est victorieux, 65 & *suiv.* triomphe pour la seconde & troisieme fois, 68. s'occupe à embellir Rome, 68,

69. jette les fondemens du Capitole, 69. Ses desseins ambitieux, 70. il consulte l'oracle, *ibid.* accusé de meurtre, est justifié & tué, 71. Sa mort est vengée, *ibid.* il est surnommé l'*ancien*, *ib.* Son âge & durée de son regne, *ibid.*
Tarquitius (L.) général de la cavalerie, 200
Tatius (T.) roi des Sabins, 25. est assassiné, 29
Temple élevé par les Latins à Enée, 5
— élevé à Romulus, 34
— de Janus bâti, 40. fermé, 382. depuis quel tems il étoit ouvert, *ibid.*
— sous le nom de la bonne fortune, 82
— sous le nom de la Fortune *masculine*, *ib.*
— de Junon, 91
— de Minerve, *ibid.*
— de la Fortune *féminine*, 176
— à la Concorde, 274
— à Juno *Moneta*, 289, 290
Terracine prise, 244
Teuta, reine d'Illyrie, son humeur, 383. sa réponse aux ambassadeurs Romains, 384. elle fait assassiner Lucius, *ibid.* elle se retire à Rhison, 385. elle demande la paix qui lui est accordée à certaines conditions; 385, 386
Tiberius, son origine, 109. sa mort, 112
Tibre, origine de son nom, 6. débordé, 279
Tiburinus donne son nom au Tibre, 6
Titinius (M.) lieutenant-général, 321
Titus, fils de Brutus, est un des partisans de Tarquin *le Superbe*, 109. sa mort, 112
Titus, fils de Tarquin *le Superbe*, sur quoi il va consulter l'oracle, 89
Tolerium prise, 170
Tolumnius, roi des Veïens. sa cruauté, 237. il est tué, *ibid.*
Traité des Romains avec les Latins, 159
*Trahison d'*un maître d'école, 251
— des soldats Romains découverte & punie, 295 *& suiv.*
— du médecin de Pyrrhus, 341. punie, 342
Treve entre les Tarquiniens, les Falisques & les Romains, 285
Tribun, sa charge, 21
Tribune publique, appelée *Rostra*, 305
Tribuns du peuple créés, 152. pourquoi ainsi appelés, *ibid.* leur nombre est augmenté, *ibid.* d'où on les tiroit. leur fonction, *ibid.* leur qualité, 153. leur juridiction,

154, 155. ils jugent Coriolan, & le condamnent au banniſſement, 167, 168. ils font des inſtances pour que le gouvernement ſoit partagé, 178 *& ſuiv.* ils empêchent la levée des légions, 182. nouveaux tribuns élus, 188. ils aſſignent les conſuls, 189. & aſſemblent les comices, 192. demandent l'alliance du peuple & de la nobleſſe, 227. ſement la diviſion, 236. leur crédit, 239. leur politique, 242. ils font de nouvelles ſollicitations, 243. excitent de nouveaux troubles, 245, 246. leur inſolence, 246, 247. ils preſſent le partage des dignités, 288

Tribuns militaires créés, 230. leur nombre & leurs noms, 231. ils ſont abolis, 232, 241, 243, 252, 264, 273. rétablis, 263, 264. diviſés, 239, 240, 242, 245, 252, 273. leur nombre eſt augmenté, 245. tems de leur exercice, 274

Tribus, leur origine, 16. en quoi elles conſiſtoient, *ibid.* leur nom eſt changé, 21. elles ſont augmentées, 76, 245. & diviſées, 76, 77, 245.

Triomphe, différence du petit & du grand, 129

Trophée conſacré à Jupiter Férétrien, 237

Troubles à Rome, 137, 171, 245

Troyens, s'établiſſent dans le Latium, 3. leur nombre quand ils arriverent en Italie, 4. ils ſont reçus par Latinus, *ibid.* ils veulent s'établir à Rome, 11

Tullie, ſon caractere, ſa cruauté, 84. elle épouſe Lucius Tarquinius. ſa méchanceté, *ibid.* ſon impiété, 85

Tullius (Servius) ſuccede à Tarquin l'*ancien*, ſon origine, ſa naiſſance, 72. il eſt ſurnommé *Servius*, *ib.* il parvient à la couronne, 73. eſt élu par le peuple; diſcours qu'il fait à cette occaſion, 74, 75. il établit des loix, 75. diviſe le peuple, & fait un réglement pour la taxe, 76, 77. il ôte l'autorité au peuple, 78. affranchit les eſclaves, & regle l'état, 79, 80. il établit des juges des loix, 80. & bâtit un temple à Diane, 81. Il fait marquer la monnoie, *ibid.* il fait la guerre pendant vingt ans aux Hétruriens, & triomphe trois fois, 81, 82. Il

bâtit deux temples à la Fortune, 82. veut abdiquer, *ibid.* il eſt aſſaſſiné, 85. ſon regne, *ibid.* eſt privé de la ſépulture, 86
Tullus Attius, ſes qualités, 167. reçoit Coriolan, 168. il eſt général, 169. il accuſe Coriolan, 176. ſa mort, 177
Tunetum ou *Tunis*, ſa priſe, 367
Turnus, roi des Rutules, déclare la guerre à Latinus, 4. ſa mort, *ibid.*
Tuſculum priſe & repriſe, 199

V

VALERIE, ſœur de Publicola. ſon adreſſe, 173, 174. elle eſt récompenſée, 176
Valerius (L.) conſul, 197. attaque Herdonius, & prend le Capitole, *ibid.* il eſt tué, *ibid.*
Valerius (M.) eſt créé dictateur, 144. il abdique, 145
Valerius (M.) tribun d'une légion, pourquoi ſurnommé *Corvus*. ſa valeur, 287, 288. il eſt fait conſul, 288. défait les Samnites, 293. dictateur, 296. conſul pour la quatrieme fois, triomphe, 306, 307
Valerius (Manius) conſul, ſurnommé *Meſſala*, 357, 358
Valerius Maximus (M.) dictateur, 322
Valerius Potitus (L.) conſul, 224
Valerius Potius (L.) lieutenant-général, 309
Valerius Publicola (P.) 110. eſt fait conſul, 113. ſes premieres actions, 114. il triomphe pour la premiere fois, 115. Son déſintéreſſement, 116. pourquoi ſurnommé *Publicola*, *ibid.* il nomme des ſénateurs, & établit des loix, 116, 117, fonde un tréſor public & les queſteurs, 117. cede les honneurs à Sp. Lucretius, 118. conſul pour la ſeconde fois, 119. conſul pour la troiſieme, 121. il conclut la paix avec Porſenna, 123 *& ſuiv.* conſul pour la quatrieme fois, 126. bat les Sabins, & triomphe, 127. Sa mort & ſes funérailles, *ibid.*
Valerius (M.) frere du précédent, 110. conſul défait les Sabins & triomphe, 126
Valerius, petit-fils des Publicola, expoſe au ſénat la tyrannie des décemvirs, 215
Veïens, envoient une ambaſſade à Romulus, 30. ils ſont défaits & traitent avec les Romains,

mains, *ibid.* victorieux, 185 & *suiv.* battus, 188. demandent la paix, *ib.* prennent Cremere, 185. s'emparent du mont Janicule, 186. perdent deux batailles, 188. demandent la paix, *ibid.* sont mis en fuite, 241. recherchent des alliés, *ibid.*

Veïes, sa situation, 245. elle est assiégée, *ibid.* & *suiv.* prise & pillée, 248

Velitres, dépeuplée, 161. surprise, 272

Ventre. Célebre apologue, à ce sujet, employé par Menenius, 150, 151

Vestale brûlée, 305

Vestales. Leur établissement & leurs priviléges, 40, 41

Vestins, peuple, battus, 312

Véturie, mere de Coriolan, 174. le fléchit, 175 & *suiv.* elle est récompensée, 176

Véturius Geminus (T.) consul, triomphe, 144, 194

Viator, ce que c'étoit, 154

Vibulanus (Q. Fabius) consul, 199. interrex, 243

Vicus Sceleratus, son origine, 85

Vindicius, sa condition, 110. découvre une conjuration, 111. il est affranchi, 113, 114

Virginie, son histoire, 219 & *suiv.*

Virginius (A.) un des meilleurs généraux Romains, 186

Virginius (L.) plébéien, son courage, 221 & *suiv.*

Virginius (Proculus) fait consul, 177

Virginius Tricostinus (Opiter) consul, soumet les Camarinéans, 130

Virginius (T.) consul, 181. il est vaincu, 182

Vitruvius Vaccus. Son mérite, 309. on lui fait trancher la tête, *ibid.*

Umbriens ligués avec les Hétruriens, 322. ils sont punis, 323. alliés avec les Samnites, 324

Volero (P.) son caractere, 189. Tribun pour la premiere fois, 190. pour la seconde fois. *ibid.*

Volsques révoltés, 89. vaincus, 90. secourent les Latins, envoient des ambassadeurs à Posthumius, 139, 140. défaits, 144, 158, 248. demandent la paix, 141, 177. prennent Tusculum, 199. en sont chassés & demandent la paix, *ibid.* attaquent les Romains, *ibid.* subjugués,

200, 201, 225, 226, s'emparent d'Ardée, 234. déclarent la guerre aux Romains, 241. secourent les Veïens, 184. font alliance avec les Romains, 251. ligués & défaits, 267 & *suiv.*

Volumnie, femme de Coriolan, le fléchit, 174 & *suiv.*

Volumnius Amintinus (P. consul, 194

Vopiscus Julius, consul, 189

X

XANTIPPE, son origine, commandant des Carthaginois, bat les Romains, 367. est jeté dans la mer, *ibid.*

Fin de la Table des Matieres du Tome premier.

616236

BIBLIOTECA NAZIONALE NAPOLI V. E. III